LETTRES

INÉDITES

DE VOLTAIRE.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

1822.

LETTRES

INÉDITES

DE VOLTAIRE

A MADEMOISELLE QUINAULT, A M. D'ARGENTAL, AU PRÉSIDENT HÉNAULT, A M. DAMILAVILLE, A MADAME D'ÉPINAY, ET AUTRES PERSONNAGES REMARQUABLES.



A PARIS,

CHEZ ANTOINE-AUGUSTIN RENOUARD.

M. DCCC. XXII.

AVERTISSEMENT.

Ce Recueil contient 301 Lettres de Voltaire, dont 149 inédites, et 152 déjà imprimées, mais une seule fois, dans des Recueils que leur forme ou leur contenu rend plus ou moins étrangers aux diverses éditions de Voltaire, et que les droits de propriété littéraire empêchent d'employer dans la collection de ses Œuvres.

Des 149 Lettres inédites, 37 adressées à l'habile actrice mademoiselle Quinault la cadette, sont imprimées sur les missives originales, dont je suis propriétaire, et dont aucune n'avait jamais été publiée.

Je donne de même, d'après les originaux qui sont en ma possession, 35 Lettres à madame de Lalive D'Épinay, l'estimable auteur des *Conversations d'Émilie*, et de Mémoires dont elle eût peut-être brûlé le manuscrit, si elle eût pensé qu'ils fussent quelque jour exposés à être imprimés.

Sept Lettres sont adressées à M. Pierre Rousseau, homme de lettres toulousain, qui, d'abord à Liége, et ensuite à Bouillon, publia le *Journal encyclopédique*, l'un des meilleurs journaux littéraires que nous ayons eus. Ces Lettres m'ont été obligeamment communiquées par le neveu de M. Pierre Rousseau, M. Weissenbruck, imprimeur à Bruxelles.

Trente-cinq Lettres à diverses personnes sont imprimées la plupart sur des originaux que je con-

serve, et quelques-unes sur des copies qui m'ont été communiquées.

Trente-neuf Lettres sont adressées à Damilaville. Je n'en ai point vu les originaux; j'ai imprimé d'après des copies très soignées, et toutes certifiées de la main de feu M. l'abbé Capperonnier, après le décès duquel je les achetai l'année dernière. Le Recueil se composait de 67 Lettres, dont je n'imprime que ces 39 et une à Thiriot. Des 27 autres plusieurs avaient déjà été publiées, et 18 ne m'ont point paru assez intéressantes pour en augmenter la correspondance déjà si volumineuse de Voltaire. Le nom de Damilaville, n'est point sur ces copies, mais tout démontre jusqu'à l'évidence que ces Lettres n'ont pu être écrites à aucune autre personne.

Quant aux 152 Lettres qui ont déjà été imprimées, elles viennent de quatre sources différentes.

1°. Une Lettre à l'abbé Raynal m'a été remise par M. Brière, en un feuillet in-8°, dont il n'a tiré que quelques exemplaires.

2°. Douze Lettres à M. de Vauvenargues sont prises du Supplément ou tome troisième des *OEuvres de Vauvenargues*, publiées en 1821 par M. Brière, qui m'a autorisé à faire emploi de ces douze Lettres.

3°. Quatre-vingt-neuf Lettres sont prises du volume intitulé *Lettres inédites*, 1818, in-8°, contenant entre autres des Lettres au pasteur Bertrand, au comte de Schouvalof et à la comtesse de Lutzelbourg.

M. le marquis de Château-Giron, qui avait libéralement communiqué à l'éditeur de ce Recueil de

1818 les Lettres au comte de Schouvalof, eut la complaisance de me faire une semblable communication, de laquelle je n'ai cependant dû faire usage qu'après avoir traité avec l'éditeur auquel leur publication en avait conféré la propriété littéraire. Seize de ces Lettres sont dans mon volume.

Des 83 Lettres à M. Bertrand, plusieurs avaient déjà été introduites dans l'édition en 42 vol. in-8° qui a précédé la mienne. De celles qui restaient j'en ai pris 50, laissant de côté celles qui m'ont semblé de moindre intérêt.

Le même volume m'a fourni 23 autres Lettres adressées à diverses personnes, et desquelles j'ai acquis le droit de publication exclusive, ainsi que de toutes les autres par moi prises dans le même Recueil, et dans celui qui va suivre, publié en 1820 par le même éditeur.

Quant aux Lettres à la comtesse de Lutzelbourg, elles n'étaient plus inédites, et avaient déjà été imprimées plusieurs fois lorsqu'on en fit usage dans le Recueil de 1818, dont je viens de parler; mais elles ont eu dans ce même volume l'avantage de contenir de nombreux passages qu'il n'avait pas été permis d'y conserver lors de leur première publication. Je n'ai point admis ces Lettres dans mon volume inédit où elles auraient été déplacées; mais les introduisant dans la collection des *Œuvres de Voltaire*, j'y ai soigneusement rétabli les passages supprimés, ce qui n'avait pas été fait dans les éditions des Œuvres qui ont précédé la mienne.

4°. La quatrième source est le volume intitulé *Vie privée de Voltaire et de madame du Châtelet*,

par madame de Graffigni, 1820, in-8°. J'y ai pris 50 Lettres adressées à diverses personnes.

Imprimé en tout comme mon édition des *OEuvres de Voltaire*, ce volume de Lettres nouvelles en forme un supplément indispensable. Il ne convient pas moins aux possesseurs de toute autre édition, puisque rien de ce qu'il contient * ne se trouve dans les nombreux volumes de ces éditions diverses. J'ai dû en faire un Recueil isolé, se vendant séparément, pour me conserver, et aux miens, une propriété littéraire chèrement acquise. Ce volume n'est pas le seul dans lequel je publie de nouvelles Lettres de Voltaire; il s'en trouve dans mon édition des Œuvres complètes un grand nombre d'autres qui sont ou introduites pour la première fois dans la collection des Œuvres, ou même publiées pour la première fois. De ces dernières sont des Lettres à M. de Cideville; je les ai reçues de M. Clogenson, d'Alençon, auquel j'ai du plaisir à me reconnaître redevable de nombreuses notes et corrections qui ont été fort avantageuses à mon édition nouvelle.

* Après l'impression de ce volume, au moment de le publier, j'aperçois que les deux Lettres à Lanoue, que j'ai prises du Recueil Bertrand, se trouvent déjà imprimées dans la *Correspondance générale*, nos 329 du tome second et 164 du tome troisième de mon édition. J'espère que ce double emploi est le seul; mais si, malgré tous mes soins, il m'en est échappé quelque autre, je prie de considérer combien il aura été difficile d'éviter toute erreur dans la vérification de l'immense réunion des Lettres qui forment la Correspondance de Voltaire. On ne peut se figurer combien j'en ai reçu comme inédites, et qui se trouvaient imprimées, soit dans les éditions antérieures, soit dans des Recueils particuliers; la vérification en a été d'autant plus pénible, que souvent les mêmes Lettres portaient d'autres noms, d'autres dates; plusieurs même avaient des différences notables, soit dans leur énoncé, soit dans leur étendue.

Pour compléter les renseignemens que je viens de donner sur les diverses sources qui ont contribué à former le Recueil contenu en ce volume, voici un tableau exact de toutes les Lettres, avec l'indication du numéro d'ordre de chacune d'elles.

LETTRES INÉDITES.

A Mademoiselle Quinault,	37.	Elles sont imprimées de suite, et numérotées de I à XXXVII; après lesquelles recommence l'ordre numérique pour l'ensemble de toutes les autres Lettres, de 1 à 264.
A M. le comte d'Argental,	4.	Nos 3, 4, 151, 244.
M. de Forcalquier,	1.	5.
M. de Valori,	1.	10.
M. Algarotti,	1.	33.
M. l'abbé de Chauvelin,	1.	36.
M. le duc d'Uzès,	2.	56, 69.
M. le président Hénault,	5.	57, 59, 68, 226, 227.
M. le marquis d'Argenson,	1.	62.
M. Pierre Rousseau,	7.	70, 131, 144, 156, 159, 179, 189.
Mad. de Lalive d'Épinay,	35.	Toutes celles qui sont en ce volume, à l'exception d'une trente-sixième, n° 255, que j'ai prise du Recueil Graffigni.
M. de Chauvelin, l'intendant,	1.	101.
M. Prault, libraire,	1.	130.
M. le présid. de La Marche,	1.	141.
M. Damilaville,	39.	Toutes celles qui sont en ce Recueil.
M. le duc de Praslin,	1.	167.

A M. l'abbé Mignot,	1.	Nos 176.
M. Thiriot,	1.	184.
M. le duc **,	1.	223.
M. l'abbé Boudot,	1.	228.
Mademoiselle Clairon,	1.	229.
M. Grimm.	1.	240.
M. le comte de Saint-Priest,	1.	245.
M. le marq. de Thibouville,	1.	253.
M. de Malesherbes,	2.	257, 260.
M. Devaines,	1.	264.

149 Lettres inédites.

LETTRES PRISES DU RECUEIL BERTRAND
(1818, 1 vol. in-8°).

A M. de Moncrif,	2.	Nos 2, 55.
M. Lanoue,	2.	12, 35.
M. l'évêque de Mirepoix,	1.	14.
M. Bertrand,	50.	Toutes celles qui sont en ce volume.
M. le comte d'Argental,	3.	75, 76, 242.
M. le comte de Schouvalof,	16.	89, 113, 115, 117, 119, 129, 132, 133, 134, 139, 140, 145, 147, 148, 149, 153.
Mémoire sur le libelle *Guerre de M. de V.*	1.	92.
Requête à l'Académie de Lausanne,	1.	93.
Mémoire aux anges (M. d'Argental, etc.),	1.	146.
M. le marquis de Ximénès,	2.	216, 221.
M. le comte de Rochefort,	6.	219, 225, 231, 235, 252, 261.

A M. Necker,	1.	Nos 238.
Madame Necker,	2.	248, 259.
M. de Thibouville,	1.	251.

LETTRES PRISES DU RECUEIL GRAFFIGNI
(1820, 1 vol. in-8°).

A Madame la duchesse d'Aiguillon,	1.	Nos 1.
M. le comte d'Argental,	7.	6, 23, 102, 152, 157, 215, 222.
M. le chancel. d'Aguesseau,	1.	7.
M. le président Hénault,	7.	8, 9, 11, 18, 24, 34, 38.
M. le duc de Richelieu,	3.	17, 19, 20.
Le pape Benoît XIV,	1.	22.
Madame la duch. du Maine,	13.	39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 48, 49, 50, 51, 52, 53.
Mad. la marq. de Malauze,	1.	46.
M. le chevalier Gaya.	1.	47.
Mad. la comtesse de Staal,	1.	54.
M. de Saint-Lambert,	1.	60.
M. le duc de Praslin,	1.	208.
M. Élie de Beaumont,	1.	150.
M. le comte de Choiseul,	2.	154, 155.
M. le comte de Rochefort,	2.	234, 254.
Mad. la comt. de Rochefort,	2.	233, 239.
M. de Thibouville,	2.	250, 263.
Madame d'Epinay,	1.	255.
M. Devaines,	2.	258, 262.

DES ŒUVRES DE VAUVENARGUES.

A M. de Vauvenargues,	12.	13, 15, 16, 21, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32.

AVERTISSEMENT.

SUR UN FEUILLET IMPRIMÉ.

M. l'abbé Raynal, $\frac{1.}{152}$ N° 37.

152 Lettres qui déjà avaient été publiées.

Paris, le 25e *février* 1822.

ANT. AUG. RENOUARD.

LETTRES
DE M. DE VOLTAIRE
A
MADEMOISELLE QUINAULT.

LETTRE PREMIÈRE.

Vous me connaissez bien peu, discrète et ingenieuse Thalie. L'enfant que je vous ai fait m'est toujours cher! vous avez voulu qu'il parut dans le monde, et vous avez craint que je ne l'envoyasse pas à sa mère! Vous avez grand tort; il est parti et vous devez l'avoir. Disposez-en; mais je vous demande en grâce d'y laisser les petites plaisanteries que vous y trouverez; que la supériorité de votre goût s'accommode un peu à la gaîté du parterre : il veut du plaisant plutôt que du fin. Enfin, voilà l'ouvrage tel que mes autres occupations m'ont permis de vous l'envoyer. Si vous voulez que je continue à travailler, ôtez-moi, je vous prie, le fardeau de la haine injuste d'un homme qui me décrie par des libelles et dans toutes les sociétés où il se trouve; d'un homme que je n'ai jamais offensé, et dans qui je respecte l'amitié que vous avez eue pour lui : M. d'Argental vous en parlera. Ne me laissez pas ignorer,

je vous en prie, les dispositions que vous ferez pour la pièce.

Il serait nécessaire, pour cent bonnes raisons, que le croque-chenille n'eût plus son entrée; cela est essentiel, et cela dépend de votre prudence.

Je suis à vos pieds, aimable Thalie.

LETTRE II.

Cirey, 16 mars 1736.

Je reçus votre lettre, mademoiselle, le 22 fevrier; nous voici au 16 mars. Votre *Enfant prodigue* est fait, transcrit et envoyé à M. d'Argental. Le sujet, et le peu de temps que j'ai mis à le traiter doivent me répondre des sifflets; mais enfin *Zaïre*, la chrétienne *Zaïre*, née au même endroit où la parabole de *l'Enfant prodigue* fut faite, ne m'a jamais coûté que dix-huit jours. Aussi l'ai-je corrigée avec soin pour la nouvelle édition qu'on en va faire. Puissé-je corriger l'enfant d'aujourd'hui après un aussi heureux succès! Je serai très content alors du nouveau Testament et du théâtre; et, au lieu d'être excommuniés, nous serons tous canonisés.

Songez, mademoiselle, que c'est vous qui m'avez donné* ce sujet très chrétien, fort propre à la vérité

* Dans l'hiver de 1735, mademoiselle Quinault la cadette ayant vu par hasard à la Foire Saint-Germain une mauvaise farce de *l'Enfant prodigue*, y trouva assez d'intérêt pour en parler avec quelque chaleur à son retour chez elle, et finit même par dire qu'elle donnerait ce sujet à Destouches pour en faire une comédie. Voltaire, présent à cette conversation, feignit de ne rien entendre, et se retira peu après.

Le lendemain, d'assez bonne heure, il arrive chez mademoiselle Quinault, et lui dit: Avez-vous parlé de *l'Enfant prodigue* à Destouches? — Je ne l'ai pas même vu. Alors il tire de sa poche le plan de sa

pour l'autre monde ; mais gare les sifflets de celui-ci ! Il n'y a rien à risquer, mademoiselle, si vous vous chargez de l'ouvrage ; et, en vérité, vous le devez. C'est à vous à nourrir l'enfant que je vous ai fait. L'accouchement est secret ; il n'y a que madame la marquise du Châtelet qui ait assisté à l'opération. *Alzire* s'est bien trouvée de ses bontés : cet enfant-ci, quoique venu avant terme, est sous sa protection, et elle en augure très bien.

Pour moi, mademoiselle, voici ce que j'en pense. La pièce arrangée et conduite par vos ordres et embellie par votre jeu (si vous daignez jouer une Croupillac ou tel autre rôle), aura un succès étonnant, si on ignore que j'en suis l'auteur, et sera sifflée si on s'en doute.

Le titre d'*Enfant prodigue* lui ferait autant de tort que mon nom ; il faudra que vous soyez la marraine, comme vous êtes la mère de la pièce, et que vous lui trouviez un titre convenable. La mesure nouvelle des vers, inconnue au théâtre, piquera très sûrement la curiosité du public : l'ouvrage est neuf de toutes façons,

comédie, et même quelques-unes des principales scènes. Mademoiselle Quinault, très étonnée, écoute et donne des avis dont Voltaire sut profiter. En moins de deux mois la pièce fut achevée, et présentée par l'actrice à ses camarades comme l'ouvrage d'un novice qui voulait garder l'anonyme. La pièce fut reçue et apprise en très peu de temps. Les nombreux et éclatans succès obtenus par Voltaire lui fesaient redouter les efforts de l'envie. Mademoiselle Quinault sut encore dérouter la cabale. Elle fait afficher une tragédie. Au moment de commencer, on vient annoncer au public l'impossibilité de la jouer, à cause d'une de ces indispositions subites si communes aux dames de théâtre. L'acteur ajoute qu'il est chargé d'offrir au public, en remplacement, une pièce nouvelle qui ne devait être jouée que dans quelques semaines. L'annonce de cette première représentation est acceptée avec transport, et la pièce jouée avec le plus grand succès.

le nom de comédie ne lui convient peut-être pas, à cause de l'extrême intérêt qui règne dans la pièce ; appelons-la, si vous voulez, *pièce de théâtre :* ce nom répond à tout. Si vous n'avez rien de mieux à faire, jouez-la après Pâques. M. d'Argental est le seul homme dans Paris qui soit dans le secret ; j'aurais manqué à mon devoir en ne m'adressant pas à lui : il a le manuscrit. Cette fredaine sera, s'il vous plaît, sans préjudice des autres ouvrages que je compte faire pour votre théâtre. Vos conseils et votre estime, que je voudrais mériter, sont un encouragement qui est capable de me tourner la tête, et qui me rendrait poète si la nature ne vous avait pas prévenue.

Ayez la bonté, belle et discrète reine du théâtre, de me mander vos résolutions : il me semble qu'ayant fait un enfant ensemble, je dois supprimer ces formules de lettre qui assurément n'ajouteraient rien à l'estime pleine d'attachement que le père de *l'Enfant prodigue* aura toute sa vie pour vous.

LETTRE III.

Ce 3 avril 1736.

Ah ! je suis perdu ; ah ! je suis sifflé ; je suis mort, je suis enterré. Lamare sait tout : il sait que j'ai fait ce que vous savez *, soit qu'on le lui ait appris en lui recommandant le secret, soit qu'en effet il ait abusé de la familiarité qu'il m'avait extorquée, en regardant dans mes papiers. Ah ! Thalie, divine Thalie ! quelle tête que ce Lamare ! Il faudrait le tenir en prison avec un bâillon pendant un mois. Mais enfin, parlez-lui ; un mot de

* La comédie de *l'Enfant prodigue.*

votre bouche pourra fermer la sienne. Il ne peut avoir vu dans mes papiers qu'un ou deux mots qui lui auront fait soupçonner ce dont il s'agit; il ne sait rien d'ailleurs. Voyez ce qu'il y a à faire. Songez, charmante Thalie, que tout dépend du secret; que ce secret est un miracle, et que c'est à vous d'en faire. Vous et vos amis, au bout du compte, savent bien que cela est de Gresset. Je souhaite à ce Gresset, du meilleur de mon cœur, toute sorte de prospérité. Mon Dieu! qu'il nous aura d'obligation! qu'il est heureux d'être entre vos mains! qu'il doit vous aimer et travailler pour vous! Comptez à jamais sur le tendre dévouement de ce Gresset.

LETTRE IV.

Cirey, ce 26 .. . 1736.

On ne peut être plus touché que je le suis de la vivacité tendre avec laquelle vous daignez m'avertir de ce qui se passe, et de ce que j'aurais dû prévenir; vous me prouvez bien qu'en vous l'actrice, quelque parfaite qu'elle soit, est bien au-dessous de la personne : vous êtes adorable, et je vous suis tendrement attaché pour toute ma vie. Cela est bien certain; mais si vous aviez pour moi autant d'amitié que je le désire, vous n'auriez pas refusé mes petites étrennes : c'est me traiter bien rigoureusement. Je compte bientôt prendre la liberté de vous envoyer des colifichets de Prusse, car je suis sur mon départ. Madame du Châtelet ira en Lorraine pour ses affaires, et moi, pendant ce temps-là, je ferai une petite visite au prince royal de Prusse, qui veut absolument que j'aille le trouver. Vous m'avez pris pour un poète, et les Allemands, je ne sais sur quoi fondés, me prennent

pour un philosophe; peut-être ne suis-je ni l'un ni l'autre.

Je laisse entre vos mains, comme de raison, la destinée de *l'Enfant prodigue*. En vérité, je ne sais où j'en suis : je ne conçois pas le goût du public; il faut être sur les lieux pour bien juger; on ne peut voir de loin l'effet que font les choses; mais si vous étiez en Prusse, et moi à Paris, je m'en rapporterais encore à vous : à plus forte raison quand vous êtes à Paris dans votre tribunal.

Cependant ne vaudrait-il pas mieux, ou n'eût-il pas mieux valu commencer *l'Enfant prodigue* de la façon de la leçon dernière que j'ai envoyée?

Puisqu'on a corrigé, comment a-t-on laissé

Il est bien chiche.

Ne vaut-il pas mieux dire :

Il est avare, et tout avare est sage.
Oh! c'est un vice excellent en ménage,
Un très bon vice, etc.

Pourquoi Rondon dit-il encore

Je te baille un mari
Pédant, avare, et fat, et renchéri?

Ne valait-il pas mieux :

Tant soit peu fat, et par trop renchéri?

Si on n'a pas voulu passer à la police ces vers,

Mais, s'il te plaît, quel excès de surprise!
Pourquoi ces yeux de gens qu'on exorcise?

Comment a-t-on pu y substituer

De gens qu'on tympanise?

Tympanise n'a aucun sens.

Je vous demanderais en grâce de faire dire,

> Mais, s'il te plaît, quel accès de folie!
> Pourquoi ces yeux, cet air de gens qu'on lie?

On nous avait encore retranché

> Ses cheveux blancs, son air et sa démarche,
> Ont à mon sens l'air d'un vrai patriarche.

On a mis à la place

> Son air et ses manières
> Retracent bien les vertus de nos pères.

Des *manières* qui retracent ces vertus de nos pères, ne sont pas tolérables; et, *nos pères*, dans la bouche d'un valet!

Je vous supplie de faire dire

> Cet air, ce port, cette âme bienfesante,
> Du bon vieux temps est l'image parlante.

Je conçois bien que toutes ces corrections furent faites à la hâte; mais n'aurait-on pas pu différer de trois jours la première représentation? Vous savez que je corrige tout ce qu'on veut, et que je ne fais pas attendre. Ce que j'en dis au moins n'est pas pour me plaindre; je ne suis ni fou ni ingrat, c'est seulement pour contribuer un peu davantage à la fortune de notre enfant que vous aimez.

Si on n'aime plus absolument que le comique noble et intéressant, gare pour la tragédie! La comédie va prendre la place; mais notre théâtre passera en Europe pour très vicieux, et nous allons perdre la seule supériorité que nous avions. Nos comédies deviendront des tragédies bourgeoises, dépouillées de l'harmonie des bons vers. Mon sentiment était que l'on joignît le comique à l'intérêt, et c'est de quoi j'ai vu un essai bien estimable dans *le Glorieux*. Ce mélange de plaisanterie et d'attendrissement me paraît la vraie peinture

de la vie civile. C'est dans cette idée que je voulais donner à la Croupillac un caractère de bonne diablesse sur le retour, avouant franchement son amour et ses rides, s'expliquant plaisamment, et en vers corrects et frappés. Je vous demande en grâce de relire les premiers actes tels que je les ai envoyés à M. d'Argental. J'ose croire que je n'y suis pas trop éloigné du but; et si cette tournure ne plaît pas, il faut absolument supprimer la Croupillac.

Je vous écris, charmante Thalie, par une autre route que celle de Vassi. Il y a sur la route de Vassi, dans la ville de Meaux, un bureau de commis maladroits, qui, sans y penser, décachètent les lettres *, et puis en font des extraits. Je suis très fâché que vous les ayez mis dans la confidence des choses que vous m'avez reprochées. On croirait, par votre lettre, que j'ai écrit quelque chose d'horrible sur des matières sacrées. Je n'ai pourtant fait aucun ouvrage dont la religion et les mœurs ne fussent le fondement; *la Henriade*, *Alzire*, *Zaïre*, en sont des preuves assez publiques. Si on a pris de travers un ouvrage très innocent, et fait il y a deux ans, ce n'est pas ma faute. On dit qu'il s'est trouvé chez feu M. l'évêque de Luçon, et que le président Dupuy en a fait mille copies. D'ailleurs, un chartreux ne pourrait que rire et s'amuser de cette bagatelle, s'il avait un peu de bon sens. L'insolente absurdité avec laquelle certaines gens en ont parlé, est un ridicule beaucoup plus grand que tous ceux que vous avez joués sur le théâtre. L'amitié, qui me retiendra peut-être en France, m'empêchera de suivre mon juste ressentiment.

* Des médisans prétendent que la race de ces commis n'est pas tout-à-fait éteinte

Au reste, il y a plus de huit jours que j'ai laissé M. d'Argental maître absolu de finir une affaire très désagréable, que j'aurais soutenue avec hauteur et mépris, si je ne voulais pas vivre pour mes amis. Vous êtes des premières dans la liste des personnes à qui je sacrifié la fureur que j'ai pour la liberté; il est de conséquence pour moi que, dans la première lettre que vous m'écrirez, vous me parliez de la décence et des mœurs qui font le caractère de mes ouvrages. Ensuite je vous prierai de me donner vos ordres par une autre voie.

Comptez que vous n'aurez jamais de serviteur, d'ami, d'admirateur plus zélé que moi.

LETTRE V.

A Cirey, ce 19.... 1736.

Charmante Thalie, j'ai bien peur que *l'Enfant prodigue* ne soit bientôt enterré avec la chienne noire; mais il n'y a ni ouvrage ni chien qui puissent durer autant que ma tendre reconnaissance et mon attachement pour vous.

Vous pourriez engager M. de Pont-de-Vesle ou M. d'Argental à m'envoyer par la poste la pièce telle qu'on la joue; ils sont à portée de faire contre signer le paquet, et on a le plaisir d'avoir son enfant au bout de deux jours. Sinon je vous supplierais de l'envoyer à cet avocat Robert qui va toujours partir pour Cirey. Il faudrait avoir la bonté de mettre l'adresse à madame la marquise du Châtelet.

Je ne connais point du tout mesdemoiselles Fessart. Je n'ai point écrit à madame la duchesse de Saint-Pierre depuis mon départ; je n'ai dit mon secret à personne. Niez

toujours fort et ferme ; quand tout le parterre crierait que c'est moi, il faut dire qu'il n'en est rien.

Si la pièce n'est ni digne de tant de bontés de votre part, ni utile aux comédiens, ni flatteuse pour son auteur, du moins j'en aurai tiré un avantage, qui m'est plus cher que les plus grands succès ; j'aurai connu tout ce que vous valez dans le commerce de la vie, et combien vous êtes au-dessus de tous les rôles que vous embellissez, et de tous les auteurs que vous faites valoir.

Quoi, aimable Thalie, une chienne noire vient accoucher chez vous! Voilà la plus belle nouvelle du monde. Je vous conjure de me retenir un chien et une chienne. J'espère que le frère fera un jour dans Cirey beaucoup d'enfans à la sœur, et que dans peu d'années nous aurons, d'inceste en inceste, une meute de petits noirs. Voilà la fable du pot au lait, et tout est pot au lait; *l'Enfant prodigue* est un de ces pots-là. Votre amitié, vos bontés pour moi seront quelque chose de plus réel. Adieu, divinité que j'ai habillée de crotte ; je vous jure de ne vous donner jamais de Croupillacs de ma vie.

Encore un petit mot : le public est donc bien raffiné! Il trouve mauvais qu'il y ait du plaisant dans *l'Enfant prodigue*; et, s'il n'y en avait point eu, il aurait dit, c'est une tragédie. Encore un mot : ce Rousseau est donc un grand faquin de vouloir bannir l'intérêt. Le fat! confondez-le, et continuez-moi vos bontés.

LETTRE VI.

A Cirey, ce 29.... 1736.

Je reçois, adorable Thalie, votre lettre du 25. Vous avez bien raison de dire que, si vous étiez à Cirey, vous me feriez faire une tragédie en six semaines. Vous

me feriez faire assurément tout ce que vous voudriez; mais, tant que vous n'y serez pas, le théâtre a bien la mine d'être sacrifié à ces malheureuses mathématiques, à ces vérités arides qui sont sans agrément, et qui ne peuvent être embellies par vous.

Je suis toujours le très humble serviteur des goûts des personnes avec qui je vis. On aime ici la philosophie de Newton, et je me suis mis à l'aimer. Je calcule, je combine, je cherche à comprendre ce que les autres ont découvert; il y a bien loin de là à une comédie et à une tragédie. Ne comptez point sur moi cet hiver. Laissons passer les plus pressés; ce sera l'hiver prochain que je me mettrai sous votre coulevrine. Je rassemblerai tout ce qui peut me rester de force pour mériter encore une fois vos soins. Je vous enverrai un plan bien détaillé dans deux ou trois mois, un peu de prose, un peu de vers, de grandes marges surtout, que vous remplirez, s'il vous plaît, de ces remarques pour lesquelles j'ai tant de foi. Hélas! que ne vous ai-je plus tôt connue! Je vaudrais bien mieux que je ne vaux.

Vous moquez-vous de réciter des rôles faits par nous autres! une seule de vos lettres est bien mieux écrite que tout ce que nous vous fesons dire. La différence est que nous nous donnons la torture pour avoir de l'esprit, et qu'il ne vous en coûte rien. Je le dis encore, quand vous voudrez qu'une pièce réussisse, composez votre rôle vous-même.

Vous aurez donc la bonté de m'envoyer le manuscrit par M. de Pont-de-Vesle, qui le fera contre signer: je vous aurai une nouvelle obligation.

Que vous avez bien fait de refuser la pièce tout net,

et de mentir pour le bien de la chose! Le mensonge est vertu ici, comme vous savez bien.

Autre belle action de reculer la représentation à la cour. Il faut faire venir la cour chez vous. Adieu, adorable Thalie, adieu. Je vous demande toujours très humblement pardon de la Croupillac; mais, quelque rôle que je vous eusse donné, il eût fallu toujours en être honteux. Adieu. Vous ne m'aimez que pour votre théâtre, et moi je vous aime pour vous, comme de raison.

LETTRE VII.

Il faut vous faire cent mille remercîmens pour le petit chien noir; baisez-le bien, dites-lui qu'il ne tète pas long-temps; je serai obligé de l'envoyer chercher incessamment. S'il a été élevé par vous, il aura bien de l'esprit. Je vous ai mille obligations de m'avoir donné ce petit chien. Adieu; je suis bien honteux; je rougis quand j'y pense. Madame Croupillac n'a point d'esprit; quel rôle pour vous! ma foi, faites votre rôle vous-même, et je réponds du succès.

LETTRE VIII.

A Cirey, ce 7 septembre 1736.

Je vous réitère toutes mes prières, aimable Thalie. J'en aurai bien de la reconnaissance; mais ajoutez à vos bontés la justice que vous me devez de détromper vos amis, sur l'idée qu'on a que je suis l'auteur d'une Epître* en vers contre Rousseau, qui a, dit-on, cinq ou six cents vers. Moi cinq ou six cents vers! Je n'en ai assurément ni le temps ni la volonté. On dit que dans cette ré-

* Elle est de Lachaussée.

ponse, Marivaux et Gresset sont maltraités; je n'ai aucun sujet, que je sache, de me plaindre d'eux; et quand je fais un ouvrage, je l'avoue hautement. Si donc je désavoue celui-ci, c'est une preuve que je ne l'ai pas fait. S'il est bon, je n'en veux point avoir la gloire; s'il est mauvais, je ne veux point en avoir la honte.

En cas que vous ayez cette pièce, faites-moi l'amitié, je vous en prie, de me l'envoyer.

Qu'est-ce que *le Dissipateur?* pourquoi est-il imprimé sans être joué?

Je suis à vos pieds, ingénieuse Thalie. Je vous demande bien pardon pour la Croupillac. Cette bégueule-là gâte, à mon gré, un ouvrage qui pouvait réussir: mais que ne raccommoderiez-vous point!

Je vous suis attaché pour la vie, avec le plus tendre dévouement.

LETTRE IX.

Ce 24, à Cirey.

Eh, mon Dieu! charmante Thalie, vous n'avez qu'à dire, vous ne sauriez me faire plus de plaisir : vous voulez quatre vers à la fin; et vite, vite, les voilà.

(Suivent quatre vers raturés). Non ne les voilà pas. Vous trouverez ces vers à la fin de ma lettre.

Cela n'est pas trop bon, je le sais bien, mais aussi cela ne s'est pas fait attendre; et puis, charmante Thalie, à vous permis de les jeter au feu.

Dieu retienne nos gens à la campagne, et notre enfant sur le theâtre jusqu'à la Saint-Martin!

En vérité, j'espère assez de cette pièce de Gresset; quand vous répandrez, par votre jeu, un peu de comique sur ce froid Gresset, vous lui ferez grand bien.

Ce Gresset, avec cela, pourra réussir; mais s'il tombe, j'abandonne ce Gresset tout net, ce sera la pure faute de ce Gresset.

Mais quand vous me faites l'honneur de m'écrire, vous ne me dites jamais : Nous avons joué cette pièce, notre théâtre va bien. Vous ne me dites rien de la république; vous me prenez donc pour un membre retranché du corps ?

En vous écrivant, belle Thalie, en songeant que c'est à vous que je m'adresse, je m'aperçois que vos vers, que vous vouliez, et que je vous ai faits, ne valent pas le diable.

Je les corrige donc ainsi :

MADAME DE CROUPILLAC, à Fierenfat.

C'est fort bien dit; à la fin je raurai
Mon président, je vous le rangerai;
Je vous.... Allons, qu'on nous conjoigne ensemble.
Viens çà, pédant; qu'on m'épouse, et qu'on tremble.

Cela me paraît passablement fallot; jugez-en : vous vous connaissez assurément en bonne plaisanterie. Je ne m'y connais guère, et je ne me crois pas du tout plaisant.

Je supplie votre aréopage de faire une brigue pour rétablir ce beau mot de cocu. Si cet admirable mot est banni de la langue française, il n'y a plus moyen de travailler. Thalie, Thalie, si j'étais à Paris, je ne travaillerais que pour vous. Vous me feriez un animal amphibie, comique six mois de l'année, et tragique six autres mois; mais il y a dans le monde un diable de Newton qui a trouvé précisément combien le soleil pèse, et de quelle couleur sont les rayons qui composent la lumière; cet étrange homme me tourne la tête; daignez m'écrire pour me rendre aux Muses. Je vous suis ten-

drement dévoué pour jamais; ne m'oubliez pas auprès des deux aimables frères.

Je suis à vos pieds.

LETTRE X.

Ce 13 octobre 1736, à Cirey.

Savez-vous bien, divine Thalie, l'effet que m'a fait votre lettre? elle m'a donné un chagrin très vif de n'avoir fait pour vous qu'une Croupillac. Je n'ai point senti la joie du succès, je n'ai vu autre chose sinon combien je suis indigne de vous. C'est vous qui, par vos soins, avez fait réussir la pièce; mais c'est moi qui ai fait cette Croupillac. Est-il possible qu'on soit obligé, pour ce public, de se jeter à ce point-là hors de son caractère, vous dont l'esprit est si fin, si délicat, si juste, si élevé? car il est tout cela; et, il faut vous le dire, vous êtes obligée de jouer des rôles ridicules; et moi qui tâche de penser comme vous, je fais des Croupillac.

Je suis honteux pour vous et pour moi. Ce qui me console, c'est que le langage du cœur, que vous entendez si bien, le ton de l'honnête homme, les mœurs, ont réussi. Le fonds de vertu qui est dans cet ouvrage devait vous plaire, et a subjugué le public; mais comment ferez-vous, discrète et aimable mère de notre enfant, pour mettre un bâillon à ce petit Lamare? Ce serait là une entreprise digne de vous. Vous ne me mandez rien du père Gresset; il y a pourtant grande apparence que c'est lui qui a fait cet enfant; il me semble que le titre est tout jésuitique. De plus, ce Gresset est un enfant prodigue, revenu au monde qu'il avait abandonné. Enfin, c'est Gresset, je n'en démords point. Voulez-vous

bien me faire un plaisir? envoyez, je vous en prie, une copie de la pièce, telle qu'on la joue, bien cachetée, à M. Robert, avocat, rue du Mouton, près de la Grève. C'est le digne homme qui doit m'apporter ce petit chien noir; tout Cirey vous remercie de ce petit chien et de ce petit *Enfant prodigue*. Eh bien! vous l'avez donc hardiment mis sous ce nom sacré? Le nouveau Testament m'est plus favorable que l'ancien; on n'a pas passé à l'Opéra ce Samson dont l'histoire n'est écrite que par Esdras (connaissez-vous Esdras?), et on reçoit à belles baisemains une parabole prise tout net d'après qui vous savez (connaissez-vous qui vous savez?) Voilà comme tout va dans ce monde. Quand vous vous mêlez de faire passer quelque chose, il faut qu'il passe.

Divine Thalie, envoyez-moi cet enfant tel qu'il a paru, afin que je le rende un peu moins indigne de tant de bontés. M. d'Argental était-il à Paris? A-t-il vu baptiser notre enfant? On parle d'un discours de Grandval, d'un habit tragique à moitié mis. Vous avez conduit cette grande intrigue en personne capable de tout, en vérité; vous êtes admirable. Vos lettres me font plus de plaisir que le succès; Émilie est enchantée de vous, et vous fait bien des complimens. Je vous suis attaché pour toute ma vie. V.

LETTRE XI.

A Amsterdam, ce 18 février 1737.

Dans quelque pays que je sois, divine Thalie, je ne vous oublierai jamais. On me fait ici plus d'honneur que je n'en mérite; un magistrat d'Amsterdam a traduit *la Mort de César!* on va la jouer, et il me l'a dédiée.

Je ne suis pas traité ainsi dans mon pays; mais votre amitié me console bien des injustices que j'y essuie. Je sais bien que si je vivais auprès de vous, je ne travaillerais que pour les arts que vous embellissez; mais loin de vous il faut bien être philosophe. Je vous prie, quand vous verrez les deux frères, de les assurer de mon tendre attachement. Je vous souhaite le nouveau bonheur dont je jouis, du repos. La calomnie m'empêchait de le goûter en France. C'est à l'abbé Desfontaines à y demeurer; à Rousseau à y revenir; et pour moi, il ne me convient que la retraite. Comptez à jamais sur le tendre attachement que je vous ai voué pour toute ma vie.

LETTRE XII.

Ce 2 janvier 1738.

Lorsque deux personnes qui ont autant de goût et d'esprit que vous et M. d'Argental jugent si unanimement, sans s'être communiqué leurs idées, c'est une espèce de démonstration pour moi, ma charmante et judicieuse Thalie, qu'il ne faut pas appeler de cet arrêt.

Je me suis trompé plusieurs fois en ma vie, et dans ma conduite, et dans l'application de mes faibles talens. J'ai appris au moins, par une longue et fâcheuse expérience, à être toujours en garde contre moi-même. Il y a grande apparence que je n'ai pas conçu assez quelle est la différence de l'auditoire de Vérone et de celui de Paris. M. le marquis Maffei a réussi prodigieusement en Italie avec une pièce simple, familière même quelquefois, sans incidens, sans intrigue. La nature seule parle dans cette pièce, et ce langage a réussi

auprès de plusieurs nations qui ne regardent point la galanterie comme le fondement du théâtre, et qui d'ailleurs n'ayant pas d'autres chefs-d'œuvre dans leurs langues, admirent cette simplicité tant recommandée autrefois dans Athènes, et devenue insipide à Paris.

Non-seulement je me serai trompé en ayant devant les yeux mon sujet plus que mon parterre, mais encore en ne songeant pas assez que ce sujet a déjà été traité plusieurs fois. Je ne connais point du tout le *Téléphonte* de M. de Lachapelle; je n'avais nulle idée de l'*Amasis**; je viens de lire cet *Amasis*, que M. d'Argental a eu la bonté de m'envoyer : je vous avoue que je n'y trouve rien selon mon goût; cela me paraît un roman chimérique, chargé d'incidens à mettre dans *les Mille et une Nuits*. Depuis trente-cinq ans que cette pièce est imprimée, elle n'a aucun succès dans l'Europe; mais je conçois très bien qu'elle en peut avoir un grand quand on la joue bien. Tel est *le Comte d'Essex*, pièce mieux conduite; telle est *Andronic***, ouvrage faible d'un bout à l'autre. Il y a beaucoup de pièces que le théâtre souffre, mais dont il est impossible de retenir deux vers.

Je ne donnais ma *Mérope* que comme une imitation de la *Merope* de M. Maffei; je comptais même la lui dédier; j'espérais que le public la verrait sur le pied d'une espèce de traduction; j'avouerai encore que la simplicité de l'ouvrage de M. Maffei m'avait séduit; que j'aime mieux la scène où la mère prend son fils pour le meurtrier de son fils même, que beaucoup de pièces entières de Corneille et de Racine. J'ai toujours pleuré à ces paroles de Mérope :

* Par Lagrange-Chancel. ** Par Campistron.

.... Hai madre?
.... Barbaro! madre
Fui ben anch' io, e sol per tua cagione
Or nol son più.

Barbare! il te reste une mère?
Je serais mère encor sans toi, sans ta fureur.
Tu m'as ravi mon fils, etc.

Je vois que je me suis encore bien trompé sur le cinquième acte, qui n'est qu'une traduction littérale des trois quarts du cinquième acte italien. Je regardais le récit d'Isménie comme un chef-d'œuvre, et le vieillard comme tout autre chose qu'un confident. Il y a tel roi qui n'est qu'un personnage subalterne, et je ne connais aucun personnage aussi principal que ce vieillard. J'entends le vieillard de Maffei; mais enfin le mien n'est qu'une traduction, ou peu s'en faut.

Dirai-je encore que c'est la seule pièce où l'amour maternel soit véritablement traité, la seule où ce grand intérêt ne soit point déshonoré par une fade intrigue de galanterie qui rend le théâtre français ridicule aux yeux des étrangers! dirai-je enfin que dans la pièce de M. Maffei on ne trouve pas le moindre défaut de conduite!

Quant à la mienne, je n'ai rien à dire; j'ai pu gâter un si beau fonds, j'ai pu pousser la simplicité jusqu'à la platitude, j'ai pu altérer ce que j'ai changé; enfin, je mets les défauts sur mon compte : si vous croyez que ces défauts soient tellement attachés à la tournure de la pièce, qu'on ne puisse les en séparer, il faut abandonner l'ouvrage; mais si vous croyez, aimable et sage critique, que l'on puisse les corriger, daignez employer une heure ou deux de votre temps à me dire ce que vous pensez, et je vous réponds que j'en profiterai.

Je ne saurais trop vous remercier, mademoiselle; je ne saurais trop sentir la générosité avec laquelle vous préférez l'avancement de l'art à l'intérêt de jouer une pièce nouvelle. D'autres accepteraient sans hésiter un ouvrage médiocre, qui ne laisserait pas d'avoir quelques représentations; mais vous n'avez jamais que des sentimens nobles; vous préférez l'intérêt de la réputation de votre ami à toutes les autres considérations : on ne peut rendre plus de justice que je le fais à votre esprit et à votre cœur.

La conclusion de tout ceci, sera que si je ne peux rien faire de cette *Mérope*, qui convienne au Théâtre-Français, je tâcherai de dérober à mes autres occupations assez de temps pour vous donner une autre tragédie qui sera toute de moi, et toute soumise à vos lumières.

J'ai beaucoup corrigé une certaine *Adelaide*; si quelque jour les comédiens en voulaient, je leur en ferais présent. Pourrais-je espérer qu'on rejouât *Œdipe* et *Brutus* avec de très grands changemens que j'ai faits à ces deux pièces, et que je compte faire imprimer? J'ai beaucoup changé, par exemple, les rôles de Philoctète et de Tullie.

A l'égard de *l'Enfant prodigue*, me trompé-je si j'ose en espérer encore quelque succès quand on le jouera tel qu'il est imprimé, en retranchant les deux dernières scènes du quatrième acte?

Puisque je suis en train d'abuser de vos bontés, puis-je vous prier de donner au sieur Minet cette petite correction qui regarde *Zaïre*? On m'a dit qu'on la jouait encore quelquefois, et que grâce aux acteurs, elle n'était pas mal reçue. Les deux vers que je corrige sont

si mauvais, que vous devez vous intéresser à les bannir de votre théâtre. Je finis, mademoiselle, en vous assurant de ma reconnaissance, de mon tendre dévouement et de l'estime la plus sincère, et en vous souhaitant des auteurs qui aient plus de temps et plus de génie que moi; vous n'en trouverez pas qui sentent mieux ce que vous valez. Si dans l'occasion vous voulez bien assurer MM. Destouches et Lachaussée de mon estime, vous me ferez un sensible plaisir; ne m'oubliez pas surtout, je vous en supplie, auprès de mademoiselle de Balicour et de M. Dufresne. V.

Encore un petit mot, s'il vous plaît; c'est une rébellion contre un de vos arrêts. Vous dites dans votre lettre que Mérope *ne prend aucun moyen pour sauver son fils;* mais ce fils n'est dans aucun danger éminent de la part du tyran. Si Polyphonte le reconnaissait, il serait à craindre qu'il ne s'en défît tôt ou tard; mais il ne le cherche pas pour le perdre dans l'instant présent. Ce sont des nuances que j'ai peut-être mal débrouillées; pardon.

Madame du Châtelet vous fait bien des complimens, et moi je vous demande bien pardon de mes plates étrennes.

LETTRE XIII.

A Cirey, par Vassi, ce 30 mars.

Pour toute réponse à votre lettre, mademoiselle, je vais exécuter de point en point ce que votre critique judicieuse prescrit à mon imagination; les deux bégueules me déplaisaient fort, ce comique n'est point du tout de mon goût. Lise, Euphémon, Rondon même,

étaient pour vous, les Croupillac, pour le peuple; mais il faut oublier qu'il y a des polissons, et se souvenir seulement des gens de goût. Il me sera assez difficile de réduire la chose en trois actes; mais je vais essayer de vous obéir, et ordonner au cothurne de se ranger pour faire place au brodequin que vous prenez sous votre protection. Voudriez-vous, mademoiselle, avoir la bonté de me mander si un acte peut être de cinq cents vers quand la pièce est en trois? Ne trouvez-vous point la mesure des vers hasardée?

Voici une autre idée qui me vient : une veuve, à la place des Croupillac, ferait-elle un bon effet? Pardon de mes importunités; mais il faut bien s'adresser à vous lorsqu'on a envie de plaire. Vous jugez comme vous jouez, et je vous regarde comme la meilleure actrice et le meilleur conseil. Vous me permettez la soustraction du cérémonial; l'estime, la reconnaissance, l'attachement, n'en veulent point. V.

LETTRE XIV.

Cirey, 19 avril.

J'ABUSE de votre patience, mademoiselle; je vous regarde comme un premier ministre des états de Thalie et de Melpomène, qui reçoit tous les jours vingt plans. Comédie, tragédie, petite et grande pièce, tout vous est soumis. Je suis de votre département; et cette pauvre *Zulime* attend votre lettre de cachet. Vous ne daignez pas me faire avertir des ordres que vous donnez dans l'empire dont je suis sujet. On me mande pourtant que l'on apprend les rôles : serait-il encore temps de faire une petite correction? ne vous effrayez pas, c'est peu de chose;

il s'agit de deux vers, deux vers seulement; c'est au cinquième acte, c'est à la mort de Zulime; elle disait à son amant:

> **Dans ces derniers momens apprends à me connaître;**
> **Vois quelle était Zulime, et rougis d'être un traître.**

Ces deux vers-là sont froids; et de la froideur dans un endroit vif, c'est le frisson de la fièvre; cela est intolérable. Mais si nous mettions:

> **Je t'aimais innocent, je t'aimai parricide;**
> **Je t'aime encor, barbare, et je te laisse Atide.**

Il me semble que cela est plus passionné, plus vrai, et moins commun. Daignez faire mettre ce changement sur le rôle; et mandez-moi un peu de mes nouvelles. Hélas! on sait, on dit que je suis auteur de *Zulime;* en voilà assez pour la faire tomber. Vous aurez une belle assemblée le premier jour, mais assemblée de critiques. Tâchons de dépayser le public pour *Mahomet:* il la faudra donner sous un autre titre; aussi-bien Mahomet n'est pas le rôle intéressant. J'ai l'honneur, ma souveraine, de vous donner avis que j'ai enfin trouvé un cinquième acte à ce *Mahomet;* que j'ai encore refondu les autres, et même le quatrième. Je vous supplie de faire souvenir M. de Pont-de-Veslc qu'il doit me renvoyer tout ce qu'il a entre les mains de toutes les leçons premières, secondes et troisièmes de ce *Mahomet;* je renverrai une copie de la dernière leçon. Je vous serai à jamais obligé d'avoir été un peu difficile; je commence à croire que *Mahomet* ne sera pas tout-à-fait indigne des soins que vous avez bien voulu prendre. J'ai encore quelque chose à votre service; pressez-vous, car je sens que je suis à la dernière pinte

de mon eau d'Hippocrène ; mais je ne verrai jamais, mademoiselle, la fin de mes sentimens pour vous. Comptez sur mon tendre attachement pour jamais, et sur l'amitié de madame du Châtelet, qui vous fait mille complimens. V.

LETTRE XV.

Cirey, ce 24 novembre 1738.

On vous écrit souvent, mademoiselle, comme à l'arbitre du bon goût, et à la personne de France qui juge le mieux des ouvrages d'esprit. Je ne m'adresse aujourd'hui qu'à votre cœur et à la bonté de votre caractère. Il y a dans le monde un M. Guiot de Merville qui travaille pour votre théâtre; je l'ai connu autrefois par hasard, et je ne l'ai connu que pour lui rendre service ; il s'est depuis peu lié avec l'abbé Desfontaines, et il a sucé le venin que cet ennemi des femmes, du bon goût et des bons ouvrages, s'avise de répandre contre moi. Merville n'a pas manqué, dans la préface d'une de ses comédies dont j'ai oublié le nom, de mettre deux pages d'injures qui ne m'offensent que parce qu'elles viennent d'un homme qu'on dit que vous affectionnez. S'il est vrai qu'il soit assez heureux pour prendre de vos leçons, je suis sûr que vous lui donnerez celle de ne se point déchaîner contre un homme qui ne lui a jamais fait de mal, et qui ne peut se rencontrer dans son chemin. Il vous aura l'obligation de devenir un honnête homme, et moi celle d'avoir un ennemi de moins. Puisque je suis en train de vous demander des grâces, je vous supplie, mademoiselle, de me dire tout naïvement à qui je pourrais m'adresser pour engager M. Delaunai à ne

plus envoyer de mémoires contre moi au sieur Rousseau. Vous me direz peut-être, ou du moins vous penserez que vous n'avez que faire de tout cela, que je suis un importun : mais je vous répondrai qu'il s'agit de faire plaisir, et d'en faire à quelqu'un qui est votre admirateur et votre ami. Il n'y a point à cela de réplique ; et quelque esprit que vous ayez, je vous défie de trouver une raison pour ne pas rendre service, quand votre cœur vous dit qu'il faut obliger. Soyez persuadée de la tendre et sincère reconnaissance d'un homme qui vous sera dévoué toute sa vie. Zamore et Alzire vous saluent à quatre pates. V.

LETTRE XVI.

Cirey, 14 janvier 1739.

Thalie, charme du théâtre et de la société, je ne suis pour vous qu'un vieux général hors de service. Mais j'ai des lieutenans-généraux qui valent mieux que moi ; et en attendant que vous me forciez quelque jour à reparaître avec les débris de mon camp, M. Linant demande à servir une campagne. Il y a long-temps que j'ai pris la liberté de lui fournir l'idée de sa tragédie ; il doit avoir corrigé la stérilité de mon invention, par les ressources de son esprit ; et quand il sera guidé par vos conseils, et appuyé de votre bienveillance, je ne doute pas qu'il ne fasse sous vos drapeaux une campagne heureuse. Je lui envie le bonheur qu'il aura d'entretenir la personne de France qui entend le mieux son art, et celui de plaire. Soyez persuadée, mademoiselle, de la tendre et respectueuse estime, de la sensible amitié de votre très humble et obéissant serviteur. V.

LETTRE XVII.

A Cirey, ce 6.

J'AVAIS bien raison, mademoiselle, quand je vous suppliais de vouloir bien arrêter les libelles du sieur de Merville; il s'est joint à l'abbé Desfontaines, pour composer ce malheureux libelle diffamatoire, qui mérite assurément la punition la plus exemplaire. Ayant le malheur d'être devenu un homme public par mes ouvrages, je suis obligé de repousser les calomnies publiques.

L'abbé Desfontaines, dans son libelle diffamatoire, cite un autre libelle du sieur de Saint-Hyacinthe, dans lequel ce Saint-Hyacinthe dit que j'ai eu une querelle à la Comédie avec un officier nommé Beauregard, et que cet officier m'insulta en présence d'un acteur. Je vous demande en grâce, mademoiselle, de vouloir bien faire signer par vos camarades le certificat ci-joint; il m'est absolument nécessaire. Vous voyez quelle est la rage des gens de lettres, et quelle funeste récompense je recueille de tant de travaux; mon honneur m'est plus cher que mes écrits, et je me flatte que vous ne me refuserez pas un certificat dans lequel je ne demande que la plus exacte vérité.

Tous ceux qui sont cités dans cet infâme libelle m'en ont donné; c'est la meilleure manière de répondre aux calomnies. Je voudrais bien mériter votre amitié par mes talens, mais je n'en suis digne que par ma reconnaissance. Je vous conjure de m'obtenir un certificat qui me fasse honneur, je vous aurai une obligation infinie.

« Nous soussignés, instruits qu'il court un libelle dif-

« famatoire, également horrible et méprisable, intitulé « *la Voltairomanie*, dans lequel on ose avancer que « M. de Voltaire a usé de rapines à l'occasion de ses « pièces de théâtre, et dans lequel on fait dire au sieur « de Saint-Hyacinthe, que ledit sieur de Voltaire a « été insulté en notre présence par un officier, nous « déclarons sur notre honneur tous unanimement, que « M. de Voltaire en a toujours agi avec nous généreuse-« ment à l'occasion de ses pièces, et que l'affaire pré-« tendue entre lui et un officier est une calomnie qui « n'a pas le moindre fondement, etc. »

LETTRE XVIII.

Ce 18.... 1739.

Je reçois, mademoiselle, votre lettre du 12, et vous ne doutez pas combien je suis sensible à vos bontés et à vos sages conseils. Je conçois que le certificat pourrait aboutir à quelque ridicule; car c'est en France le sort de toutes les choses publiques. Mais vous me feriez un très sensible plaisir, si vous m'écriviez une lettre ostensible qui contiendrait à peu près ce qui suit :

« J'ai lu l'infâme libelle attribué par tout le public à « un homme qui dès long-temps est votre ennemi; et « j'ai jugé, comme le public, que c'est un ouvrage égale-« ment calomnieux et méprisable. Parmi les impostures « atroces qui m'ont révoltée, celles des rapines qu'on « vous impute sur vos ouvrages, et de je ne sais quelle « querelle arrivée à la Comédie, sont celles qui m'ont le « plus frappée, parce que j'ai la connaissance du con-« traire. Tous mes camarades partagent mon indigna-« tion contre l'auteur, quel qu'il soit, de ces abomi-« nables calomnies. » QUINAULT.

Cette lettre, qui ne vous commet en rien, peut me servir auprès d'une seule personne que je veux mettre au pied du mur, et cette personne, c'est Saint-Hyacinthe, dont j'aurai, ou les oreilles, ou un désaveu.

Je ne vous demande, ma chère et estimable Thalie, que ce que les principaux des avocats ont fait; ils m'ont envoyé une lettre à peu près semblable, au nom de leur corps. J'espère que j'aurai justice de ce scélérat. Votre ami m'a servi comme il sait servir; mais il faudrait un peu de sollicitation auprès de M. Hérault. Vous avez d'illustres amis, ne pourriez-vous point faire parler? Je vous aurais une obligation que deux tragédies et deux comédies ne pourraient acquitter.

Je suis bien fâché de votre indisposition : vous portez-vous mieux à présent? Mais comment pouvez-vous avoir de la santé avec vos travaux et vos plaisirs?

Vous voyez bien que les horreurs de Desfontaines ne me troublent guère, puisqu'au milieu de l'embarras d'une espèce de procès criminel, qu'il faut soutenir de cinquante lieues loin, j'ai fait, en dix jours, une tragédie. Le sujet m'a subjugué; c'est un tourbillon qui m'a emporté, je ne peux travailler que quand j'ai une matière qui se rend maîtresse de moi. Il m'est venu hier un sujet de comédie admirable; je le traiterai, j'y suis résolu. Nous allons, dans deux mois, dans le Brabant, et sur les frontières de l'Allemagne, plaider pour des successions, et moi je vous ferai une comédie, charmante Thalie. Vous êtes l'âme du théâtre et la mienne. J'attends vos ordres sur *Zulime*. Vous êtes comme le cardinal de Richelieu avec les cinq auteurs; je suis un Colletet, mais je vous aime comme Corneille même ou Molière vous eussent aimée.

Madame la marquise du Châtelet vous fait mille complimens. *Alzire* est grosse de *Zamore*. Voulez-vous que le premier-né s'appelle *Ramire?*

M. de Caylus me comble de bontés, je crois que je vous en ai l'obligation. Encore une fois et cent fois, j'ai bien raison de vous prier de dire à ce malheureux Merville combien les libelles diffamatoires sont odieux.

Adieu, mademoiselle; je suis attaché à votre char pour jamais. V.

LETTRE XIX.

22, à Cirey.

CHARMANTE Thalie, puisque vous voulez bien jouer cet enfant que je vous ai fait, ayez donc la bonté de finir le quatrième acte à ces vers :

> De la nature il faut que le retour
> Soit, s'il se peut, l'ouvrage de l'amour.

Ne ferez-vous point quelque jour le même honneur à cette *Alzire* qui vous a déjà tant d'obligation?

Il est bien vrai que si j'avais l'honneur de vous voir, je ne travaillerais que pour vous, et je ne croirais que vous. Je ne demande point l'amitié du sieur Guiot de Merville; je demande seulement que vous lui fassiez connaître par un mot (et un mot de vous porte coup), qu'il ne doit point farcir ses préfaces d'injures inutiles contre des personnes qui ne lui ont jamais nui; rendez-le, si vous pouvez, honnête homme et bon auteur, et sans qu'il vous en coûte qu'un petit conseil donné à propos. Vous savez obliger aussi bien que plaisanter, et je sais que Thalie est un honnête homme.

Mérope est prodigieusement corrigée et limée; elle

ressemble à *Amasis*, parce qu'il y a une mère; elle ressemble à *Gustave Vasa*, parce qu'il y a un fils; mais elle ne ressemble à rien, puisqu'elle est sans amour.

J'ai taillé bien de la besogne au jeune homme aimable que vous appelez mon élève. Je suis cause au moins qu'il travaille difficilement; mais le meilleur conseil que je lui aie donné, c'est de vous voir souvent et de vous consulter. Je suis si honteux de ne plus rien faire pour vous, que j'exhorte tout le monde à se mettre sur les rangs à ma place. Je suis un pauvre prince détrôné qui ne fait plus la guerre que par ses généraux. J'ai bien encore des tentations de faire des campagnes; mais Newton me retient, et je crains les sifflets. Madame du Châtelet, qui connaît le prix de vos talens, et encore plus de votre esprit, vous fait mille complimens. Je suis toujours, mademoiselle, plein des sentimens qui m'attachent à vous pour ma vie.

Seriez-vous assez bonne pour me mander si vous jouez cet enfant comme il est imprimé ou comme vous l'avez d'abord représenté? est-il sénéchal? est-il président?

LETTRE XX.

7 mars, à Cirey.

THALIE, qui gouvernez Melpomène, parmi les *Mahomets*, les *Warvick* et les *Alméides*, ce que vous savez trouvera-t-il sa place? Vous en aviez vu l'ébauche; je l'envoie avec quelques coups de pinceau, qui sont le fruit de vos judicieux conseils; il m'est venu de si terriblement beaux sujets dans la tête, que j'ai peur de ne plus rien faire que des pièces de theâtre. De façon ou

d'autre, je suis à vous, mademoiselle, ou comme admirateur ou comme auteur. J'ai l'honneur de vous avertir qu'un grand jeune homme bien fait, qui idolâtre la comédie, et qui voudrait mériter d'approcher de vous, est venu exprès me trouver à Cirey; il s'est d'ailleurs imaginé qu'il pourrait entrer dans les écuries du roi, qu'on pourrait le présenter à M. le prince Charles; enfin il m'a pressé, conjuré de lui donner une lettre pour vous. Je n'ai pu résister à la vanité que je sentais de passer pour avoir auprès de vous quelque crédit. Je lui ai donné cette lettre, il est parti sur-le-champ pour Paris, il est peut-être à présent à votre porte; c'est là où je serais, si je n'étais à Cirey. Pourquoi me refusez-vous le petit mot que je vous ai demandé? vous savez pourtant quel est mon tendre, mon éternel dévouement pour vous. V.

LETTRE XXI.

A Cirey, ce.... mars 1739.

Voici, mademoiselle, le jeune homme dont j'ai eu l'honneur de vous parler.

Il y a un homme de mérite, nommé M. Devilliers, qui s'intéresse pour lui, à ce que j'apprends, auprès de M. le prince Charles.

Mais quelle recommandation serait plus puissante que la vôtre! Pour moi, je sais bien que si j'étais prince, mon conseil ne serait composé que de vous; car, quand j'ai mis des princes sur le théâtre, c'est à vos avis qu'ils ont dû tout leur succès. Enfin, mademoiselle, ce jeune homme a des talens et admire les vôtres; il est, comme de raison, passionné pour les spectacles; et s'il pouvait

vous avoir obligation, il vous serait aussi attaché que moi-même; c'est assurément beaucoup dire. Vous savez avec quel dévouement j'ai l'honneur d'être, mademoiselle, votre, etc. VOLTAIRE.

LETTRE XXII.

Cirey, ce 26.

JE suis pénétré de vos bontés, mademoiselle. Eh bien! connaissez-moi donc. Vous croyez que le poison dont mes ennemis répandent des tonneaux sur moi est un poison froid qui glace mon faible génie: non; il l'échauffe, et je me ranime par leur rage. *Zulime* a été faite au milieu des mouvemens où ils m'ont forcé, et à travers cent lettres à écrire par semaine. La douleur d'être accablé par ceux qui devaient me défendre s'est tournée en sentimens tragiques, et les conseils de M. d'Argental, joints aux vôtres, m'ont fait naître l'envie de donner une tragédie intéressante pour me venger. Le secret n'a point transpiré, et j'attends tous les jours vos leçons. Vous craignez, mademoiselle, que je n'aye pas l'esprit assez libre pour corriger *Zulime!* Sachez que j'ai été si impatienté de ne point recevoir vos critiques, que j'ai commencé une autre tragédie dans l'intervalle; sachez qu'il y a quatre actes d'ebauchés. Vous serez terriblement étonnée du sujet; en un mot, je suis dans vos fers, jouissez de votre victoire, et accablez-moi si vous voulez; mais apprenez que vous l'avez emporté sur les Bernouilli, les Maupertuis, et les plus grands géomètres de l'Europe qui viennent de partir de Cirey. J'ai fait des vers à leur nez, et j'ai chaussé le cothurne en dépit des machines de l'abbé Nollet, qui remplissent ma galerie.

Connaissez donc un peu la vie de votre esclave : ou je souffre ou j'étudie ; et quand mes maladies me persécutent au point de m'empêcher de lire, j'ai la ressource des vers. Tous mes momens sont consacrés au travail. Est-il juste qu'une telle vie soit si cruellement persécutée? Vous me parlez des grimauds qui écrivent contre mes ouvrages. J'ai toujours ignoré les sifflemens de ces petits serpens cachés sous terre. Mais je me plains des monstres qui veulent flétrir mes mœurs, et des magistrats qui laissent ces horreurs impunies. Je n'ai jamais répondu à une critique. Mais, en vérité, j'ai l'amour-propre de croire que je méritais d'être un peu autrement traité dans ma patrie. Je vous assure, mademoiselle, que vous me consolez bien de tant de chagrins ; si on me proposait de perdre à la fois mes ennemis et votre suffrage, je n'accepterais pas le marché. Pour que je puisse mériter ce suffrage, dites-moi donc ce que vous trouvez à refaire à *Zulime*. J'ai, me semble, obéi à une partie de vos ordres ; mais ne vous rebutez point d'en donner, je ne me lasserai point de les suivre. Madame du Châtelet vous fait ses complimens. J'aurai l'honneur de vous envoyer un Ramire, et vous nous donnerez la merveille des chiens que vous promettez. Adieu, mademoiselle ; vous connaissez mon tendre et sincère attachement pour vous ; je vous aime autant que je vous estime.

Ma foi, ce grand Degouve doit se faire comédien ; débauchez-moi ce grand drôle-là, il ne déclame pas mal, vous me le dégourdirez. Il a été jésuite.

LETTRE XXIII.

Samedi, à l'hôtel Richelieu.

ADORABLE Thalie, j'ai une pièce de résistance à vous donner, et vous me demanderiez de la crême fouettée! J'ai relu *Mahomet*, j'ai relu *Zulime*; cette *Zulime* est bien faible, et l'autre est peut-être ce que j'ai fait de moins mal. J'espère que la bonne foi avec laquelle je condamne mon Africaine, servira à faire passer le peu de bien que j'ose penser de mon prophète.

Enfin voilà *Mahomet*. Lamare, qui a su ce secret comme il avait extorqué celui de *l'Enfant prodigue*, nous gardera la même fidélité; il l'a lu, il s'y connaît: je le pense ainsi, car il en est tout enthousiasmé, et il espère un long succès.

Vous craignez les horreurs: eh bien! chef aimable de mon conseil, pourquoi donner de suite *Atrée*, *Œdipe* et *Mahomet*? N'avez-vous pas des *Bérénices* et des *Zaïres*? Et s'il arrivait un malheur à la Palmire, où serait le mal de donner l'*Alzire*, et de garder *Œdipe* pour la rentrée de Pâques?

Décidez, je m'en remets à vous; nul que vous n'aura le manuscrit. Ne le laissez jamais un quart d'heure entre les mains de Minet; il ne manque jamais d'en faire des copies, et de les vendre aux comédiens de campagne.

Sachez, ma belle Thalie, qu'en vous envoyant mon prophète, je corrigerai encore beaucoup; mais je corrigerai bien davantage quand j'aurai reçu vos avis. Vous savez que vous êtes mon oracle.

Je suis à vos pieds. V.

Je crois que vous pourriez lire toujours ce *Mahomet* à vos camarades ; et, en attendant, je vous promets de le bien retoucher.

LETTRE XXIV.

Paris.

Je n'ai pas trois semaines à rester ici ; je voudrais bien, avant de partir, voir la première représentation de ce que vous savez ; voyez donc, mademoiselle, si vous pouvez la faire lire demain à l'assemblée, faire distribuer sur-le-champ les rôles, et envoyer à cette maudite police, ou plutôt, faire comme on a fait pour *Alzire*.

J'ai fait à la pièce tout ce que j'ai pu ; mes affaires ne me permettent pas d'y travailler davantage : je crois qu'une prompte exécution conviendra à tous vos arrangemens, et principalement à messieurs Destouches et Lachaussée, dont je ne voudrais pas assurément faire reculer les ouvrages. Pressez donc, mademoiselle, pour le bien commun, qui me paraît votre passion dominante ; avec toutes les bontés que vous avez pour moi, ma passion dominante est vous, et le désir de mériter vos attentions. V.

Vous aurez ce soir la pièce transcrite.

LETTRE XXV.

Paris, 19

Je me sers plus, mademoiselle, d'une plume que d'un crayon, j'ai déjà fait une partie des choses que vous avez voulues; plus je réfléchis, plus je suis de votre avis, et plus je suis honteux de ne m'être pas rendu tout d'un coup sur bien des choses.

Je pars soumis plus que jamais à vos conseils, charmé plus que jamais de vos bontés. J'ai laissé aux deux frères les deux pièces sur lesquelles vous avez, comme sur moi, autorité absolue. Adieu, mademoiselle, adieu; l'Afrique, l'Arabie et moi, nous sommes à vos pieds.

LETTRE XXVI.

Bruxelles, ce 5 janvier 1740.

Pendant que *Ver-vert* joint ses lauriers aux vôtres, je m'occupe, mademoiselle, à ôter les épines de *Mahomet.* J'ai fait deux actes à *Zulime;* et je crois que vous serez contente de la façon dont j'ai enfin traité la reconnaissance de Zopire et de Séide. Je n'avais qu'une seule copie des corrections de *Mahomet;* je l'envoie à M. de Pont-de-Vesle, pour ne pas grossir le paquet; j'espère qu'il vous montrera des étrennes qui ne vous déplairont pas. Je suis à vos pieds, adorable Thalie. V.

Madame du Châtelet vous fait mille complimens.

LETTRE XXVII.

Ce 4 février, à Bruxelles, rue de la Grosse-Tour.

Dans l'instant que je recevais votre lettre, mademoiselle, M. le marquis du Châtelet partait pour Paris avec deux paquets adressés à l'un des anges gardiens; de ces deux paquets l'un contient *Mahomet*, et l'autre la petite *Zulime* que vous voulez bien favoriser d'un peu de bienveillance. Je crois qu'il faut absolument s'en tenir à cette dernière leçon de *Zulime*. Si, parmi vos occupations, il vous reste encore quelque idée de cette Africaine, permettez-moi de remarquer que l'intérêt de cette pièce commençait à se refroidir au moment qu'on devait naturellement croire qu'il allait augmenter; c'était quand Zulime apprenait que son amant venait de tuer son père, et un père qu'elle aimait. Le désespoir qu'inspirait à Zulime la mort de ce vieillard respectable ne fesait aucun effet. La raison en est que Zulime ayant abandonné son père pour son amant, et ayant essuyé de ce père outragé tant de reproches, et craignant d'en être punie, doit, dans le fond de son cœur, n'être pas si fâchée de sa mort; elle n'est pas dans le cas de Chimène : ainsi tout ce qui est naturel dans Chimène doit paraître forcé dans Zulime, et tout ce qui s'écarte d'une ligne de la simple nature ne peut jamais réussir, quelque effort de genie qu'on emploie, et quelques fleurs dont on orne un défaut capital. Peu de spectateurs sentiraient la raison de ce que j'ai l'honneur de vous dire; mais il n'y en a aucun qui ne sentît l'effet. On ne peut remuer le cœur sur la fin d'une tragédie que par le même intérêt qui en a ouvert l'entrée dans

le commencement. C'est l'amour seul, c'est l'embarras de savoir à qui appartiendra Ramire, qui font le sujet des premiers actes; ils doivent donc faire uniquement le sujet des derniers. Je crois avoir rempli ce devoir indispensable dans les deux derniers actes de la nouvelle *Zulime;* je crois que cet intérêt, qui est toujours le même sous des faces différentes, ne peut manquer de toucher. J'ajoute qu'on est incertain du dénoûment jusqu'à la fin de la dernière scène, et qu'il y a quatre acteurs intéressans qui tiennent le théâtre rempli depuis le premier acte jusqu'au dernier. Pardonnez-moi cette petite apologie que je soumets à votre critique et à vos lumières.

A l'égard de *Mahomet,* je suis aussi mécontent que vous du dernier acte; mais je crois qu'en mettant la reconnaissance à la fin du quatrième, et l'amenant naturellement en présence du père tout sanglant, et blessé par son fils, et revenant sur la scène tenant le poignard dont il a été frappé; je crois, dis-je, que c'est le seul moyen de pousser dans cet acte la terreur et la tendresse à son comble, et de réserver beaucoup d'étoffe pour le cinquième. Il était impossible que la reconnaissance pût toucher au cinquième acte; il faut qu'elle se fasse quand le sang versé du père est tout chaud. Je ne connais point en ce cas de reconnaissance qui excite plus la terreur et la pitié; mais partout ailleurs elle sera froide. Revenons à votre protégée *Zulime :* je vous demande en grâce, ou de ne pas souffrir que Minet transcrive les rôles ailleurs que chez vous, ou de vouloir bien prendre un autre copiste; car Minet commence toujours par faire une copie pour lui, et la vend à toutes les troupes de campagne; j'en ai la preuve. Pour les rôles, je m'en

remets absolument à votre goût et à votre justice. Comptez à jamais, mademoiselle, je vous en conjure, sur le dévouement que j'ai pour vous, et sur tous les sentimens avec lesquels je vous serai attaché toute ma vie. V.

Madame du Châtelet vous fait les plus tendres complimens.

LETTRE XXVIII.

Bruxelles, ce 16 février 1740.

J'écris, mademoiselle, par cette poste, à M. d'Argental; je vous mande, comme à lui, que je ne peux faire l'impossible, et qu'il n'est pas en moi de corriger les derniers actes de l'ancienne *Zulime* que vous voulez jouer, par la raison que ces actes sont à Paris parmi mes paperasses.

Vous aviez très grande raison d'en être mécontente; mais si malgré les défauts de ces deux derniers actes, vous voulez représenter cette *Zulime*, donnez-la donc telle que vous l'avez. Je vois que les changemens qu'on me demande sont très peu de chose, et n'influeront en aucune manière sur le bon ou mauvais succès de l'ouvrage.

Tout ce que je peux avoir l'honneur de vous dire sur *Zulime*, c'est que je ne m'en avouerai jamais l'auteur, et que je ne la ferai point imprimer, eût-elle quarante représentations. Il se peut faire que le jeu des acteurs, le contraste de mesdemoiselles Gaussin et Dumesnil, l'avantage de paraître après *Édouard III*, lui donnent quelque cours; mais tout cela ne me donnera point d'amour-propre, et je serai toujours de votre

avis, et de celui de M. de Pont-de-Vesle, que cette pièce est très faible.

Il n'en est pas de même de *Mahomet;* elle est, à la vérité, plus difficile à jouer : il n'y a aucun rôle qui convienne au talent de M. votre frère ; il est trop formé pour jouer Séïde, il est trop aimable pour jouer Mahomet ; et la même raison qui fait que le rôle de Joad ne lui sied pas, ferait tort à *Mahomet,* sans doute. Cependant, malgré cet inconvénient, *Mahomet* est un ouvrage que j'avouerai toujours, et je me trompe s'il n'a pas les suffrages des connaisseurs. J'en envoie, par cette poste, les deux derniers actes fort corrigés, à M. de Pont-de-Vesle. Si j'en étais cru, on jouerait *Mahomet* ce carême, après avoir joué quelques pièces tendres pour varier ; mais enfin je me soumets absolument à vous et à mes anges.

Jouez *Zulime* ou *Mahomet* quand vous voudrez, vous êtes les maîtres ; j'aurai toujours, avec le remords d'être si peu digne de vous, la plus tendre reconnaissance pour vos bontés.

Je demande toujours en grâce que Minet ne transcrive point les rôles ; que l'on rende la pièce à M. de Pont-de-Vesle après les représentations, et que jamais on ne me nomme pour l'auteur de *Zulime.* Il n'est pas douteux que M. Dufresne ne soit l'amant aimé de tout le monde, Ramire ; Benassar, M. Sarrazin ; Atide, mademoiselle Gaussin ; Zulime, mademoiselle Dumesnil.

On me propose d'écrire à mademoiselle Gaussin, pour lui faire accepter Atide ; mais je ne veux nullement mettre mon secret entre les mains de mademoiselle Gaussin ; passe pour mon rôle : elle ferait du secret comme de ce rôle, elle le dirait. Ménagez cette petite

négociation, mon adorable Thalie; conservez-moi vos bontés. Je suis à vous en prose et en vers, avec le plus tendre dévouement.

LETTRE XXIX.

A Bruxelles, rue de la Grosse-Tour,
ce 17 février 1740.

J'avais eu l'honneur de répondre à votre lettre, mademoiselle, avant de la recevoir; je vous écrivis hier 16, et aujourd'hui 17 je reçois votre prose que je préfère à tous mes vers. Plus je tâche de rappeler dans ma mémoire les endroits que vous voulez que je corrige, et moins je peux m'en former une idée nette. Je ne me suis souvenu que de la situation du cinquième acte; et, à tout hasard, voici ce qui me vient au bout de la plume : vous le trouverez sur un papier séparé; si cela ne s'emboîte pas bien, un petit coup de la main de vos amis aidera à le faire entrer; ou si vous voulez me faire transcrire cet endroit, peut-être qu'en le relisant mon imagination sera plus échauffée, et fera quelques efforts moins indignes de vous.

Vous avez grande raison, mademoiselle, d'insister sur le pathétique de cette scène. Ce n'est pas assez de peindre avec vérité, il faut peindre d'une manière forte et touchante; et si ce qui doit émouvoir ne porte qu'une lumière sans chaleur, le spectateur demeure à la glace, et s'ennuie sans avoir même le plaisir de critiquer. Souvent un ou deux vers, un hémistiche, placés à propos, réchauffent une scène; et quand on a trouvé la pensée et le mot convenable, si on en dit plus, on énerve la situation au lieu de l'embellir. Voyez s'il y a du trop ou du trop peu dans ce que j'ai l'hon-

neur de vous envoyer, et si j'ai rencontré ce milieu que vous sentez si bien. Je suis bien loin d'écrire comme vous jugez.

J'ai déjà eu l'honneur de vous mander que Zulime ne me paraît convenable qu'à mademoiselle Dumesnil; et Atide, qu'à mademoiselle Gaussin; mais je vous renouvelle encore la protestation de la nécessité où je suis, de ne point paraître; mon nom renouvellerait les cabales, et nuirait à vos intérêts. Laissez-moi donc, mademoiselle, vous servir en silence, et m'en remettre à votre prudence, pour tout ce qui concerne un ouvrage qui vous est soumis comme moi-même.

Madame du Châtelet vous fait bien ses complimens; vous connaissez les sentimens qui m'attachent à votre char pour toute ma vie. V.

A la dernière scène, Atide ne dit-elle pas à Zulime :

Vous savez à quel point je vous avais trompée;
J'ai trahi tout, bienfaits, confidence, amitié.
Ah! donnez-moi la mort par haine ou par pitié.

A quoi on pourrait ajouter :

N'armez point cette main si chère et si sacrée
Contre un cœur qui, sans moi, vous aurait adorée;
C'est votre amant, hélas! s'il a pu vous trahir,
S'il m'aime, si je meurs, le peut-on mieux punir?

RAMIRE.

Au nom de mes forfaits, soyez inexorable.
Frappez.

ZULIME.

Je vais percer le cœur le plus coupable.

LETTRE XXX.

Bruxelles, ce 11 mars.

Je n'ai voulu avoir l'honneur de vous répondre, mademoiselle, qu'après avoir exécuté vos ordres autant que je l'ai pu. J'avais besoin de revoir cette *Zulime* pour laquelle vous daignez vous intéresser; pour bien corriger un acte, il faut avoir les autres dans la tête. Je n'ose être content de moi; mais je vous supplie d'en être contente, et de la faire jouer telle que je l'ai corrigée selon vos intentions. Je sens que je ne peux plus y rien faire d'essentiel. Certainement son succès ou sa chute sont dans le gros de la pièce, et non dans de petits détails. Ne me jugez point par les lumières de votre esprit, mais par les bornes de mon talent: il y a des barrières pour tous les artistes. Les personnes d'un goût comme le vôtre voient bien loin au-delà de ces barrières, mais l'artiste ne peut y atteindre. Ne croyez pas que mon peu de génie puisse suivre votre goût.

Si vous voulez vous en tenir à mes derniers efforts, je me flatte que vous ferez connaître *Zulime* au public après Pâques. J'avais oublié de vous dire que je pense qu'il faut absolument que M. Legrand joue Mohadir. J'ai ajouté quelque chose d'assez touchant au récit que fait ce Mohadir, de la mort du bon homme; et vous savez combien Legrand fait valoir les récits. J'espère beaucoup de la distribution des rôles. Peut-être celui de M. Dufresne n'a-t-il pas des mouvemens assez passionnés et assez contrastés : ce sont ces contrastes qui font valoir le mérite d'un acteur. Il y en a beaucoup dans le rôle de Zulime; mais qui ramènera mademoi-

selle Dumesnil de la fureur à la tendresse? ce sera vous. Vous donnerez, mademoiselle, vos conseils aux acteurs comme aux auteurs; heureux ceux qui en profiteront! Je vous regarde comme la reine du théâtre.

Je vous suis dévoué pour jamais avec tous les sentimens que je dois à vos talens, à votre mérite et à vos extrêmes bontés pour moi.

Le paquet a été adressé à M. de Pont-de-Vesle.

LETTRE XXXI.

A Bruxelles, ce 3 juin 1740.

Si vous avez, mademoiselle, une petite bibliothèque, je prends la liberté de supplier vos livres de recevoir dans leur compagnie quatre tomes de mes rêveries qu'on a imprimées en Hollande, et qui sont partis de Charleville par le coche, à votre adresse. C'est M. Helvétius qui a dû se charger de vous les faire tenir; le paquet est simplement couvert de papier et ficelé : vous y trouverez, parmi mes autres folies, celles du théâtre. Je me recommande toujours à votre génie bienfesant, pour la nouvelle hardiesse de ma façon qui va affronter les sifflets.

Enfin mon cher ange, M. d'Argental, a ouvert mes yeux à la lumière. Je résistais depuis long-temps; je craignais le travail de faire un cinquième acte du quatrième de *Mahomet*; c'était cependant là l'unique façon d'arriver au but. Enfin j'ai pris ce tournant, et à peine me suis-je mis dans cette route, que j'ai été tout seul. En vérité, il n'y a que le mauvais qui coûte. Le cinquième acte m'a fait suer sang et eau, tant que le fonds n'en valait rien. Il n'y a plus eu de fatigue dès que le vrai chemin a été trouvé. Béni soit mon cher ange!

Madame du Châtelet me donnait depuis long-temps ce conseil, et n'était point contente de *Mahomet;* elle est enfin satisfaite aujourd'hui : elle prétend que c'est ce que j'ai fait de moins indigne de vos soins ; vous en jugerez en dernier ressort. J'ai bien peur que les promenades ne l'emportent sur *Zulime;* mais je retiens l'hiver pour *Mahomet.* Pourquoi ne voudriez-vous plus de moi dans le royaume de Thalie ? Je crois la mode des tragédies bourgeoises intitulées comédies un peu passée. Si on voulait quelque chose d'intrigué, d'un peu hardi et d'assez plaisant ; si on ne s'effarouchait pas de certaines choses dont on n'était point scandalisé du temps de Poquelin ! Mais ce siècle est si sage !

Je suis à vos pieds, ma charmante Thalie.

LETTRE XXXII.

Ce 17 juin, à Bruxelles.

Vous saurez, mademoiselle, que ce grand garçon, aussi étourdi sur les affaires des autres que sur les siennes, m'envoie au milieu du mois de juin votre lettre du 5 mai. Elle a même bien l'air d'avoir été décachetée ; il est visible qu'on a plaqué deux fois de la cire, et que l'on a mis un chiffre par-dessus un autre cachet. Il me semble que vous ne vous servez jamais d'un chiffre. Il y a grande apparence que notre étourdi est un peu curieux.

Eh bien ! pour dépayser le monde, il faudra rendre *Zulime* meilleure. Nous avions déjà nommé les deux enfans de vos chiens noirs, l'un Ramire, et l'autre Zulime. Mais j'ai peur que cela ne ressemble aux gentilshommes ruinés de ce pays-ci, qui se font appeler *Votre*

Altesse; il faut que l'on ait fait une grande fortune pour donner ainsi son nom.

M. d'Argental me mande qu'au milieu de vos occupations et de vos plaisirs, vous allez prendre, si vous pouvez, un moment de loisir pour m'envoyer les plus sévères critiques. Je vous en remercie d'avance, ma charmante Thalie, faite pour donner des lois à Thalie et à Melpomène, et ne les confiez point à de grands indiscrets. J'avais prié M. d'Argental de me renvoyer les deux copies, afin que je pusse en rassembler ce qu'il y aurait de plus supportable, pour joindre à une troisième un peu différente que j'ai par-devers moi. Mandez-moi si vous avez ces copies, et, en ce cas, ayez la bonté de les envoyer, avec vos critiques bien détaillées, chez M. l'abbé Moussinot, cloître Saint-Merri : c'est un docteur de Sorbonne, qui veut bien être mon agent et faire mes affaires. J'ai cru ne pouvoir mieux me raccommoder avec les dévots, qu'en prenant un prêtre pour mon intendant; mais j'aime encore mieux être bien avec le public; et pour lui plaire, il faut avoir vos avis et en profiter. Madame la marquise du Châtelet vous fait les plus sincères complimens. On ne peut avoir pour vous, mademoiselle, plus d'estime qu'elle en a ; pour moi, je défie tout le monde, et les Lachaussée, et les Destouches, non pas en vers, non pas en situations, mais en sentimens de reconnaissance, en tendre attachement pour vous, que je conserverai assurément toute ma vie. V.

Mon adresse : à Bruxelles, chez madame du Châtelet, rue de la Grosse-Tour.

LETTRE XXXIII.

A Bruxelles, 3 juillet 1740.

Je reçois aujourd'hui, mademoiselle, votre lettre du 29 juin, qui apparemment a été mise à la poste un jour trop tard. Je conviens avec vous qu'une pièce trop annoncée est à moitié tombée, et que mon nom rassemble tous les sifflets de Paris. Trop d'attente de la part du public, et trop de jalousie de la part des beaux esprits, sont deux choses que je ne mérite guère, mais qui me joueront souvent de mauvais tours. Cependant je crois que la plus forte cabale et les plus grands ennemis que j'aie eus étaient le quatrième et le cinquième acte de *Zulime*. J'avais eu l'honneur de vous mander, il y a plus de trois mois, que j'étais entièrement du sentiment de M. de Pont-de-Vesle sur ces deux derniers actes de *Zulime*. J'étais et je suis encore persuadé que la mort du père de Zulime, qui semble au premier coup d'œil devoir augmenter l'intérêt, est précisément ce qui l'affaiblit; et la raison indubitable que je vous en apportais, c'est que cette mort change l'intérêt de la pièce tout d'un coup; elle rend l'action double; le cœur était occupé des sentimens qu'inspirait l'amour de Zulime; il s'agissait de savoir si elle obtiendrait la préférence sur sa rivale; on est plein de cette idée, et dans l'instant c'est un nouveau nœud qui se présente, c'est la mort d'un père, c'est une nouvelle pièce: prenez-y bien garde, voilà la source unique et nécessaire du mauvais succès. Laissez là toutes les petites critiques qu'on a pu faire; jamais des critiques de détail n'ont fait tomber une pièce, c'est le cœur seul qui fait le succès ou la chute. Il faut

être touché, et un double nœud égare [illegible] et ne l'attendrit pas ; je regarde cette règle c[illegible] fondement du théâtre.

Je fus infiniment fâché quand je vis que vous donniez la préférence à cette leçon sur la nouvelle, dont j'avais envoyé l'esquisse. Dans cette nouvelle manière, il y avait à la vérité un quatrième faible, mais le même intérêt subsistait toujours. Enfin Zulime changeait d'état au cinquième acte. C'était là un très beau dénoûment, et qui avait le mérite attrayant de la nouveauté. J'aurais pu faire en quinze jours de temps quelque chose de très bon de l'esquisse de ces deux actes, mais vous ne voulûtes pas ; le temps pressait, et ma malheureuse destinée m'emporta. Paix soit aux mânes de *Zulime!* On ne sait que trop que j'ai fait *Mahomet;* mais il faudra la donner sous le nom de *Sétide*, et si vous m'en croyez, vous la donnerez tout au commencement de l'hiver, pour ne pas laisser le temps au public d'éventer le secret.

Je ne suis pas plus content que vous, mademoiselle, du nouveau plan de *Mahomet*, tel que M. de Pont-de-Vesle l'a reçu ; mais en voici un autre qui me vient à l'esprit : il me paraît assez conforme à celui dont M. d'Argental avait eu la bonté de me parler dans une de ses lettres, du moins je le pense par amour-propre.

Ne me faites pas moins l'aumône de vos idées : je les préférerai toujours aux miennes ; mais je ne peux m'empêcher de corriger, de travailler sur-le-champ, dès que mon conseil n'est pas content. Vous me direz que c'est du temps perdu : non, c'est un travail qui tient toujours l'esprit en haleine ; je travaillerai dix ans à *Mahomet*, s'il le faut, jusqu'à ce que vous soyez satisfaite.

Vous ne me dites point, mademoiselle, si vous avez reçu un paquet que j'ai eu l'honneur de vous envoyer; c'est M. Helvétius qui a dû le faire mettre au coche de Charleville ou de Reims; il doit être au bureau de Paris: il ne contient, à la vérité, que mes ouvrages: mais je serais fâché que le paquet fût perdu. Il y a une infinité de corrections, et peut-être quelque jour serez-vous bien aise de faire jouer mes pièces de la manière dont elles sont imprimées dans cette nouvelle édition. Je voudrais bien faire tenir un pareil paquet à M. Dufresne.

Je reçois, dans ce moment, une lettre de M. d'Argental. Il est tard, j'y répondrai demain; je me mets toujours sous les ailes de mes anges.

J'adresse ce paquet à M. de Pont-de-Vesle.

LETTRE XXXIV.

Juillet 27, à Bruxelles.

On m'a apporté de Paris, mademoiselle, l'arrêt prononcé tout au long dans votre cour: je l'ai trouvé d'un juge non moins éclairé que sévère; et quoique je commence à être d'un âge où l'amour-propre devient un peu rétif, j'ai lu l'arrêt avec docilité. Suspendez pour un moment, je vous prie, l'attention que vous donnez peut-être à présent à trois ou quatre pièces nouvelles, et écoutez-moi.

La première chose que j'ai faite, c'est de relire la pièce que beaucoup d'autres occupations avaient presque effacée de ma mémoire. J'ai éprouvé précisément le même sentiment sur lequel est fondée la critique; j'ai été attendri par les trois premiers actes, embarrassé à la fin du troisième, et révolté des deux autres. Mais

je suis très loin de croire qu'il soit impossible de tirer parti de ce sujet. Je pense, au contraire, qu'il est très aisé de rendre les derniers actes aussi intéressans que les premiers, et vais, au moins, le tenter; et si je réussis, ce sera à vous et à votre ami que j'en aurai l'obligation. Je m'étais tellement refroidi sur cet ouvrage fait avec précipitation, que j'avais besoin des coups d'aiguillon que vous venez de me donner. Je vous avoue que la multitude des occupations que je me suis faite, est très capable de m'égarer. Il faut donner son âme tout entière à une tragédie; il faut le plus profond recueillement, l'enthousiasme le plus vif, et la patience la plus docile. Encouragez-moi donc pour suppléer à ce qui me manque; vous savez que je ne veux que le bien de la chose. Je m'intéresse à *Zulime*, non parce qu'elle est de moi, mais parce qu'elle est tragédie. La physique et l'histoire peuvent me rendre un mauvais poète; mais j'aimerai toujours les vers. Souvenez-vous donc de *Zulime* quand vous n'aurez rien de prêt.

J'ai peut-être encore dans mon portefeuille de quoi exercer la supériorité de votre critique; en un mot, je suis à vous en cothurne et en brodequin. Que dites-vous du goût de Compiègne? On a joué *l'Héritier ridicule* devant le roi : c'est M. le duc de Richelieu qui l'avait demandé.

Je lis actuellement *le Siége de Calais*; j'y trouve un style pur et naturel que je cherchais depuis long-temps.

On vient de faire en Hollande une magnifique édition de mes sottises; j'aurai l'honneur de vous la présenter. Toutes mes pièces sont corrigées; vous trouverez dans *Œdipe* :

Entre un pontife et vous je ne balance pas;
Un prêtre, quel qu'il soit, quelque Dieu qui l'inspire,
Doit prier pour son prince, et jamais le maudire, etc.

Je vous supplierai bien un jour de faire jouer mes pièces selon la nouvelle leçon.

Voulez-vous bien assurer M. de Pont-de-Vesle de la tendre et respectueuse estime que j'aurai pour lui toute ma vie. C'est avec les mêmes sentimens, mademoiselle, que je vous suis attaché. V.

Madame du Châtelet vous embrasse et vous regarde comme la personne de France qui a le plus de goût.

LETTRE XXXV.

A Bruxelles, ce 23.

J'AI reçu, mademoiselle, aujourd'hui à cinq heures du soir, votre lettre et le cinquième acte de *Zulime*. J'ai l'honneur de le renvoyer à sept heures, corrigé avec une résignation et une envie de vous plaire, qui suppléera peut-être au génie et au défaut de temps; il part sous le couvert de M. de Pont-de-Vesle. J'avoue, mademoiselle, que j'ai senti un peu de tendresse paternelle en revoyant ce dernier acte; c'est que vos bontés l'ont rendu votre enfant, sans cela je l'aimerais moins. Je commence à augurer un assez grand succès si mademoiselle Gaussin et mademoiselle Dumesnil travaillent, comme vous, pour le bien public; mais je crois toujours que ce succès dépend en partie du soin extrême qu'il faut prendre, autant qu'on peut, de cacher un nom qui réveillerait les cabales : c'est dans cette vue que je vous propose un expédient qui satisfera en même temps votre délicatesse et ma crainte. Vous pourrez faire présenter

le papier ci-joint à l'assemblée après la lecture. Il pourra, sans compromettre personne, faire l'effet que vous souhaitez; je n'ai plus à présent qu'à recommander *Zulime* à vos bontés et à l'indulgence du public.

Je persiste toujours à croire *Mahomet* très supérieur, sans pourtant penser qu'il soit susceptible d'un intérêt aussi tendre que *Zulime*, et d'un aussi grand nombre de représentations. Le rôle de Séïde réussirait pourtant beaucoup entre les mains de M. Dufresne, et surtout depuis que la fin du quatrième acte est tendre au lieu d'être horrible; mais il faut donc ressusciter Ponteuil* pour jouer Mahomet. Il est certain que dans ce *Mahomet* c'est Mahomet seul qui embarrasse; mais c'est trop nous inquiéter avant le temps : *à chaque pièce suffit sa peine.*

Vous trouverez d'ailleurs toujours en moi un homme plus docile dans le commerce qu'un auteur amoureux de ses ouvrages; je voudrais faire passer dans l'âme des spectateurs des sentimens aussi vifs que ceux que vous m'inspirez.

LETTRE XXXVI.

Ce 6 janvier 1741, à Bruxelles.

En revenant d'auprès des rois et des reines, auprès de quelqu'un qui leur est très supérieur, je reçois, mademoiselle, votre billet et vos ordres; ils me sont très chers : il ne me manque que de savoir le nom de l'homme à qui vous vous intéressez et à qui je m'intéresse déjà. Je vous remercie des prophéties favorables que vous faites de notre prophète de La Mecque; il faut, pour

* Nicolas-Étienne Le Franc, dit Ponteuil, débuta en septembre 1701, et mourut le 15 auguste 1718.

l'honneur de vos prédictions, que j'envoie quantité de changemens qui sont tout prêts, et il n'y en a pas encore assez. J'ai toujours eu une grande prédilection pour cet enfant; l'autre dont vous daignâtes vous charger, ne méritait ni vos bontés ni mes soins; celui-ci a l'air de se mieux porter, et a grande envie de vivre. Ce sera à vous, mademoiselle, qu'il devra sa fortune : s'il réussit, il me manquera le bonheur de m'en réjouir avec vous; et s'il ne réussit pas, il me manquera d'avoir pour consolation les charmes de votre société et de votre esprit. Soyez persuadée, mademoiselle, que jamais personne ne vous sera dévoué avec plus d'estime et de dévouement.

LETTRE XXXVII.

A Bruxelles, ce 1er avril 1741.

On m'a dit, mademoiselle, deux nouvelles auxquelles tout le monde doit également s'intéresser, que vous êtes malade et que vous renoncez au théâtre *. Pour moi je m'intéresse plus à votre santé qu'aux plaisirs de Paris; et quels que soient vos talens, je crois que vous êtes plus nécessaire encore à la société qu'à la comédie.

On dit que monsieur votre frère a quitté aussi par dégoût. Il n'y a que des barbares qui puissent décourager les talens. Je plains la comédie et Paris. Il me semble que les arts n'y sont pas favorablement traités. On sentira du moins votre perte et celle de monsieur votre frère; voilà comme on en use avec les personnes à

* Mademoiselle Quinault la cadette quitta le théâtre le 19 mars 1741, en même temps que Dufresne, son frère.

grands talens; on les néglige, ou on les persécute quand ils servent; on les regrette quand on les a perdus.

Je vois qu'il n'est plus question de *Mahomet*, et qu'il faut que je renonce pour toujours à un art avec lequel vous m'aviez réconcilié. Tout tend en France à l'extinction totale du bon goût; mais il subsistera tant que vous vivrez. Donnez-moi, je vous prie, mademoiselle, des nouvelles de votre santé, et croyez que vous n'aurez jamais de serviteur plus véritablement attaché que moi.

FIN DES LETTRES DE VOLTAIRE A MADEMOISELLE QUINAULT.

LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE

A

DIVERS PERSONNAGES.

LETTRES
DE M. DE VOLTAIRE
A
DIVERS PERSONNAGES.

LETTRE PREMIÈRE.

A MADAME LA DUCHESSE D'AIGUILLON,

LA MÈRE.*

1734.

Si vous êtes encore à Paris, madame, permettez-moi d'avoir recours à la langue française dont vous vous servez si bien, plutôt qu'au vieux Gascon ** qui me serait à présent peu utile, je crois, auprès de M. le garde-des-sceaux. Je suis pénétré de reconnaissance, et je vous remercie, au nom de tous les partisans de Locke et de Newton, de la bonté que vous avez eue de mettre madame la princesse de Conti dans les intérêts des philosophes, malgré les criailleries des dévots. On

* Cette dame, surnommée *la sœur du pot* par les philosophes à qui elle donnait à dîner, et de qui elle aimait à être entourée, était remplie d'esprit, de grâce, de beauté, et fut pour l'auteur de l'*Esprit des Lois* une amie vraie et sincère.

** Le président de Montesquieu.

me mande dans ma retraite que le parlement veut me faire condamner, et me traiter comme un mandement d'évêque. Pourquoi non? Il y a bien eu des arrêts contre l'antimoine, et en faveur des formes substantielles d'Aristote.

On dit qu'il faut que je me rétracte; très volontiers: je déclarerai que Pascal a toujours raison; que *fatal laurier, bel astre*, sont de la belle poésie; que si saint Luc et saint Marc se contredisent, c'est une preuve de la vérité de la religion à ceux qui savent bien prendre les choses; qu'une des belles preuves encore de la religion, c'est qu'elle est inintelligible. J'avouerai que tous les prêtres sont doux et désintéressés; que les jésuites sont d'honnêtes gens; que les moines ne sont ni orgueilleux, ni intrigans, ni puans; que la sainte inquisition est le triomphe de l'humanité et de la tolérance; enfin, je dirai tout ce qu'on voudra, pourvu qu'on me laisse en repos, et qu'on ne s'acharne point à persécuter un homme qui n'a jamais fait de mal à personne, qui vit dans la retraite, et qui ne connaissait d'autre ambition que celle de vous faire sa cour.

Il est très certain, de plus, que l'édition est faite malgré moi, qu'on y a ajouté beaucoup de choses, et que j'ai fait humainement ce que j'ai pu pour en découvrir l'auteur.

Permettez-moi, madame, de vous renouveler ma reconnaissance et mes prières. La grâce que je demande au ministre, c'est qu'il ne me prive pas de l'honneur de vous voir; c'est une grâce pour laquelle on ne saurait trop importuner.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect,

VOLTAIRE.

M'est-il permis de saluer M. le duc d'Aiguillon, de lui présenter mon respect, de le remercier, et de l'exhorter à lire les *Lettres philosophiques* sans scandale? elles sont imprimées à faire peur, et remplies de fautes absurdes; c'est là ce qui me désespère.

2. — A M. DE MONCRIF.

A Montjeu, par Autun, ce 6 mai.

Je compte sur votre amitié, mon cher et aimable Moncrif. Voici une belle occasion pour vous. On me calomnie, on m'accable, on me déchire. Jamais vous n'aurez plus de mérite à me défendre. Les dévots me damnent; les sots me critiquent; les politiques me parlent de lettres de cachet : le tout, pour avoir dit des vérités fort innocentes. Le juste est toujours persécuté, mon cher ami; mais ces épreuves servent à faire valoir le zèle des vrais élus. Vous l'êtes de ces élus; votre royaume, qui mieux est, est de ce monde, et vous avez le don de plaire dans la société comme sur le Parnasse. Mettez en usage ce talent que vous avez de persuader, pour réfuter les lâches calomnies dont on m'affuble. On ose dire que c'est moi-même qui fais débiter ces *Lettres anglaises*, dans le temps qu'on sait que je n'épargne, depuis un an, ni soins ni argent pour les supprimer. Je pardonne à ces vils insectes, à ces misérables prétendus beaux esprits, qui déchirent tout haut des ouvrages qu'ils approuvent tout bas, et qui font semblant de mépriser ce qu'ils envient; mais je ne puis pardonner à ces calomniateurs de profession qui attaquent la personne encore plus cruellement que les ouvrages, et qui vont de maison en maison semer

les rumeurs les plus calomnieuses. C'est contre le bourdonnement de ces frêlons que je vous demande votre secours, ma gentille abeille du Parnasse. Mandez-moi, je vous en prie, des nouvelles de vous, des théâtres, de ces Lettres et des plaisirs. A-t-on joué *Zaïre?* qui?... mademoiselle Gaussin? et vous, qui?... ou pour parler plus galamment: *Qua cales? quæ te vinctum grata compede detinet?* *

Adieu: je vous aime, vous estime, et voudrais passer ma vie avec vous.

3. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ce 16....

Mes anges sont des dieux; ils me commandent l'impossible. J'étais si dégoûté à Paris des deux derniers actes de *Zulime*, que je les laissai parmi mes paperasses inutiles, chez l'abbé Moussinot: je n'en ai pas ici la moindre trace; mais si vous êtes dans la résolution de hasarder cette pauvre *Zulime*, que je ne ferai jamais imprimer, qu'importe deux ou trois liaisons de plus ou de moins qui occasionneraient quelques critiques au coin du feu, mais qui glissent sur les spectateurs à la représentation! La grande affaire n'est pas de savoir si le départ des Espagnols est bien assuré au cinquième acte, ni si le serment de fidelité a été dûment prêté au quatrième: *de minimis non curat spectator;* le point est de savoir si le cœur ne sera pas à la glace, quand Zulime changeant tout d'un coup d'intérêt, clabaudera pour la perte de son père le trouble-fête. Elle n'est point dans le cas de la jeune et innocente Chimène;

* *Telephum.... puella.... tenet.... grata*
Compede vinctum. (Hor. L. iv, Od. xi.)

c'est une femme un peu effrontée qui a franchi toutes les barrières, et qui après avoir résisté en face à monsieur son père, peut l'enterrer sans tant de remords. On sent bien que cet excès de douleur de Zulime, cette ardeur de venger un père très importun sur un amant qu'elle adore, est un sentiment plus honnête que naturel, une passion de commande; mais malheur sur la scène à ces sentimens-là : il ne faut que des passions bien vraies; la plus effrontée réussira plus que la bienséante, si elle est naturelle : c'est là surtout ce qui me fait trembler pour *Zulime*.

Peut-être aurez-vous une douzaine de représentations; mais je ne veux jamais avoir fait cette pièce. Il n'y a que les trois premiers actes de supportables. Je demande en grâce qu'elle ne soit point imprimée, que mademoiselle Quinault vous en remette la copie, après les douze jours de vie que cette pauvre diablesse aura eus. Que Minet ne transcrive ni la pièce ni les rôles. Ayez la bonté, mes saints anges, d'envoyer chercher un écrivain qui fasse tout sous vos ordres, et que l'abbé Moussinot payera.

Souffrez, par les mêmes raisons, que je ne me découvre point à la petite Gaussin; elle est aussi incapable de garder un secret, que de conserver un amant. Bonne créature! *sed plena rimarum hac illac diffluit* *. J'ai extrêmement à cœur de ne point passer pour l'auteur de cette pièce qui me paraît sans génie.

Il y aurait bien quelque chose de plus raisonnable peut-être à faire; ce serait de l'oublier, et de jouer *Mahomet*. Quand ce *Mahomet* ne serait joué que sept fois en carême, je le ferais imprimer, parce qu'il y a

* *Plenus rimarum sum, hac atque illac perfluo.* (TERENT. *Eunuch.* act. I, sc. II.)

plus de neuf, plus d'invention, plus de choses, dans une seule scène de ce drôle-là, que dans toutes les lamentations amoureuses de la faible *Zulime*. J'envoie à tout hasard aujourd'hui, par la poste, les deux derniers actes de *Mahomet*, à l'adresse de M. l'intendant des classes. Après cela, jugez, faites à votre serviteur selon votre sainte volonté. Je suis résigné à vous pour ma vie.

Si vous persistez à faire jeûner le public ce carême avec *Zulime*, vous pouvez aisément faire parler à Gaussin, et lui donner le rôle d'*Atide*, *reine de Valence*, en grosses lettres; elle n'est pas d'ailleurs difficile à séduire.

Adieu, tous mes anges; je me mets sous vos ailes. Émilie l'archange vous fait des complimens célestes.

4. — AU MÊME.

25 .... 1737.

Mon cher ange saura que j'ai reçu aujourd'hui sa lettre et le cinquième acte de *Zulime*; que j'ai obéi sur-le-champ, que j'ai travaillé, que j'ai renvoyé le tout. Mes anges, je suis votre diable de la *chose impossible*; vous ordonnez toujours, et je rabote toujours. Mais *Zulime* réussira-t-elle? Je l'espère à la fin. J'ai relu ce cinquième acte avec quelque satisfaction. Marions donc *Zulime* avant d'établir son gros frère *Mahomet*. Qu'est-ce que cette comédie nouvelle qu'on joue? Me voilà probablement remis après le saint temps de Pâques. Tant mieux, je n'ai dans tout ceci ni lenteur ni empressement dans l'esprit : jamais mes anges ne trouveront créature plus résignée; d'ailleurs, je suis si heureux ici, que rien ne m'inquiète. Adieu, couple adorable; il ne me manque que vous. J'écris à M. de Pont-de-Vesle et à mademoiselle Quinault.

5. — A M. DE FORCALQUIER.

Je vous obéis, monsieur, trop heureux que vous daigniez employer quelques-uns de vos momens à lire ces bagatelles.

Il y a des superstitieux qui se plaindront peut-être de la liberté avec laquelle cela est écrit; mais j'aurai le bonheur de vous plaire par le même endroit qui les révoltera. Je crains bien, en récompense, que ce qui plaira à un négociant anglais ou hollandais ne déplaise un peu à un homme d'une ancienne maison comme vous. Mais, heureusement pour moi, vous êtes si au-dessus de votre naissance, que je suis tout rassuré. Je vous demande en grâce de me renvoyer incessamment ce seul volume qui me reste, et que je mets entre vos mains, comme dans celle de mon juge et de mon protecteur.

6. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Cirey, ce 5 décembre 1738.

Aimable ange gardien, vous resterez donc dans votre ciel de Paris! soyez donc là votre ange à vous-même. *Angele, custode te ipsum.* Travaillez à y être aussi heureux que vous méritez de l'être, et mettez le comble au bonheur de Cirey par le vôtre. Vous n'avez à changer que votre fortune. J'en dis autant à l'aimable compagne de votre vie; je fais mille vœux pour vous deux. Je ne savais pas que vous demeurassiez avec M. d'Ussé. Voulez-vous bien présenter mes plus tendres respects aux philosophes, père et fils, et à madame d'Ussé? Je devais avoir l'honneur de leur écrire; mais un cabinet de phy-

sique, des vers et une mauvaise santé, me font manquer à tous mes devoirs.

Ne m'oubliez pas, je vous en supplie, auprès de votre frère.

J'avais peu d'argent quand Lamare est venu chez madame du Châtelet; je n'ai pu lui donner que 100 liv.; mais pour lettres de change je lui donne la comédie de *l'Envieux*, qu'il vous apporte corrigée, en vers de six pieds, et bien cachetée. Il la donnera sous son nom, et il partagera le profit avec un jeune homme plus sage que lui et plus pauvre.

Recommandez-lui le plus profond secret; je crois qu'il le gardera, et que l'envie de vous plaire lui donnera toutes les vertus : je ne lui donne pas cette comédie comme bonne pièce, mais comme bonne œuvre.

Adieu : quand j'aurai des termes pour vous dire combien la reconnaissance, la tendresse et l'estime m'attachent à vous, je m'en servirai.

De la main de madame du Châtelet.

J'ai scellé cette comédie de cinq sceaux, mon cher ami; voyez si Lamare ne les a pas rompus; et surtout, en cas qu'elle fût refusée, qu'il ne soit pas le maître de la faire imprimer; cela pourrait attirer des affaires. Ne la lui confiez point; déposez-la dans les très fidèles mains de mademoiselle Quinault, et qu'il soit à ses ordres et aux vôtres. Il faudra que mademoiselle Quinault la fasse copier et renvoie la copie envoyée, parce qu'il y a de l'écriture de votre ami. Si vous n'approuvez pas qu'on la joue, renvoyez-la : on donnera autre chose à Lamare. Taillez, M. d'Argental; rognez, nous sommes entre vos mains.

M. de Voltaire vous envoie aussi deux épîtres ; la deuxième, *sur la Liberté*; et la quatrième, *sur la Modération*. Il ne donnera la cinquième que quand vous serez content, et corrigera les trois premières jusqu'à ce que vous disiez : *c'est assez ;* mais je crois qu'il est nécessaire d'en faire un corps d'ouvrage suivi, et de les imprimer ensemble, surtout à cause de celle de *l'Envie*. *Mérope* peut réussir, surtout avec mademoiselle Dumesnil ; mais je ne sais si on doit la hasarder : c'est à vous à décider. Il a beaucoup retouché les derniers actes ; je ne sais si vous en serez plus content ; mais il y a bien des beautés et des choses prises dans la nature. Sa santé demande peu de travail, et je fais mon possible pour l'empêcher de s'appliquer. Je crois qu'il va se remettre à l'*Histoire de Louis XIV :* c'est l'ouvrage qui convient le plus à sa santé. Si vous venez jamais ici, je crois que vous la lirez avec grand plaisir. Je fais mon possible pour vous donner autant d'envie de venir, que j'en ai de vous dire moi-même combien je vous aime tendrement. Votre ami vous en dit autant.

7. — A MGR LE CHANCELIER D'AGUESSEAU.

Cirey, ce 11 février 1739.

MONSEIGNEUR, je commence par vous demander très humblement pardon de vous avoir envoyé un si gros mémoire ; mais je crois avoir rempli le devoir d'un citoyen, en m'adressant au chef de la justice et des belles-lettres, pour obtenir réparation des calomnies de l'abbé Desfontaines. Je ne dois parler ici que de celles dont j'ose vous présenter les réfutations authentiques que voici.

Madame de Champbonin, ma cousine, a les originaux entre ses mains; elle aura l'honneur de les présenter à monseigneur.

1°. La copie d'une partie de la lettre de l'abbé Desfontaines, signée de lui, par laquelle il convient de mes services, et par laquelle il est démontré que M. le lieutenant de police, loin de lui demander pardon de l'avoir enfermé à Bicêtre, exécuta l'ordre mitigé du roi, par lequel il fut exilé, etc.;

2°. La lettre de madame de Bernières, qui prouve que tout ce que Desfontaines avance sur feu M. de Bernières et sur mes services est calomnieux;

3°. Extraits des lettres du sieur Thiriot, qui confirment que l'abbé Desfontaines fit, au sortir de Bicêtre, un libelle intitulé *Apologie de V.*;

4°. Une lettre de Prault fils, libraire, qui prouve que loin d'être coupable des rapines dont l'abbé Desfontaines m'accuse, j'ai toujours eu une conduite opposée;

5°. L'attestation du sieur Demoulin, négociant, dont les registres prouvent que, loin de mériter les reproches de Desfontaines, j'ai fait au moins le bien qui a dépendu de moi;

6°. L'attestation d'un jeune homme de lettres, qui, ayant été du nombre de ceux que ma petite fortune m'a permis d'aider, s'est empressé de donner ce témoignage public, que jamais je ne produirais si je n'y étais forcé.

Enfin, monseigneur, je suis traité, dans le libelle de Desfontaines, d'athée, de voleur, de calomniateur. Tout ce que je demande, c'est un désaveu authentique de sa part, desaveu qu'il ne peut refuser aux preuves ci-jointes.

Je n'implore point vos bontés, monseigneur, pour son châtiment, mais pour ma justification.

Je vous supplie, monseigneur, de considérer que je ne suis point l'auteur du *Préservatif;* qu'il a été fait en partie sur une de mes lettres qui courut manuscrite en 1726, et que l'abbé d'Olivet montra à Desfontaines, pour l'engager à être sage. Je n'ai jamais fait de libelle; je cultive les lettres sans autre vue que de mériter votre suffrage et votre protection.

Pour l'abbé Desfontaines, il n'est connu que par le service que je lui rendis et par ses satires. M. d'Argental a encore entre les mains l'original d'une lettre qui prouve que l'abbé Desfontaines fit un libelle contre moi dans le temps même qu'il était condamne à la Chambre de l'Arsenal, pour la distribution d'une feuille scandaleuse, en 1736.

Vous savez, monseigneur, qu'il s'est joint en dernier lieu au sieur Rousseau, et qu'il a rempli son libelle de nouveaux vers satiriques de cet homme; vous savez à quel point ces vers sont méprisables de toutes façons.

Il ne m'appartient pas de vous en dire davantage; je soumets mes ressentimens à votre équité et à vos ordres.

Je suis, avec un profond respect, monseigneur, etc.

8. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

La Haye, ce 31 octobre 1740.

Si le roi de Prusse était venu à Paris, monsieur, il n'aurait point démenti les charmes que vous trouvez dans les lettres qu'on vous a montrées. Il parle comme il écrit. Je ne sais pas encore bien précisément s'il y a eu de plus grands rois; mais il n'y a guère eu d'hommes

plus aimables. C'est un miracle de la nature que le fils d'un ogre couronné, élevé avec des bêtes, ait deviné, dans ses déserts, toute cette finesse et toutes ces grâces naturelles, qui ne sont à Paris que le partage d'un petit nombre de personnes, et qui font cependant la réputation de Paris. Je crois avoir déjà dit que ses passions dominantes sont d'être juste et de plaire. Il est fait pour la société comme pour le trône; il me demanda, quand j'eus l'honneur de le voir, des nouvelles de ce petit nombre d'élus qui méritaient qu'il fît le voyage de France; je vous mis à la tête : si jamais il peut venir en France, vous vous apercevrez que vous êtes connu de lui, et vous verrez quelque petite différence entre ses soupers et ceux que vous avez faits quelquefois, en France, avec des princes. Vous avez grande raison d'être surpris de ses lettres; vous le serez donc bien davantage de l'*Anti-Machiavel*. Je ne suis pas pour que les rois soient auteurs; mais vous m'avouerez que s'il y a un sujet digne d'être traité par un roi, c'est celui-là. Il est beau, à mon gré, qu'une main qui porte le sceptre compose l'antidote du venin qu'un scélérat d'Italien fait boire aux souverains depuis deux siècles : cela peut faire un peu de bien à l'humanité, et certainement beaucoup d'honneur à la royauté. J'ai été presque seul d'avis qu'on imprimât cet ouvrage unique, car les préjugés ne me dominent en rien. J'ai été bien aise qu'un roi ait fait ainsi, entre mes mains, serment à l'univers d'être bon et juste.

Autant que je déteste et que je méprise la basse et infâme superstition qui déshonore tant d'états, autant j'adore la vertu véritable; je crois l'avoir trouvée et dans ce prince et dans son livre.

S'il arrive jamais que ce roi trahisse de si grands engagemens, s'il n'est pas digne de lui-même, s'il n'est pas en tout temps un Marc-Aurèle, un Trajan et un Titus, je pleurerai et je ne l'aimerai plus.

M. d'Argenson doit avoir reçu un *Anti-Machiavel* pour vous; je vais en faire une belle édition; j'ai été obligé de faire celle-ci à la hâte, pour prévenir toutes les mauvaises qu'on débite, et pour les étouffer. Je voudrais pouvoir en envoyer à tout le monde; mais comment faire avec la poste? Reste à savoir si les censeurs approuveront ce livre, et s'il sera signé *Passart* ou *Charrier*.

J'aurais déjà pris mon parti de passer le reste de ma vie auprès de ce prince aimable, et d'oublier dans sa cour la manière indigne dont j'ai été traité dans un pays qui devait être l'asile des arts; mais la personne qui vous a montré les lettres l'emporte sur celui qui les a écrites; et quoi que je puisse devoir à ce roi (jusqu'à présent) le modèle des rois, je dois cent fois plus à l'amitié. Permettez-moi de vous compter toujours parmi ceux qui m'attachent à ma patrie, et que madame du Deffand ne pense pas que l'envie de lui plaire et d'avoir son suffrage sorte jamais de mon cœur. M. de Formont est-il à Paris? il est, comme vous le savez, du petit nombre des élus. Mes respects à *quelli pochissimi signori*, et surtout à vous, monsieur, qui ne m'avez jamais aimé qu'en passant, et à qui je suis attaché pour toujours.

J'espère que Dumolard ne sera pas mal, et qu'il vous aura obligation toute sa vie.

9. — AU MÊME.

LE FAVORI DES MUSES.

Bruxelles, ce 2 mars 1741.

Quand à la ville un solitaire envoie
Des fruits nouveaux, honneur de ses jardins,
Nés sous ses yeux et plantés par ses mains,
Il les croit bons, et prétend qu'on le croie.

Quand par le don de son portrait flatté,
La jeune Aminte à ses lois vous engage,
Elle ressemble à la divinité
Qui veut vous faire adorer son image.

Quand un auteur de son œuvre entêté
Modestement vous en fait une offrande,
Que veut de vous sa fausse humilité?
C'est de l'encens que son orgueil demande.

Las! je suis loin de tant de vanité.
A tous ces traits gardez de reconnaître
Ce qui par moi vous sera présenté;
C'est un tribut, et je l'offre à mon maître.

J'ose donc, monsieur, vous envoyer ce tribut très indigne; j'aurais voulu faire encore plus de changemens à ces faibles ouvrages; mais Bruxelles est l'éteignoir de l'imagination.

Les vers et les galans écrits
Ne sont pas de cette province,
Et dans les lieux où tout est prince
Il est très peu de beaux esprits.
Jean Rousseau banni de Paris
Vit émousser dans ce pays
Le tranchant aigu de sa pince,
Et sa muse qui toujours grince
Et qui fuit les jeux et les ris,
Devint ici grossière et mince.
Comment vouliez-vous que je tinsse

Contre les frimas épaissis?
Vouliez-vous que je redevinsse
Ce que j'étais quand je suivis
Les traces du pasteur du Mince,*
Et que je chantais les Henris?
Apollon la tête me rince,
Il s'aperçoit que je vieillis;
Il voulut qu'en lisant Leibnitz
De plus rimailler je m'abstinsse;
Il le voulut, et j'obéis :
Auriez-vous cru que j'y parvinsse?

Il serait plus doux, monsieur, de parvenir à avoir l'honneur de vivre avec vous, et à jouir des délices de votre commerce. L'imagination de Virgile eût langui s'il avait vécu loin des Varius et des Pollion. Que dois-je devenir loin de vous? La France a très peu de philosophes; elle a encore moins d'hommes de goût. C'est là où le nombre des élus est prodigieusement petit; vous êtes un des saints de ce paradis, et Bruxelles est un purgatoire : il serait l'enfer et les limbes à la fois pour des êtres pensans, si madame du Châtelet n'était ici. J'ai lu le *Parallèle des Romains***, etc. etc., comme vous me l'avez ordonné. Il est vrai que la comparaison est un peu étonnante, mais le livre est plein d'esprit; je le croirais fait par un bâtard de M. de Montesquieu, qui serait philosophe et bon citoyen. J'espère que nous aurons quelque chose de mieux sur l'*Histoire de France*, et vous savez bien pourquoi. Vous êtes une coquette qui m'avez montré une fois quelques-unes de vos beautés; je me flatte que, quand je serai à Paris, j'obtiendrai de plus grandes faveurs. Adieu, monsieur; madame du Châtelet, qui est pleine d'estime et d'amitié

* Le Mincio, rivière d'Italie, qui se jette dans le Pô.

** Par l'abbé de Mably.

pour vous, vous fait les plus sincères complimens. Vous connaissez mon tendre et respectueux attachement pour vous.

Le petit ballot de mes rêveries doit être à Paris par la voiture de samedi, à l'inquisition de la chambre syndicale. Il a été mis au coche de Lille.

10. — A M. LE MARQUIS DE VALORI.

Bruxelles, le 2 mai.

Si quelque chose, monsieur, pouvait augmenter les regrets que vous me laissez, ce serait votre attention obligeante. Vous êtes né pour faire les charmes de la société. Vous ne vous contentez pas de plaire, vous cherchez toujours à obliger. A peine recevez-vous une relation intéressante, que vous voulez bien nous en faire part. Vous vous donnez la peine de transcrire tout l'article qui regarde le pauvre Maupertuis. Je viens de le lire à madame du Châtelet; nous en sommes touchés aux larmes. Mon dieu! quelle fatale destinée! *Qu'allait-il faire dans cette galère?* Je me souviens qu'il s'était fait faire un habit bleu; il l'aura porté sans doute en Silésie, et ce maudit habit aura été la cause de sa mort. On l'aura pris pour un Prussien; je reconnais bien les gens appartenant à un roi du Nord, de refuser place à Maupertuis dans le carrosse. Il y a là une complication d'accidens qui ressemble fort à ce que fait la destinée, quand elle veut perdre quelqu'un; mais il ne faut désespérer de rien; peut-être est-il prisonnier, peut-être n'est-il que blessé?

J'apprends dans le moment, monsieur, que Maupertuis est à Vienne en bonne santé. Il fut dépouillé par

les paysans dans cette maudite Forêt-Noire, où il était comme don Quichotte fesant pénitence. On le mit tout nu : quelques housards, dont un parlait français, eurent pitié de lui; chose peu ordinaire aux housards. On lui donna une chemise sale, et on le mena au comte Neiper. Tout cela se passa deux jours avant la bataille. Le comte lui prêta cinquante louis avec quoi il prit sur-le-champ le chemin de Vienne, comme prisonnier sur sa parole; car on ne voulut pas qu'il retournât vers le roi, après avoir vu l'armée ennemie, et on craignit le compte qu'en pouvait rendre un géomètre. Il alla donc à Vienne trouver la princesse de Lichtenstein qu'il avait fort connue à Paris; il en a été très bien reçu, et on le fête à Vienne comme on fesait à Berlin. Voilà un homme né pour les aventures.

S'il avait eu celle de vivre avec vous, monsieur, pendant huit jours, il n'en chercherait point d'autres: c'est bien ainsi que pense madame du Châtelet. Le nom de Valori lui est devenu cher. Elle vous fait les plus sincères complimens, ainsi qu'à toute votre aimable famille. Permettez-moi d'y joindre mes respects, et de remercier les yeux à qui j'ai fait répandre des larmes.

Voulez-vous bien encore, monsieur, que je fasse par vous les assurances de mon respectueux dévouement pour M. le duc de Boufflers et pour madame de Granville? C'est avec les mêmes sentimens que je serai toute ma vie, monsieur, etc.

11. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Bruxelles, ce 15 mai.

J'ai reçu hier bien tard, monsieur, la lettre dont vous m'avez honoré le 19 avril, et qui était adressée à Valenciennes. Je n'ai pas été assez heureux pour voir M. de Boufflers dans son ermitage, ni M. de Séchelles dans son royaume. Le procès de madame du Châtelet nous a rappelés à Bruxelles. Je voudrais bien que vous jugeassiez en dernier ressort celui de *Mahomet*, auquel vous avez la bonté de vous intéresser. Il y avait très longtemps que j'avais commencé cet ouvrage aussi-bien que *Mérope*; je les avais tous deux abandonnés, soit à cause de la difficulté du sujet, soit que d'autres études m'entraînassent, et que je fusse un peu honteux de faire toujours des vers entre Newton et Leibnitz. Mais depuis que le roi de Prusse en fait après une victoire, il ne faut pas rougir d'être poète. N'aimez-vous pas le style de sa lettre? *On dit les Autrichiens battus, et je le crois;* et de là, sans penser à sa bataille, il m'écrit une demi-douzaine de stances, dont quelques-unes ont l'air d'avoir été faites à Paris par des gens du métier. S'il peut y avoir quelque chose de mieux que de trouver le temps d'écrire dans de pareilles circonstances, c'est assurément d'avoir le temps de faire de jolis vers. Il ne manque à madame du Châtelet que des vers, après avoir vaincu le secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences; mais elle fait mieux, elle daigne toujours avoir de l'amitié pour moi, quoique je ne sois point du tout de son avis. Elle me trouva ces jours passés écrivant au roi de Prusse. Il y avait dans ma lettre :

Songez que les boulets ne vous épargnent guère;
Que du plomb dans un tube entassé par des sots,
Peut casser aisément la tête d'un héros,
Lorsque multipliant son poids par *sa vitesse*,
Il fend l'air qui résiste et pousse autant qu'il presse.

Elle mit de sa main, *par le carré de sa vitesse*. J'eus beau lui dire que le vers serait trop long; elle répondit qu'il fallait toujours être de l'avis de Leibnitz en vers et en prose; qu'il ne fallait point songer à la mesure des vers, mais à celle des forces vives : si vous ne sentez pas bien la plaisanterie de cette dispute, consultez l'abbé de Molières ou Pitot, gens fort plaisans, qui vous mettront au fait. N'allez-vous pas, monsieur, acheter bien des livres à l'inventaire de la bibliothéque de Lancelot? Le roi de Prusse a renvoyé votre bibliothécaire Dumolard. Il paraît qu'il ne paie pas les arts comme il les cultive, ou peut-être Dumolard s'est-il lassé d'attendre. Je lui rendrai toujours tous les services qui dépendront de moi; vous ne doutez pas que je ne m'intéresse vivement à un homme que vous protégez.

Je serais bien curieux de voir ce que vous avez rassemblé sur l'*Histoire de France*. Vous vous êtes fait une belle occupation et bien digne de vous. Je vis toujours dans l'espérance de m'instruire un jour auprès de vous, et de profiter des agrémens de votre commerce; mais la vie se passe en projets, et on meurt avant d'avoir rien fait de ce qu'on voulait faire. Il est bien triste d'être à Bruxelles quand vous êtes à Paris. Madame du Châtelet, qui sent comme moi tout ce que vous valez, vous fait mille complimens. Quand vous passerez par la rue de Beaune, souvenez-vous de moi.

Vous savez que le prince Charles de Lorraine vient à Bruxelles; que le prince royal de Saxe n'épouse plus

l'archiduchesse ; et que la chose du monde dont on s'aperçoit qu'on peut se passer le plus aisément, c'est un empereur.

12. — A M. LANOUE.

A Bruxelles, 15 décembre.

Mon cher feseur et embellisseur de *Mahomet*, j'apprends dans l'instant que Paris vous désire, et que MM. les ducs de Rochechouart et d'Aumont doivent vous engager, s'ils ne l'ont déjà fait, à venir dans une capitale où les grands talens doivent se rendre.

Ils veulent que vous veniez avec mademoiselle Gautier. Allez donc orner Paris l'un et l'autre, chacun dans un genre différent, et puissé-je vous y trouver bientôt! Je me recommande à vous quand vous serez dans votre royaume ; allons donc, que mademoiselle Gautier travaille de toutes ses forces : qu'elle mette plus de variété dans son récit ; qu'elle joigne tout ce que peut l'art à tout ce que la nature a fait pour elle : elle est faite pour être le charme du théâtre comme celui de la société. Je la remercie de l'honneur qu'elle a fait à une certaine Palmire ; je vous prie d'écrire à monsieur son père, que vous le priez de rendre au plus tôt à l'abbé Moussinot les paquets dont il a bien voulu se charger. Cela m'est très important. Adieu, mon cher ami.

13. — A M. LE MARQUIS DE VAUVENARGUES. *

Dimanche, 11 février 1743.

TOUT ce que vous aimerez, monsieur, me sera cher, et j'aime déjà le sieur de Fléchelles. Vos recommandations sont pour moi les ordres les plus précis. Dès que je serai un peu débarrassé de *Mérope*, des imprimeurs, des Goths et Vandales qui persécutent les lettres, je chercherai mes consolations dans votre charmante société, et votre prose éloquente ranimera ma poésie. J'ai eu le plaisir de dire à M. Amelot tout ce que je pense de vous. Il sait son Démosthène par cœur; il faudra qu'il sache son Vauvenargues. Comptez à jamais, monsieur, sur la tendre estime et sur le dévouement de

VOLTAIRE.

14. — A L'ÉVÊQUE DE MIREPOIX. **

Mars.

IL y a long-temps, monseigneur, que je suis persécuté par la calomnie et que je la pardonne. Je sais assez que depuis les Socrate jusqu'aux Descartes, tous ceux qui ont eu un peu de succès ont eu à combattre les fureurs de l'envie : quand on n'a pu attaquer leurs

* Luc de Clapiers, marquis de Vauvenargues, capitaine au régiment du roi, naquit à Aix en Provence le 6 août 1715, et mourut à Paris le 28 mai 1747. Les lettres que Voltaire lui écrivit de 1743 à 1747, lui étaient adressées à l'hôtel de Tours, rue du Paon, faubourg Saint-Germain, à Paris, où il demeurait depuis qu'il avait été obligé de quitter le service à la suite des infirmités contractées pendant la guerre de 1741 (*Note de M. Roux-Alpheran.*)

** L'Académie et le roi avaient désigné Voltaire pour succéder au cardinal de Fleury parmi les Quarante; mais l'évêque de Mirepoix s'y étant opposé, Voltaire ne put être nommé alors.

ouvrages ni leurs mœurs, on s'est vengé en attaquant leur religion. Grâce au ciel, la mienne m'apprend qu'il faut savoir souffrir : le Dieu qui l'a fondée fut, dès qu'il daigna être homme, le plus persécuté de tous les hommes. Après un tel exemple, c'est presque un crime de se plaindre : corrigeons nos fautes et soumettons-nous à la tribulation comme à la mort!

Un honnête homme peut, à la vérité, se défendre, il le doit même, non pour la vaine satisfaction d'imposer silence, mais pour rendre gloire à la vérité : je peux donc dire, devant Dieu qui m'écoute, que je suis bon citoyen et vrai catholique, et je le dis uniquement parce que je l'ai toujours été dans le cœur. Je n'ai pas écrit une page qui ne respire l'humanité, et j'en ai écrit beaucoup qui sont sanctifiées par la religion. Le poëme de *la Henriade* n'est d'un bout à l'autre que l'éloge de la vertu qui se soumet à la Providence; j'espère qu'en cela ma vie ressemblera toujours à mes écrits. Je n'ai jamais surtout souillé ces éloges de la vertu par aucun espoir de récompense, et je n'en veux aucune que celle d'être connu pour ce que je suis.

Mes ennemis me reprochent je ne sais quelles *Lettres philosophiques*. J'ai écrit plusieurs lettres à mes amis, mais jamais je ne les ai intitulées de ce titre fastueux *. La plupart de celles qu'on a imprimées sous mon nom ne sont point de moi, et j'ai des preuves qui le démontrent. J'avais lu à M. le cardinal de Fleury celles qu'on a si indignement falsifiées; il savait très bien distinguer ce qui était de moi d'avec ce qui n'en était pas. Il daignait m'estimer, et surtout dans les derniers temps de

* Aussi leur ai-je, dans mon Édition, conservé leur nom véritable et primitif, *Lettres sur les Anglais*.

sa vie; ayant reconnu une calomnie infâme dont on m'avait noirci, au sujet d'une prétendue lettre au roi de Prusse, il m'en aima davantage. Les calomniateurs haïssent à mesure qu'ils persécutent; mais les gens de bien se croient obligés de chérir ceux dont ils ont reconnu l'innocence.

15. — A M. LE MARQUIS DE VAUVENARGUES.

Jeudi, 5 avril.

Aimable créature, beau génie, j'ai lu votre premier manuscrit et j'y ai admiré cette hauteur d'une grande âme qui s'élève si fort au-dessus des petits brillans des Isocrates. Si vous étiez né quelques années plus tôt, mes ouvrages en vaudraient mieux; mais, au moins, sur la fin de ma carrière, vous m'affermissez dans la route que vous suivez. Le grand, le pathétique, le sentiment, voilà mes premiers maîtres; vous êtes le dernier. Je vais vous lire encore. Je vous remercie tendrement. Vous êtes la plus douce de mes consolations dans les maux qui m'accablent.

16. — AU MÊME.

Ce lundi, 7 mai.

En vous remerciant. Mais vous êtes trop sensible. Vous pardonnez trop aux faux raisonnemens en faveur de quelque éloquence.

D'où vient que quelque chose est, et qu'il ne se peut pas faire que le rien soit, si ce n'est parce que l'être vaut mieux que le rien?

Voilà un franc discours de Platon. Le rien n'est pas, parce qu'il est contradictoire que le rien soit; parce

qu'on ne peut admettre la contradiction dans les termes. Il s'agit bien là *du meilleur!* On est toujours dans ces hauteurs à côté d'un abîme. Je vous embrasse, je vous aime autant que je vous admire.

17. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Ce 24 avril 1744.

COLLETET envoie encore ce brimborion au cardinal duc. Cette rapsodie le trouvera probablement dans un camp entouré d'officiers, et vis-à-vis de vilains Allemands qui se soucient fort peu des amours du duc de Foix et de la princesse de Navarre. Mais votre esprit agile, qui se plie à tout, trouvera du temps pour songer à votre fête. Vous serez comme Paul-Émile, qui, après avoir vaincu Persée, donna une fête charmante, et dit à ceux qui s'étonnaient de la fête et du souper : Messieurs, c'est le même esprit qui a conduit la guerre et qui a ordonné la fête. Pour moi, monseigneur le duc, je crois, avec la dame de Cirey, que vous ne haïrez pas ce duc de Foix qui fait la guerre, qui est amoureux, qui est fourré tout jeune dans les affaires, qui combat pour sa maîtresse, qui la gagne à la pointe de l'épée, qui a de l'esprit et qui berne les Morillo. Si vous êtes content, voulez-vous envoyer ce premier acte à Rameau? Il sera bon qu'il le lise, afin que sa musique soit convenable aux paroles et aux situations; et surtout qu'il évite les longueurs dans la musique de ce premier acte, parce que ces longueurs, jointes aux miennes, feraient ce premier acte éternel. J'attends vos ordres sur le divertissement du second acte que je vous ai envoyé il y a huit jours. Madame du Châtelet vous fait ses plus tendres

complimens. C'est à vous et à messieurs les généraux à me fournir à présent le prologue. Adieu, monseigneur; revenez brillant de gloire et de santé. J'attendrai avec bien de l'impatience le plaisir de vous dire ce que je vous dis depuis près de trente ans, que je vous suis dévoué avec le plus tendre respect; j'y ajoute la plus vive reconnaissance.

18. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Circy en Champagne, ce 1er juin.

Les gens de bonne compagnie, monsieur, et ceux qui prétendent en être, vont bien se rengorger quand ils verront que le livre le plus utile nous vient de l'homme du monde le plus aimable. Nous recevons dans ce moment votre présent charmant. Madame du Châtelet va quitter les *Tables astronomiques* de Bayer *, pour vous en remercier; et moi je quitte très volontiers ma *Fête de Versailles* pour vous dire combien votre livre m'enchante. Nous le parcourons. Je le lis en vous écrivant. J'admire ces traits brillans et vrais dont vous caractérisez les rois et les siècles. Ce que vous dites de Louis XII, de Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV, doit être appris par cœur. N'allez pas croire, au moins, que la reconnaissance que je vous dois sur l'article de Henri IV me fascine la vue. Je vois très clairement que votre ouvrage est un chef-d'œuvre d'esprit et de raison. Point de satire, point de prévention, point de faux raffinemens. Vous avez enchâssé dans cette chronologie mille

* Jean-Bayer d'Ausbourg publia une description des constellations, sous le titre d'*Uranometria*, dans laquelle on remarque beaucoup de savoir, et où il indique chaque étoile par une lettre grecque ou latine.

anecdotes intéressantes, qui toutes servent à faire connaître les temps dont vous parlez. Votre ouvrage vivra, je vous en réponds; faites donc comme lui, et n'ayez plus de coliques : passez à Cirey en allant aux eaux, et employez votre loisir à nous donner votre grande Histoire que cet abrégé doit faire désirer à tous ceux qui veulent lire pour s'instruire et pour avoir du plaisir. Je viens de lire l'article du chancelier de L'Hospital; grand merci; c'est un chancelier que j'idolâtre; il était philosophe, vrai philosophe, excellent citoyen, et fesait de beaux vers latins.

Hic jacet a nullis potuit quæ Gallia vinci,
Ipsa sui victrix, ipsa sui tumulus.

Que vous avez bien fait de donner tant d'éloges au grand Colbert! La lettre à Vossius! bon encore; cela peut fructifier en son temps : ce sont des germes de vertu et de grandeur. Le public doit vous être très obligé; il n'avait point encore vu de cette besogne.

Je vous demande en grâce de vous souvenir de moi avec madame du Deffand. Conservez-moi vos bontés et les siennes. Elle écrit à madame du Châtelet des lettres bien plaisantes. *Tentat eam*, quelquefois *in ænigmatibus*. On les devine sur-le-champ. Adieu, monsieur; je vous aime, je vous respecte, je vous suis dévoué pour la vie. V.

A propos : mais madame du Châtelet vous a aussi envoyé son livre, et vous ne lui en dites mot : elle est fort piquée de ce que vous ne lui dites pas votre avis sur le carré de la vitesse. C'est cela qui est intéressant!

19. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Cirey, ce 5 juin.

Vous êtes un grand critique, et on ne peut prendre son thé avec plus d'esprit. Je vous admire, monseigneur, de raisonner si bien sur mon barbouillage quand on ouvre des tranchées. Il est vrai que vous écrivez comme un chat ; mais aussi je me flatte que vous commandez les armées comme le maréchal de Villars ; car, en vérité, votre écriture ressemble à la sienne, et cela va tous les jours en embellissant ; bientôt je ne pourrai plus vous déchiffrer : passons.

Vous avez grande raison, le tyran de Madrid, quoique ce soit don Pèdre, est malsonnant, et vous jugez bien que cela est corrigé sur-le-champ. Il en sera de même du reste. Mais comment avez-vous pu donner mes brouillons à M. d'Argenson et au président ? Vous me faites périr à petit feu. Un malheureux croquis, informe, dont il ne subsistera peut-être pas cent vers, qui n'était que pour vous, une idée à peine jetée sur le papier, seulement pour vous obéir, et pour savoir de vous si vous approuviez l'esquisse du bâtiment ? Ils prendront cela pour la maison toute faite, et ils me trouveront ridicule. Comment montrer un premier acte qui finit par A, V, G, R, C, G ? C'est se moquer du monde ; c'est me désespérer. L'ouvrage ne ressemble déjà plus à celui que je vous ai envoyé.

A, V, G, R, C, G, cette énigme me gêne,
Je veux la deviner avant la fin du jour ;
Ah ! je n'aurai pas grande peine,
Le mot de l'énigme est amour.

Cela clôt un acte du moins; cela peut se présenter. *Et quand Léonore dit à la princesse :*

Mais un homme ridicule
Vaut peut-être encor mieux que rien ;

la princesse répond :

Souvent dans le loisir d'une heureuse fortune
Le ridicule amuse, on se prête à ses traits;
Mais il fatigue, il importune
Les cœurs infortunés et les esprits bien faits.

Et puis suit le portrait d'Alamir. Et croyez-vous encore que j'aie laissé subsister les plats complimens de Morillo, et les sottes réponses de la princesse quand on lui donne la pomme? Elle disait :

Mais il me siérait mal d'accepter ce présent.

C'est répondre en bégueule sans esprit. Voici ce qu'elle dit :

Il me siérait bien mal d'accepter ce présent;
Pâris l'offrit moins galamment
A l'objet dangereux qui de son cœur fut maître.
Hélène fut séduite, et je ne veux pas l'être.

C'est un peu plus tourné cela. Vous me demanderez, monseigneur, pourquoi je ne vous ai pas envoyé tout l'ouvrage dans ce goût. C'est, ne vous déplaise, que je ne trouve pas l'esprit en écrivant, aussi vite que vous en parlant; c'est que j'aimerais mieux faire deux tragédies qu'une pièce où il entre de tout, et où il faut que les genres opposés ne se nuisent point. Vous avez ordonné ce mélange, cela peut faire une fête charmante; mais, encore une fois, il faut beaucoup de temps. Je vais à présent travailler avec un peu plus de confiance ce qui regarde la comédie; et je me flatte que je remplirai vos

vues autant que mes faibles talens le permettront. Il s'agit à présent des divertissemens que j'ai tâché de faire de façon qu'ils puissent convenir à tous les changemens que je me réservais de faire dans la comédie.

Voyez si vous voulez que j'envoie à Rameau * ceux des premier et troisième actes; j'attends sur cela vos ordres, et je vous avoue d'avance que je ne crois pas avoir dans mon magasin rien de plus convenable que ces deux divertissemens. A l'égard du second acte, je ferai, comme de raison, ce que vous voudrez; mais ayez la bonté d'examiner si le duc de Foix, ayant intention de se cacher jusqu'au bout, peut donner une fête qui réponde mieux au dessein? Songez que les divertissemens du premier et du second acte sont des fêtes entrecoupées, et qu'il faut au milieu une espèce de petit opéra complet, d'autant plus que, pendant ce temps-là, il faut que la princesse soit supposée tout voir d'un bosquet dans lequel elle est cachée, et dans lequel elle change d'habits. Madame du Châtelet est fort sévère, et jusqu'à présent je ne l'ai jamais vue se tromper en fait d'ouvrages d'esprit.

* Rameau, l'un des plus célèbres musiciens et compositeurs français des dix-septième et dix-huitième siècles, né en 1683, dans la patrie des Bossuet, Crébillon, Piron, et du président Bouhier. Ses travaux forment une véritable époque dans l'histoire particulière de la musique dramatique en France, et dans l'histoire générale de l'art C'est lui qui a mis en musique les intermèdes de *la Princesse de Navarre*, comédie, et *le Temple de la Gloire*, opéra-ballet, deux ouvrages de Voltaire, qui firent partie des fêtes données à Versailles, à l'occasion du premier mariage du dauphin, et des victoires du roi, en Flandre. Il mourut en 1764. On prétend que tout ce que son curé put tirer de lui dans ses derniers momens, ce fut cette phrase : « Que diable me « chantez-vous là, monsieur le curé? vous avez la voix fausse. »

20. — AU MÊME.

A Cirey, ce 8 juin.

Je crains bien qu'en cherchant de l'esprit et des traits,
Le bâtard de Rochebrune
Ne fatigue et n'importune
Le successeur d'Armand et les esprits bien faits. *

Il faut pourtant s'évertuer pour que les idées de votre maçon ne soient pas absolument indignes de l'imagination de l'architecte. Vous voulez, monseigneur, un divertissement au second acte où il soit question du duc de Foix.

Figurez-vous qu'à la fin du second acte, la princesse de Navarre est déjà reconnue, et qu'on lui apprend que le duc de Foix avance; aussitôt arrive un député de ce duc de Foix, en présence du duc de Foix lui-même, qui est toujours Alamir. Ce député est suivi d'esclaves maures qu'il envoie à la princesse; ils font une entrée et chantent. La princesse dit qu'elle ne veut rien du duc de Foix. Il y a dans le fond du théâtre un bassin d'eau, représenté par des toiles blanches. Les esclaves répondent qu'ils vont mourir, puisqu'on les rebute, et que leur maître en usera ainsi. Ils se précipitent dans l'eau, et il en renaît sur-le-champ autant d'amours qui viennent avec des fleurs et des flambeaux, et qui disent à peu près à la dona:

De nouveaux esclaves paraissent
Ne les rebutez pas, c'est pour vous qu'ils renaissent.
Comme leur mere, ils sont sortis des eaux.
C'est sous vos lois qu'ils sont à craindre;

* Rochebrune était un poète agréable, et auteur de plusieurs chansons. C'est lui qui fit les paroles de la Cantate d'*Orphée*, qui devint le triomphe du musicien Clérambault. Il mourut en 1732.

Vous avez le pouvoir d'allumer leurs flambeaux,
Et vous n'aurez jamais celui de les éteindre.

Cependant il s'élève au milieu de l'eau un groupe d'architecture représentant Jupiter qui enlève Europe; Neptune qui enlève Calisto, et Pluton qui enlève Proserpine; et on chante tout ce qui peut justifier le duc de Foix par l'exemple de ces trois dieux. Alors les divertissemens font place au reste de la pièce.

Voudriez-vous qu'à la fin du troisième acte le fond du théâtre représentât les Pyrénées? L'amour leur ordonnerait de disparaître, afin de ne faire qu'un peuple de la France et de l'Espagne; et on verrait à leur place une salle de bal où le duc de Foix danserait avec sa dame, etc. Je chercherai tant qu'à la fin j'approcherai de vos idées : encouragez-moi, je vous supplie; soyez sûr que tous les divertissemens seront faits avant le mois de juillet; qu'il ne faudra pas un mois à Rameau; que je travaillerai la pièce avec tout le soin possible, et que je n'aurai rien fait en ma vie avec plus d'application : mais, encore une fois, ne me jugez point sur cette misérable esquisse; et, s'il y a quelques scènes qui vous plaisent, croyez que tout sera travaillé dans ce goût : soyez sûr enfin que vous serez servi à point nommé, et que tout sera prêt pour votre retour.

Madame du Châtelet regrette toujours la petite fête des bergers, et

Du sort de Polémon l'intéressante histoire.

Mais il me semble que cette nouvelle façon serait plus susceptible de spectacle. Je vous demande toujours la permission d'envoyer à Rameau les autres divertissemens. Je vous supplie de dicter vos ordres en prenant

votre thé, si vous prenez du thé devant Menin ou dans Menin. Tâchez d'aller à Bruxelles, car on nous y dénie justice. Madame du Châtelet vous aime véritablement; je vous le dis, c'est une très bonne femme. Adieu, monseigneur, mon cher protecteur, adieu.

21. — A M. LE MARQUIS DE VAUVENARGUES.

A Versailles, le 7 janvier 1745.

Le dernier ouvrage * que vous avez bien voulu m'envoyer, monsieur, est une nouvelle preuve de votre grand goût dans un siècle où tout me semble un peu petit, et où le faux bel esprit s'est mis à la place du génie.

Je crois que si on s'est servi du terme d'*instinct* pour caractériser La Fontaine, ce mot *instinct* signifiait génie. Le caractère de ce bon homme était si simple, que dans la conversation il n'était guère au-dessus des animaux qu'il fesait parler; mais comme poète, il avait un instinct divin, et d'autant plus *instinct* qu'il n'avait que ce talent. L'abeille est admirable, mais c'est dans sa ruche; hors de là l'abeille n'est qu'une mouche.

J'aurais bien des choses à vous dire sur Boileau et sur Molière. Je conviendrais sans doute que Molière est inégal dans ses vers, mais je ne conviendrais pas qu'il ait choisi des personnages et des sujets trop bas. Les ridicules fins et déliés dont vous parlez ne sont agréables que pour un petit nombre d'esprits déliés. Il faut au public des traits plus marqués. De plus, ces ridicules si délicats ne peuvent guère fournir des personnages de théâtre. Un défaut presque imperceptible n'est guère plaisant. Il faut des ridicules forts,

* *Réflexions critiques sur quelques Poètes.* Elles se trouvent dans les diverses éditions des OEuvres de Vauvenargues.

des impertinences dans lesquelles il entre de la passion, qui soient propres à l'intrigue. Il faut un joueur, un avare, un jaloux, etc. Je suis d'autant plus frappé de cette vérité, que je suis occupé actuellement d'une fête pour le mariage de M. le Dauphin, dans laquelle il entre une comédie, et je m'aperçois plus que jamais que ce délié, ce fin, ce délicat, qui font le charme de la conversation, ne conviennent guère au théâtre. C'est cette fête qui m'empêche d'entrer avec vous, monsieur, dans un plus long détail et de vous soumettre mes idées : mais rien ne m'empêche de sentir le plaisir que me donnent les vôtres.

Je ne prêterai à personne le dernier manuscrit que vous avez eu la bonté de me confier. Je ne pus refuser le premier à une personne digne d'en être touchée. La singularité frappante de *cet ouvrage, en fesant des admirateurs, a fait nécessairement des indiscrets.* L'ouvrage a couru. Il est tombé entre les mains de M. de La Bruère, qui, n'en connaissant pas l'auteur, a voulu, dit-on, en enrichir son *Mercure*. Ce M. de La Bruère est un homme de mérite et de goût. Il faudra que vous lui pardonniez. Il n'aura pas toujours de pareils présens à faire au public. J'ai voulu en arrêter l'impression, mais on m'a dit qu'il n'en était plus temps. Avalez, je vous en prie, ce petit dégoût, si vous haïssez la gloire.

Votre état me touche à mesure que je vois les productions de votre esprit si vrai, si naturel, si facile, et quelquefois si sublime. Qu'il serve à vous consoler, comme il servira à me charmer. Conservez-moi une amitié que vous devez à celle que vous m'avez inspirée. Adieu, monsieur; je vous embrasse tendrement.

22. — AU PAPE BENOIT XIV.

Parigi, 17 augusto.

Beatissimo padre, ho ricevuto co' i sensi della più profonda venerazione, e della gratitudine la piu viva, i sacri medaglioni de' quali vostra Santità s' è degnata honorarmi. Sono degni del bel secolo dei Trajani ed Antonini; ed è ben giusto che un sovrano amatore riverito al par di loro, abbia le sue medaglie perfettamente come le loro lavorate. Teneva e riveriva io nel mio gabinetto una stampa di vostra Beatitudine, sotto la quale ho preso l' ardire di scrivere :

Lambertinus hic est, Romæ decus et pater orbis :
Qui scriptis mundum edocuit, virtutibus ornat.

Quella inscrizione che almeno è giusta, fù il frutto della lettura che avevo fatta del libro con cui vostra Beatitudine ha illustrata la chiesa e la letteratura; ed ammiravo come il nobil fiume di tanta erudizione non fosse stato turbato del tanto turbine degli affari.

Mi sia lecito, Beatissimo Padre, di porgere i miei voti con tutta la christianità, e di domandare al cielo che vostra Santità sia tardissimamente ricevuta trà quegli santi dei quali ella, con si gran fatica e successo, ha investigato la canonizzazione.

Mi conceda di baciare umilissimamente i sacri suoi piedi, e di domandarle col più profondo rispetto la sua benedizione.

Di vostra Beatitudine il divotissimo, umilissimo ed obligatissimo servitore. Voltaire.

23. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Paris, ce lundi.

Voici un prologue, voici des mémoires justificatifs, voici des consultations; ayez surtout la bonté de me répondre sur le feu d'artifice. Me suis-je trompé? cette idée ne fournit-elle pas un spectacle plein de galanterie, de magnificence et de nouveauté? Je ne vois plus qu'un étang; on m'a enfourné dans une bouffonnerie, dont j'ai peur de ne me pas tirer. Je travaille avec un dégoût extrême : je ne suis soutenu que par vos bontés. Dites à M. de Solar que ni Virgile ni le Tasse n'ont été *improvisatori* : on ne fait sur-le-champ que des choses médiocres tout au plus. Ce goût d'*improvisare* est le sceau de la barbarie chez les Italiens. Voilà nos troubadours ressuscités.

Vous buvez, mon adorable ange, la dernière bouteille de mon vin ; mais je me flatte que je ferai à Cirey une bonne cuvée cet été, et que je vous fournirai encore un petit tonneau pour l'hiver. Pardon, je comptais vous faire ma petite cour ce matin; je ne sais si je serai assez heureux pour voir mes deux anges. Empêchez bien Lanoue d'être fâché, car en vérité il ne doit pas l'être. Lanoue Orosmane! ah!

A propos, mon divin ange, je n'ai pas cru qu'il fût du respect de vous prier d'honorer de votre présence notre orgie d'histrions; mais si vous étiez assez humain pour nous faire cet honneur, vous nous causeriez le plus grand plaisir.

Nous nous réservons toujours pour le beau jour. Mais si, par exemple, madame d'Argental voulait alors nous

honorer de sa présence avec quelqu'une de ses amies, j'en écrirais sur-le-champ au tyran duc de Richelieu, et je répondrais bien que ce sultan recevrait dans son sérail de telles odalisques. Si madame d'Argental veut venir entendre de très belle musique, il ne tient donc qu'à elle. Je vais à bon compte la mettre sur la liste; et quand elle se présentera, on lui ouvrira les deux battans.

Encore un mot. Si ces anges, qui tiennent une si bonne maison, veulent donner à souper mercredi à madame Newton-pompon du Châtelet, on attend leurs ordres pour s'arranger, et on baise le bout de leurs ailes. Je m'arrange très bien de les aimer à la fureur; écoutez, chers anges, pourquoi donc êtes-vous si aimables?

24. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

Cirey, ce 13, 14 et 15 juin.

Rival heureux de Salluste et d'Horace,
Vous savez peindre, orner la vérité.
Je n'ai montré qu'une impuissante audace
Dans ce combat que ma muse a chanté. *
J'ai crayonné pour le moment qui passe,
Et vous gravez pour la postérité.

Soyez comme le roi, soyez indulgent. J'avais mandé à M. le maréchal de Noailles que j'offrais un petit tribut, que c'était là un bien petit monument de la gloire du roi. Il m'a fait l'honneur de m'écrire que le roi avait dit que j'avais tort, que ce n'était pas un petit monument. Je souhaite que l'ouvrage ne soit pas médiocre, puisqu'il a été honoré de vos avis, et qu'il est consacré

* Le *Poëme de Fontenoi*.

à la gloire de vos amis et de vos parens. Voilà la sixième édition de Paris, conforme à la septième de Lille. L'importance du sujet l'a emporté sur la faiblesse du poëme. Il n'y a guère de ville du royaume où il n'en ait été fait une édition. Mais, mon respectable Pollion, mon cher Mécène, votre santé m'intéresse plus que les lauriers des héros et les presses des imprimeurs. Vous vivrez dans les siècles à venir! puissent les eaux de Plombières vous faire vivre long-temps pour ce grand nombre d'honnêtes gens qui vous chérissent, pour le public qui vous estime, mais surtout pour vous! Que les eaux soient pour vous la fontaine de Jouvence! Je vais passer de tout le tracas que m'a donné cette belle victoire à celui d'une nouvelle fête; mais je la ferai dans mon goût, dans un goût noble et convenable aux grandes choses qu'il faut exprimer ou faire entendre. On ne me forcera plus à m'abaisser au Morillo.

Allons nous délasser à voir d'autres procès.

Tous les héros que j'ai chantés m'ont fait des remercîmens. J'en ai reçu de M. le maréchal de Saxe et de M. de Ximenès. Il n'y a que M. de Castelmoron qui ne m'a pas daigné écrire ni faire dire un mot. J'ajoute à M. de Castelmoron M. d'Aubeterre. Je ne vous mets pas là ce petit paragraphe pour me plaindre; peut-être n'ont-ils pas reçu les exemplaires que je leur ai envoyés, et je suis trop heureux d'avoir rendu justice à des personnes qui vous sont chères, et qui méritaient une meilleure trompette que la mienne.

Je n'ai point dédié l'ouvrage au roi au hasard, comme vous le pensez bien. Il a vu l'épître dédicatoire.

25. — A M. LE MARQUIS DE VAUVENARGUES.

Ce samedi au soir, 12 mai 1746.

J'AI apporté à Paris, monsieur, la lettre que je vous avais écrite à Versailles. Elle ne vous en sera que plus tôt rendue. J'y ajoute que la reine veut vous lire, qu'elle en a l'empressement que vous devez inspirer, et que si vous avez un exemplaire que vous vouliez bien m'envoyer, il lui sera rendu demain matin de votre part. Je ne doute pas qu'ayant lu l'ouvrage, elle n'ait autant d'envie de connaître l'auteur que j'en ai d'être honoré de son amitié.

26. — AU MÊME.

Versailles, mai.

J'AI usé, mon très aimable philosophe, de la permission que vous m'avez donnée. J'ai crayonné un des meilleurs livres * que nous ayons en notre langue, après l'avoir relu avec un extrême recueillement. J'y ai admiré de nouveau cette belle âme si sublime, si éloquente et si vraie; cette foule d'idées neuves ou rendues d'une manière si hardie, si précise; ces coups de pinceau si fiers et si tendres. Il ne tient qu'à vous de séparer cette profusion de diamans de quelques pierres fausses ou enchâssées d'une manière etrangère à notre langue. Il faut que ce livre soit excellent d'un bout à l'autre. Je vous conjure de faire cet honneur à notre nation et à vous-même, et de rendre ce service à l'esprit humain. Je me garde bien d'insister sur mes

* *Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, le principal ouvrage de Vauvenargues, imprimé pour la première fois en 1746.

critiques; je les soumets à votre raison, à votre goût, et j'exclus l'amour-propre de notre tribunal. J'ai la plus grande impatience de vous embrasser. Je vous supplie de dire à notre ami Marmontel qu'il m'envoie sur-le-champ ce qu'il sait bien. Il n'a qu'à l'adresser par la poste chez M. d'Argenson, ministre des affaires étrangères, à Versailles. Il faut deux enveloppes, la première à moi, la dernière à M. d'Argenson.

Adieu, belle âme et beau génie.

27. — AU MÊME.

Ce samedi, mai.

Je ne sais où trouver M. de Marmontel et son Pylade; mais je m'adresse au héros de l'amitié pour faire passer jusqu'à eux le chagrin que me cause la petite tribulation arrivée à leurs feuilles, et l'empressement que j'aurai à les servir. Les recherches qu'on a faites par ordre de la cour chez tous les libraires, au sujet du libelle de Roi *, sont cause de ce malheur. On cherchait des poisons, et on a saisi de bons remèdes. Voilà le train de ce monde. Ce misérable Roi n'est né que pour faire du mal; mais je me flatte que cette aventure pourra servir à faire discerner ceux qui méritent la protection du gouvernement, de ceux qui méritent l'indignation du gouvernement et du public. C'est à quoi je vais travailler avec plus de chaleur qu'à mon Discours à l'Academie. J'embrasse tendrement celui dont je vou-

* Le libelle que M. de Voltaire a attribué à Roi, et pour lequel on fit des recherches chez les libraires, est le *Discours prononcé a la porte de l'Académie Française par M. le Directeur à M.* ***, in-4° de huit pages.

drais avoir les pensées et le style, et dont j'ai les sentimens, et je prie le plus aimable des hommes de m'aimer un peu.

28. — AU MÊME.

Mai.

Quoi ! la maladie m'empêche d'aller voir le plus aimable de tous les hommes, et ne m'empêche pas d'aller à Versailles ! Je rougis et je gémis de cette cruelle contradiction, et je ne peux me consoler qu'en me plaignant à vous de moi-même. Vous m'avez laissé des choses admirables dans lesquelles je vois que vous m'aimez. Je vous jure que je vous le rends bien. Je sens combien il est doux d'être aimé d'un génie tel que le vôtre. Je vous supplie, monsieur, si vous voyez MM. les *Observateurs* *, de leur dire que je viens de m'apercevoir d'une faute énorme du copiste dans la petite lettre au roi de Prusse.

Comme un carré long est une contradiction.

Il faut : *Comme un carré plus long que large est une contradiction.* **

Adieu. Que j'ai de choses à vous dire et à entendre !

* Voltaire désigne ici *l'Observateur littéraire*, journal qui parut en 1746, et dont les auteurs étaient Marmontel et Bauvin.

** Les mots *un carré long*, présentant aussi un sens, et à peu près la même formule de contradiction énoncée en moins de mots, la faute ne pouvait être signalée que par l'auteur lui-même, qui savait juste dans quels termes il avait voulu s'exprimer, et elle a dû se reproduire dans toutes les éditions, jusqu'à ce qu'on ait eu la connaissance de cette lettre de Voltaire.

29. — AU MÊME.

Paris, samedi, 26 mai.

Nos amis, monsieur, peuvent continuer leurs feuilles. M. de Boze fermera les yeux, mais il faut les fermer aussi avec lui, et ignorer qu'il veut ignorer cette contrebande de journal. Le chevalier de Quinsonas a abandonné son *Spectateur*. Il ne s'agit plus pour les Observateurs, que de trouver un libraire accommodant et honnête homme, ce qui est plus difficile que de faire un bon journal. Qu'ils se conduisent avec prudence, et tout ira bien. Je vous attends à deux heures et demie.

30. — AU MÊME.

Ce lundi, 28 mai.

J'ai peur d'être né dans le temps de la décadence des lettres et du goût; mais vous êtes venu empêcher la prescription, et vous me tiendrez lieu du siècle qui me manque. Bonjour, homme aimable et homme de génie; vous me ranimez, et je vous en ai bien de l'obligation. Je vous soumettrai mes sentimens et mes ouvrages. Votre société m'est aussi chère que votre goût m'est précieux.

31. — AU MÊME.

Mai.

La plupart de vos pensées me paraissent dignes de votre âme et du petit nombre d'hommes de goût et de génie qui restent encore dans Paris, et qui méritent de vous lire. Mais plus j'admire cet esprit de profondeur et de sentiment qui domine en vous, plus je suis affligé que vous me refusiez vos lumières. Vous avez

lu superficiellement une tragédie * pleine de fautes de copiste, sans daigner même vous informer de ce qui pouvait être à la place de vingt sottises inintelligibles qui étaient dans le manuscrit. Vous ne m'avez fait aucune critique. J'en suis d'autant plus fâché contre vous, que je le suis contre moi-même, et que je crains d'avoir fait un ouvrage indigne d'être jugé par vous. Cependant je méritais vos avis, et par le cas infini que j'en fais, et par mon amour pour la vérité, et par une envie de me corriger qui ne craint jamais le travail, et enfin par ma tendre amitié pour vous.

32. — AU MÊME.

Mai.

Je vais lire vos portraits. Si jamais je veux faire celui du génie le plus naturel, de l'homme du plus grand goût, de l'âme la plus haute et la plus simple, je mettrai votre nom au bas. Je vous embrasse tendrement.

33. — A M. LE COMTE ALGAROTTI.

13 agosto.

Si compiacerà per questa volta che io non le discorra di letteratura, perchè solo mi riserbo a supplicarla con tutta la maggior efficacia d'un favore che molto m'interessa, e che attendo in riguardo di quella amicizia e bontà con cui ella degnassi graziarmi, ed anche per quella che conserva alla signora du Châtelet, ed eccone il succinto.

La signora duchessa di Montenero ** vive desiderosis-

* *Semiramis.*

** Fille de madame du Châtelet.

sima d'essere annoverata fra le dame di palazzo della regina di Napoli; e sapendo essere il miglior mezzo per ottenere quest' onore, quello della regina di Polonia sua madre, bramerei che vostra eccellenza interponesse ogni suo potere acciochè con una lettera di S. M. venisse raccomandata alla regina sua figlia, e con questo autorevole patrocinio fosse secondata la brama della sopra accennata duchessa. La supplico colla più viva istanza di parlarne al padre Guarini o al signor conte di Brühl, e non tralasci di promovere con tutto calore ogni opportuno mezzo per arrivarne al desiato fine; e lene sarò eternamente obbligato, porgendogliene fin d'adesso umilissime grazie. Madame du Châtelet vene sarà sommamente obbligata. Lo domando in nome della signora Beatrice, e di tutte le donne di che avete cantato la beltà, e goduto i favori. Addio, carissimo e stimatissimo amico. *Vive felix*. V.

34. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT,

A TABLE AVEC LES GRACES.

Cirey, ce 3 janvier 1748.

Vous qui de la chronologie
Avez réformé les erreurs;
Vous dont la main cueillit les fleurs
De la plus belle poésie;
Vous qui de la philosophie
Avez connu les profondeurs,
Malgré les plaisirs séducteurs
Qui partagèrent votre vie;
Hénault! dites-moi, je vous prie,
Par quel art, par quelle magie,
Avec tant de succès flatteurs
Vous avez désarmé l'envie, etc.

Voilà, mon illustre et charmant confrère, comment j'avais corrigé le commencement de l'Épître que j'ai eu l'honneur de vous adresser; et j'allais vous l'envoyer quand j'ai reçu votre lettre *. J'ai été très fâché qu'on eût envoyé des copies de ce petit ouvrage, avant que je susse si le héros de la pièce était content. Et pour comble de disgrâce, les copies avaient été faites par une espèce d'aide-de-camp qui estropie terriblement les vers. Je ne suis pas tout-à-fait content de ce commencement, il est plus digne du public que les premiers vers qui n'étaient que familiers; mais il me semble qu'il n'est pas frappé assez fortement. J'ai bien à cœur que ce petit ouvrage soit bon, et qu'il fasse aller un jour mon nom à côté du vôtre.

Au reste, les personnes qui ont condamné les soupers me paraissent indignes de souper : c'est à mon sens la critique du monde la plus ridicule. Mais les gens qui ont tort sont presque toujours les plus forts; pour moi qui ne soupe plus, je retranche les soupers même en vers. Madame du Châtelet, à qui je ne don-

* Il faut savoir, pour l'intelligence de cette lettre, que le président Hénault, tenant une table splendide et donnant des soupers délicieux, avait trouvé fort mauvais que Voltaire lui dédiant cette Épître, l'une des plus belles que ce poète ait faites, commençât par ces mots :

Hénault! fameux par vos soupés,
Et par votre chronologie,
Par des vers au bon coin frappés, etc.

Le président, qui avait déjà acquis une juste célébrité, ne voulait pas que son nom arrivât à la postérité par des soupers, mais bien par ses ouvrages. Et voilà pourquoi il se piqua de ce début. Voltaire changea ce commencement par ces vers qu'on vient de lire. Cette lettre est curieuse, parce qu'elle est la seule qui fasse mention de cette particularité singulière.

Voyez le tome XIe, *Épîtres*, page 162.

nerai plus mes vers que quand j'y aurai mis la dernière main, vous fait mille complimens. Voulez-vous bien permettre que j'assure madame du Deffand de mon respect ?

Je reçois aussi une lettre de vous, renvoyée de Lunéville à Paris et à Cirey. Je vous remercie de tant de faveurs. Conservez-moi une amitié aussi nécessaire à ma gloire, si j'en ai, qu'au bonheur de ma vie : cette vie est à vous.

On dit que vous logez près de mes confrères les Incurables ; je me flatte que vous ne l'êtes pas. Les murs de Thèbes, d'Ilion et de Babylone ne sont plus; mais mon cœur restera inébranlable à la tendre amitié qu'il vous porte.

35. — A M. LANOUE.

Commerci, 27 juillet.

J'EUS l'honneur, monsieur, en partant de Paris, de vous faire tenir le changement qui vous parut convenable dans le rôle d'Assur. Je me flatte que vous avez bien voulu faire porter ce changement sur le rôle et sur la pièce. Permettez-moi de vous demander si vous n'aimeriez pas mieux,

Quand sa *puissante* main la ferma sous mes pas,

que

Quand son *adroite* main;

il me semble que ce terme d'*adroite* n'est pas assez noble, et sent la comédie ; je vous prie d'y avoir égard si vous êtes de mon avis. J'apprends que M. le duc d'Aumont nous fait donner une décoration digne des bontés dont il honore les arts, et digne de vos talens.

Cette distinction, que les acteurs méritent, me rend encore plus timide et plus méfiant sur mon ouvrage. Il serait bien triste de faire dire que le roi a placé sa magnificence et ses bontés sur un ouvrage qui ne le méritait pas ; c'est à vous, monsieur, et à vos camarades, de réparer par votre art les défauts du mien ; vous êtes un grand juge de l'un et de l'autre. Il y a pourtant un point sur lequel j'aurais quelques représentations à vous faire ; c'est sur l'idée où vous semblez être que le tragique doit être déclamé un peu uniment : il y a beaucoup de cas où l'on doit en effet bannir toute pompe et tout tragique ; mais je crois que dans les pièces de la nature de celle-ci, la plus haute déclamation est la plus convenable ; cette tragédie tient un peu de l'épique, et je souhaite qu'on trouve que je n'ai point violé cette règle :

Nec deus intersit nisi dignus vindice nodus.

Le cothurne est ici chaussé un peu plus haut que dans les intrigues d'amour, et je pense que le ton de la simplicité ne convient point à la pièce : c'est une réflexion que je soumets à vos lumières, comme je me repose du rôle uniquement sur vos talens.

Je vous prie de croire que j'ai l'honneur d'être avec l'estime la plus sincère, monsieur, etc.

36. — A M. L'ABBÉ DE CHAUVELIN.

A Commerci, ce 12 d'auguste.

Je ne sais, monsieur, comment va votre santé ; mais j'apprends que vous faites plus de bien à *Sémiramis* que les eaux ne vous en ont fait. Voici, je crois, mes deux

anges gardiens de retour à Paris ; vous avez donc la bonté de faire le troisième. Je vous rends de très humbles actions de grâces ; cela est bien beau de protéger les orphelins. Le père de *Sémiramis* mourrait de peur sans vous. Je défie l'ombre de Ninus d'avoir l'air plus ombre que moi. Je crois que la peur m'a encore maigri. Je ne reprendrai des forces qu'en cas que j'apprenne que mon enfant se porte bien. Je viendrai assurément vous remercier de la victoire ; mais je ne me hasarderai pas d'être présent à une défaite. Quoi qu'il arrive, je serai toute ma vie, monsieur, avec la plus tendre et la plus respectueuse reconnaissance, etc.*

37. — A M. L'ABBÉ RAYNAL.**

Lunéville, 30 juillet 1749.

Vous m'avez fait, monsieur, le plus sensible plaisir. Vos lettres sont, après votre conversation, l'une des choses que j'aime le mieux. Vous n'avez pas assurément diminué le goût que j'ai pour vous ; j'aurais mieux aimé que vous m'eussiez annoncé votre ouvrage que la plupart des livres dont vous me parlez. Je ne ferai venir que celui de M. de Buffon : il pourra m'apprendre des vérités. Les lettres de Rousseau qui sont en chemin

* Dans le Recueil (*Vie privée de Voltaire*, 1820), cette lettre se trouve faire partie du nº 34 qui précède. La date trop reculée de cette lettre adressée au président Hénault le 3 janvier 1748, prouve que dans le Recueil (*Vie privée*) il y avait eu confusion de deux lettres en une ; car *Sémiramis* fut représentée le 29 auguste 1748 ; ce qui est en rapport avec ce que Voltaire a écrit le 12 à l'abbé de Chauvelin, et qu'il n'aurait pu écrire sept mois plus tôt.

** Imprimé d'après un feuillet tiré seulement à quelques exemplaires, et qui m'a été remis par M. Brière, libraire.

ne me diront que des mensonges, et encore ce seront des mensonges mal écrits. Il y a loin, assurément, entre ce forgeur de rimes recherchées et un homme d'esprit, et encore plus loin entre lui et un honnête homme. Si c'est Racine le fils, ou Racine, fi! comme disait l'abbé Gédoyn, qui a fait imprimer ces lettres, il a fait là une vilaine action; mais je ne veux pas l'en soupçonner : il doit être dégoûté de faire imprimer des lettres; et d'ailleurs je lui crois trop de probité pour penser qu'il se soit avili à rendre publiques de plates et d'insipides calomnies. Il y a un autre homme que j'en soupçonne. Je ne désespère pas qu'on ne nous donne incessamment un recueil de lettres de l'abbé Desfontaines, de Chaussons et de Deschaufours. Au reste, je puis vous assurer que si je voulais publier des lettres originales que j'ai entre les mains, je ferais voir que Rousseau a vécu en méchant homme, et est mort en hypocrite. Mais à quoi lui ont servi ses méchancetés? à lui faire traîner une vie vagabonde et malheureuse, à le chasser de chez tous ses maîtres, à lui laisser pour toute ressource un Juif condamné à Paris à être roué. Les honnêtes gens doivent être affligés que ce coquin-là ait fait de beaux vers.

L'homme dont vous parlez, qui fait de mauvaises épigrammes contre un corps dont il était exclus, est bien aussi méchant que Rousseau; mais il n'a pas, comme lui, de quoi racheter un peu ses vices.

Je connais de réputation Aaron Hill, c'est un digne Anglais; il nous pille, et il dit du mal de ceux qu'il vole.

Madame du Châtelet a écrit au gouverneur de Vincennes pour le prier d'adoucir, autant qu'il le pourra,

la prison de Socrate Diderot. Il est honteux que Diderot soit en prison, et que Roi ait une pension. Ces contrastes-là font saigner le cœur.

Adieu, monsieur; vous m'avez mis en goût, ne m'abandonnez pas, je vous en prie; écrivez quelquefois à votre zélé partisan, à votre ami, et ne faites pas plus de cérémonies que moi.

38. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Lunéville, ce 14 auguste.

Nous l'attendons avec impatience ce présent dont mon illustre confrère nous veut bien flatter; ce livre qu'il faudra réimprimer tous les ans, celui de tous les livres où l'on a dit le plus de choses en moins de paroles, qui soulage la mémoire, qui éclaire l'esprit, où tout est peint d'un trait, et d'un trait profond, plein de recherches singulières, de vérités utiles, de réflexions qui en font faire, ce livre enfin que j'aime à la folie. *

Je vous demande pardon d'avoir oublié mon saint Paul, mais je lui aurais fait la même objection qu'à vous; et je soupçonne qu'on l'a mal transcrit en cet endroit. C'est ce qu'assurément je ne vérifierai pas. Mais en attendant que j'aie sur cela une conversation profonde avec mon voisin dom Calmet, j'achèverai, s'il vous plaît, mon *Catilina*, que j'ai ébauché entièrement en huit jours. Ce tour de force me surprend et m'épouvante encore.

* Ce livre est l'*Abrégé chronologique de l'histoire de France*, par le président Hénault. C'est l'ouvrage le plus plein et le plus court que nous ayons sur notre histoire. Neuf éditions se succédèrent rapidement. Les Anglais, les Italiens, les Allemands, le firent passer dans leur langue; et les Chinois qui daignaient à peine autrefois assigner à l'Europe un point sur le globe, le lisent aujourd'hui dans la leur.

Cela est plus incroyable que de l'avoir fait en trente ans *. On dira que Crébillon a trop tardé, et que je me suis trop pressé : on dira tout ce qu'on voudra. Les plus grands ouvrages ne sont chez les Français que l'occasion d'un bon mot. Cinq actes en huit jours, cela est très ridicule, je le sais bien; mais si l'on savait ce que peut l'enthousiasme, et avec quelle facilité une tête malheureusement poétique, échauffée par les *Catilinaires* de Cicéron, et plus encore par l'envie de montrer ce grand homme tel qu'il est pour la liberté, le bien-être de son pays et de sa chère patrie, avec quelle facilité, dis-je, ou plutôt avec quelle fureur une tête ainsi préparée et toute pleine de Rome, idolâtre de son sujet, et dévorée par son génie, peut faire en quelques jours ce que dans d'autres circonstances elle ne ferait pas en une année; enfin, *si scirent donum Dei*, on serait moins étonné. Le grand point, c'est que la chose soit bonne, et il ne suffit pas qu'elle soit bonne, il faut encore qu'elle soit frappée au coin de la vérité et qu'elle plaise. Vous aimez *Brutus*, ceci est cent fois plus fort, plus grand, plus rempli d'action, plus terrible et plus pathétique. Je voudrais que vous eussiez la bonté de vous en faire lire les premières scènes, dont j'ai envoyé la première ébauche à M. d'Argental. Cela n'est pas encore limé; mais je me flatte que vous y reconnaîtrez Rome, comme je reconnais la France dans votre charmant ouvrage. Vous direz voilà le père de la patrie! voici César, et voilà Caton! voilà des hommes, et voici des Romains!

* Crébillon travailla trente ans à son *Catilina*. Son fils disait : « Mon « père a fait, il fait, il fera toute sa vie *Catilina*. » Les malins répétaient avec Cicéron : Jusques à quand, Catilina, abuserez-vous de notre patience?... Enfin cet ouvrage fut représenté le 12 décembre 1748.

Je me meurs d'envie de vous plaire. Lisez ce commencement, je vous en prie, tout informe qu'il est; et voyez si j'ai vengé Cicéron. Vous me ferez, mon cher confrère, un plaisir extrême de faire savoir à notre confrère l'abbé Leblanc combien je m'intéresse à lui, et combien je désirais qu'il fût des nôtres. On me fait, je crois, des tracasseries avec ses protecteurs, tandis que je ne suis occupé que des intrigues de Céthégus et de Lentulus.

Voyez les méchantes gens! et ceux qui ont fait imprimer les lettres de Rousseau n'ont-ils pas encore fait là une belle action? On m'impute aussi je ne sais quel livre dont le titre est si long que je ne m'en souviens pas; mais qu'importe? pourvu que vous aimiez une tragédie où le génie de Rome s'explique sans déclamation, où la terreur n'est pas fondée sur des aventures romanesques, où l'insipide galanterie ne déshonore point l'art des Sophocle et des Euripide. En voilà trop pour Rome; je reviens à la France, à votre livre que vous avez la bonté de nous donner. Madame du Châtelet vous en fait les plus tendres remercîmens. Vous pouvez l'envoyer à mon adresse à Lunéville, chez M. de La Reinière, qui est le grand-maître de mes postes, et le grand contre-signeur de tous mes paquets : si mieux n'aimez vous servir de M. d'Argenson; tout comme il vous plaira : mais envoyez-nous nos amours.

Oh! la paix n'est pas comme vous, monsieur, elle n'a pas l'approbation générale; et si vous poussiez votre charmant *Abrégé de la chronologie* jusque-là, vous pourriez dire que Louis XV voulut faire le bonheur du monde à quelque prix que ce fût, et qu'on ne fut pas content. Pour vous, monsieur, qui me paraissez un des

plus heureux hommes de ce monde (en cas que vous digériez), je vous jure que vous méritez bien votre bonheur. Le mien serait de vous plaire. Mon petit panégyrique est d'un bon citoyen, et c'est déjà une grande avance pour être dans vos bonnes grâces; je n'ai rien dit qui n'ait été dans mon cœur. Vous m'appelez le poète de M. de Richelieu, j'ai bien envie d'être le vôtre; mais je voudrais faire pour vous une épître aussi bonne que celle que Marmontel a faite pour moi, et cela est difficile.

Permettez-moi, en qualité de votre commis historiographe, de vous dire combien je suis affligé qu'un de mes héros, le prince Édouard, ait essuyé à Paris l'aventure de Charles XII à Bender. Il est vrai qu'il n'a pas armé ses cuisiniers, mais il n'en avait point. Je suis un peu humilié que mes héros aillent aux Petites-Maisons. Pour M. de Richelieu, il n'ira qu'à celle des Porcherons; et celui-là est très sage, car il est guèdé de gloire et de plaisir; et je crois qu'à soixante ans il y aura encore des femmes à qui il fera donner des coups de pied dans le cul.

Souffrez que je vous prie de me protéger toujours auprès de madame du Deffand. Elle ne sait pas le cas que je fais d'elle, et que j'ai dans la tête de lui faire ma cour très assidûment, quand je serai à Paris. Je trouve, comme dit Montaigne, que ses imaginations élancent les miennes; et quand mon feu s'éteindra, j'irai le rallumer au sien.

Bonsoir, monsieur; je vous aime comme les autres font, mais je vous aime encore à cause de mon siècle. Les siècles produisent en abondance des tyrans tels que les Caligula, les Néron, etc.; mais bien rarement des

citoyens tels que vous. Conservez-moi vos bontés qui font le bien de ma vie.

Je vous recommande mon enfant : *Catilina*, le traître, est le seul pour lequel je sente mes entrailles s'attendrir.

39. — A MADAME LA DUCHESSE DU MAINE. *

Lunéville, ce 14 auguste.

MADAME, votre altesse sérénissime est obéie, non pas aussi bien, mais du moins aussi promptement qu'elle mérite de l'être. Vous m'avez ordonné *Catilina*, et il est fait. La petite-fille du grand Condé, la conservatrice du bon goût et du bon sens, avait raison d'être indignée de voir la farce monstrueuse du *Catilina* de Crébillon trouver des approbateurs. Jamais Rome n'avait été plus avilie, et jamais Paris plus ridicule. Votre belle âme voulait venger l'honneur de la France; mais j'ai bien peur qu'elle n'ait remis sa vengeance à d'indignes mains. Je ne réponds, madame, que de mon zèle; il a été peut-être trop prompt. Je me suis tellement rempli l'esprit de la lecture de Cicéron, de Salluste et de Plutarque, et mon cœur s'est si fort échauffé par le désir de vous plaire, que j'ai fait la pièce en huit jours. Vous aurez la bonté, madame, d'y compter aussi huit nuits. Enfin l'ouvrage est achevé; je suis épouvanté de

* Madame la duchesse du Maine était douée d'un naturel fort doux, d'une humeur toujours égale, et d'un commerce charmant, qui la fesait désirer et chérir de tout le monde. Elle avait fixé sa résidence à Sceaux. Elle fut pour les auteurs et les artistes, ce que furent jadis les Médicis pour les lettres et les arts; elle encourageait les uns et protégeait les autres. Aussi sa cour devint-elle le séjour des plaisirs et le temple du bon goût. On sait que c'est pour cette femme aimable, et dans sa maison même, que Voltaire composa son joli roman de *Zadig*, ainsi que plusieurs pièces de théâtre qu'il lui dédia.

cet effort; il n'est pas croyable, mais il a été fait pour madame la duchesse du Maine.

Madame du Châtelet, à qui j'apportais un acte tous les deux jours, était aussi étonnée que moi. Il y a ici trois ou quatre personnes qui ont le goût très cultivé et même très difficile; qui ne veulent point que l'amour avilisse un sujet si terrible, qui me croiraient perdu si la galanterie de Racine venait affaiblir entre mes mains la vraie tragédie qu'il n'a connue que dans *Athalie;* qui me croiraient perdu encore, si je tombais dans les déclamations de Corneille; qui veulent une action continue, toujours vive, toujours intriguée, toujours terrible; un tableau fidèle et agissant de Rome entière, Cicéron dans sa grandeur, César dans l'aurore de la sienne, et déjà au-dessus des autres hommes; *les Catilinaires* en action, la vérité fidèlement observée, et pour toute fiction, Catilina éperdument épris de sa femme avec qui il est marié en secret; femme vertueuse et qui aime véritablement son mari; Catilina forcé de tuer le père de sa femme, dans l'instant que ce Romain va révéler la conspiration. Voilà en gros, madame, ce que l'on désirait et ce que l'on a trouvé pour le fonds. Peut-être la longue habitude que j'ai de faire des vers, la sublimité du sujet, surtout l'ardeur de vous plaire, m'ont élevé au-dessus de moi-même. Madame du Châtelet me flatte que votre altesse trouvera *Catilina* le moins mauvais de mes ouvrages : je n'ose m'en flatter. Je le souhaite pour l'honneur des lettres, si indignement déshonorées; et il faut, de plus, qu'un ouvrage fait par vos ordres soit bon. Mais enfin, que mon obéissance et mon zèle me tiennent lieu de quelque chose. Protégez donc, madame, ce que vous avez créé.

On m'apprend que votre protection nous donne l'abbé Leblanc pour confrère à l'Académie. Il vous est plus aisé, madame, de faire donner une place au mérite, que de me donner le talent nécessaire pour faire *Catilina.*

Il faut à présent revoir avec un flegme sévère ce que j'ai fait avec le feu de l'enthousiasme; il s'agit d'être correct et élégant : voilà ce qui coûte plus qu'une tragédie. Je ne me console point de n'être pas aux pieds de votre altesse dans Anet : c'est là que j'aurais dû travailler; mais votre royaume est partout.

J'ai combattu pour vous sur la frontière contre les barbares : c'est votre étendard que je porte.

Je suis avec un profond respect, etc.

40. — A LA MÊME.

Fontainebleau, ce 2 novembre.

Ma protectrice, il n'y a pas d'apparence que les nouveaux chagrins qui m'arrivent me permettent d'être aux ordres de votre altesse sérénissime mardi prochain. On m'a volé à Lunéville la tragédie de *Sémiramis*, la petite comédie de *Nanine*, plusieurs autres manuscrits, et ce qui est cent fois plus cruel, l'histoire de la dernière guerre, que j'avais écrite avec vérité, quoique par ordre du roi. Tout cela est imprimé en province, plein de fautes absurdes, d'omissions, d'additions, de tout ce qui peut déshonorer les lettres et un pauvre auteur. Je suis forcé d'être à Fontainebleau pour tâcher d'arrêter le cours de ces misères. Je me flatte que votre altesse sérénissime, non-seulement me pardonne, mais daignera entrer dans ma peine avec sa bonté ordinaire. Son *Catilina* ne s'en trouvera pas plus mal. La petite-

fille du grand Condé trouvait la place assez tenable; mais elle y verra à mon retour de nouvelles fortifications : et puisqu'elle a été bâtie par ses ordres, j'espère qu'elle résistera aux assauts des barbares. O madame, que les petits barbares sont en grand nombre! que ce malheureux siècle a besoin de vous ! Mais c'est moi qui en ai le plus grand besoin ; il faut que je combatte sous vos étendards : me voilà comme les anciens héros qui devaient purger la terre de monstres, avec le secours des déesses.

Ma protectrice, voici des Grecs en attendant des Romains. J'ai bien peur d'avoir mal peint les uns et les autres; mais je suis bien sûr d'avoir raison si je dis que, dans la patrie d'Alcibiade et de César, il est bien difficile qu'il y ait eu des dames qui valussent madame la duchesse du Maine. Des héros, on en trouve partout; des âmes comme la vôtre, cela est un peu plus rare. Jugez quel est mon sort, si cette belle âme est toujours la protectrice de VOLTAIRE.

41. — A LA MÊME.

26 novembre.

Promesse.

JE soussigné, en présence de mon génie et de ma protectrice, jure de lui dédier, avec sa permission, *Électre* et *Catilina*, et promets que la dédicace sera un long exposé de tout ce que j'ai appris dudit génie dans sa cour.

Fait au palais des Arts et des Plaisirs. *Le protégé.*

42. — A LA MÊME.

Ce samedi, novembre.

Ma protectrice, gardez mes sentimens dans votre cœur, et non mes lettres dans votre cassette, elles vont comme elles peuvent; mais pour les sentimens, ils ont la hardiesse d'être dignes de toutes les bontés de votre altesse sérénissime. Je défie les Lamotte, les Fontenelle et *tutti quanti*; ils n'ont point eu tant de zèle et tant d'envie de vous plaire. Permettez que je joigne à ce paquet le long et superbe rôle de M. le comte de Loos. Il ornera au moins le spectacle de sa belle figure, et cela vaut bien cent vers au moins, fussent-ils de Corneille.

Voici aussi un petit mémoire pour M. Martel; car je ne manque à rien, et il faut que vos sénateurs soient vêtus. Si nosseigneurs les comédiens du roi prêtent des manteaux, à la bonne heure; sinon, on conspirera très bien sans manteau, et nous avons une douzaine de sénateurs romains qui sont comme moi à vôtre service; mais il n'y en a aucun qui soit pénétré pour votre altesse sérénissime d'un respect plus profond, et qui admire plus votre éloquence.

Il faut que votre protégé dise à votre altesse que j'ai suivi en tout les conseils dont elle m'a honoré. Elle ne saurait croire combien Cicéron et César y ont gagné. Ces messieurs-là auraient pris vos avis s'ils avaient vécu de votre temps. Je viens de lire *Rome sauvée*. Ce que votre altesse sérénissime a embelli a fait un effet prodigieux. L'abbé Leblanc, qui a un peu travaillé au *Catilina* de Crébillon, ne veut pas que Cicéron se fie à César, et

le pique d'honneur. Je ne le ferais pas si j'étais l'abbé Leblanc; mais j'en userais ainsi si j'étais Cicéron.

La scène de Cicéron avec Catilina était digne de votre altesse, quand elle était placée au premier acte, avant que Catilina ait pris ses dernières résolutions; mais quand ses résolutions sont prises, quand l'action est commencée, cette scène renvoyée au second acte ne fait plus le même effet. Cicéron doit soupçonner avant que le spectateur ait vu Catilina agir. Il est très aisé de remettre les choses en leur lieu, mais ce ne peut être pour lundi. Ainsi votre altesse aura la bonté, quand elle entendra au second acte ce bavard de Cicéron, de supposer que c'est au premier acte qu'il pérore. Ayez cette indulgence, et nous tâcherons de mieux jouer à la représentation qu'à la répétition.

Je débarrasse encore ma protectrice du logement des histrions. Je prie seulement l'intrépide et l'exact Gauchet de m'envoyer lundi, à une heure précise, une gondole et un carrosse à quatre, qui amèneront et ramèneront conjurés et consuls.

Ah, ma protectrice! je suis bien fâché; mais un jour, un jour viendra que *Rome sauvée* ne sera pas indigne de Ludovise. *Cicéron*, le Bavard.

43. — A LA MÊME.

Ce dimanche, novembre.

Ma protectrice, votre protégé Cicéron a changé la scène de Cicéron et de Catilina au second acte (car il faut rendre compte de tout à sa souveraine). Nous avons répété aujourd'hui la pièce avec ces changemens, et devant qui, madame? devant des cordeliers, des jésuites,

des pères de l'Oratoire, des académiciens, des magistrats qui savent leurs *Catilinaires* par cœur! Vous ne sauriez croire quel succès votre tragédie a eu dans cette grave assemblée. Ah, Madame! qu'il y a loin de Rome au cavagnole! Cependant il faut plaire même à celles qui sont occupées d'un vieux plein. Ame de Corneille! nous amènerons le sénat romain aux pieds de votre altesse, lundi; après quoi, il y aura grand cavagnole, car vous réunissez tout; et je sais l'histoire d'un problème de géométrie et des bouteilles de savon.

Il faut que vous sachiez, madame, que j'ai fait vos quatre vers, et que j'ai tâché de les faire du ton dont j'ai fait votre tragédie. C'est une critique digne du grand Condé, de vouloir que Cicéron, qu'un consul romain, que le chef de l'état ait des raisons indispensables pour envoyer un autre combattre à sa place. Où serait la vraie grandeur, madame, si elle n'était pas dans votre âme? La reconnaissance, l'admiration, le plus tendre attachement, sont dans la mienne.

Le sénat et le peuple romain vous présentent leurs hommages.

44. — A LA MÊME.

Paris, ce 9 janvier 1750.

Ma protectrice, quelle est donc votre cruauté de ne vouloir plus que les pièces grecques soient du premier genre? Auriez-vous osé proférer ces blasphèmes du temps de feu M. de Malezieu? Quoi! j'ai fait *Électre* pour plaire à votre altesse sérénissime; j'ai voulu venger Sophocle et Cicéron en combattant sous vos étendards; j'ai purgé la scène française d'une plate galanterie

dont elle était infectée; j'ai forcé le public aux plus grands applaudissemens; j'ai subjugué la cabale la plus envenimée; et l'âme du grand Condé, qui réside dans votre tête, reste tranquillement chez elle à jouer au cavagnole et à caresser son chien! et la princesse qui, seule, doit soutenir les beaux-arts et ranimer le goût de la nation, la princesse qui a daigné jouer *Iphigénie en Tauride*, ne daigne pas honorer de sa présence cet *Oreste* que j'ai fait pour elle, cet *Oreste* que je lui dédie! Je vous demande en grâce, madame, de ne me pas faire l'affront de négliger ainsi mon offrande. *Oreste* et *Cicéron* sont vos enfans; protégez-les également. Daignez venir lundi. Les comédiens viendront à votre loge et à vos pieds. Votre altesse leur dira un petit mot de *Rome sauvée*, et ce mot sera beaucoup. Je vais faire transcrire les rôles; mais il faut que madame la duchesse du Maine soit ma protectrice dans Athènes comme dans Rome. Montrez-vous; achevez ma victoire. Je suis un de ces Grecs qui avaient besoin de la présence de Minerve pour écraser leurs ennemis.

Votre admirateur, votre courtisan, votre idolâtre, votre protégé, V.

Je vous demande en grâce de ne venir que lundi. *

45. — A LA MÊME.

Paris, ce vendredi, 16 janvier.

MADAME, en arrivant à Paris, j'ai trouvé les comédiens assemblés, prêts à répéter une comédie nouvelle, en cas que je ne leur donnasse pas *Oreste* ou *Rome sauvée* à jouer en huit jours. Ce serait damner *Rome sauvée*

* Ce lundi, 12 janvier 1750, fut le jour de la première représentation d'*Oreste*.

que de la faire jouer si vite par des gens qui ont besoin de travailler six semaines. J'ai pris mon parti, je leur ai donné *Oreste*; cela se peut jouer tout seul. Me voilà délivré d'un fardeau. J'aurai encore le temps de travailler à *Rome*, et de la donner ce carême. Tout ce que je fais pour Rome et pour la Grèce vous appartient. Votre altesse a ses raisons pour devoir aimer les grands hommes de ces pays-là. Daignez protéger toujours un Français que vos bontés élèvent au-dessus de lui-même.

46. — A Mme LA MARQUISE DE MALAUZE.

A Sceaux, ce dimanche.

Aimable Colette, dites à son altesse sérénissime qu'elle souffre nos hommages et notre empressement de lui plaire. Il n'y aura pas, en tout, cinquante personnes au-delà de ce qui vient journellement à Sceaux. Madame la duchesse du Maine est bien bonne de croire qu'il ne lui convienne plus de donner le ton à Paris; elle se connaît bien peu : elle ne sait pas qu'un mérite aussi singulier que le sien n'a point d'âge; elle ne sait pas combien elle est supérieure même à son rang. Je veux bien qu'elle ne donne pas le bal; mais pour des comédies nouvelles, jouées par des personnes que la seule envie de lui plaire a fait comédiens, il n'y a qu'un janséniste convulsionnaire qui puisse y trouver à redire. Tout Paris l'admire et la regarde comme le soutien du bon goût. Pour moi, qui en fais ma divinité et qui regarde Sceaux comme le temple des arts, je serais au désespoir que la moindre tracasserie pût corrompre l'encens que nous lui offrons et que nous lui devons.

Mille tendres respects. V.

47. — A M. LE CHEVALIER GAYA.

Paris.

A six heures du matin, à six heures du soir, à toutes les heures de ma vie, monsieur, je suis aux ordres du sublime génie qui connaît Sophocle, qui protége Voltaire, qui prescrit contre la barbarie, et qui soutient l'honneur de la France.

Présentez, je vous en conjure, mes profonds respects à son altesse sérénissime.

J'attendrai demain ses Pégases, à l'heure que vous voulez bien me marquer.

Portez-vous bien. *Hoc præstat.*

48. — A MADAME LA DUCHESSE DU MAINE.

Juin, ce mercredi.

Ame du grand Condé! il n'y a pas moyen de reculer, et il faut absolument que je parte demain à cinq heures du matin. Je me trouve une espèce d'héroïsme dans le cœur, puisque j'ai le courage de partir après la lettre de ma protectrice. Ce voyage est devenu un devoir indispensable, et ce n'est que parce qu'il est devoir, que je n'ose résister à vos bontés, à vos raisons et à mon cœur.

Quoique je n'aie guère de momens dont je puisse disposer, il faut commander au temps; quand ma protectrice parle, il y a trop de plaisir à lui obéir. Eh bien! madame, j'aurai fait toutes mes affaires à six heures; j'attendrai vos ordres et votre voiture; je viendrai me jeter à vos pieds; je viendrai chercher de nouveaux sujets de regret; mais aussi, ce sera pour moi une consolation bien flatteuse, de partir rempli de l'idée de vos

bontés et du bonheur d'avoir vu encore Louise de Bourbon. Je lui dirai que je lui suis plus attaché que tous les rois du Nord; mais je lui soutiendrai que son rival le roi de Prusse, qui ne la vaut pas, est pourtant un homme admirable.

Pourvu que je sois de retour à Paris à onze heures du soir, je suis aux ordres de ma protectrice.

49. — A LA MÊME.

Je suis aux ordres de votre altesse sérénissime, sans réserve. Je les attends dimanche à cinq heures. Je ne suis pas ingrat comme votre petit chien, et je suis à jamais, de votre belle âme, l'adorateur le plus soumis, le plus respectueux et le plus fidèle, sans condition aucune. Je serai donc à vos ordres dimanche; mais je vous supplie de m'envoyer mercredi à Versailles, où j'ai une affaire indispensable. Cette affaire n'est que la seconde qui m'intéresse : la première est de vous plaire, de vous apporter mes vers, ma toux, mon cœur, mon admiration pour votre esprit, et ma respectueuse reconnaissance pour vos bontés.

50. — A LA MÊME.

Ma protectrice, en arrivant de Versailles et non de la cour, j'ai appris que votre altesse sérénissime voulait me donner de nouveaux ordres et de nouveaux conseils, lundi. Elle est la maîtresse de tous les jours de ma vie, et j'ai assurément pour elle autant de respect que Lamotte. J'attendrai demain les Pégases qui doivent me mener au seul Parnasse que je connaisse, et aux pieds de ma protectrice.

Si votre altesse sérénissime le permet, je coucherai à Sceaux.

51. — A LA MÊME.

MA protectrice, Cicéron, César, Catilina, seront jeudi, comme de raison, aux pieds de votre altesse ; le languissant auteur de tout cela reprendra des forces pour vous plaire. Il voudrait bien être digne de madame la duchesse du Maine, mais il a grand'peur de n'être digne que du siècle.

52. — A LA MÊME.

Potsdam, ce 8 septembre.

MADAME, au lieu des ambassadeurs gaulois, que j'ai retranchés de *Rome sauvée*, en voici un qui m'est témoin que je porte toujours à la cour du roi son maître, les chaînes de votre altesse sérénissime, et qui vous répondra de ma fidélité, quoique j'aie l'air d'être inconstant. Il peut dire si votre altesse sérénissime a ici des adorateurs, et si elle n'est pas de ces divinités qui ont des temples chez toutes les nations. M. d'Hamon, chambellan de sa majesté le roi de Prusse, et son envoyé extraordinaire en France, aura l'honneur de vous adresser son encens de plus près que moi : mais je me flatte de le suivre bientôt. J'ai cru, madame, que mes hommages en seraient mieux reçus, s'ils vous étaient présentés par des mains qui vont resserrer encore les liens de l'amitié de deux grands rois. Il n'y avait au monde que Frédéric-le-Grand qui pût m'enlever à la cour de madame la duchesse du Maine; mais tous les héros passés et présens ne diminueront jamais rien de

mon admiration et de l'attachement que je lui ai voué pour toute ma vie. Les grands hommes me rappelleraient sans cesse son idée, si elle pouvait s'effacer jamais de mon cœur.

Je suis avec le plus profond respect, madame, etc.

53. — A LA MÊME.

Berlin, ce 1er janvier 1751.

Madame, j'ai appris la maladie de votre altesse sérénissime avec douleur, avec effroi; et son rétablissement avec des transports de joie. On fait des vœux dans le pays où je suis, où les beaux arts commencent à naître, comme on en fait en France où ils dégénèrent: on y souhaite ardemment votre conservation si nécessaire au maintien du bon goût et de la vraie politesse de l'esprit, dont votre altesse est le modèle. Vivez, madame, aussi long-temps que M. de Fontenelle; mais, quand vous vivriez encore plus long-temps, vous ne verriez jamais un temps tel que celui dont vous avez été l'ornement et la gloire.

Je suis avec un profond respect et un attachement inviolable, madame, etc.

54. — A MADAME LA COMTESSE DE STAAL.

Mademoiselle, si je n'étais l'homme du monde le plus infirme, je passerais pour le plus ingrat. J'ai toujours compté pouvoir venir me jeter aux pieds de madame la duchesse du Maine, la remercier de ses bontés, et vous dire, mademoiselle, combien je suis pénétré des vôtres. Mais des souffrances continuelles m'arrachent à mes plaisirs et à mes devoirs. Je n'ai d'autres conso-

lations que mes livres et un peu de travail, dans les momens de relâche que me donnent mes maux. Jugez, mademoiselle, si un homme condamné à ne vous point voir est malheureux! Je suis sûr que madame la duchesse du Maine daignera plaindre un de ses sujets qui est exilé de son royaume. Où devrais-je passer ma vie, que dans la patrie du bon goût et du véritable esprit, aux pieds de la protectrice des arts? J'ose vous conjurer, mademoiselle, de vouloir bien me protéger auprès d'elle : son estime est le but de tous mes travaux : elle diminuera mes souffrances. Son altesse sérénissime a vu bien des gens de lettres qui valaient infiniment mieux que moi; mais jamais aucun d'eux n'a senti plus vivement son mérite, et n'a plus admiré la supériorité de ses lumières. *Vous êtes faite, mademoiselle, pour lui faire oublier tout le monde; mais je vous prie de daigner la faire souvenir de moi. Je viendrai assurément au premier* rayon de santé, vous assurer que je voudrais passer mes jours auprès de vous.

Je suis avec bien du respect, mademoiselle, etc.

(*En marge de la première page :*)

Je vous demande mille pardons. J'étais plein du nom de mademoiselle Delaunai, que vous avez rendue si respectable, et j'oubliais madame de Staal.

55. — A M. DE MONCRIF.

A Potsdam, 17 juin.

J'ai tardé long-temps à vous remercier, mon cher confrère, du beau présent que vous avez bien voulu me faire. Je me flattais de venir vous porter mes remercîmens à Paris; mais ma mauvaise santé ne m'a pas encore permis d'entreprendre ce voyage. Je vous aurais dit de bouche ce que je vous dirai dans cette lettre : que tous vos ouvrages respirent les agrémens de votre société et la douceur bienfaisante de votre caractère. Je ferai plus; ils m'enhardissent à m'ouvrir à vous, et à vous demander une marque d'amitié. Je sais qu'on m'a beaucoup condamné à la cour d'avoir accepté les bienfaits dont le roi de Prusse m'honore. J'avoue qu'on a raison, si on ne regarde ma démarche que comme celle d'un homme qui a quitté son maître naturel pour un maître étranger. Mais vous savez mieux que personne la triste situation où j'étais en France. Vous savez que j'essuyais, depuis vingt ans, tout ce que l'envie acharnée de ceux qui déshonorent les lettres plus qu'ils ne les cultivent, avait pu imaginer pour me décrier et pour me perdre. Vous savez que l'abbé Desfontaines, qui vendait impunément des poisons dans sa boutique, avait des associés, et qu'il a laissé des successeurs. S'ils s'en étaient tenus aux grossièretés et aux libelles diffamatoires, j'aurais pu prendre encore patience : quoiqu'à la longue cette foule de libelles avilise, j'aurais supporté cet avilissement, trop attaché en France à la littérature. Mais je savais avec quel artifice et avec quelle fureur on m'avait noirci auprès des personnes les plus respec-

tables du royaume. J'étais instruit que des gens à qui je n'ai jamais donné le moindre sujet de plainte m'avaient attaqué par des calomnies cruelles. La douleur et la crainte devenaient le seul fruit de quarante ans de travail; et cela, pourquoi? pour avoir cultivé un faible talent sans jamais nuire à personne. Madame la marquise de Pompadour, M. le comte d'Argenson et d'autres qui ont blâmé ma retraite, sont dans une trop grande élévation pour en avoir vu les causes. Ils ne savent pas ce que des hommes obscurs, mais dangereux, et infatigables dans leur acharnement à nuire, machinaient contre moi. Je suis sûr que la bonté de votre cœur serait effrayée si j'entrais avec vous dans ces détails. Je veux bien qu'on sache que ces cabales indignes m'ont contraint de chercher ailleurs un honorable asile. Mais en même temps je vous avoue que la douceur de ma vie serait changée en amertume, si des personnes à qui j'ai obligation, et à qui je serai toujours attaché, croyaient avoir des reproches à me faire. Croyez, mon cher confrère, qu'il en a bien coûté à mon cœur pour prendre le parti que j'ai pris. Je n'ai point recherché de vains honneurs, mais à la cour toute militaire où je suis, il y a de certaines distinctions qu'il faut absolument avoir pour n'être pas arrêté à tout moment aux portes par des gardes. Je ne pouvais guère demeurer auprès du roi de Prusse qu'avec ces légères distinctions qui ne tirent d'ailleurs à aucune conséquence. Je vous jure qu'à mon âge je ne suis attaché ni à une clef d'or, ni à une croix, ni à une pension de vingt mille livres dont j'ai su ne pas avoir besoin, ni à d'autres avantages flatteurs dont je jouis. Je n'ai voulu que le repos; et si j'avais pu alors espérer de le goûter en France, je ne l'aurais pas

cherché ailleurs. Je vous demande en grâce d'exposer mes sentimens à M. le comte d'Argenson. Je serais au désespoir qu'il blâmât ma conduite. Je lui suis attaché dès ma plus tendre jeunesse, et il est l'homme du royaume dont j'ambitionne le plus les suffrages et les bontés. J'avoue encore que je ne me consolerais pas si madame de Pompadour, à qui je dois une éternelle reconnaissance, pouvait me soupçonner de la moindre ombre d'ingratitude. Je vous conjure donc, mon cher confrère, de faire valoir auprès de l'un et de l'autre mes raisons, mes regrets, mon attachement. Comptez que je ne vous oublie pas parmi ceux que je regrette souvent. Vous êtes tous les jours dans la maison de M. le duc et madame la duchesse de Luines; ayez la bonté de présenter mes respects à toute cette maison, dont la vertu est respectée ici. Le roi de Prusse se souvient d'avoir vu M. le duc de Chevreuse, et en parle souvent avec éloge.

Je n'ose vous prier de faire mention de moi à la reine. Je ne me flatte pas d'être dans son souvenir; mais je suis auprès d'un roi qui est le meilleur ami du roi son père. Je n'ai que ce titre pour prétendre à sa protection; mais peut-être que, si vous lui disiez un mot de moi, elle pourrait s'en souvenir avec cette bonté indulgente qu'elle a pour tout le monde. Ne soyez point surpris de la confiance avec laquelle je me suis expliqué à vous; c'est vous qui me l'avez donnée. L'usage que vous voudrez bien en faire augmentera la félicité dont je jouis auprès d'un roi philosophe, et rendra plus agréable le voyage que j'espère toujours faire à Paris, et qui sera hâté par le plaisir de venir vous faire les remercîmens les plus sincères, et de vous renouveler les

assurances d'un attachement et d'une estime que je conserverai toujours.

56. — A M. LE DUC D'UZÈS.

A Berlin, ce 14 septembre 1752.

Je dois à votre goût pour la littérature, monseigneur le duc, la lettre dont vous m'honorez; et ce goût augmente encore ma sensibilité, et est pour moi un nouveau sujet de remercîment. Vous ne pouvez assurément mieux faire dans le loisir que votre gloire, vos blessures et la paix vous ont donné, que de cultiver un esprit aussi solide que le vôtre. Il n'y a guère que du vide dans toutes les choses de ce monde; mais il y en a moins dans l'étude qu'ailleurs; elle est une grande ressource dans tous les temps, et nourrit l'âme jusqu'au dernier moment. Je suis auprès d'un grand roi, qui, tout grand roi qu'il est, s'ennuierait s'il ne pensait pas comme vous; et je ne me suis rendu auprès de lui, après seize ans d'attachement, que parce qu'il joint à toutes ses grandes qualités celle d'aimer passionnément les arts. J'ai résisté à la tentation de vivre auprès de lui tant qu'a vécu madame du Châtelet, dont je vois avec consolation que vous n'avez point perdu la mémoire. Je crois que madame la duchesse de La Vallière, votre sœur, et madame de Luxembourg, m'ont un peu abandonné depuis ma désertion, mais je leur serai toujours fidèlement dévoué. Je ne suis guère à portée, à la cour du roi de Prusse, de lire les thêmes que des écoliers composent pour des prix de l'Académie de Dijon. Mais sur l'exposé que vous me faites je suis bien de votre avis. Il me paraît même très indécent qu'une Académie ait

paru douter si les belles-lettres ont épuré les mœurs. Messieurs de Dijon voudraient-ils qu'on les crût de malhonnêtes gens? Des gens de lettres ont quelquefois abusé de leurs talens; mais de quoi n'abuse-t-on pas? J'aimerais autant qu'on dît qu'il ne faut pas manger, parce qu'on peut se donner des indigestions. Irai-je dire à ces Dijonais que toutes les académies sont ridicules, parce qu'ils ont donné un sujet qui a l'air de l'être? Tout cela n'est autre chose qu'une méprise, et qu'une fausse conclusion du particulier au général.

Je ne connais pas non plus les petites brochures contre M. de Montesquieu; j'aurais souhaité que son livre eût été aussi méthodique et aussi vrai qu'il est plein d'esprit et de grandes maximes; mais tel qu'il est il m'a paru utile. L'auteur pense toujours et fait penser. *C'est un roide joûteur,* comme dit Montaigne; *ses imaginations élancent les miennes.* Madame du Deffand a eu raison d'appeler son livre, *de l'esprit sur les lois.* On ne peut mieux, ce me semble, le définir. Il faut avouer que peu de personnes ont autant d'esprit que lui; et sa noble hardiesse doit plaire à tous ceux qui pensent librement. On dit qu'il n'a été attaqué que par des esclaves des préjugés. C'est un des mérites de notre siècle que ces esclaves ne soient pas dangereux. Ces misérables voudraient que le reste du monde fût garrotté des mêmes chaînes qu'eux.

Vous ne paraissez pas fait pour partager ces chaînes avilissantes de l'esprit humain, et vous pensez en tout en *magnanime pair de France.* Vous m'annoncez une correspondance qui me flatte beaucoup; j'espère être à Paris dans quelques mois, et y recevoir les marques de confiance dont vous m'honorerez; je m'en rendrai

digne par sa discrétion et par la vérité avec laquelle je vous parlerai. Je suis avec beaucoup de respect, monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE,
Chambellan du roi de Prusse.

57. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.*

À Colmar, 15 octobre 1754.

J'APPRENDS, monsieur, que vous avez été quelque temps comme je suis toujours; on me mande que vous avez été très malade. Soyez bien persuadé que personne ne prend plus d'intérêt que moi à votre santé. Si vous êtes actuellement, comme je m'en flatte, dans votre convalescence, permettez que je vous demande votre protection auprès de Royer et pour Royer. Il a fait précisément de la tragédie de *Pandore* ce que Néaulme a fait de l'*Histoire universelle*. On me vole mon bien de tous côtés, et on le dénature pour le vendre.

Si j'en crois tout ce qu'on m'écrit, le plus grand service qu'on puisse rendre à Royer est de l'empêcher de donner cet opéra. On assure que la musique est aussi mauvaise que son procédé. Je vous demande en grâce de l'envoyer chercher, et de vouloir bien lui représenter ce qui est de son intérêt et de son honneur. M. de Moncrif m'a envoyé la pièce telle qu'on la veut jouer, et telle que M. Royer l'a fait refaire par un nommé M. Sireuil, ancien porte-manteau du roi. Cette bigarrure serait l'opprobre de la littérature et de la nation. Vous faites trop d'honneur aux lettres, mon-

* Voyez tome IV de la *Correspondance générale*, page 161, la lettre au comte d'Argental.

sieur, pour souffrir cette indignité, si vous avez le crédit de l'empêcher. J'ai écrit une lettre de politesse à Royer avant de savoir de quoi il était question; mais à présent que je suis au fait, je suis bien loin de consentir à son déshonneur et au mien. Si on ne peut parvenir à supprimer cet opéra, ne pourrait-on pas au moins engager Royer à différer d'une année? Et si on ne peut différer cet opprobre, je demande à M. le comte d'Argenson qu'on ne débite point l'ouvrage à l'Opéra sans y mettre un titre convenable et qui soit dans la plus exacte vérité. Voici le titre que je propose : *Prométhée, fragmens de la tragédie de Pandore, déjà imprimée, à laquelle le musicien a fait substituer et ajouter ce qu'il a cru convenable au théâtre lyrique, pendant l'éloignement de l'auteur.*

Je vous demande bien pardon, monsieur, de vous entretenir de ces bagatelles; mais les bontés dont vous m'honorez me servent d'excuse. Je vous supplie de compter sur les sentimens d'estime, de tendresse et de reconnaissance qui m'attachent à vous.

Je n'écris point à madame du Deffand, et j'en suis bien fâché; mais les maladies continuelles qui m'accablent m'interdisent tous les plaisirs.

58. — A M. BERTRAND,

PRÉDICATEUR, A BERNE.

A Prangins, 31 janvier 1755.

Vous êtes philosophe, monsieur, et vous m'inspirez une très grande confiance. Tout ce que vous me dites dans la dernière page de votre lettre du 30 janvier est

très vrai et très désagréable pour tous les honnêtes gens.

Voici le cas où je me trouve. Mon goût et ma mauvaise santé me déterminent depuis très long-temps à finir ma vie sur les bords du lac de Lausanne. Le conseil d'état de Genève a la bonté de m'offrir toutes les facilités qu'il peut me donner. On me propose la maison que le prince de Saxe-Gotha a occupée à la campagne : les jardins sont dignes du voisinage de Paris; la maison assez jolie, très commode, et toute meublée. Mais il se pourrait faire que le dernier article de votre lettre nuisît au marché. Il se peut faire encore qu'il y ait des difficultés pour m'en assurer la possession.

On me vend 90 mille livres de France ce domaine qui est presque sans revenu. C'est un prix assez considérable pour que la possession m'en soit assurée. Ma philosophie ne fait guère de différence entre une cabane et un palais; mais j'ai une Parisienne avec moi qui n'est pas si stoïcienne. On me parle de la belle maison de Hauteville dans le voisinage de Vevay. On dit que M. Dervart pourrait s'en accommoder avec moi, et me passer un bail de neuf années. J'ignore si la maison est meublée. Vous pourriez tout savoir en un moment. M. Dervart serait-il d'humeur à la vendre, ou à en faire un marché pour neuf ans? et pourrait-il, dans l'un et dans l'autre cas, m'en assurer la pleine jouissance? Est-il vrai qu'il y a un inconvénient? c'est qu'on ne peut aborder à Hauteville en carrosse. Voilà bien des questions; j'abuse de vos bontés, mais vous me donnez tant de goût pour le pays roman que vous me pardonnerez. La chose presse un peu; une autre fois nous parlerons des montagnes. Si vous étiez curieux de voir

une petite dissertation que j'envoyai, il y a quelques années, en italien, à l'Institut de Bologne, vous verriez que je dois avoir un peu d'amour-propre, car je pense en tout comme vous. Il semble que j'aie pris des leçons de vous et de M. Haller; je préfère l'histoire de la nature aux romans.

Je vous embrasse sans cérémonie.

59. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

Au château de Prangins, près Nyon, pays de Vaud, 3 janvier 1755.

Voici le fait, monsieur: je prends la liberté d'écrire à M. le comte d'Argenson en faveur d'un avocat de Colmar; et je suis comme le Suisse du chevalier de Grammont, *je demande pardon de la liberté grande.* Une recommandation d'un Suisse en faveur d'un Alsacien, n'est pas d'un grand poids; mais si vous connaissiez mon Alsacien, vous le protégeriez : c'est un homme qui sait par cœur notre histoire de France, c'est le seul homme de lettres du pays, c'est le meilleur avocat et le moins à son aise, chargé de six enfans. Il s'agit d'une place dans une petite ville affreuse, nommée Munster; il s'agit de rendre heureux mon ami intime; il s'appelle Dupont. Il demande d'être prevôt de Munster, et il est assurément très indifférent à M. d'Argenson que ce soit Dupont ou un autre qui soit prevôt dans un village ou ville impériale.

J'ose vous supplier, avec les plus vives instances, d'en parler à M. d'Argenson. Vous aurez le plaisir de donner du pain à toute une famille, et d'être le protecteur d'un homme très estimable. Je vous jure que

vous ferez une bonne action, et je vous conjure de la faire.

Je suis presque perclus de tous mes membres dans un assez beau château, en attendant la saison de prendre les eaux d'Aix en Savoie. L'état cruel où je suis ne me permet d'écrire que dans les grandes occasions, et c'en est une très grande pour moi de vous supplier de faire la fortune de *Dupont mon ami.* Si jamais j'ai de la santé et de l'imagination, j'écrirai à madame du Deffand; mais je suis impotent et *rabêti :* je ne vous en suis pas moins tendrement attaché. Comptez que dans toute la Suisse il n'y a personne d'aussi pénétré que moi d'estime et de reconnaissance pour vous. V.

(*Ce qui suit est écrit de la main de madame Denis.*)

Je me joins à mon oncle, monsieur, en faveur de M. Dupont; c'est un homme qui a fait toute notre ressource à Colmar. Il joint à beaucoup d'esprit et de connaissances toutes les qualités du cœur; il a six enfans, est bon père, bon mari et bon ami; enfin, c'est un sujet digne d'être présenté par vous. Je vous le recommande de toutes mes forces, et nous nous croirions heureux s'il pouvait obtenir cette place. Nous ne sommes ici que pour attendre la saison des bains; je vous supplie de ne pas me croire en Suisse, car je ne m'y crois pas moi-même; mais, dans quelque lieu que je sois, monsieur, ne doutez pas de mes sentimens pour vous; on ne peut vous connaître, quand on sait sentir, sans vous être tendrement attaché pour la vie. DENIS.

60. — A M. DE SAINT-LAMBERT.

Aux Délices.

Je viens, mon très aimable Tibulle, de vous écrire une lettre où il ne s'agit que de Charles XII. Je suis plus à mon aise en vous parlant de vous, en vous ouvrant mon cœur, en vous disant combien il est pénétré du bon office que vous me rendez.

Vraiment je vous enverrai toutes les *Pucelles* que vous voudrez, à vous et à madame de Boufflers, rien n'est plus juste.

J'ai conçu comme vous depuis quelques années, qu'il fallait faire des tragédies *tragiques*, et arracher le cœur au lieu de l'effleurer. Nous n'avons guère été jusqu'à présent que de beaux discoureurs : il viendra quelqu'un qui rendra le poignard de Melpomène plus tranchant, mais je serai mort.

Je n'ai point l'honneur d'être de l'avis de Folard sur Charles XII. Je ne suis point soldat. Je n'entends rien à la baïonnette, mais je trouve, suivant toutes les règles de la *métoposcopie*, que c'était une horrible imprudence d'attaquer cinquante ou soixante mille hommes dans un camp retranché à Narva, avec huit mille cinq cents hommes harassés, et dix pièces de canon. Le succès ne justifie point à mes yeux cette témérité. Si les Russes ne s'étaient pas soulevés contre le duc de Croy, Charles était perdu sans ressource. Il fallait un assemblage de circonstances imprévues, et un aveuglement inouï pour que les Russes perdissent cette bataille.

Une faute plus impardonnable, c'est d'avoir laissé prendre l'Ingrie, tandis qu'il s'amusait à humilier Auguste. Le siége de Pultava, dans l'hiver, tandis que le

czar marchait à lui, me paraît, comme au comte Piper, l'entreprise d'un désespéré qui ne raisonnait point. Le reste de sa conduite pendant neuf ans, est de don Quichotte.

Quand le maréchal de Saxe admirerait cet enragé, cela ne me ferait rien; et je répondrais au maréchal de Saxe : Vous faites mieux encore que vous ne dites.

Mais Apollon me tire par l'oreille, et me dit : De quoi te mêles-tu? Ainsi je me tais, et je vous demande pardon.

Je reviens comme don Japhet à ce qui est de ma compétence. Vous souvenez-vous que vous vouliez que je raccommodasse le moule d'*Oreste* et que je lui fisse des oreilles? Je vous ai obéi à la fin. Il y a du pathos, ou je suis trompé. Nous le jouerons l'année prochaine, sur un petit théâtre de polichinelles, si je suis en vie : vous devriez bien y venir, si vos nerfs vous le permettent. Je vous jure qu'il vaut mieux aller aux Délices qu'à Potsdam.

Je me doutais bien que l'odorat d'un nez comme le vôtre serait un peu chatouillé des parfums que j'ai brûlés à l'honneur de Le Franc de Pompignan. Il est bon de corriger quelquefois les impertinens. Il y a quelques messieurs qui allaient répandre les ténèbres et souffler la persécution, si on ne les avait pas arrêtés tout court par le ridicule.

Si vous voyez frère Jean des Entomures-Menou, dites-lui, je vous prie, que j'ai de bon vin : mais j'aimerais encore mieux le boire avec vous qu'avec lui.

Mes respects, je vous prie, à madame de Boufflers et à madame sa sœur.

Comment faire pour vous envoyer un gros paquet?

Je vous aime, je vous remercie, je vous aimerai toute ma vie.

Je n'ai point de lettres de M. le gouverneur de Berch; c'est un paresseux.

61. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 12 septembre.

Je vous envoie, mon cher monsieur, le premier exemplaire qui sort de la presse. Je vous prie de vouloir bien en faire parvenir un à M. le banderet Freydenrik, aussi-bien qu'à M. l'avoyer Steiger et à M. l'avoyer Tiller. Je vous demande bien pardon de la peine que je vous donne, mais j'ai cru que ces petits hommages ne pouvaient passer par de meilleures mains. Il y a aussi, si vous le permettez, un exemplaire pour M. Tshifely, secrétaire de votre consistoire. Il m'a écrit une lettre qui fait voir beaucoup de savoir, un bon esprit et un bon cœur. Je le crois votre ami à tous ces titres. J'ai cru devoir imprimer ma Lettre à Jean-Jacques dans les circonstances présentes. Vous savez peut-être, monsieur, que le conseil de Genève a engagé celui de Lausanne à faire rendre, par Bousquet, l'original du mémoire calomnieux de Grasset. Il me paraît nécessaire qu'on en soit informé à Berne. Maubert, son complice, est parti, dit-on, pour aller faire imprimer la rapsodie infâme dont il espère de l'argent. Quel capucin!

Je me recommande à vos bontés. V.

Je crois enfin que, malgré tous mes maux, je partirai dans quelques jours pour Monrion. Puissé-je avoir assez de santé pour venir vous embrasser!

62. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON.

Aux Délices, ou prétendues Délices, comme on dit prétendus réformés, 12 septembre.

Les ministres n'ont guère le temps d'examiner les *Magots de la Chine*; mais si le plus aimable de tous les ministres a le temps de voir, à Fontainebleau, la morale de Confucius, en cinq actes; si l'auteur chinois peut amuser une heure et demie celui qui depuis quarante ans en çà l'honore de ses bontés, il sera plus fier qu'un conquérant tartare.

Est-il permis de glisser dans ce paquet cinquante *Magots* pour le président Hénault?

63. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 26 septembre.

De nouveaux contre-temps très tristes, mon cher monsieur, me privent cette année du plaisir que je me préparais de venir vous embrasser à Berne. Je partais pour Monrion, lorsqu'un courrier dépêché par madame de Giez, femme de mon banquier, vint m'apprendre que son mari était à la mort dans ma maison que je lui ai prêtée, et où je venais d'envoyer tout mon petit bagage. Ce M. de Giez est non-seulement mon banquier, mais mon ami. Je n'ai senti que l'affliction que me cause son triste état. S'il en réchappe, sa convalescence sera longue; et je lui laisse de grand cœur ma maison, où il est avec toute sa famille. Si nous le perdons, ce seront encore de très grands embarras joints à ma douleur. La vie est remplie de ces traverses jusqu'au dernier moment. Ma santé est tou-

jours très languissante ; il n'y a de consolation que dans une résignation entière à la volonté d'un Être suprême. Quel cruel contraste entre ces réflexions et la gaîté un peu indécente de ces anciens fragmens de *la Pucelle*, qu'on assure être imprimés ! Cette nouvelle achève de me désespérer. Je vous prie, monsieur, de vouloir bien présenter mes respects à M. le colonel Jenner, aussi-bien qu'à M. le banneret de Freydenrik.

Vous ignorez peut-être que le conseil de Genève a fait un réquisitoire à celui de Lausanne, pour se faire représenter le mémoire scandaleux et calomnieux du nommé Grasset. Le libraire Bousquet a été obligé de donner l'original de ce mémoire, sur la lecture duquel le conseil de Genève a décerné un décret de prise de corps contre Grasset. Je ne pouvais, ce me semble, avoir une meilleure réfutation ; mais enfin cette affaire est toujours désagréable. Oserais-je vous supplier de faire parvenir cette nouvelle à monsieur le secrétaire de votre consistoire, qui m'a paru être informé du mémoire de Grasset, et de l'effet dangereux qu'il pouvait produire ? Madame Denis vous fait mille complimens. Je vous suis tendrement attaché à la vie et à la mort.

64. — AU MÊME.

30 septembre.

Voici, mon cher monsieur, une petite anecdote littéraire assez singulière. Monsieur le conseiller de Bonstetten et moi, nous sommes les seuls qui ayons eu l'idée de parler de Confucius dans *l'Orphelin de la Chine*, d'étonner et de confondre un Tartare (et il y

a beaucoup de Tartares en ce monde), par l'exposition de la doctrine aussi simple qu'admirable de cet ancien législateur. Il était impossible de faire paraître Confucius lui-même du temps de Gengis-kan, puisque ce philosophe vivait six cents ans avant Jésus-Christ; mais ma première intention avait été de représenter Zamti comme un de ses descendans, et de faire parler Confucius en lui. On me fit craindre le ridicule que le parterre de Paris attache presque toujours aux choses extraordinaires, et surtout à la sagesse. Je me privai de cette source de vraies beautés dans une pièce qui, étant pleine de morale et dénuée de galanterie, courait grand risque de déplaire à ma nation. La faveur qu'elle a obtenue m'enhardit, mais m'enhardit trop tard. Je vis tout ce qui manquait à cet ouvrage quand il fut imprimé; je repris mes anciennes idées, et j'y travaillais quand je reçus votre lettre du 26 septembre. J'ai déjà corrigé tant de choses à la pièce, que je ne craindrais point de la refondre pour professer hardiment la morale de Confucius dans mon sermon chinois. Tous ceux à qui j'ai fait part de cette entreprise, l'ont approuvée avec transport. Mais monsieur de Bonstetten est le seul qui ait eu le mérite de l'invention. Je ne peux m'empêcher d'admirer la justesse et la force de l'esprit d'un homme qui, occupé de choses si différentes, trouve tout d'un coup, à la seule lecture d'une tragédie, la beauté essentielle qui devait caractériser la pièce. Voilà bien un nouveau motif qui m'attache à Berne, et qui me donne de nouveaux regrets. Je ne peux aller à Monrion, que j'ai cédé pour long-temps à M. de Giez et à sa famille. Qu'il y rétablisse sa santé; qu'il y demeure tant qu'il voudra, ma

maison est à lui. Je suis d'ailleurs plus malade que jamais à mes prétendues Délices; et depuis quelques jours, je me trouve dans l'impuissance totale de travailler.

Il est vrai, mon cher philosophe, que je badinais à trente ans; j'avais traduit le commencement de cet *Hudibras*, et peut-être cela était-il plus plaisant que celui dont vous me parlez. Pour cette *Pucelle d'Orléans*, je vous assure que je fais bien pénitence de ce péché de jeunesse. Je vous enverrais mon péché, si j'en avais une copie. Je n'en ai aucune; mais j'en ferai venir de Paris incessamment, et uniquement pour vous. Vous la lirez à votre loisir avec des amis philosophes. *Dulce est desipere in loco.*

Je vous remercie tendrement d'avoir fait connaître à M. de Tressan la vérité. Bousquet n'est pas digne d'avoir affaire à un homme comme vous, et d'imprimer vos ouvrages. Ne pourrais-je trouver à Genève un libraire qui vous convînt? N'avez-vous pas une imprimerie à Berne? Il faut du stoïcisme dans plus d'une occurrence; mais je n'adopte des stoïques que les principes qui laissent l'âme sensible aux douceurs de l'amitié, et qui avouent que la douleur est un mal. Passer sa vie entre la calomnie et la colique est un peu dur; mais l'étude et l'amitié consolent. Adieu, monsieur; vous faites une de mes plus grandes consolations. Conservez-moi les bontés que vous m'avez acquises de monsieur et de madame de Freydenrik; vous sentez que je suis déjà bien attaché à M. de Bonstetten, par estime et par amour-propre. Mes respects, je vous en prie, à ces messieurs, à M. l'avoyer, à M. le colonel Jenner. Je suis à vous tendrement pour ma vie.

65. — AU MÊME.

24 octobre.

La mort de M. de Giez me pénètre de douleur; me voilà banni pour quelque temps de ma maison où il est mort. Ah! mon cher monsieur, qui peut compter sur un moment de vie! Je n'ai jamais vu une santé plus brillante que celle de ce pauvre Giez; il laisse une veuve désolée, un enfant de six ans, et peut-être une fortune délabrée; car il commençait. Il avait semé, et il meurt sans recueillir : nous sommes environnés tous les jours de ces exemples. On dit : Il est mort, et puis, serre la file, et on est oublié pour jamais. Je n'oublierai point mon pauvre Giez, ni sa famille. Il m'était attaché; il m'avait rendu mille petits services : je ne retrouverai, à Lausanne, personne qui le remplace. Je vois qu'il faudra remettre au printemps mon voyage de Berne; c'est être bien hardi que de compter sur un printemps.

Ce capucin, digne ou indigne, a été proposer à Francfort son manuscrit de *la Pucelle*, à un libraire nommé Esslinger; mais il en a demandé un prix si exorbitant, que le libraire n'a point accepté le marché; il est allé faire imprimer sa drogue ailleurs. Je crois qu'il la dédiera à saint François.

Une grande dame d'Allemagne m'a mandé qu'elle avait un exemplaire imprimé de cette ancienne rapsodie. Il faut que ce ne soit pas celle de Maubert, car elle prétend que l'ouvrage n'est pas trop malhonnête, et qu'il n'y a que les âmes dévotes à saint Denis, à saint George et à saint Dominique, qui en puissent être scan-

dalisées. Dieu le veuille! Cet ouvrage, quel qu'il soit, jure bien avec l'état présent de mon âme.

Singula de nobis anni prædantur euntes.

Je ne connais plus que la retraite et l'amitié. Que ne puis-je jouir avec vous de l'une et de l'autre! Je vous embrasse bien tendrement.

66. — AU MÊME.

Aux Délices, 18 novembre.

J'ENVOIE, mon cher patron, à M. de Morancour la réponse de l'Académie Française. L'édition que j'ai vue est l'ouvrage de la canaille. On a, dans Paris, le plus profond mépris pour ces manœuvres dont je me suis trop inquiété ici. Je crois qu'il faut laisser tomber ces misères dans l'oubli qu'elles méritent.

Voici la triste confirmation du désastre de Lisbonne et de vingt autres villes. C'est cela qui est sérieux. Si Pope avait été à Lisbonne, aurait-il osé dire *tout est bien?* Matthieu Garo ne le disait que quand il ne lui tombait qu'un gland sur le nez. Adieu, encore une fois; aimez un peu le pauvre malade, et tout sera bien pour lui.

67. — AU MÊME.

Aux Délices, 30 novembre.

MES peines d'esprit, mon cher monsieur, sont aussi grandes que celles dont mon corps est tourmenté. M. Polier de Bottens, instruit des chagrins que me donne l'édition de ce malheureux ouvrage si falsifié et si défiguré, me mande qu'il m'a prévenu par ses bons offices, et qu'il a assemblé le corps académique pour

empêcher le débit de cette œuvre de ténèbres dans Lausanne. Il me mande aussi qu'il a écrit d'office à M. E..., membre du conseil souverain de Berne, pour le prier de faire à Berne les mêmes démarches qu'il a faites à Lausanne. On me confirme que l'édition qui paraît est celle de Maubert : je ne puis rien savoir de positif sur tout cela dans ma solitude, et dans mes quatre rideaux, au milieu de mes souffrances. J'aurais souhaité, en effet, qu'on eût pu prévenir le débit de cette rapsodie à Berne, comme on l'a fait à Genève; mais ce que je souhaite encore, c'est qu'il n'y ait point d'éclat. Je m'en rapporte, monsieur, avec confiance à votre amitié et aux bontés de leurs excellences à qui M. de Paulmi m'a recommandé. Il est certain que l'ouvrage, tel qu'il est, n'est pas le mien : mais comme il y a, en effet, quelques morceaux qui m'appartiennent, tout estropiés qu'ils sont, et que j'ai fait à la vérité quelque chose sur ce sujet, il y a près de trente ans, vous sentez que le contre-coup retombe sur moi.

Vous savez l'horrible événement de Lisbonne, de Séville et de Cadix. La ville de Lisbonne engloutie par un tremblement de terre, cent mille âmes ensevelies sous les ruines, Séville endommagé, Cadix submergé pendant quelques minutes par le même tremblement : voilà un terrible argument contre l'*optimisme*. Il est honteux, dans des événemens aussi épouvantables, de songer à ses affaires particulières.

Je vous embrasse tendrement.

68. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Monrion, près de Lausanne, ce 13 janvier 1756.

Vous me proposez, monsieur, les plus belles étrennes du monde : je les accepte de grand cœur. Il n'y a point de Suisse dans les treize cantons qui aime mieux l'histoire de France que moi ; et c'est vous qui me l'avez fait aimer. Vous avez la bonté de m'annoncer votre cinquième édition. Soyez sûr que vous verrez la trentième. Vous avez rendu un très grand service au public, en augmentant d'un tiers un ouvrage si utile. Vous êtes d'ailleurs fort heureux qu'on ne vous vole point vos manuscrits, et qu'on ne vous les défigure pas. *J'en connais de plus misérables.*

Vous me demandez comment on peut m'envoyer mes étrennes ; très aisément, en les mettant à la poste avec le contre-seing d'un de vos amis, et me les adressant en droiture à Genève. Il est vrai que je passe mon hiver dans mon ermitage auprès de Lausanne ; mais tout me vient par Genève. C'est la grande route.

Après le don de votre excellent livre, le plus grand plaisir que vous puissiez me faire, c'est de dire à madame du Deffand combien je m'intéresse toujours à elle. Je ne lui écris point, parce que, dans ma solitude, je n'ai rien de commun avec le monde. Je suis devenu Suisse et jardinier. Je sème et je plante. Je n'oublie point les personnes auxquelles j'ai été attaché ; mais je ne les ennuie point de mes inutiles lettres.

Je suis très aise pour l'Académie des Belles-Lettres que vous remplissiez et que vous honoriez la place d'un théatin. Je n'en savais rien. Je ne lis ni gazettes ni

Mercures. Je ne sais plus l'histoire de mon siècle ; et je n'ai guère de correspondance qu'avec le jardinier des Chartreux, quoique l'apparition de *la Pucelle* puisse faire penser que je suis en commerce avec leur portier.

Madame Denis vous fait mille complimens. Je me flatte que votre ami n'a plus la goutte. Les circonstances présentes semblent demander un homme ingambe ; mais il sera toujours très alerte, quand même il aurait le pied emmaillotté.

Recevez ma très sincère et très tendre reconnaissance, et mon inviolable attachement.

J'ai eu l'honneur d'avoir un tremblement de terre dans mon ermitage des Délices. Si les îles Açores sont englouties comme on l'assure, je me range du sentiment de M. de Buffon.

69. — A M. LE DUC D'UZÈS.

Aux Délices, près de Genève, 16 avril.

Vous voyez, monseigneur, l'excuse de mon long silence dans la liberté que je prends de ne pas écrire de ma main. Mes yeux ne valent pas mieux que le reste de mon corps. Il faut que vous ayez plus de courage que moi, puisque vous écrivez de si jolies lettres avec un rhumatisme ; mais c'est que vous avez autant d'esprit que de courage.

Il est vrai, monseigneur, que je me suis avisé, il y a quelques années, d'argumenter en vers sur la religion naturelle avec le roi de Prusse : c'était tout juste immédiatement avant que lui, et moi chétif, nous fissions l'un et l'autre une petite brèche à cette religion naturelle, en nous fâchant très mal à propos ; mais il n'est

pas rare à la nature humaine de voir le bien et de faire le mal. On a imprimé à Paris ce petit ouvrage depuis quelque temps, mais entièrement défiguré, et on y a joint des fragmens d'une jérémiade sur le désastre de Lisbonne, et d'un examen de cet axiome *tout est bien.* Toutes ces rêveries viennent d'être recueillies à Genève : on les a imprimées correctement avec des notes assez curieuses. Si cela peut amuser votre loisir, je donnerai le paquet à M. de Rhodon, qui sans doute trouvera des occasions de vous le faire tenir.

Puisque vous me parlez des péchés de ma jeunesse, je vous assure que vous n'avez point la véritable *Jeanne.* Celle qu'on a imprimée, et celles qui courent en manuscrit, ressemblent à toutes les filles qui prennent le beau nom de pucelles sans avoir l'honneur de l'être. Bien des gens à qui le sujet plaisait se sont avisés de remplir les lacunes. Je puis vous assurer que le mot de *bien-aimé* n'est pas dans mon original; il n'est fait que pour *le Cantique des Cantiques.* Si mon âge, mes maladies et mes occupations me permettaient de revoir ces anciennes plaisanteries, qui ne sont plus pour moi de saison, et si le goût vous en demeurait, je me ferais un plaisir de mettre entre vos mains l'ouvrage tel que je l'ai fait; mais ce n'est pas là une besogne de malade.

Quant à la foule de mes autres sottises, les frères Cramer en achèvent l'impression à Genève. Je n'en fais point les honneurs. Ils ont entrepris cette édition à leurs risques et périls, et j'ai eu des raisons pour ne pas vouloir en garder plusieurs exemplaires en ma possession. Ma santé, d'ailleurs, est dans un état si déplorable, que j'évite avec soin tout ce qui pourrait entraîner quelque discussion.

Je fais des vœux en qualité de bon Français et de serviteur de M. le maréchal de Richelieu, pour qu'il arrive dans l'île de Minorque avant les Anglais; et je crois qu'on a beau jeu quand on part de Toulon, et qu'on joue contre des gens qui ne sont pas encore partis de Portsmouth. J'oserais bien penser comme vous, monseigneur, sur Calais; mais vous avez probablement à la cour quelque Annibal qui croit qu'on ne peut vaincre les Romains que dans Rome.

Pardonnez, monseigneur, à un pauvre malade qui peut à peine écrire, et qui vous assure de son tendre respect et de son entier dévouement.

70. — A M. PIERRE ROUSSEAU,

A LIÉGE.

Aux Délices, 8 novembre.

J'ai vu dans votre journal de novembre, monsieur, des vers qu'on m'attribue; ils commencent ainsi :

C'est par ces vers, enfans de mon loisir,
Que j'égayais les soucis du vieil âge, etc.

Sans examiner si ces vers sont bons ou mauvais, je peux vous jurer, monsieur, que non-seulement je n'en suis pas l'auteur, mais que je regarderais comme une démence bien condamnable à mon âge des plaisanteries qui ont pu m'amuser il y a trente ans. Ceux qui achèvent ainsi sous mon nom des ouvrages si peu décens, sont assurément plus coupables que je ne le serais d'en faire mon occupation. Je ne me reconnais dans aucune des éditions qui ont paru du petit poëme dont vous me parlez. J'ai encore vu dans vos précé-

dens journaux une prétendue lettre de moi à M. le maréchal de Richelieu, où il est dit qu'on a perdu le Pinde : je n'ai jamais écrit cette lettre. Plus j'estime votre journal, qui ne me paraît fait que pour la vérité, et plus je crois de mon devoir de vous la faire connaître.

Je reçois dans ce moment une lettre de M. de Caussade, datée de Liége. Il me parle d'un projet d'abréger et de rectifier les *Mémoires de madame de Maintenon*. Tout ce que je peux répondre, c'est qu'il n'y a dans ces Mémoires que des choses triviales, entièrement défigurées, ou des anecdotes entièrement fausses. On peut s'en convaincre par les dates seules des événemens. Ces sortes d'ouvrages excitent d'abord la curiosité, et tombent ensuite dans un éternel oubli.

Je fais mes complimens à M. de Caussade, et j'ai l'honneur d'être, etc.

71. — A M. BERTRAND.

Lausanne, 4 septembre 1757. (*part. le* 6.)

Plus la robe dont vous me parlez, monsieur, est salie ailleurs, plus la vôtre est pure. Je conseille aux gens en question de faire laver la leur, mais je ne gâterai pas la mienne en me frottant à eux. La robe royale est plus dangereuse encore; elle est trop souvent ensanglantée. S'il y a quelques nouvelles touchant les barbaries du meilleur des mondes possibles, vous me ferez un grand plaisir de soulager un peu ma curiosité. Vous ne me parlez point de la réponse que vous m'aviez annoncée dans votre précédente. Je vous demande en

grâce de me dire si elle paraîtra; et, en cas qu'elle paraisse, je vous supplie instamment de faire ajouter que je n'ai aucune connaissance de cette dispute historique et critique, et que la lettre qui m'est attribuée dans le *Mercure de France*, et sur laquelle cette dispute est fondée, n'est point du tout conforme à l'original. Ce que je vous dis est la pure et l'exacte vérité; en un mot, n'étant point de la paroisse, je ne dois pas entrer dans les querelles des curés.

Je suis très fâché de la destitution de M. de Paulmi; plût à Dieu qu'il fût resté en Suisse! il aurait écrit des lettres intelligibles et agréables.

Mille tendres respects à M. et madame de Freydenrik. Si vous voyez M. l'avoyer Steiguer, je vous supplie de lui dire que madame de Fontaine lui fait ses complimens, et que je lui présente mon respect.

Je vous embrasse, mon cher philosophe, du meilleur de mon cœur.

72. — AU MÊME.

Au Chêne, à Lausanne, le 9 septembre.

Mon cher théologien, mon cher philosophe, mon cher ami, vous avez donc voulu absolument qu'on répondît à la lettre du *Mercure de Neuchâtel*. M. Polier de Bottens qui méditait de son côté une réponse, vient de m'apprendre qu'il y en a une qui paraît sous vos auspices; il m'a dit qu'elle est très sage et très modérée; cela seul me ferait croire qu'elle est votre ouvrage: mais soit que vous ayez fait une bonne action, soit que j'en aie l'obligation à un de nos amis, c'est toujours à vous que je dois mes remercîmens. Je lirai un

journal pour l'amour de vous, et je ne lirai que ceux où vous aurez part. Il n'y a plus qu'une chose qui m'embarrasse : vous savez avec quelle indignation tous les honnêtes gens de la ville voisine des Délices avaient vu l'écrit auquel vous avez daigné faire répondre. Je leur avais promis non-seulement de ne jamais combattre cet adversaire, mais d'ignorer qu'il existât. Je vais perdre toute la gloire de mon silence et de mon indifférence. On verra paraître une réfutation, on m'en croira l'auteur, ou du moins on pensera que je l'ai recherchée. On dira que c'est là le motif de mon voyage à Lausanne; ajoutez, je vous en supplie, à votre bienfait celui de me permettre de dire que je ne l'ai point mendié. Que votre grâce soit gratuite comme celle de Dieu. Puisque la lettre est remplie, dit-on, de la modération la plus sage, n'est-il pas juste qu'on en fasse honneur à l'auteur? Boileau se vanta en prose et en vers d'avoir eu Arnauld pour apologiste. Ne pourrai-je pas prendre la même liberté avec vous? Je pars demain pour ma petite retraite des Délices; j'espère que j'y trouverai vos ordres. J'ai besoin de quelque preuve qui fasse voir que je n'ai pas manqué à ma parole. Une chose à laquelle je manquerai encore moins, c'est à la reconnaissance que je vous dois.

Il paraît que M. de Paulmi n'a point perdu sa place, et que le colonel Janus n'a point gagné de victoire. Les fausses nouvelles dont nous sommes inondés sont assurément le moindre mal de la guerre.

Comme j'allais cacheter ma lettre, je reçois la vôtre; vous me mettez au fait en partie. Il y a un petit fou à Genève, mais aussi il y a des gens fort sages. J'aurais bien voulu que M. Bachi eût été votre voisin; c'est un

homme fort aimable, philosophe, instruit; on en aurait été bien content.

Il faut que je présente une requête par vos mains à M. le banneret de Freydenrik, protecteur de mon ermitage du Chêne. M. le docteur Tronchin m'a défendu le vin blanc. M. le bailli de Lausanne a toujours la bonté de me permettre que je fasse venir mon vin de France.

Mais à présent que je suis dans la ville, il me faudra un peu plus de vin, et je crains d'abuser de l'indulgence et des bons offices de M. le bailli. Quelques personnes m'ont dit qu'il fallait obtenir une patente de Berne; je crois qu'en toute affaire le moindre bruit que faire se peut est toujours le mieux. Je m'imagine que la permission de M. le bailli doit suffire; ne pourriez-vous pas consulter sur mon gosier M. le banneret Freydenrik? Je voudrais bien pouvoir avoir l'honneur d'humecter un jour, dans la petite retraite du Chêne, les gosiers de M. et de madame Freydenrik et le vôtre. Je retourne demain aux Délices, voir mes prés, mes vignes et mes fruits, et mener ma vie pastorale; c'est la plus douce et la meilleure. Je vous embrasse tendrement.

73. — AU MÊME.

Aux Délices, 21 septembre.

Je vous écris, mon cher monsieur, en sortant de *l'Orphelin de la Chine*, qui a été assez bien joué; je crois qu'incessamment vous aurez la même troupe à Berne; elle sera dans votre ville. Vous n'êtes pas gens à chercher votre plaisir ailleurs que chez vous. On ne parle plus du tout à Berne de la querelle qu'une ou deux

personnes très méprisées ont voulu exciter. L'indignation contre ces brouillons subsiste, et leurs sottises sont livrées à l'oubli, digne punition des sots. Je vous remercie bien tendrement de toutes vos attentions obligeantes, pour du vin que je voudrais bien boire avec vous. J'écris à M. le bailli de Lausanne, ne voulant rien faire sans son aveu. Il est vrai que le vin de la côte me fait mal à la gorge; mais je risquerais volontiers des esquinancies pour jouir de la liberté et de la douceur helvétique. J'espère que ma maison de Lausanne sera prête pour le mois de novembre.

On m'écrit de Vienne que le combat entre les Russes et les Prussiens a été entièrement à l'avantage des Russes, et que le comte de d'Hona, que le roi de Prusse envoyait pour commander à la place du général Leuvald, est très dangereusement blessé; on presse vivement à Vienne et à Ratisbonne la cérémonie du ban de l'empire. On s'attend pendant ce temps-là à une bataille entre les troupes du roi de Prusse et celles du prince de Soubise, vers Eisenach.

Si après cela nous avons la paix, il faut avouer qu'elle sera chèrement achetée. Il paraît ici une espèce d'Histoire du roi de Prusse. C'est l'ouvrage d'un gredin. Cela fait mal au cœur. J'ai peur que le fiscal de l'empire n'ajoute un chapitre à cette histoire.

Mille tendres respects à M. et madame de Freydenrik. Adieu, mon très cher philosophe.

74. — AU MÊME.

26 novembre.

[redacted]her et humain philosophe, l'aîné Cramer est en [redacted]ugal. Le cadet court et fait l'amour; je lui parlerai de souscrire, et je crois qu'il le fera. César disait que les Français étaient quelquefois plus qu'hommes, et quelquefois moins que femmes. Ils n'ont pas été hommes avec le roi de Prusse. Il ne faut pas renoncer si tôt à sa religion pour quelques objections spécieuses. On vous a envoyé des pétrifications. Eh bien! y en a-t-il de plus singulière que le *concha Veneris*, et la langue de chien marin? Cependant ni les chiens marins ne sont venus déposer leur langue en Calabre, ni Vénus n'y a laissé son bijou. On vous a montré des coquilles. Eh bien! y avait-il de meilleures huîtres que dans le lac Lucrin? et tous les lacs n'ont-ils pas pu fournir des huîtres et des poissons? Que la mer soit venue à cinquante lieues dans les terres, qu'elle forme et qu'elle absorbe des îles, cela est commun; mais qu'elle ait formé la chaîne des montagnes du globe, cela me paraît physiquement impossible. Tout est arrangé, tout est d'une pièce. *Si quid novisti rectius istis, candidus imperti. Interim vale et me ama.* Je fais un beau jardin que la mer n'engloutira pas.

75. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 12 décembre.

Mon cher ange, voici le plus grand service que vous puissiez jamais me rendre. Je ne peux vous dire à quel point je m'intéresse à cette affaire. Il s'agit de gagner

au conseil un procès qui paraît bien juste et dont le succès dépend de M. de Courteilles. C'est contre un receveur du domaine qu'on plaide, et les descendans du grand Budée doivent l'emporter sur un receveur, quand ils ont la justice pour eux. Je vous demande, avec la plus tendre instance, de parler à M. de Courteilles avec la plus grande force. Je vous aurai une éternelle obligation.

MM. de Douglas, qui sont joints à MM. Budée de Boisi, vous rendront ce billet. *

76. — AU MÊME.

Aux Délices, 20 décembre. **

Mon cher ange, j'ai vu cette infamie que l'on impute à La Beaumelle, et que je n'impute qu'à un diable, et à un sot diable. Il y a deux endroits assez piquans contre moi dans cette rapsodie digne des halles, qu'on a osé imprimer sous mon nom. Je n'ai jamais vu d'ouvrage plus digne à la fois de mépris et de châtiment. Mais je crois à présent le parlement et le public occupés de soins plus puissans que celui de juger un petit libelle. Je me console par la juste espérance que les honnêtes gens et les gens de goût me rendront justice. Vous y contribuez plus que personne ; vos amis vous secondent : il serait bien étrange que la vérité ne triomphât pas quand c'est vous qui l'annoncez.

* Dans la *Correspondance générale*, lettre du 17 décembre 1757, il est parlé du procès de MM. de Douglas, au sujet des terres qu'ils possédaient dans le pays de Gex.

** Une lettre de la *Correspondance générale*, au comte d'Argental, est datée de Lausanne, 20 décembre 1757. Il est évident que la date de l'une des deux lettres a été suppléée par l'éditeur.

Si cette affreuse calomnie a des suites, je suis très sûr que vous serez le premier à m'en instruire. Je crois qu'à présent je n'ai rien à faire qu'à déplorer tranquillement la méchanceté des hommes. M. le duc de La Vallière m'a mandé les mêmes choses que vous. Il veut bien se charger d'assurer madame de Pompadour de mon attachement et de ma reconnaissance pour ses bontés; et il répond qu'elle ne prêtera point l'oreille à la calomnie.

Ce n'est point assurément le temps que M. le maréchal de Richelieu entame ce que votre amitié généreuse lui a suggéré; et je suis bien loin de lui laisser seulement envisager que je veuille mettre ses bontés à l'épreuve. Pour *Rome sauvée* et les autres pièces, ce sont là des choses qu'on peut demander hardiment; je n'y ai pas manqué; et j'espère que vous vous joindrez à moi. *Zulime* ne sera plus *Zulime;* elle changera de nom sans changer de caractère. Le lieu de la scène ne sera plus le même; il y aura quelques scènes nouvelles; et comme les deux derniers actes sont absolument différens de ceux qui furent joués, la pièce sera en effet toute neuve. Le reste viendra quand il pourra; quand j'aurai de la santé, de la force, de la tranquillité; quand la calomnie ne viendra plus assiéger mon ermitage, désoler mon cœur, et éteindre mon pauvre génie. Je vous embrasse avec larmes, mon respectable ami.

Il n'est pas douteux que La Beaumelle ait été l'auteur et l'éditeur avec les associés de cet abominable ouvrage. Je le reconnais à cent traits. Voilà pour la seconde fois qu'il fait imprimer mes propres ouvrages, farcis de tout ce que sa rage pouvait lui dicter. Il y a des horreurs contre le roi même; leur platitude ne les rend pas moins

criminelles. Ce libelle est un crime de lèse-majesté, et il se vend impunément dans Paris!....

77. — A MADAME D'ÉPINAY.

A Lausanne, 26 décembre.

Des préjugés sage ennemie,
Vous de qui la philosophie,
L'esprit, le cœur et les beaux yeux
Donnent également envie
A quiconque veut vivre heureux
De passer près de vous sa vie;
Vous êtes, dit-on, tendre amie,
Et vous seriez encor bien mieux
Si votre santé raffermie,
Et votre beau genre nerveux
Vous en donnait la fantaisie.

Heureux ceux qui vous font la cour, malheureux ceux qui vous ont connue et qui sont condamnés aux regrets! Le hibou des Délices est à présent le hibou de Lausanne; il ne sort pas de son trou. Mais il s'occupe avec sa nièce de toutes vos bontés; il se flatte qu'il y aura de beaux jours cet hiver, car après vous, madame, c'est le soleil qui lui plaît davantage. Il a dans sa masure un petit nid bien indigne de vous recevoir; mais quand nous aurons de beaux jours et des spectacles, peut-être, madame, ne dédaignerez-vous point de faire un petit voyage le long de notre lac : vous aurez des nerfs; M. Tronchin vous en donnera; j'espère qu'il vous accompagnera. Tous nos acteurs s'efforceront de vous plaire : nous savons que l'indulgence est au nombre de vos bonnes qualités.

Je vous demande votre protection auprès du premier des médecins, et du plus aimable des hommes, et

je lui demande la sienne auprès de vous. Mais si vous voyez la tribu Tronchin, et des Jalabert et des Cromelin, et comme on le dit, vous ne sortirez point de Genève, vous ne viendrez point à Lausanne. L'oncle et la nièce en meurent de peur.

Recevez, madame, avec votre bonté ordinaire, le respect et le sincère attachement du hibou Suisse.

Me permettrez-vous, madame, de présenter mes respects à M. l'abbé de Nicolaï? Je voudrais bien que monsieur votre fils, qui est si au-dessus de son âge et si digne de vous, et son aimable gouverneur, voulussent bien se souvenir du Suisse de Lausanne.

78. — A M. BERTRAND.

A Lausanne, 27 décembre.

Je vous souhaite une bonne et tranquille année, mon cher philosophe, car rien de bon sans tranquillité. J'épargne une lettre inutile à M. le banneret et à madame; mais je m'adresse à vous pour leur présenter mes tendres respects, et mes vœux bien sincères pour leur conservation et pour leur félicité dont ils sont si dignes. Ma nièce se joint à moi et partage tout mon attachement. Que nous serions flattés s'ils pouvaient honorer de leur présence ce séjour tranquille, cette petite retraite de Lausanne que nous avons ornée dans l'espérance de les y recevoir un jour avec vous! *Iste angulus mihi semper ridet.* Je ne crois pas que j'aille jamais ailleurs, malgré les sollicitations qu'on me fait. Quand on est aussi agréablement établi, il ne faut pas changer. *Patria ubi bene*, doit être ma devise.

J'ai lu enfin l'article *Genève* de l'*Encyclopédie*, qui

fait tant de bruit. *Non nostrum inter vos tantas componere lites.* Je trouve seulement les Genevois très heureux de n'avoir que de ces petites querelles paisibles, tandis qu'on s'égorge depuis le lac des Puants jusqu'à l'Oder, et qu'on teint de sang la terre et les mers.

Il faut que ceux qui sont destinés à prêcher la paix soient au moins pacifiques. Le grand mal, messieurs, qu'on vous accuse un peu de variation! Eh! qui n'a pas varié? Le premier siècle ressemble-t-il au quatrième? et mylord Pierre n'a-t-il pas couvert de rubans et de franges l'habit simple et uni qu'il avait reçu d'un père très uni?

Les dogmes ne se sont-ils pas accumulés d'âge en âge? On dit que vous revenez à la simplicité des premiers temps, que vous abandonnez l'architecture gothique, chargée de vains ornemens, pour la noble architecture des Grecs. Vous fait-on si grand tort?

M. D'Alembert, à ce que vous dites, serait très fâché que des inquisiteurs le louassent d'être tout prêt à faire brûler des hérétiques. Sans doute il recevrait fort mal ce bel éloge, qu'il n'a jamais mérité. Mais en est-il de même de ceux qu'il loue de vouloir embrasser la simplicité des premiers temps? Il ne dit que ce qu'il leur a entendu dire vingt fois. Il révèle leur secret, je l'avoue; mais ce secret est celui de la comédie; rien n'est plus public parmi vous autres que ce secret. S'ils désavouent leurs sentimens, ils se feront peu d'honneur; s'ils les publient, ils s'attireront des disputes. Que faut-il donc faire? rien, se taire, vivre en paix, et manger son pain à l'ombre de son figuier; laisser aller le monde comme il va, recommander la morale et la bienfesance, et regarder tous les hommes comme nos frères. C'est ce que

je leur souhaite. Je vous embrasse tendrement, mon cher théologien, humain et philosophe.

79. — A MADAME D'ÉPINAY.

Lausanne, 26 février 1758.

Vous, la goutte, madame! je n'en crois rien. Cela ne vous appartient pas. C'est le lot d'un gros prélat, d'un vieux débauché, et point du tout d'une philosophe dont le corps ne pèse pas quatre-vingts livres, poids de Paris. Pour de petits rhumatismes, de petites fluxions, de petits trémoussemens de nerfs, passe; mais si j'étais comme vous, madame, auprès de M. Tronchin, je me moquerais de mes nerfs. C'est un bonheur dont je ne jouirai qu'après le retour du printemps; car je ne crois pas que le secrétaire et le chef des orthodoxes veuille jamais venir voir nos divertissemens profanes et suisses. Cependant, madame, j'espère qu'il vous accompagnera quand nous serons un peu en train, qu'il y aura moins de neige le long du lac, et que vos nerfs vous permettront d'honorer notre ermitage suisse de votre présence. Il fera pour vous, madame, ce qu'il ne ferait pas pour un vieux papiste comme moi; et il sera reçu comme s'il ne venait que pour nous.

Je vous remercie, madame, de vos gros gobets; j'en aurai le soin qu'on doit avoir de ce qui vient de vous.

Permettez que je remercie ici M. Linant; il n'a pas besoin de son nom pour avoir droit à mon estime et à mon amitié; et j'ai connu son mérite avant de savoir qu'il portait le nom d'un de mes anciens amis. Je conviens avec lui que tout nous vient du Levant, et j'accepte avec grand plaisir la proposition qu'il veut bien

me faire pour une douzaine de pruniers originaires de Damas, et autant de cerisiers de Cérasunte. Ils s'accommoderont mal de mon terrain de terre à pot, maudit de Dieu ; mais j'y mettrai tant de gravier et de pierraille, que j'en ferai un petit Montmorenci. Je présente mes respects à l'élève de M. Linant, à M. de Nicolaï, qui fait ses caravanes de Malte près du lac de Genève. Enfin je présente ma jalousie à tous ceux qui font leur cour à madame d'Épinay.

Au reste, je serais fâché qu'on fouettât, comme on le dit, l'abbé de Prades tous les jours de marché à Breslau ; car après tout je n'aime pas qu'on fouette les prêtres.

Madame Denis se joint à moi et présente ses obéissances à madame d'Épinay.

M. de Richelieu est donc renvoyé après M. de Luçai. La cour est une belle chose !

80. — A LA MÊME.

Mars.

Vraiment, madame, vous me faites bien de l'honneur de croire que je suis assez sage pour inspirer la sagesse. Je serai seulement le témoin de celle de monsieur votre fils, de tout son mérite, et de son envie de vous plaire. Je vois bien qu'il vous a gâtée : vous êtes si accoutumée à le voir au-dessus de son âge, que quand il s'en rapproche vous êtes tout étonnée. Il vous a accoutumée à une perfection bien rare ; il vous a rendue difficile. Je serai enchanté de le voir, lui et son aimable mentor. Mais pourquoi suis-je à la fois si près et si éloigné de la mère ? pourquoi me suis-je interdit Genève ? pourquoi ne suis-je plus que jardinier ? Je de-

vrais vous faire ma cour tous les jours; et je serais le plus assidu de vos courtisans, si mon goût décidait de mes marches. Mais vous étendez votre empire sur les absens comme sur les présens. Personne ne sent plus tout votre mérite, ne vous est attaché plus véritablement et avec plus de respect que le Suisse V.

81. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 9 mai.

Vraiment, mon cher philosophe, il vous est venu là une très bonne idée. Vous pouvez donner aisément une cinquantaine d'articles d'histoire naturelle, et surtout l'article *Tremblement de terre* vous est dévolu de droit. Je vais sur-le-champ écrire aux encyclopédistes et leur donner part du service que vous voulez bien leur rendre. J'insisterai pour qu'on vous envoie les exemplaires déjà imprimés.

J'ai été fort malade à Lausanne. Les Délices réparent un peu le mal que Lausanne m'a fait. Je ne sais si M. de Freydenrik ne viendra pas cette année dans nos cantons; je me flatte qu'en ce cas vous serez du voyage, et que j'aurai l'honneur de recevoir dans mon petit ermitage les personnes à qui je suis le plus attaché. Vous verrez mes petites Délices un peu plus ajustées qu'elles n'étaient. Je cultive aussi l'histoire naturelle; mais c'est en plantant des arbres, en fesant des terrasses, des allées, des potagers. Je fais plus de cas d'une bonne pêche que de toutes les coquilles du monde. J'ai reçu votre gazette italienne des fantaisies qui passent par la tête de nous autres écrivains en Europe. On écrit tant, que je suis honteux d'écrire; mais cela amuse.

Quand faudra-t-il envoyer le payement de ce journal? et à qui? Je ne sais, Dieu merci, aucune nouvelle; il me semble qu'il y a plus de quinze jours qu'on n'a massacré personne. C'est une époque singulière.

Mille respects, je vous prie, à M. et à madame de Freydenrik.

Nous avons une assez bonne comédie aux portes de Genève. Cette ville n'a point encore de théâtre comme Amsterdam; mais quand il y aura quelques millions de plus dans la ville, il faudra bien alors avoir du plaisir.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

82. — AU MÊME.

Aux Délices, 7 juin.

Je vous remercie, mon cher philosophe, de l'ouvrage sur l'ancienne langue de notre pays roman. Je voudrais seulement qu'il fût plus long. Les libraires de Paris me paraissent aussi intéressés que tous les libraires de ce monde, et je ne sais s'ils entendent bien leurs intérêts. Il faut que les marchands associés pour débiter nos pensées, tiennent un grand conseil, dans lequel on décidera à la pluralité des voix s'il est convenable à leur république d'envoyer un exemplaire de leur *Encyclopédie* à un homme qui veut bien avoir la bonté de travailler pour eux. Briasson, le libraire, me mande qu'il attend le résultat de ce grand conseil. On a mis bien des sottises dans l'*Encyclopédie*, les libraires en font de leur côté; ainsi va le monde, ainsi vont nos affaires de terre et de mer. Mille tendres respects à M. et madame Freydenrik. Bonsoir, mon cher philosophe.

Le malade Suisse, Voltaire.

83. — AU MÊME.

Aux Délices, 7 octobre.

Mon cher ami, je suis parfois un paresseux, un négligent; je comptais vous écrire en vous envoyant les sept tomes encyclopédiques, mais ils sont encore à Dijon. Préparez toujours vos matériaux, adressez-les au sieur Briasson, libraire à Paris, rue Saint-Jacques, car je pourrais bien faire encore un petit voyage. Je n'ai encore lu aucun des journaux italiens; je n'en ai pas eu le temps, quoique j'aie l'air de n'avoir rien à faire. Je les ferai relier quand j'en aurai un certain nombre, et alors je les lirai. Je me flatte que l'année prochaine M. de Freydenrik viendra dans nos cantons, et que vous serez de la partie. Je regarderai les jours que je passerai avec vous comme les plus agréables de ma vie : je vous embrasse du meilleur de mon cœur. Aimez-moi, tout paresseux que je suis.

84. — AU MÊME.

Aux Délices, 16 octobre.

Mon cher ami, votre paquet doit être à Lausanne avec celui de M. Polier de Bottens; je lui écris pour qu'il vous le fasse tenir. Vos occupations sont tranquilles et agréables, tandis que le mal moral et le mal physique inondent la terre. On croyait le 7, à Strasbourg, qu'il y avait eu une bataille, et on craignait beaucoup, parce que le courrier ordinaire avait manqué. Travaillez, mon cher ami, sur les productions merveilleuses de la terre : les philosophes examinent avec peine

ce que les rois détruisent si aisément. Sondez la nature des métaux qu'ils ravissent ou qu'ils emploient à la destruction; leur cœur et ceux de leurs importans esclaves est plus dur que tous les minéraux dont vous parlerez. Mes tendres respects à M. et madame de Freydenrik, qui ont, ainsi que vous, un cœur si différent de celui des princes.

85. — AU MÊME.

Aux Délices, 28 octobre.

Mon cher ami, je ne lis ni journal partial ni journal impartial, et rarement les gazettes qui content pourtant que le Pyrrhus du Nord a été totalement défait. Cette nouvelle est plus importante que les livres nouveaux sur l'esprit, sur la comédie de Genève et sur l'autre comédie des pasteurs Franco-Suisses. Madame de Bentinck, qui croit être grande Autrichienne parce qu'elle plaide à Vienne, est fort contente de Berne, et peu du reste de votre Helvétie; moi, je suis content de tout, et si content que je suis en effet en marché de la seigneurie de Ferney; mais il y a tant de droits à payer, tant de choses à discuter, les affaires sont si longues et la vie si courte, que je pourrais bien me tenir dans mon petit ermitage des Délices. *Dî melius fecere; bene est, nihil amplius opto.*

Mon grand désir est de vous revoir vous et M. et madame de Freydenrik, à qui je vous prie de présenter mes respects.

86. — AU MÊME.

Aux Délices, 11 novembre.

Je n'ai point connu de comte de Manstein, mon cher philosophe, à moins que le roi de Prusse ne l'ait fait comte pour le consoler d'avoir été massacré par des pandours. C'était un Poméranien devenu Russe, qui avait pris le comte de Munich à bras le corps, l'avait colleté, secoué et mis *di sotto*, puis le garrotta et l'envoya dans une charrette en Sibérie. Ensuite, ayant peut-être quelque peur d'y aller à son tour, il quitta le service d'Élisabeth pour celui de Frédéric; il se mit à faire des Mémoires : j'en mis une partie en français; mais il y a encore quelques fautes; je n'eus pas le temps de tout corriger. Je crois que les Cramer donneront volontiers à la veuve vingt-cinq louis d'or; mais je n'ai pu réussir à en faire donner davantage.

Je crois la veuve mal à son aise, et le roi, son nouveau maître, pourra bien être hors d'état de faire des pensions aux veuves.

Je ne lirai pas plus, mon cher ami, les libelles du *Mercure* germanique que ceux de Neuchâtel; toutes ces pauvretés tombent dans un éternel oubli après avoir vécu un jour.

Il est toujours question de tremblemens; celui de Syracuse n'a pas été si considérable qu'on le disait. Il y en a eu un au Havre-de-Grâce, qui a renversé des maisons : je n'ai pas sur ces phénomènes des notions bien détaillées; je sais seulement que la terre tremble depuis deux ans, et que les hommes ensanglantent sa surface depuis long-temps.

Je plante en paix des jardins, et quand j'aurai planté, je reviendrai à Lausanne, où je voudrais bien vous tenir. Je vous prie, mon cher théologien raisonnable, d'assurer M. et madame de Freydenrik de mes respects. *Valeas.*

87. — AU MÊME.

Au château de Ferney, pays de Gex, par Genève, 20 novembre.

Mon cher ami, je suis bien fâché d'avoir perdu un temps précieux à répondre au misérable qui devait oublier les morts et respecter les vivans. Mais un homme d'un très grand mérite et d'un très bon conseil, qui m'apporta ces jours passés le *Mercure* suisse, me dit qu'il fallait absolument faire rougir et faire repentir l'ennemi de la société. J'ai rempli les devoirs d'un homme et d'un ami; et c'est à ces deux titres que je vous demande votre suffrage.

88. — AU MÊME.

Aux Délices, 27 novembre.

Vous vous y prenez un peu tard, mon cher ami. M. de Boisi et M. de Montperoux m'ont desséché, l'un en me vendant sa terre, l'autre en m'empruntant ce qui me restait. Cependant il ne faut pas abandonner son ami, qui veut faire une bonne œuvre. Je vole donc à mes charpentiers et à mes maçons cinquante louis d'or que je vous envoie en une lettre de change que Panchaud tirera sur Lyon. Je suis très affligé de ne pouvoir faire mieux; je suis fâché aussi de ne pouvoir faire mieux pour le cuistre qui a imprimé ce libelle

dans le *Mercure* suisse. Il mérite une correction plus sévère, et ses insolences doivent être réprimées. Tout le monde sait ici, aussi-bien que lui, que le père des Saurin de France avait fait quelques fredaines il y a soixante-dix ans. Mais par quelle frénésie les réveille-t-il? Pourquoi attaquer les morts et les vivans? de quel droit taxer d'irréligion un homme qui fait un acte très religieux en sauvant l'honneur d'une famille? Vos ministres de Lausanne, qui en veulent un peu à notre ami Polier, se sont conduits avec lui, dans cette affaire, très indécemment, et il a eu trop de mollesse. C'était là une occasion où il devait montrer de la fermeté.

Je vous prie de présenter mes très humbles et très tendres remercîmens à M. le banneret de Freydenrik, qui a bien voulu m'honorer de ses bons offices au sujet des droits des seigneuries du pays de Gex. Je ne lui écris point, de peur de le fatiguer d'une lettre inutile; mais il agréera avec sa bonté ordinaire les sentimens de reconnaissance que j'aurai pour lui toute ma vie, et qui en auront plus de prix en passant par votre bouche. Ne m'oubliez pas auprès de madame de Freydenrik.

On est très content des sept articles que vous avez envoyés pour l'*Encyclopédie* : je m'y attendais bien.

Adieu, mon cher ami; quand vous viendrez me voir dans mon ermitage de Ferney, vous y trouverez des jésuites qui sont plus riches que vous, mais qui ne sont pas si savans.

Je vous embrasse.

89. — A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

Ferney, par Genève, 16 décembre.

MONSIEUR, je vous souhaite une année remplie de toutes les félicités que vous méritez; et je ne me souhaite, à moi, qu'un gros paquet qui puisse me mettre en état d'achever l'histoire de Pierre-le-Grand. J'ai déjà eu l'honneur de vous dire, en bon Israélite, que je ne peux faire ma brique quand on ne me donne point de paille. J'ai quelques instructions sur votre empire, et rien sur votre empereur. Je me suis procuré un grand loisir dans une de mes terres, et je ne veux consacrer ce loisir qu'à vous donner des témoignages de mon zèle et de mon attachement pour votre personne.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentimens que je vous dois, etc.

90. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 27 décembre.

MA foi, mon cher ami, je vous avoue que je n'ai pas lu un seul de ces journaux italiens. J'ai peu de momens à moi; il y a autant de journaux que de gazettes. Les livres que je lis, en petit nombre, sont du temps passé; et pour le temps présent, je le mets à cultiver mes terres. D'ailleurs il faut envoyer à Genève faire relier les feuilles, les ouvriers font attendre, et le journal devient un almanach de l'année passée. Je crois que je dois un louis d'or. M. Panchaud veut-il bien le donner pour moi sur cette lettre? je lui en tiendrai compte. Pardon, mille pardons; mais je suis un peu surchargé

de maçons, charpentiers, jardiniers, laboureurs, *ex nitido fit rusticus*; mais entièrement à vous du fond de mon cœur.

91. — AU MÊME.

10 février 1759.

Vous connaissez peut-être les nouvelles ci-jointes, mon cher ami. J'envoie aux seigneurs curateurs un Mémoire accompagné du certificat du décret de prise de corps contre Grasset, convaincu de vol à Genève.

Le libelle est saisi et défendu à Genève. Je sais que ce fatras est très ennuyeux; mais un fripon n'en est pas moins punissable, parce qu'il est un sot. Je vous prie de voir le Mémoire envoyé aux seigneurs curateurs, dont un double a été dépêché à l'Académie de Lausanne. Je le supprime ici pour ne pas grossir le paquet.

Je vous conjure de dire à M. de Freydenrik que mon cœur est pénétré de respect, d'estime et de reconnaissance pour lui au-delà de toute expression. Mes sentimens pour vous sont les mêmes. V.

Les chefs de la conspiration contre le roi de Portugal ont été exécutés. Le duc d'Aveïro, avant de mourir, a déclaré que c'étaient les jésuites qui l'avaient encouragé à l'assassinat du roi. Ils lui ont dit que non-seulement il ne commettait pas un crime, mais qu'il fesait une action méritoire. Ils ont fait des neuvaines avec l'exposition du Saint-Sacrement pour le succès de l'assassinat.

Les auteurs de ces conseils sont, suivant la déposition du duc d'Aveïro, un jésuite italien, un du Brésil, le père provincial, les anciens confesseurs du roi et de la famille royale, le père Maltos et le père Irance, tous

cordons bleus de l'ordre. Ils sont actuellement dans les fers au nombre de neuf. Voilà les nouvelles du 5, de Paris, et copiées sur la traduction portugaise pour le roi de France.

92. — MÉMOIRE

SUR LE LIBELLE CLANDESTINEMENT IMPRIMÉ A LAUSANNE, SOUS LE TITRE DE *GUERRE DE M. DE V...*, etc. etc.

1°. *La défense de mylord Bolingbroke* est un écrit formel contre la religion; écrit très dangereux qu'on ne peut ni publier, ni imputer à qui que ce soit sans crime.

2°. La lettre de M. de V..., écrite de Lausanne à M. Thiriot à Paris, est une lettre presque entièrement supposée, comme il est aisé de le savoir de M. Thiriot, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré, chez M. le comte de Montmorenci : c'est troubler la société d'imprimer les lettres des particuliers, et il est encore plus contre les bonnes mœurs de les falsifier.

3°. *La réponse à cette lettre, par une société de Genevois*, est un outrage à la ville de Genève, un libelle anonyme qui n'a jamais été imprimé à Genève, et qu'il n'est pas permis d'y imprimer.

4°. Une autre prétendue lettre *écrite de Genève*, est un autre écrit anonyme faussement imputé à un Genevois, et ne montre qu'une intention formelle de semer la discorde entre la ville de Genève et M. de Voltaire, seigneur de deux terres aux portes de cette ville, dans l'ancien dénombrement.

5°. La prétendue dispute de M. de V... avec M. Vernet, professeur en théologie, n'a jamais existé; M. de Voltaire est seigneur de la terre où M. le professeur

Vernet a une maison de campagne; et le brouillon qui suppose un démêlé entre deux voisins et deux amis ne peut être qu'un perturbateur du repos public.

6°. Le dernier Mémoire anonyme sur la mémoire de feu Saurin ne tend qu'à désoler une famille innocente et à renouveler un scandale affreux, que la prudence et la bonté de leurs excellences daignent vouloir étouffer.

7°. Le seul nom de l'éditeur rend bien suspect tout le reste de cet ouvrage de ténèbres que je ne connais pas entièrement, et dont je n'ai vu que quelques fragmens et quelques titres. C'est un nommé Grasset, Genevois, convaincu d'avoir volé MM. Cramer, et dont le procès criminel a été commencé. On peut aisément s'en informer à MM. Cramer.

8°. Je dois présumer que messieurs de l'Académie de Lausanne pensent comme moi sur ce libelle clandestin de Grasset; mais je m'en remets, avec beaucoup plus de confiance, aux lumières et aux bontés des membres respectables du conseil suprême de la république de Berne, curateurs de l'Académie; je les supplie d'agréer mon profond respect.

VOLTAIRE,

gentilhomme ordinaire du roi,
comte de Tourney.

A Tourney, 10 février 1759.

Voyez sur tout ceci la *Correspondance générale*, tome IVe.

93. — REQUÊTE

AUX MAGNIFIQUES SEIGNEURS CURATEURS DE L'ACADÉMIE DE LAUSANNE.

Étant informé que les professeurs de Lausanne croient devoir favoriser le sieur Darnay, leur concitoyen, et Grasset l'imprimeur, je présente cette requête aux magnifiques seigneurs curateurs, et les supplie de me pardonner si elle n'est pas dans les formes que j'ignore.

1°. Je déclare et proteste que dans ce libelle infâme, il n'y a, de toutes les choses qu'on m'impute, aucune pièce qui soit de moi, excepté ma déclaration en faveur de la famille Saurin, qui m'a prié de prendre sa défense, et qui conjure très humblement leurs excellences de daigner empêcher qu'on la couvre d'opprobre, qu'on renouvelle encore dans des libelles anonymes des plaies faites depuis soixante-dix ans, qu'on fasse valoir contre leur père une lettre à lui imputée, que la famille jure n'avoir jamais été écrite.

2°. Les cent douze premières pages de ce libelle sont tirées, à la vérité, de pièces anonymes ramassées dans d'anciens journaux de Hollande : je ne les avais jamais lus, et je suis aussi surpris qu'indigné qu'on m'impute, dans ces fatras, des opinions que je n'ai jamais professées. Ces cent douze pages sont pleines d'injures que je dois pardonner, mais que le bon ordre ne peut permettre. On imprime impunément en Hollande mille scandales que le sage gouvernement de Berne ne souffre pas.

3°. La défense de mylord Bolingbroke n'est point de moi, mais d'un homme très supérieur à moi, et à qui on doit du respect. Cet écrit n'est point l'ouvrage qu'on m'avait annoncé d'abord; et, quel qu'il soit, je me plains qu'on m'attribue ce que je déclare n'avoir point fait.

Il est dit, page 26 de la partie du libelle imprimée en petits caractères, que le roi de Prusse m'a chassé de ses états; cela est faux : j'en atteste sa majesté le roi de Prusse.

Je proteste, et je fais serment qu'une lettre à moi imputée, page 57, écrite à M. Thiriot à Paris, est falsifiée, et je m'en rapporte au témoignage du sieur Thiriot. J'ajoute qu'il est contre les mœurs d'imprimer les lettres des particuliers.

Je persiste à dire que la prétendue lettre d'une société de Genève, est un libelle infâme, qu'il est défendu d'imprimer à Genève, et qui n'y a jamais paru.

Je pourrais demander justice des injures grossières qu'on vomit contre moi dans trente pages de ce libelle, des termes de déiste et d'athée dont on ose se servir : mais il ne m'appartient que de demander la suppression de cette infamie, et d'attendre le jugement avec confiance et respect. VOLTAIRE.

N. B. Deux professeurs de Lausanne, liés avec le sieur Darnay et Grasset, disent, dans leur rapport, qu'il n'y a rien dans le libelle contre l'état et la religion. Vraiment on le croit bien : si le libelle était contre Dieu et l'état, l'auteur mériterait le dernier supplice; mais ce libelle diffame des particuliers qui implorent la justice et la bonté des magnifiques seigneurs curateurs.

94. — A M. BERTRAND.

A Tourney, par Genève, 16 février.

Mon cher ami, le voleur Grasset, imprimeur du libelle diffamatoire, et le prétendu bel esprit rédacteur de cet infâme ouvrage, trouvent dans Lausanne de la protection, et surtout auprès des examinateurs de l'Académie, dont un membre est associé avec Grasset. Ils remuent ciel et terre, et font servir, selon l'usage, le prétexte de la religion pour justifier leur brigandage. Je me flatte qu'ils ne trouveront pas la même faveur auprès des esprits désintéressés, nobles et éclairés, des seigneurs de Berne leurs maîtres. J'ai lu ce libelle déjà proscrit à Genève et en France et dont deux ballots ont été saisis. J'envoie un nouveau Mémoire aux seigneurs avoyers et aux seigneurs curateurs, et surtout à notre respectable M. de Freydenrik. L'Académie de Lausanne lui manque formellement de respect en protégeant un libelle contre moi, malgré la bonté qu'il a eue de me recommander à Lausanne, quand il est venu dans ce pays au nom de l'état. Je vous prie de lire mon Mémoire, qui est entre les mains de M. de Freydenrik, et de mettre dans cette affaire toute l'activité de votre zèle prudent et de votre amitié.

Si les jésuites ont comploté, comme on l'assure, l'assassinat du roi de Portugal, ils sont un peu plus coupables que vos gens de Lausanne.

Felices nimium sua cum bona norint agricolæ!

95. — AU MÊME.

A Tourney, par Genève, 20 février.

Mon amitié est enchantée de tous les témoignages de la vôtre; je les sens, mon cher ami, du fond de mon cœur. Le plus grand service que vous me puissiez rendre, est d'entretenir souvent M. le banneret de Freydenrik de ma tendre reconnaissance. Il daigne entrer avec moi dans des détails qui me font voir à quel point je lui ai obligation; plus il est occupé des affaires de l'état, plus je sens ce que je dois à l'attention dont il honore l'affaire d'un particulier. Je lui avoue que feu le ministre Saurin a mérité la corde. Mais son fils, mon ami, le plus honnête homme du monde, avocat estimé, homme de lettres considéré, secrétaire de monseigneur le prince de Conti; mais ses sœurs et leurs enfans enveloppés dans cet opprobre, ne méritent-ils pas un peu de pitié? Saurin, le fils infortuné d'un homme qui fit une grande faute, m'écrit des lettres qu'il trempe de ses larmes, et qui vous en feraient verser. Je suis persuadé que son état toucherait les seigneurs curateurs. D'ailleurs plusieurs personnes sont outragées dans ce libelle; j'y suis traité en vingt endroits de déiste et d'athée. Les pièces qu'on m'y impute sont supposées. Le libelle est anonyme, sans nom de ville, sans date. Il est imprimé furtivement malgré les lois; une balle que Grasset avait envoyée à Genève y a été saisie par ordre du magistrat; on en a usé de même à Lyon, et le lieutenant civil de Paris a averti le nommé Tilliard, correspondant de Grasset, qu'il serait puni s'il en recevait, et s'il en débitait un seul exemplaire. Ce concert unanime de tant de magis-

trats pour supprimer un libelle diffamatoire ne me laisse pas douter que je n'aie la même obligation aux seigneurs curateurs; et de toutes les bontés dont on m'honore en tant d'endroits, les leurs me seront les plus sensibles. Darnay joue un bien indigne rôle dans cette affaire. Comment s'est-il associé avec un laquais des Cramer, décrété de prise de corps à Genève pour avoir volé ses maîtres?

Tout ceci n'est qu'une tracasserie infâme; mais que dire des jésuites! ils assassinent le roi qu'ils ont confessé; ils font servir tous les mystères de la religion au plus grand des crimes. Nous verrons quelles suites aura cette étrange aventure. Je vous remercie et vous embrasse tendrement.

96. — AU MÊME.

A Tourney, par Genève, 29 février.

J'ALLAIS écrire à mon cher philosophe, dont la courageuse amitié m'est si précieuse; j'allais le prier de m'envoyer par le coche quelque chose de sa façon sur l'histoire naturelle pour l'Académie de Lyon, qui vient enfin d'être renouvelée, et qui a pris une meilleure forme et plus digne de lui. Je le supplie avec instance de ne pas tarder un moment; je n'en ai qu'un pour lui répondre. Voici un Mémoire dont j'envoie quatre copies à Berne; je vous prie de donner la cinquième à M. de Freydenrik, dont la bonté et la justice ne seront pas subjuguées par la faction de Grasset et de Darnay, qui remuent ciel et terre. J'écris à M. de Vermont; toute cette bêtise m'est très agréable, parce qu'elle me fait connaître tout le prix d'un cœur comme le vôtre.

Je suis bien fâché de ne savoir les noms que de deux curateurs. Mettez-moi bien avant dans le cœur du vertueux M. de Freydenrik; car il est dans le mien à côté d'Aristide.

Je savais bien que Haller protégeait le Grasset; j'en ai rougi pour lui, et je lui ai écrit de quoi le faire rougir.

Allaman m'écrit que tous les pasteurs de Vevay désavouent le libelle daté de Vevay. Nouvelle raison pour la suppression.

97. — AU MÊME.

30 mars.

Mon cher ami, vos tremblemens sont partis, et je partirai moi le plus tôt que je pourrai pour venir remercier M. de Freydenrik et MM. les curateurs, et surtout vous. Madame Denis et moi nous ferons ce voyage agréable le plus tôt que nous pourrons.

Nous sommes fort loin de craindre les brouillons que nous connaissons très bien; et je suis très en état de ne craindre personne. Hélas! mon ami, j'ai plus de terrain que Genève, et je suis le maître chez moi. Le chef des polissons est mon vassal. J'ai des créneaux et des...... et peut-être avant qu'il soit peu, le peuple dont vous me parlez aura besoin de moi; en attendant, il gagne honnêtement avec moi, et il est très soumis dans mon antichambre. C'est un M. Demad, homme de beaucoup d'esprit, qui a fait l'*Optimisme* ou *Candide*, et qui se moque, encore plus que moi, des sots. Mon cher ami, vivons tranquilles et aussi heureux qu'il est possible dans notre court pèlerinage.

Les jésuites échapperont, n'en doutez pas; et peut-être dans un an ils seront tout-puissans en Portugal,

comme ils le furent en France après l'assassinat de Henri IV.

Le roi de Prusse m'a écrit des choses bien extraordinaires. C'est un singulier homme, et ce siècle est un étrange siècle.

On dit que Haller se repent beaucoup d'avoir montré mes lettres et les siennes; il a raison de se repentir.

98. — AU MÊME.

10 avril.

Voici, mon cher ami, votre brevet de Lyonnais; si vous voulez m'envoyer quatre lignes pour le secrétaire éternel, tout sera dit.

On n'a pas pu avoir l'honneur de vous recevoir plus tôt, parce que l'Académie n'est ressuscitée que depuis peu; et vous êtes le premier qu'elle adopte.

Je serais très surpris qu'il y eût un Boudon député des protestans auprès du roi. Il n'y a point de protestans en France aux yeux de la cour; il n'y a que des nouveaux convertis. On ne connaît pas plus de corps de protestans que de corps de Turcs. Si par hasard il y en a dans les provinces, on veut n'en rien savoir; ni le clergé, ni la noblesse, ni le tiers-état, ni les parlemens n'ont le droit d'avoir un député résident à la cour.

Il se peut faire que quelques négocians huguenots aient imaginé de prêter cinquante millions, et qu'ils aient envoyé Boudon pour cette affaire. Mais je vous garantis qu'ils ne trouveront pas les cinquante millions; si je les avais, je ne les donnerais pas. Je souhaite que Boudon réussisse, mais j'en doute.

On dit que les jésuites ont fait révolter le Portugal.

contre le roi; il le mérite bien, pour avoir demandé la permission au pape de punir des sujets tonsurés et parricides.

Mille tendres respects à M. et madame de Freydenrik.

La Saxe et le Portugal jouent un piètre rôle dans le meilleur des mondes possibles.

99. — AU MÊME.

Aux Délices, 12 mai.

Je suis devenu un paresseux depuis quelque temps, mon cher ami : je ne vous ai point informé que j'avais envoyé votre lettre à l'abbé Pernety; je ne vous ai point dit non plus combien l'Académie de Lyon est flattée de vous avoir parmi ses membres, et à quel point on a été content de tout ce que vous avez envoyé. Vous devez avoir reçu des nouvelles des libraires de l'*Encyclopédie :* la publication de l'ouvrage, qui pourtant se fera un jour, rencontre aujourd'hui bien des difficultés. L'affaire des protestans entreprise par Boudon n'en rencontre pas moins. Je crois que les Autrichiens essuyent encore plus de difficultés avec le roi de Prusse. Il m'écrit, du 22 avril, qu'il a dérangé tous leurs projets de campagne sans sortir de sa place; si cela est, c'est assurément le plus grand général d'armée de l'Europe ; j'aimerais mieux qu'il en fût le pacificateur.

Adieu, mon cher philosophe; mille tendres respects à M. et madame de Freydenrik

Je vous embrasse.

100. — AU MÊME.

29 auguste.

Il y a long-temps que je vous dois une réponse, mon cher philosophe. Je crois que les entrepreneurs de l'*Encyclopédie* ont pris des mesures qui vous laissent toute votre liberté, et qu'il vaudra bien mieux que vous rassembliez dans un volume votre *Histoire naturelle*, que de l'eparpiller dans une douzaine d'in-folio : l'histoire naturelle devient bien vilaine en Allemagne; la nature de l'homme sera toujours de s'égorger sans savoir pourquoi. Maupertuis a fini la sienne d'une manière bien peu philosophique; il valait mieux encore se faire enduire de poix-résine que de mourir entre deux capucins. Formey, qu'il méprisait tant, est plus sage et plus heureux que lui. Je ne sais si les Russes viendront dans Berlin lui demander quelques conférences sur les belles-lettres. On dit aujourd'hui que le roi de Prusse a repris Francfort sur l'Oder. Les événemens de la guerre changent tous les jours, mais la misère des peuples ne change point. Mille tendres respects à M. et madame de Freydenrik.

101. — A M. DE CHAUVELIN,

L'INTENDANT.

A Tourney, 7 septembre.

Non plainte,
Non requête,
Non procès;
Mais très humble consultation.

Toujours centième denier.

Un peu d'attention, s'il vous plaît, monsieur.

Par contrat fait et passé le 20 auguste, V.... a bien voulu donner 3115 liv. comptant, pour tirer son vassal Bétems de prison, et ledit Bétems abandonner son rural au pays de Gex, jusqu'à ce que V.... soit remboursé sur les fruits de ce rural, et le tout sans intérêt, ainsi qu'il est spécifié au contrat.

Or, la sangsue commise par les fermes-générales exige le centième de cette bonne action.

De quel droit? sangsue! est-ce ici une aliénation, un bail à vie? est-ce aliénation de fonds? est-ce un bail de plus de neuf ans?

Le fonds dont je deviens régisseur vaut environ 700 liv. par an. Comptez, vous trouverez qu'en quatre ans et demi, tout est fini. Pourquoi fourrez-vous votre nez dans un plaisir que je fais à mon vassal de Tourney? pourquoi prenez-vous votre part d'un argent prêté par pure charité? Si vous m'échauffez les oreilles, je me plaindrai à M. de Chauvelin.

Vous m'avez extorqué là, avec la petite oie, 50 liv.;

sachez que je les retiendrai (car M. de Chauvelin le jugera ainsi) sur le centième de l'acquisition à vie, de Tourney. Je ne veux pas importuner le roi pour avoir un brevet d'exemption ; je suis satisfait de ses bontés, l'état a besoin d'argent. Oui, vous aurez votre centième d'acquisition à vie, en protestant que c'est au rusé président Debrosses à le payer, non à moi. Patience ! mais pour vos 50 liv. extorquées, vous les rendrez, s'il vous plaît, ou il n'y a point de justice sur la terre. Vous êtes chicaneur et vorace; vous dégoûtez de faire du bien.

Si M. de Chauvelin met NON en marge de ma pancarte, je me tais; mais il mettra SI.

Le laboureur V.... présente ses respects à M. le protecteur des édits, et à M. l'abbé, son frère, examinateur des édits.

Il le supplie de permettre que cette lettre, pour M. l'ambassadeur, soit mise dans son paquet.

Du théâtre de Tourney, pays de Gex, pays charmant, mais où la terre ne rapporte que trois pour un; pays où j'entretiens les haras du roi, à mes dépens, et où je n'ai point d'avoine; ainsi tout va.

102. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

MÉMOIRE POUR TOUS LES ANGES.

Octobre.

Le temps étant fort cher, mon cœur tout plein, ma tête épuisée, *Pierre-le-Grand* m'occupant du matin au soir, le nouveau semoir à cinq tuyaux demandant ma présence, cinquante maçons me ruinant, l'abbé d'Espagnac me chicanant, trois ou quatre petits procès

me lutinant, le désespoir de ces honnêtes prêtres m'amusant, et mes yeux n'en pouvant plus, je dicte avec humilité le présent mémoire, et je supplie le comité des anges de le lire avec bonté, attention, et sans prévention.

1°. Pour M. l'abbé d'Espagnac, je n'en parlerai pas pour avoir plus tôt fait. Je me borne à remercier tendrement les dignes ministres qui veulent bien traiter avec lui; je le soupçonne d'être difficile en affaires, et si les édits du traducteur de Pope * sont entre ses mains, je crois que la critique sera épineuse.

2°. Je prie tous les anges de députer M. de Chauvelin, l'ambassadeur, et de lui faire prendre absolument la route de Genève, qui est plus courte que celle de Lyon. Un homme accoutumé à passer les Alpes passera bien le mont Jura; son chemin sera plus court de vingt-cinq lieues en prenant la route de Dijon, Saint-Claude et Annecy. Nous lui promettons de lui jouer une tragédie et une comédie dans la masure appelée château de Tourney, sur un théâtre de polichinelle, mais dont les décorations sont très jolies. Il me verra faire le vieillard d'après nature; nous le logerons aux Délices. Il peut être sûr d'être très étroitement logé, mais gaîment, et dans la plus jolie vue du monde. On logera son secrétaire et ses valets de chambre encore plus mal, mais on lui fera manger des truites. Il verra, s'il veut, les graves syndics de Genève, les ministres sociniens, et trouvera encore le secret de leur plaire, selon son usage.

3°. Il trouvera des cœurs sensibles à toutes ses bontés, pénétrés d'estime et de reconnaissance; on discutera

* Silhouette, alors contrôleur-général des finances.

avec lui son mémoire sicilien, qui est plein de sagacité et de vues fines et étendues. *

4°. Madame Scaliger ** saura qu'il n'y a aucune de ses critiques, excepté celle du *billet adultère*, que nous n'ayons approuvée. Nous en reconnûmes la justesse il y a plus de six semaines; nous fûmes même beaucoup plus difficiles qu'elle, et nous pouvons assurer que nous avons poussé la sévérité aussi loin que si nous avions jugé la pièce d'un autre.

5°. Il faut considérer que la pièce ayant été faite en moins d'un mois, on avait voulu essayer seulement s'il en pouvait résulter quelque intérêt : c'est la première chose dont il faut s'assurer, après quoi le reste se fait aisément. Le fonds de la pièce est une femme vertueuse et passionnée, convaincue d'un crime qu'elle n'a pas commis, sauvée du supplice par son amant qui la croit criminelle, meprisée par celui qui l'a sauvée, et pour qui elle avait tout fait; plus désespérée de se voir soupçonnée par son amant, qu'elle n'a été affligée d'être conduite au supplice; enfin, son amant mourant entre ses bras, et ne reconnaissant la fidelité de sa maîtresse qu'après avoir reçu le coup de la mort qu'il a cherchée, ne pouvant survivre au crime d'une femme qu'il adorait.

L'intérêt qui doit naître de ce sujet était affaibli par deux défauts, dont le premier a été très bien censuré dans l'écrit de madame Scaliger. Ce défaut consistait dans l'invraisemblance, dans le peu de fondement de l'accusation portée contre Aménaïde, dans l'oubli des

* Ce mémoire est une critique sur la tragédie de *Tancrède*.

** Madame d'Argental.

accessoires nécessaires pour rendre Aménaïde coupable à tous les yeux, surtout à ceux de Tancrède. La correction de ce défaut ne dépendait que de quelques éclaircissemens préliminaires, de quelques détails, de quelques arrangemens historiques. C'est un travail auquel on ne s'est pas voulu livrer dans la chaleur de la composition. J'ai traité cette pièce comme la maison que je fais bâtir à Ferney : je fais d'abord élever les quatre faces, pour voir si l'architecture me plaira, et ensuite je fais les caves et les égouts; chacun a sa méthode. Les anges verront par la première édition qu'on leur enverra, que non-seulement la partie historique qu'ils désiraient est traitée à fond, mais qu'elle répand encore dans la pièce autant d'intérêt que de lumière, et on espère que madame Scaliger sera contente.

6°. Le second défaut consistait dans des longueurs, dans des redites qui détruisaient l'intérêt aux quatrième et cinquième actes. M. de Chauvelin a fait sur ce vice essentiel un mémoire plein de profondeur et de génie. On voit bien d'ailleurs que ce mémoire est d'un ministre public, car il propose que Norador soit instruit par ses espions de la condamnation d'Aménaïde, et qu'il envoie sur-le-champ un agent, pour déclarer qu'il va mettre tout à feu et à sang si on touche à cette belle créature. Je prendrai la liberté, quand j'aurai l'honneur de le voir, de lui représenter mes petites difficultés sur cette ambassade; je lui dirai qu'il est bien difficile que Norador soit instruit de ce qui se passe dans la ville, lorsqu'on se prépare à lui donner bataille, lorsque les portes sont fermées, les chemins gardés, et si bien gardés, qu'on vient de pendre le messager d'Aménaïde, qui les connaissait si bien; je lui dirai encore que si

Norador prenait, dans ces circonstances, un si violent intérêt à Aménaïde, elle ne pourrait plus guère se justifier aux yeux de Tancrède; car, qui assurera Tancrède que le billet sans adresse, qui fait le corps du délit, n'était pas pour Norador? L'ambassade même de ce Turc ne dit-elle pas clairement que le billet était pour lui? Il n'y a que le père qui puisse certifier à Tancrède l'innocence de sa fille. Mais comment ce père pourra-t-il lui-même en être convaincu, si la fille garde longtemps le silence, comme on le veut dans ce mémoire? Ce silence même ne serait-il pas une terrible preuve contre elle? N'est-il pas absolument nécessaire qu'Aménaïde, en voyant Tancrède, au troisième acte, se déclarer son chevalier, avoue à son père, dans les transports de sa joie, que c'est à lui qu'elle a écrit, et qu'elle n'ose le nommer devant ses persécuteurs, de peur de l'exposer à leur vengeance? Cela n'est-il pas bien plus vraisemblable, bien plus passionné, bien plus théâtral?

7°. On dit dans le mémoire, qu'il n'est pas naturel que Tancrède, dans le quatrième acte, courre au combat, sans s'éclaircir avec Aménaïde; qu'elle doit lui dire: *Arrêtez; vous croyez avoir combattu pour une perfide qui écrivait à un Turc, et c'est à un bon chrétien, c'est à vous que j'écrivais.* Je répondrai à cela qu'il y a des chevaliers sur la scène, que ces chevaliers sont les ennemis de Tancrède, qu'ils trouveraient Aménaïde aussi coupable de lui avoir écrit contre la loi, que d'avoir écrit à Norador. J'ajouterai que dans la pièce telle qu'elle est, Tancrède n'est point connu; qu'il était en effet très ridicule qu'on le reconnût au commencement du quatrième acte; que c'était la principale source de la langueur qui énervait les deux der-

niers; qu'il y avait encore là une confidente, grande diseuse de choses inutiles, et que tout ce qui est inutile réfroidit tout ce qui est nécessaire. J'aurai d'ailleurs beaucoup de remercîmens à faire, et quelques objections à proposer; mais j'apprends dans ce moment des nouvelles de mes vaches et de mes semailles, qui sont bien autrement importantes que les amours de Tancrède et d'Aménaïde. Les sangsues du pays de Gex veulent encore me faire payer un centième denier, parce que j'ai prêté mille écus à un pauvre diable pour le tirer de prison. Je vais faire un beau mémoire* pour M. de Chauvelin, l'intendant, qui me fera encore plus d'objections que monsieur son frère.

Le résultat de tout ceci, c'est que M. l'ambassadeur ne peut pas se dispenser de venir voir la pièce aux Délices. Je la fais copier actuellement, et je l'enverrai bientôt au chœur des anges de qui je baise les ailes avec toute humilité, pénétré de reconnaissance pour eux tous, et au désespoir d'être heureux loin d'eux. Mais tout le monde me dit que je fais très bien de rester dans mon royaume de Catai, et que je suis plus sage que Socrate; je le crois bien.

N. B. que le troisième est tout en action, le quatrième en sentiment, le cinquième, sentiment et action: vous verrez!

Vous ne verrez jamais un cœur plus fidèle que le mien au culte d'hyperdulie. Mes anges sont mes divinités.

* Voyez ci-dessus, page 180.

103. — A MADAME D'ÉPINAY.

Octobre.

Ma belle et chère philosophe est instamment suppliée d'envoyer chercher sur-le-champ frère Cramer, et de lui recommander frère Berthier, sans perdre un seul instant. Il est vrai que frère Berthier est mort le 12, mais il a apparu le 14, et son apparition sera peut-être plus agréable que sa mort. A mardi, ma belle philosophe. Oolla et Ooliba vous font mille complimens.

104. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, près Genève, 20 novembre.

J'ai envoyé, mon cher monsieur, à M. de Morancour, une lettre que j'ai écrite à l'Académie Française, au sujet des rapsodies qu'on se plaît à imprimer sous mon nom. Cette lettre a déjà paru dans les feuilles littéraires de Genève, et je me flatte que votre gazette voudra bien s'en charger; c'est un nouveau préservatif que je suis obligé de donner contre cet ancien poëme de *la Pucelle*, qu'on renouvelle si mal à propos, et qu'on a déjà défiguré dans trois éditions qui paraissent à la fois. Tout ce que je peux faire, c'est de désavouer cet ouvrage. J'empêche, autant que je peux, qu'il ne paraisse à Genève; je sens bien que mes efforts seront inutiles. J'en connais une édition qui n'est pas sûrement faite par Maubert; car le libraire qui était en marché avec lui à Francfort, a mandé que la copie de Maubert était en douze chants, et l'édition dont je vous parle est en quinze. Madame la duchesse de Saxe-

Gotha, qui l'a lue, m'a fait l'honneur de me mander, comme je crois vous l'avoir déjà dit, que cet ouvrage l'avait beaucoup amusée, et que tout libre qu'il est, il ne contient aucune de ces indécences qu'on m'avait fait craindre; mais enfin c'est un ouvrage libre, et cela seul suffit pour qu'un homme de soixante ans passés, qui a l'esprit de son âge, soit très fâché de se voir ainsi compromis. Je suis aussi fâché que l'est le Grondeur à qui on veut faire danser la courante.

Si j'étais plus jeune, et si j'aimais encore la poésie, je serais tenté de faire un petit poëme épique sur le roi Nicolas Ier : vous savez sans doute qu'on prétend qu'un jésuite s'est enfin déclaré roi du Paraguai, et que ce roi s'appelle Nicolas. On m'a envoyé des vers à la louange de Nicolas; les voici :

Du bon Nicolas premier
Que Dieu bénisse l'empire;
Et qu'il lui daigne octroyer,
Ainsi qu'à son ordre entier,
La couronne du martyre !

J'ai reçu une Ode *sur la Mort*, qui m'est adressée. On la dit du roi de Prusse; elle est imprimée à La Haye, avec ce titre qu'on met ordinairement aux ouvrages du roi de Prusse : *De main de maître*, et une couronne pour vignette. Je ne l'enverrai pourtant pas au conseil de Berne, comme Maupertuis a envoyé les lettres du roi de Prusse; je me contenterai d'apprendre tout doucement à mourir, et je mourrai assurément plein d'estime et de tendresse pour vous. Je vous embrasse de tout mon cœur, et je vous avertis que je veux vivre encore ce printemps, pour venir vous dire à Berne combien je vous aime.

105. — A MADAME D'ÉPINAY.

26 novembre, aux Délices.

Je n'ai pas votre santé de fer, ma chère et respectable philosophe ; c'est ce qui me prive de l'honneur de vous écrire de ma main. *La Mort et l'apparition de frère Berthier*, si je ne mourais pas de misère, me ferait mourir de rire ; il m'a paru pourtant qu'il y a un peu de gros sel dans la première partie ; mais tout est bon pour des jésuites, et on peut leur jeter tout à la tête, jusqu'à des oranges de Portugal, pourvu qu'elles ne coûtent pas trop cher ; car voici le temps où il faut épargner les dépenses inutiles. Je n'envoie point, comme vous, ma vaisselle d'argent à la Monnaie, parce que ma pauvre vaisselle est hérétique au poinçon de Genève, et que le roi très-chrétien ne voudrait pas m'en donner 56 francs le marc ; je m'adresserai aux jésuites d'Ornex, qui ayant acheté tant de terres dans le pays, m'achèteront mon argenterie, sans doute.

Quoique je n'aie guère de temps, j'ai pourtant lu tout le gros Mémoire de M. Dupleix, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont je vous remercie. Je conclus de ce Mémoire, que les Anglais nous prendront Pondichéri, et que M. Dupleix ne sera point payé ; on ne peut avoir, dans le temps où nous sommes, que de mauvaises conclusions à tirer de tout. Je tremble encore plus pour la flotte de M. le maréchal de Conflans que pour le remboursement de M. Dupleix. Le roi de Prusse marche en Saxe, et voilà les choses à peu près comme elles étaient dans le commencement de la guerre, dans cette partie du meilleur des mondes

possibles. Martin avait raison d'être manichéen ; c'est sans doute le mauvais principe qui a ruiné la France de fond en comble en trois ans, dévasté l'Allemagne, et fait triompher les pirates anglais dans les quatre parties du monde. Que faut-il faire à tout cela, madame? s'envelopper de son manteau de philosophe, supposé qu'Arimane nous laisse encore un manteau. J'ai heureusement achevé de bâtir mon petit palais de Ferney : l'ajustera et le meublera qui pourra ; on ne paye point les ouvriers en annuités et en billets de loterie; il faut au moins du pain, et nous n'en avons pas. Les Romains ne voulaient que du pain et des spectacles; vous êtes à Paris au-dessus des Romains, vous n'avez pas de quoi vivre, et vous allez voir deux nouvelles tragédies, l'une de M. de Thibouville et l'autre de M. Saurin.

Pour moi, madame, je ne donne les miennes qu'à Tourney; nous avons fait pleurer les beaux yeux de madame de Chauvelin, l'ambassadrice, et nous aurions encore mieux aimé mouiller les vôtres. La république nous a donné de grosses truites, et la gazette de Cologne a marqué que ces truites pesaient vingt livres, de dix-huit onces la livre. Plût à Dieu que les gazetiers n'annonçassent que de telles sottises! celles dont ils nous parlent sont trop funestes au genre humain.

Madame Denis, madame, vous fait les plus tendres complimens. Vous savez bien à quel point vous êtes regrettée dans le petit couvent des Délices; daignez faire le bonheur de ce couvent par vos lettres. Que fait notre philosophe de Bohême? n'est-il pas ambassadeur de la ville de Francfort, que nous n'aimons guère? S'il demande de l'argent pour elle, je ferai arrêt

sur la somme. Comment se porte M. d'Épinay? ne diminue-t-il pas sa dépense comme les autres, en bon citoyen? Où en est monsieur votre fils de ses études? ne va-t-il pas un train de chasse? Encore une fois, madame, écrivez-moi; je m'intéresse à tout ce que vous faites, à tout ce que vous pensez, à tout ce qui vous regarde, et je vous aime respectueusement de tout mon cœur.

106. — A LA MÊME.

7 décembre, aux Délices.

J'AI deux grâces à vous demander, ma chère philosophe, lesquelles ne tiennent en rien à la philosophie: la première, c'est de vouloir bien m'envoyer un second exemplaire de la *Mort et de l'apparition de mon cher rère Berthier;* la seconde, de vouloir bien vous abaisser en ma faveur, jusqu'à jeter un coup d'œil sur les misérables affaires de ce monde matériel, et de me dire si les actions des fermes sont un effet qui puisse et qui doive subsister. Ce sont deux propositions de théologie et de finances, dont je suis honteux. Le paquet Berthier pourrait être contre-signé *Bouret;* car ce cher et bienfesant Bouret a la bonté de me contre-signer tout ce que je veux. Ma respectable philosophe, vous êtes bien tiède; quoi! vous et le prophète de Bohême, vous êtes à Paris, et l'infâme n'est pas encore anéantie! Il faudra que je vienne travailler à la vigne.

Ma chère philosophe, vous n'avez pas eu de confiance en moi, et vous l'avez prodiguée à des prêtres genevois: vos lettres courent Genève; je suis obligé de vous en avertir: je vous aime. Vous avez été déjà la dupe d'un Genevois; ah! ma philosophe, ne vous

fiez qu'aux solitaires comme moi, et aux Bohémiens; ne me trahissez pas, mais tâchez de rattraper tous vos exemplaires. Votre fils serait un jour désespéré, si cela transpirait.

Mandez-moi, je vous en prie, comment vont les affaires publiques; ce n'est pas curiosité, c'est nécessité. Je suis dans la même barque que vous; il est vrai que j'y suis à fond de cale, et vous autres au timon; mais nous sommes battus des mêmes vents. Ma belle philosophe, vous êtes vraie; mettez-moi au fait, je vous en prie, et daignez conserver quelque amitié pour l'ermite.

107. — A M. BERTRAND.

12 décembre.

De quoi vous avisez-vous, mon cher ami, de donner si tôt de l'argent à Panchaud? Il n'en a pas probablement tant de besoin que vous; c'était à lui d'attendre votre commodité. Vous êtes bien heureux de n'avoir pas votre bien à Leipsick; le roi de Prusse vient encore de lui extorquer 300 mille écus. Tout ce qu'on voit à droite et à gauche fait aimer et estimer ce pays-ci, surtout si le sage gouvernement de Berne ne donne pas des lettres de naturalité à ce fripon de Grasset. Je crois qu'il faudra faire paraître à la fois les deux volumes de l'*Histoire de Pierre-le-Grand*, le plus sage et le plus grand des sauvages, qui a civilisé une grande partie de l'hémisphère, et qui, en se laissant battre neuf années de suite, apprit à battre l'ennemi le plus intrépide. Ce qui se passe aujourd'hui est juste le revers de Pierre. On a commencé par des victoires, on finira par le plus

affreux revers. On m'écrivait le 17 novembre : *Je vous en dirai davantage de Dresde, où je serai dans trois jours.*

Vous voyez ce qui est arrivé le troisième jour. Pour la France, il n'y a rien à en dire. Il n'y a qu'à n'avoir point d'argent chez elle.

Mille tendres respects à M. et à madame de Freydenrik. Voilà des gens sages et aimables ; je leur suis attaché pour ma vie.

Je vois, par mes archives, qu'un seigneur de leur nom a possédé ma terre de Ferney, au seizième siècle. Cela me rend tout glorieux.

Bonsoir, mon cher ami ; je vous embrasse tendrement de tout mon cœur.

108. — AU MÊME.

18 décembre.

Je m'intéresse bien vivement, mon cher monsieur, à tout ce qui peut toucher madame de Freydenrik ; je crains de ne pas assez ménager sa douleur, en lui écrivant une de ces lettres de condoléance qui ne sont, comme dit La Fontaine, que des surcroîts d'affliction. J'ai pris le parti d'adresser ma lettre à M. de Freydenrik ; je reconnais bien votre amitié à la part que vous m'avez faite de ce qui regarde une famille qui me sera toujours respectable et bien chère.

Je vous plains si vous avez mis quelque chose sur les fonds publics de France ; il n'y a pas d'apparence que nos pertes immenses soient si tôt réparées. J'ai embarqué comme vous une grande partie de ma fortune sur ce frêle vaisseau de la foi publique ; mais il ne faut

jamais songer à ce qu'on a perdu, il faut penser à bien employer ce qui reste.

* S'il est vrai qu'un corps prussien de huit mille hommes ait été battu par les Autrichiens, et que le maréchal de Daun se soit ouvert les chemins de Berlin, je tiens le roi de Prusse plus à plaindre que vous et moi.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

109. — A MADAME D'ÉPINAY.

Aux Délices, par Genève, 7 janvier 1760.

Que faites-vous, madame? où êtes-vous? que dites-vous? comment vous réjouissez-vous? Est-il vrai que le baron d'Holbach est en Italie, et qu'il reviendra par les Délices? Ce sera une grande consolation pour moi de trouver un homme à qui je ne pourrai parler que de vous. Vous êtes à mes yeux *la Femme qui a raison;* mais le faquin de libraire qui l'a imprimée, et indignement défigurée, en a fait la femme qui a tort. Quoique je fasse peu d'attention à ces petites tribulations, elles ne laissent pas cependant de prendre du temps; on n'aime pas à voir ses enfans courir les rues mal vêtus et mal élevés Il n'est pas bien sûr que notre docteur aille auprès du roi de Prusse; s'il avait cette faiblesse, vous pourriez lui appliquer ces vers de Corneille :

D'un Romain lâche assez pour servir sous un roi,
Après avoir servi sous Pompée et sous moi.

On dit, madame, qu'il y a une brochure dédiée au cheval de bronze, qui est assez plaisante. Si je pouvais l'avoir par votre protection, je vous serais bien obligé.

* S'il est vrai que le général Beck ait battu un corps prussien et se soit ouvert le chemin de Berlin.

Monsieur l'envoyé de Francfort, la guerre me paraît traîner furieusement en longueur; ayez la bonté de faire finir ces pauvretés-là le plus tôt que vous pourrez. Si Luc est écrasé ou enchaîné, je ferai danser ce faquin de Schmitt, qui est, je crois, au nombre de vos seigneurs commettans. *Antecedentem scelestum sequitur pede pœna claudo.*

Je suis accablé de bagatelles, j'en ai cent pieds par dessus la tête; bagatelles touchant Pierre-le-Grand, bagatelles de théâtre, bagatelles d'histoire du siècle, bagatelles de mes masures et du gouvernement de mes hameaux. Je ne peux songer de long-temps à l'*Encyclopédie;* d'ailleurs comment traiter *Idée,* et les autres articles? Ma levrette accoucha ces jours passés, et je vis clairement qu'elle avait des *idées.* Quand j'ai mal dormi ou mal digéré je n'ai point d'*idées;* et, pardieu, les idées sont une modification de la matière, et nous ne savons point ce que c'est que cette matière, et nous n'en connaissons que quelques propriétés, et nous ne sommes que de très plats raisonneurs; et maître Joly de Fleury n'en sait pas plus que moi sur tout cela. Ce n'est pas la peine d'écrire pour ne point dire la vérité. Il n'y a déjà dans l'*Encyclopédie* que trop d'articles de métaphysique pitoyables; si l'on est obligé de leur ressembler, il faut se taire. On m'assure que Diderot est devenu riche; si cela est, qu'il envoie promener les libraires, les persécuteurs et les sots, et qu'il vienne vivre en homme libre entre Gex et Genève.

Ma philosophe, on a grande envie de rendre ce pays de Gex libre et indépendant. Ce serait une bonne affaire pour la philosophie. On trouve une compagnie qui offre de l'argent comptant aux fermiers-généraux, et

même au roi; pour peu que le plan soit plausible, je vous l'enverrai; je veux que vous fassiez réussir cette affaire, et que vous en ayez la gloire; vous ameuterez trois ou quatre des Soixante, et je vous dresserai une statue à Ferney. Vous êtes à jamais dans ma tête et dans mon cœur.

110. — A M. BERTRAND.

22 janvier.

Mon cher ami, j'aurais été bien étonné si leurs excellences, qui pensent si noblement, et qui ont tant de sagesse, s'étaient laissé surprendre aux insinuations d'un scélérat tel que Grasset. Je suis toujours enchanté des bontés inaltérables de M. de Freydenrik. Si tous les hommes d'état lui ressemblaient, les choses en iraient mieux, et maître Pangloss trouverait avec moins de peine le meilleur des mondes possibles. Je ne sais ce que c'est que les pauvretés de Fréron, et toutes ces misérables brochures dont on est chargé, rassasié, dégoûté à l'excès, et qui tombent au bout de deux jours dans l'éternel oubli qu'elles méritent; nos affaires de France sont un objet plus intéressant. On n'a point encore trouvé de topique pour les blessures faites à nos finances. Je me ralentis sur mes bâtimens. Je vais selon le temps, et ce n'est pas assurément le temps de décorer des châteaux. J'ai peur que cette année la paix ne soit un château en Espagne.

A propos, je me suis mis à lire *Litteras obscurorum virorum*, que je n'avais daigné jamais regarder, par préjugé contre le siècle de barbarie où elles furent faites. Je suis émerveillé, cela vaut mieux que Rabelais.

C'est dommage que notre sainte Église romaine y soit tournée en ridicule. Mais quelle naïveté! quelle bonne plaisanterie! je pouffe de rire. Je vois qu'à la fin du quinzième siècle on savait déjà du grec en Allemagne, et rien en France; nous sommes venus les derniers en tout, et nous sommes actuellement *ultimi hominum. Interim vale.*

III. — A MADAME D'ÉPINAY.

1er mars.

Ma respectable philosophe, et, qui pis est, très aimable, il fait un de ces vents du nord qui me tuent, et que vous bravez. Je suis dans mon lit, et de là je dicte les hommages que je vous rends. L'affaire de mon avanie, et des commis de Saconey, n'est point du tout terminée. Cette précieuse liberté pour qui j'ai tout fait, pour qui j'ai tout quitté, m'est ravie, ou du moins disputée. J'écris à M. de Chalus de Vérin une prodigieuse lettre; vous devez avoir du crédit dans le corps des Soixante. Qui peut vous connaître et ne pas se rendre à vos volontés! Voyez si vous pouvez faire donner quelques petits coups d'aiguillon à la bienveillance que M. de Chalus me témoigne. C'est à vous, madame, que je veux devoir mon repos: il serait bien dur d'être exposé au vent du nord, et de n'être pas libre. Vous sentez bien qu'on fait peu de petits chapitres lorsqu'on a la guerre avec des commis; on ne peut pas chanter quand on vous serre la gorge. Si vous daigniez faire encore un voyage dans ce pays-ci, on vous donnerait un chapitre par semaine.

Je sais bien que Fréron est un lâche scélérat, mais je

ne savais pas qu'il eût porté l'infamie jusqu'à se rendre délateur contre les éditeurs de l'*Encyclopédie.* J'ignore quel est son associé Pat, dont vous me faites l'honneur de me parler; ces deux messieurs sont apparemment les parens de Cartouche et de Mandrin; mais Mandrin et Cartouche valaient mieux qu'eux; ils avaient au moins du courage.

Il y a grande apparence, madame, que nous ferons une campagne sur terre, attendu qu'il nous est impossible de fourrer notre nez sur mer. Mais avec quoi ferons-nous cette campagne, si le parlement ne veut pas que le roi ait de quoi se défendre? Il paraît aussi déterminé contre la douceur du style de M. Bertin, que contre la dureté de la prose de M. Silhouette. Nous nous occupons plus de ces objets sur la frontière qu'on ne fait à Paris, parce que nous voyons le danger de plus près. La perte de nos flottes, de nos armées, de nos finances n'empêche pas vos chers compatriotes de faire bonne chère sur des culs noirs*, d'appeler M. Bertin *le médecin malgré lui*, et de courir siffler les pièces nouvelles.

Je me flatte au moins que le *Spartacus* de M. Saurin n'aura pas été sifflé; c'est un homme de beaucoup d'esprit, et, de plus, philosophe; c'est dommage qu'il n'ait pas travaillé à l'*Encyclopédie.*

Est-il vrai, ma belle philosophe, qu'il faut vous donner rendez-vous à Feuillassé? Ce serait de votre part un bel exemple. Si vous êtes capable d'une si bonne action, je ne serai plus malade; je braverai la brise comme vous. Toutes les Délices sont à vos pieds.

* On nomma *culs noirs* des plats de faïence commune, d'un noir-brun à l'extérieur, et que l'on prit en ce temps-là pour remplacer la vaisselle d'argent portée à la Monnaie.

112. — A M. BERTRAND.

Au château de Tourney, 14 mars.

Le planteur de choux et le semeur de grains n'a pas oublié, monsieur, d'envoyer en son temps votre lettre à M. de La Tourette. Vous me parlez de fossiles et de curiosités naturelles; si je pouvais trouver quelque chose de rare pour le cabinet de monseigneur l'électeur Palatin, vous me feriez grand plaisir de me l'indiquer. Je me souviens d'avoir vu à Berne du sable d'une petite rivière qui donne dans l'Aar; ce sable vu au microscope est un amas de pierres précieuses; n'y aurait-il point encore quelques autres colifichets pour amuser les curieux? Je fais plus de cas, dans le fonds, d'un bon champ de blé et d'une belle prairie; mon cabinet de physique est ma campagne; mes curiosités sont des charrues et des semoirs; mais il faut que les princes aient ce que les autres hommes n'ont pas; de belles coquilles du temps du déluge, de belles pierres qui enfermaient un poisson, lequel n'a jamais existé, des congélations qui ne sont bonnes à rien, quelque animal né avec deux têtes, quelque belle maison de colimaçon : on a raison de rechercher toutes ces drogues si elles font plaisir.

Je ne crois pas que le Bonneville, qui est à Pierre-Encise, y soit pour les vers du roi de Prusse : on le soupçonne de quelque prose; et pour le roi de Prusse, on le soupçonne d'être fort mal dans ses affaires.

Cet impudent Grasset *fruitur diis iratis*, et malgré la défense de leurs excellences, imprime tout ce qu'il veut à Lausanne sous le nom d'un autre. Ce malheureux

m'écrivit, il y a cinq ou six mois, la lettre la plus punissable, signée de son nom, d'une écriture contrefaite et qui n'est pas la sienne. Si jamais je fais un tour à Lausanne, il entendra parler de moi. Adieu, monsieur; ne m'oubliez pas, je vous prie, auprès de M. et de madame de Freydenrik. *Tuus.*

113. — A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

Aux Délices, 1er avril.

MONSIEUR, la lettre de votre excellence, du 19 février, reçue par la voie de Vienne le 29 mars, me remplit de reconnaissance et augmente la douleur où j'étais de la perte du paquet que j'avais eu l'honneur de vous envoyer au mois d'octobre dernier.

J'ai remis aujourd'hui entre les mains de M. de Soltikof un nouvel exemplaire pour suppléer à la perte du premier : j'espère que ce dernier paquet vous sera rendu; mais cette ressource ne calmera pas les inquiétudes où nous sommes, les éditeurs et moi. On prétend que le paquet envoyé au mois d'octobre a été intercepté en Allemagne, et qu'on imprime aujourd'hui à Hambourg et à Francfort cette première partie de la Vie de Pierre-le-Grand qui est contenue dans le paquet intercepté. J'envoie à Francfort un homme affidé pour suivre les traces de cette affaire.

Mais s'il est vrai que le livre a été vendu à des libraires allemands, je prévois avec douleur que tous mes soins seront inutiles. Ce chagrin est bien capable de corrompre la satisfaction que je ressentais à mettre en ordre les matériaux du monument que vous érigez, monsieur, au grand homme à qui nous devons votre

auguste impératrice, et à qui je dois l'honneur de vous connaître. Mais vos bontés me servent de consolation; et quelque contre-temps douloureux que j'essuie, je consacrerai le peu qui me reste de force à finir un ouvrage commencé sous vos auspices, et que vos soins m'ont rendu si cher. Si ma santé m'avait permis de faire le voyage de Pétersbourg, je l'aurais entrepris avec joie, et vous auriez été servi avec plus de promptitude; mais mon âge et mes maladies ne me permettent plus de me transplanter. Ma seule espérance est de recevoir vos ordres dans ma retraite, et de vous témoigner de loin mon attachement et mon zèle.

Je ne sais si votre excellence a vu le petit livre qui a fait tant de bruit, et dont j'avais l'honneur de lui parler dans ma dernière lettre. Quoi qu'il en soit, rien ne peut aujourd'hui diminuer l'estime que toute l'Europe a conçue pour votre nation.

J'ai eu l'honneur d'avoir chez moi pendant quelques jours deux de vos compatriotes, amis de M. de Soltikof, et même, je crois, ses parens; ils sont tous deux infiniment aimables; ils parlent ma langue aussi purement que vous l'écrivez. Je n'ai point encore vu de vos compatriotes qui ne m'aient convaincu du mérite de votre nation et de l'éducation heureuse qu'on reçoit par vos soins et par votre protection dans les deux capitales de votre empire. Tout sert à confirmer les sentimens tendres et respectueux avec lesquels je serai toute ma vie, etc.

114. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 2 avril.

PARDON, mon cher monsieur, de n'avoir pas répondu comme je le devais à la lettre que vous m'avez écrite touchant mon cabinet. Je compte aller chez S. A. E. Palatine à la fin de mai; ce sera là ma meilleure réponse... L'étude, qui est ici ma plus grande occupation, m'a absorbé depuis un mois. Je me suis enterré dans mon imagination; je ressusciterai pour vous aller voir à Berne: ce sera pour moi un grand plaisir d'y faire ma cour à M. et à madame de Freydenrik, et de revoir encore cette ville où l'on a eu tant de bontés pour moi.

Il est vrai qu'on négocie beaucoup; mais il n'est pas moins vrai qu'on arme davantage. Si nous avons la paix à la fin de cette année, l'olive sera sanglante. Messieurs de Lausanne ont grand tort de garder ce Grasset chez eux. C'est un fripon artificieux et insolent qui leur attirera quelques affaires.

Je vous embrasse.

115. — A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

Aux Délices, près Genève, 22 avril.

MONSIEUR, la personne qui est allée à Francfort-sur-le-Mein, et qui s'est chargée de s'informer de l'aventure du paquet du mois de septembre ou octobre dernier, me mande qu'on attend de Hambourg, tous les jours, une édition de l'*Histoire de Pierre-le-Grand*, sous le nom des libraires de Genève. Cette nouvelle est assez vraisemblable. Les libraires de Genève ont tiré à grands

frais huit mille exemplaires de leur édition, qui leur restent entre les mains. Je fais l'impossible depuis quatre mois pour les apaiser. Je suis toujours entièrement aux ordres de votre excellence. Le plus grand de mes plaisirs, dans ma vieillesse, est de travailler au monument que vous érigez au plus grand homme du siècle passé. La multitude épouvantable de livres qui s'accumulent de tous côtés ne permet peut-être pas qu'on entre dans beaucoup de détails. L'esprit philosophique qui règne de nos jours permet encore moins un fade panégyrique. Le milieu entre ces deux extrémités est difficile à garder; mais je ne désespère de rien, monsieur, quand je serai aidé de vos conseils et de vos lumières. Ce sera par votre seul moyen que je pourrai parvenir à ne blesser ni la vérité, ni la délicatesse de votre cœur, ni le goût des gens de lettres, qui seuls décident à la longue de la bonté d'un ouvrage. Je souhaite surtout que votre *Histoire de Pierre-le-Grand*, dans laquelle je ne suis que votre copiste, puisse servir de réponse aux calomnies répandues contre votre nation et contre votre auguste souveraine dans le recueil qui vient de paraître. J'ai l'honneur d'être avec le plus respectueux dévouement, etc.

116. — A MADAME D'ÉPINAY.

25 avril.

Je ne vous ai point encore remerciée, ma belle philosophe, de votre jolie lettre et de votre pierre philosophale; car c'est la vraie pierre philosophale que la multiplication du blé dont vous m'avez envoyé le secret. J'irai présenter la première gerbe devant votre

portrait, au temple d'Esculape, à Genève. Ce portrait sera mon tableau d'autel; j'en fais bien plus de cas que de l'image de mon ami Confucius. Ce Confucius est, à la vérité, un très bon homme, ami de la raison, ennemi de l'enthousiasme, respirant la douceur et la paix, et ne mêlant point le mensonge avec la vérité; mais vous avez tout cela comme lui, et vous possédez, de plus, deux grands yeux, très préférables à ses yeux de chat et à sa barbe en pointe. Confucius est un bavard qui dit toujours la même chose, et vous êtes pleine d'imagination et de grâce. Vous êtes probablement, madame, aujourd'hui dans votre belle terre, où vous faites les délices de ceux qui ont l'honneur de vivre avec vous, et où vous ne voyez point les sottises de Paris; elles me paraissent se multiplier tous les jours. On m'a parlé d'une comédie contre les philosophes, dans laquelle Préville doit représenter Jean-Jacques marchant à quatre pates. Il est vrai que Jean-Jacques a un peu mérité ces coups d'étrivières par sa bizarrerie, par son affectation de s'emparer du tonneau et des haillons de Diogène, et encore plus par son ingratitude envers la plus aimable des bienfaitrices; mais il ne faut pas accoutumer les singes d'Aristophane à rendre les singes de Socrate méprisables, et à préparer de loin la ciguë que maître Joly de Fleury voudrait faire broyer pour eux par les mains de maître Abraham Chaumeix.

On dit que Diderot, dont le caractère et la science méritent tant d'égards, est violemment attaqué dans cette farce. La petite coterie dévote de Versailles la trouve admirable; tous les honnêtes gens de Paris devraient se réunir au moins pour la siffler; mais les honnêtes gens sont bien peu honnêtes : ils voyent

tranquillement assassiner les gens qu'ils estiment, et en disent seulement leur avis à souper. Les philosophes sont dispersés et désunis, tandis que les fanatiques forment des escadrons et des bataillons.

Les serpens appelés *jésuites*, et les tigres appelés *convulsionnaires*, se réunissent tous contre la raison, et ne se battent que pour partager entre eux ses dépouilles. Il n'y a pas jusqu'au sieur Le Franc de Pompignan, qui n'ait l'insolence de faire l'apôtre après avoir fait le Pradon.

Vous m'avouerez, ma belle philosophe, que voilà bien des raisons pour aimer la retraite. Nos frères du bord du lac ont reçu une douce consolation par les nouvelles qui nous sont venues de la bataille donnée au Paraguai, entre les troupes du roi de Portugal et celles des RR. PP. jésuites. On parle de sept jésuites prisonniers de guerre et de cinq tués dans le combat; cela fait douze martyrs, de compte fait. Je souhaite pour l'honneur de la sainte Église que la chose soit véritable.

Je ne vous écris point de ma main, ma belle philosophe, parce que Dieu m'afflige de quelques indispositions dans ma machine corporelle. Je ne suis pas précisément mort comme on l'a dit, mais je ne me porte pas trop bien. Comment aurais-je le front d'avoir de la santé, quand Esculape a la goutte?

Adieu, ma belle philosophe; vous êtes adorée aux Délices, vous êtes adorée à Paris, vous êtes adorée présente et absente. Nos hommages à tout ce qui vous appartient, à tout ce qui vous entoure.

117. — A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

Tourney, par Genève, 14 mai.

Monsieur, j'ai reçu aujourd'hui, par les mains du jeune M. de Soltikof, les deux Mémoires dont votre excellence a bien voulu le charger pour moi. Je me flatte que je recevrai autant d'instructions sur les affaires et sur la guerre que j'en reçois sur les moines et sur les religieuses. Je présume, monsieur, que vous avez reçu à présent le volume qui va jusqu'à Pultava, et que vous ne laisserez point imparfait le bâtiment que vous avez élevé. Quoique j'aie suivi en tout, dans ce premier volume, les Mémoires authentiques que j'ai entre les mains, cependant si je me suis trompé en quelque chose, ou même si j'ai dit quelques vérités que le temps présent ne permette pas de mettre au jour, il sera aisé de substituer d'autres pages aux pages que vous croirez devoir être réformées. Cette histoire est votre ouvrage plutôt que le mien; il ne doit paraître que sous vos auspices : ainsi tout doit être muni du sceau de votre approbation. Je suis bien persuadé que vous n'aurez point de vains scrupules; votre esprit juste en est incapable : vous savez mieux que moi ce que je vous ai toujours dit, que l'histoire ne doit être ni une satire, ni un panégyrique, ni une gazette. Il faut surtout que l'histoire puisse fouiller dans le cabinet sans pourtant abuser de cette permission.

J'espère que la paix de l'Europe, qui ne peut nous être donnée que par vos armes victorieuses, sera l'époque de la publication de l'*Histoire de Pierre-le-Grand.* Ce sera une grande consolation pour moi de servir à

réfuter les calomnies odieuses dont on a osé noircir, depuis, ce héros et votre nation : mais je suis bien vieux et bien infirme ; il faut que je me hâte et ne meure point avec le regret de n'avoir point achevé ce que vous avez fait commencer. Je suis toujours à vos ordres.

J'ai l'honneur d'être avec les plus respectueux sentimens, etc.

118. — A M. BERTRAND.

Mon cher philosophe, si la misère de ma machine et de mes affaires me permet le voyage, j'irai à Manheim, et je porterai votre catalogue. Il vaut mieux parler qu'écrire ; mais ce ne sera que vers le mois de juillet, sinon j'écrirai. Je ne sais pourquoi je me suis amusé à prendre le parti du *Koran* ou de l'*Alcoran* contre un sot ; car je suis un pauvre Osmanli, et je ne fais nul cas du *Koran*. Pour *l'Écossaise*, elle n'est pas de moi, ni bien des sottises nouvelles qu'on m'attribue. On a joué Jean-Jacques Rousseau à Paris, et on l'a fait marcher à quatre pates. Il me semble pourtant qu'après toutes nos humiliations, nous ne devrions nous moquer de personne.

Je vous embrasse tendrement. Ne m'oubliez jamais auprès de M. et de madame de Freydenrik. *Vale.*

119. — A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

Aux Délices, 7 juin.

Monsieur, par une lettre de M. de Kaiserling, votre ami, reçue aujourd'hui en même temps que la vôtre,

je vois que vous avez eu la bonté de partager toutes mes inquiétudes, et je me flatte qu'elles sont calmées. Les ordres qu'on a donnés à Hambourg mettront probablement un frein à l'avidité des libraires; j'aurai le temps de consacrer tous mes soins au désir de vous plaire : je pourrai attendre en paix les nouvelles instructions dont votre excellence m'a flatté. On se conformera en tout à vos volontés, tant dans la rédaction du second volume, que dans les corrections nécessaires au premier. Ce qui n'était d'abord pour moi qu'une occupation agréable, devient aujourd'hui mon principal devoir : il semble que vous m'ayez fait un de vos concitoyens, en me chargeant d'écrire une histoire qui doit faire voir combien votre pays est respectable. Le jeune M. de Woronzof m'a fait l'honneur de venir plusieurs fois dans ma retraite, et a augmenté mon zèle pour votre patrie. Tous les jeunes gens de votre cour que j'ai vus m'ont paru fort au-dessus de leur âge; mais M. de Woronzof m'a paru au-dessus d'eux : j'en excepte toujours M. de Soltikof; car je ne peux donner à personne la préférence sur lui. Le mérite de tant de voyageurs de votre pays est une meilleure réfutation des injures atroces de certaines gens que tout ce que je pourrais dire. Je souhaite passionnément que les Autrichiens et les Français secondent cette année vos nobles efforts, et nous procurent une paix glorieuse devenue nécessaire à l'Europe.

J'ai l'honneur d'être avec les sentimens les plus respectueux et un attachement inviolable, etc.

120. — A MADAME D'ÉPINAY.

19 mai.

Ma belle philosophe, ces *Qui* et ces *Quoi*, qu'on m'envoie, m'ont amusé; il faut rire de tout; il n'y a que ce parti-là de bon. On parle des *Si*, des *Mais* et des *Pourquoi;* il faut que quelque bonne âme fasse les *Comment.*

La comédie contre les philosophes a donc réussi. Eh bien! ils en seront plus philosophes. Qu'est-ce qu'une comédie intitulée *le Café*, et une relation du Voyage de frère Garassise? *

Où est ma belle philosophe? où est le prophète?

Mille tendres respects.

121. — A LA MÊME.

13 juin.

Ma belle et respectable philosophe, vous avez un grand défaut, vous êtes comme tous les Parisiens et toutes les Parisiennes de ma connaissance; ils ne manquent pas de m'écrire : *Vous savez sans doute; vous avez lu; que dites-vous de ce Mémoire?* Eh! non, messieurs, je n'ai rien lu. Tout le monde me parle du Mémoire de M. Le Franc de Pompignan, et personne ne me l'envoie; au reste, il se peut fort bien faire que le dévot Le Franc de Pompignan ait été interdit pour avoir donné ou mérité des soufflets; mais le fait est que le pédant chancelier d'Aguesseau lui refusa, de ma connaissance, les provisions de sa charge pendant six mois, en 1736, pour avoir mal traduit la *Prière du*

* Voyez le volume XLI (*Facéties*), page 87.

Déiste; je le servis dans cette affaire, et il m'en a récompensé dans son beau Discours à l'Académie.

La Vision m'a fait une peine extrême; c'est le comble de l'indécence et de l'imprudence d'avoir mêlé madame la princesse de Robecq dans cette querelle. Il est affreux d'avoir insulté une mourante; cela irrite contre les philosophes, les fait passer pour des fous et des cœurs mal faits; cela justifie Palissot, cela fait mettre Robin * en prison, cela inquiète le prophète de Bohême **, cela achève de perdre le pauvre Diderot, qui a trouvé le secret de renverser le plus bel édifice du monde pour y avoir mis une douzaine de pierres mal taillées, qui ne s'accordent pas avec le reste du bâtiment.

Vous me feriez un très grand plaisir, madame, de m'envoyer en détail vos réflexions sur *l'Écossaise*; je les ferais passer à mon ami M. Hume, digne prêtre, qui ne manquerait pas d'en profiter, et qui vous aurait une extrême obligation. Je vous envoie le *Plaidoyer de Ramponeau*, à condition que vous aurez la bonté de me faire tenir, par qui il vous plaira, le Mémoire du grave président.

Vous me faites prendre, madame, un vif intérêt à madame votre mère; je reconnais votre cœur; il n'y a que votre esprit que je lui compare. Adieu, madame; si vous me faites le plaisir d'être un peu exacte, instruisez-moi de la demeure du prophète de Bohême, je ne m'en souviens plus; mais je me souviendrai toute ma vie de lui.

Je crois qu'il serait à propos que les *Que* et le *Ramponeau* parussent. On a besoin de plaisanterie; c'est un remède sûr contre la maladie épidémique qui trouble si tristement tant de cerveaux.

* Le libraire Merlin. ** Le baron de Grimm.

122. — A LA MÊME.

Juin.

Il faut qu'il entre, mon adorable philosophe; qu'il entre, qu'il entre, vous dis-je; *contrains-les d'entrer*.

Notre cher Habacuc, du courage, je vous en prie. La chose vous paraît impossible. Je vous ai déjà dit que c'est une raison pour l'entreprendre. Nous réussirons; croyez-moi, ce sera un beau triomphe. Mais que Diderot nous aide, et qu'il n'aille pas s'amuser à griffonner du papier dans un temps où il doit agir. Il n'a qu'une chose à faire, mais il faut qu'il la fasse : c'est de chercher à séduire quelque illustre sot ou sotte, quelque fanatique, sans avoir d'autre but que de lui plaire. Il a trois mois pour adoucir les dévots; c'est plus qu'il ne faut. Qu'on l'introduise chez madame ou madame.... ou madame.... lundi; qu'il prie Dieu avec elle mardi, qu'il couche avec elle mercredi; et puis il entrera à l'Académie tant qu'il voudra, et quand il voudra. Comptez qu'on est très bien disposé à l'Académie. Je recommande surtout le secret. Que Diderot ait seulement une dévote dans sa manche ou ailleurs, et je réponds du succès. On s'est déjà ameuté sur mes pressantes sollicitations. Travaillez sous terre, tous tant que vous êtes. Ne perdez pas un moment; ne négligez rien. Vous porterez à l'infâme un coup mortel; et je vous donne ma parole d'honneur de venir à l'Académie le jour de l'élection. Je suis vieux : je veux mourir au lit d'honneur.

Ma belle philosophe, voici une autre histoire, une autre négociation. N'est-ce pas M. Faventine qui a le département du domaine? M. d'Épinay ne peut-il pas,

quand il rencontrera ce terrible Faventine au conseil des fermes, lui dire : Monsieur, ne savez-vous rien de nouveau sur le pays de Gex ? ne vous a-t-on rien dit touchant certains arrangemens avec le roi ? n'a-t-il rien transpiré ? Alors M. Faventine dira oui ou non ; et ce oui ou ce non, vos belles mains me l'écriront.

Mais qu'il entre, qu'il entre, qu'il entre à l'Académie. J'ai cela dans la tête, voyez-vous ! Ma belle philosophe, je vous ai dans mon cœur ; il est vieux, mon cœur, mais il rajeunit quand il pense à vous. Qu'il entre, vous dis-je ; tel est mon avis : et qu'on ruine Carthage, disait Caton, qui n'était pas si vieux que moi.

O belle philosophe ! ô Habacuc ! je vous salue en Belzébut.

123. — A LA MÊME.

30 juin.

Ma charmante et respectable philosophe (car ce nom est toujours beau, malgré la comédie * et Joly de Fleury), vous êtes bien bonne de songer aux scènes de Frelon. Si on voulait faire quelque chose de cette pièce, je conseillerais au traducteur de Hume de retrancher absolument ce misérable qui, d'ailleurs, ne sert en rien au dénoûment. Je crois deviner que Hume n'a introduit dans son drame anglais ce bélitre de Frelon, que pour peindre un coquin à qui il en voulait. Ce Frelon est sans doute quelque ennemi de la philosophie anglaise. On veut jouer *l'Écossaise* à Paris, et ce n'est pas mon avis. Le public s'intéresse à l'humiliation des

* La comédie des *Philosophes*, par Palissot, représentée pour la première fois le 2 mai 1760.

philosophes, qu'il respecte malgré lui; mais il ne prendra aucun plaisir à voir un fripon qu'il méprise. Au reste, ma belle philosophe, si Fabrice, ce bon homme, conseillait des méchancetés à Fréron, vous voyez bien qu'on aurait alors deux coquins au lieu d'un; et c'est trop. Je crois que mademoiselle Vadé vous a envoyé *le Pauvre Diable* de son cousin, sous l'enveloppe de M. d'Épinay. Je tiens *la Vanité* d'un frère de la Doctrine chrétienne. Ayez la charité d'accuser la réception de l'une et de l'autre. On m'a parlé du *Russe à Paris*, poëme singulier, composé en effet par un Russe qui connaît très bien la France. Mais il faut savoir si le prophète a reçu le paquet adressé au secrétaire de monseigneur le duc d'Orléans, au Palais-Royal. Comment faut-il faire, d'ailleurs, pour adresser ses paquets? est-ce à M. d'Épinay, à l'hôtel des postes?

Dites-moi des nouvelles de tout, je vous en conjure, madame. Je salue votre belle âme, vos beaux yeux noirs, votre esprit, etc. etc. etc.

124. — A M. BERTRAND.

5 juillet.

Je ne crois pas, mon cher philosophe, qu'il y ait un plus mauvais correspondant que moi. Je ne vous ai point répondu, parce que, de jour en jour, je me suis flatté de partir pour la cour palatine; mais quand on a des maçons et des charpentiers, on n'est plus son maître. Les moissons sont venues, je ne sais plus quand je pourrai faire ce voyage. Si je ne pars pas, j'écrirai pour le cabinet de la manière la plus engageante que je pourrai imaginer: l'envie de servir ses amis arrondit

le style et échauffe le cœur. L'histoire naturelle cède pour le présent à l'histoire de la guerre ; les princes ne sont plus occupés que de la façon dont le roi de Prusse succombera ou se tirera d'affaire. On dit qu'on a envoyé le landgrave de Hesse prisonnier à Stade ; il l'était déjà dans ses états. Ce prince était confesseur, le voilà martyr ; cela est bien plus beau que d'être landgrave. On fait, à Paris, la guerre des brochures. Les Palissot, les Pompignan sont un peu battus en vers et en prose. Cela amuse les badauds de Paris, qui s'occupent plus de ces bagatelles que de ce qui se passe en Silésie. Le Parisien trouve toujours le moyen d'être heureux au milieu des malheurs publics, *et cantilenis miserias solabantur.* Adieu, mon cher philosophe ; je m'imagine que vous êtes à la campagne avec les deux personnes de Berne à qui je suis le plus dévoué. Présentez-leur mes tendres respects, je vous en prie.

125. — A MADAME D'ÉPINAY.

9 juillet.

Ma belle philosophe, les plaisanteries ne finiront point. Les comédiens italiens voulaient jouer *l'Écossaise* : les Français la revendiquent, et voilà la requête du traducteur à MM. les Parisiens. Mais, raillerie à part, il faut que le prophète négociateur négocie l'admission de Diderot à l'Académie. Je crois le succès assuré. Quelle belle vengeance de Le Franc de Pompignan et de Joly de Fleury, et de Palissot de Montenoy, et de maître Aliboron, dit Fréron ! J'ai besoin de savoir si le prophète a reçu mon paquet adressé au Palais-Royal.

N. B. qu'il faut absolument mettre Diderot de l'Académie. Je viendrai en poste lui donner ma voix, si cela est nécessaire.

Je me mets à vos pieds, ma belle philosophe.

126. — A LA MÊME.

14 juillet, aux Délices.

Voici ma réponse, madame, à une lettre très injuste adressée à notre cher docteur, et qu'il vient de m'envoyer. Je vous en fais tenir copie; comptez que c'est la loi et les prophètes.

Je sais mieux que personne ce qui se passe à Paris et à Versailles, au sujet des philosophes : si on se divise, si on a de petites faiblesses, on est perdu. L'infâme et les infâmes triompheront. Les philosophes seraient-ils assez bêtes pour tomber dans le piége qu'on leur tend? Soyez le lien qui doit unir ces pauvres persécutés.

Jean-Jacques aurait pu servir dans la guerre; mais la tête lui a tourné absolument. Il vient de m'écrire une lettre dans laquelle il me dit que j'ai perdu Genève. En me parlant de M. Grimm, il l'appelle *un Allemand nommé Grimm*. Il dit que je suis cause qu'il sera jeté à la voirie, quand il mourra, tandis que moi je serai enterré honorablement.

Que voulez-vous que je vous dise, madame? il est déjà mort; mais recommandez aux vivans d'être dans la plus grande union.

Je me fais anathème pour l'amour des persécutés; mais il faut qu'ils soient plus adroits qu'ils ne sont : l'impertinence contre madame de Robecq, la sottise de lui avoir envoyé *la Vision*, la barbarie de lui avoir appris

qu'elle était frappée à mort, sont un coup terrible qu'on a bien de la peine à guérir; on le guérira pourtant, et je ne désespère de rien, si on veut s'entendre.

Je me mets à vos pieds, ma belle philosophe.

127. — A LA MÊME.

24 juillet.

Si vous ne m'avez point répondu, madame, sur l'honneur que je veux que M. Diderot fasse à l'Académie, vous avez tort; si vous m'avez écrit, votre lettre est en chemin. En attendant qu'elle m'apprenne ce que je dois penser, je pense qu'il faut absolument que M. Diderot fasse ses visites quand il en sera temps; je pense qu'alors il faut qu'il déclare dans le public qu'il ne prétend point à la place, mais qu'il veut seulement préparer la bonne volonté des académiciens pour la première occasion. Il aura sûrement dix ou douze voix; et ce sera un triomphe d'autant plus grand, qu'il passera pour ne les avoir pas demandées; mais il pourra fort bien les avoir toutes, si, en allant voir les dévots, il les persuade de sa religion; ils croiront l'avoir converti, et ce sera lui qui triomphera d'eux. Il est très vraisemblable qu'il sera protégé par madame de Pompadour. En un mot, ou il entrera, ou il se préparera l'entrée; et, dans l'un ou dans l'autre cas, il aura le public pour lui. Je souhaite, ma belle philosophe, que vous soyez de mon avis.

Je ne vous parle point de la ridicule idée qui a passé par la tête d'un seul homme, que le chef de l'*Encyclopédie* était désigné dans *le Pauvre Diable;* cette sottise ne mérite pas qu'on y pense.

Je regarde comme un coup de partie la tentative de l'Académie. Est-il possible que tous les gens qui pensent ne se tiennent pas par la main, et qu'ils soient la victime des fripons et des sots?

Est-il vrai, madame, qu'on a pendu vingt-deux jésuites à Lisbonne?

128. — A LA MÊME.

A LA BELLE PHILOSOPHE ET A L'AIMABLE HABACUC.

28 juillet.

Non, il n'est point impossible que frère Diderot entre; et si cela est impossible, il faut le rendre possible. Madame de Pompadour peut le protéger; et, si on veut, j'en écris et j'en fais parler à madame de Pompadour; elle est très capable de cette belle action. Les dévots crieront! Frère Diderot peut les apaiser : tous les gens de lettres seront pour lui. Quoi! après avoir hasardé la Bastille avec courage, il n'aurait pas le courage d'essayer de confondre ses ennemis et les nôtres! quelle pusillanimité! Il faut faire une brigue, une ligue, remuer ciel et terre, vaincre, ou du moins jouir de l'honneur d'avoir combattu. C'est beaucoup, c'est tout d'entrer en lice quand les infâmes prétendent qu'on n'ose se montrer. Dans presque toutes les entreprises il ne faut que de la hardiesse. Quoi! de Saint-Foix aura le courage de traduire le *Journal chrétien* devant le lieutenant-criminel, et l'auteur de l'*Encyclopédie* n'osera pas demander une place à l'Academie! Ma belle philosophe, inspirez votre courage aux frères, et que les frères triomphent.

On avait envoyé de Paris la note sur les Remontrances

de Le Franc; on l'a mise comme on l'a reçue : on n'a jamais eu ces Remontrances sur les bords du lac.

Le Franc est bien fier d'avoir fait des Remontrances; mais on lui en fait aujourd'hui : cela le rend peut-être plus fier encore.

Il n'est donc pas vrai qu'on ait envoyé vingt-deux jésuites en paradis du haut d'une échelle; mais serait-il vrai qu'un corps considérable eût été battu par les Hessois, Daun par Luc, Bussi par les Anglais, à Pondichéri ? Cela est dur; mais si les *infâmes* sont battus, je me console. Mais je ne me console point d'être loin de ma belle philosophe et de mon cher Habacuc. Je la suis en idée dans ses beaux bois, au bord de sa rivière, et mon idée est toujours remplie d'elle.

129. — A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

Aux Délices, près Genève, 2 auguste.

MONSIEUR, à peine eus-je reçu la lettre agréable dont votre excellence m'a honoré par la voie de M. le comte de Kaiserling, que ma joie fut bien altérée par l'amertume d'une nouvelle de La Haye. Les frères Cramer, libraires, citoyens de Genève, à qui j'ai fait présent de l'*Histoire de Pierre-le-Grand*, m'apportèrent une gazette de La Haye, par laquelle j'appris qu'un libraire de La Haye, nommé Pierre De Hondt, met en vente cet ouvrage. Ce coup me fut d'autant plus sensible, que je n'ai point encore reçu les nouvelles instructions que votre excellence veut bien me donner. Me voilà donc exposé, monsieur, et vous surtout, à voir ce monument que vous éleviez, paraître avant qu'il soit fini. Le public le verra avec les fautes que je n'ai pu encore

corriger, et avec celles qu'un libraire de Hollande ne manque jamais de faire.

J'ai écrit incontinent à son excellence M. de Golowkin, votre ambassadeur à La Haye. Je lui ai expliqué l'affaire, les démarches de la cour de Vienne à Hambourg, l'intérêt que vous prenez à l'ouvrage, l'injuste et punissable procédé du libraire De Hondt, et je ne doute pas que M. le comte de Golowkin n'ait le crédit d'arrêter, du moins pour quelque temps, les efforts de la rapine des libraires hollandais.

Mais tandis que je prends ces précautions avec la Hollande, je suis bien plus en peine du côté de Genève: les frères Cramer ont fait beaucoup de dépenses pour l'impression du livre; ils ne sont pas riches, ils tremblent de perdre le fruit de leurs avances; je ne peux les empêcher de débiter le livre qu'ils ont imprimé à leurs frais.

J'espère que le second volume n'essuiera pas les disgrâces que le premier a souffertes. Mon zèle ne se ralentira point; vous m'avez fait Russe, vous m'avez attaché à Pierre-le-Grand. Nous avons en France une comédie dans laquelle il y a une fille amoureuse d'Alexandre-le-Grand: je ressemble à cette fille. Je me flatte que ma passion ne sera pas malheureuse, puisque c'est vous qui la protégez. J'attends avec empressement les nouveaux Mémoires que votre excellence a la bonté de me destiner. Je les mettrai en œuvre dès qu'ils seront arrivés. Il est vrai que la paix serait un temps plus favorable pour faire lire ce livre dans l'Europe. Les esprits sont trop occupés de la guerre; mais il est à croire que vos victoires nous donneront bientôt cette paix nécessaire. Alors je prendrais ce temps pour venir vous faire ma cour dans Pétersbourg, si j'avais plus de santé, et moins

d'années que je n'en ai. Les lettres dont vous m'honorez sont la consolation la plus flatteuse que je puisse recevoir, et la seule qui puisse me dédommager.

130. — A M. PRAULT,

LIBRAIRE.

1760.

M. de Voltaire a reçu la lettre de M. Prault, et la tragédie de *Tancrède* imprimée avec l'Épître. Il remercie M. Prault de l'attention qu'il a eue de ne point faire tirer les feuilles imprimées; elles sont pleines de fautes, d'omissions et de contre-sens; cela ne pouvait être autrement, presque chaque acteur s'étant donné la liberté d'arranger son rôle à sa fantaisie pour faire valoir ses talens particuliers aux dépens de la pièce, et l'auteur n'ayant plus reconnu son ouvrage lorsqu'on lui envoya le détestable manuscrit qui était entre les mains des comédiens.

Les divers changemens qu'il envoya pour réparer ce désordre augmentèrent encore la confusion; on joignit ce qu'on devait séparer, et on sépara ce qu'on devait joindre : on ôta ce qu'on devait garder, et on garda ce qu'on devait ôter. M. Prault peut surtout s'en apercevoir à la page 9 et à la page 32, dans laquelle Orbassan répète à la fin de son dernier couplet, en très mauvais vers, tout ce qu'il vient de dire en vers assez passables; M. de Voltaire a corrigé avec toute l'attention et tout le soin possible toutes les feuilles : il recommande instamment à M. Prault de se conformer entièrement à la copie qu'on lui renvoie par M. d'Argental.

Le libraire a un intérêt sensible à ne point s'écarter du manuscrit : on peut même l'assurer que si les comé-

diens ne se conforment dans la représentation à la pièce imprimée, cela fera très grand tort au libraire.

M. de Voltaire n'est point dans l'usage de faire imprimer les noms des acteurs; jamais cela ne s'est pratiqué du temps de Corneille et Racine: il ne met point son nom à la tête de son propre ouvrage, et par cette raison il exige absolument qu'on n'y mette pas le nom des autres.

Il ne conçoit pas la crainte que M. Prault fait paraître de l'édition prétendue des frères Cramer; ils n'ont point la pièce, ils ne commenceront leur édition que quand M. Prault aura mis la sienne en vente : tout Genevois qu'ils sont, ils trouvent très bon et très juste que M. de Voltaire favorise un libraire de Paris pour un ouvrage joué à Paris. M. Prault demande quelque chose pour ajouter à *Tancrède;* madame la marquise de Pompadour a désiré qu'on n'y ajoutât rien. Pour faire plaisir à M. Prault, on lui fera venir incessamment un morceau curieux, historique et littéraire, servant de réponse à un livre anglais dans lequel on a mis la tragédie de Londres infiniment au-dessus de celle de Paris. Le manuscrit qui sert de réponse à l'ouvrage anglais contient une histoire succincte et vraie des théâtres de la Grèce, de l'Italie moderne, de Paris et de Londres; l'auteur a été obligé de citer des sermons latins du quinzième siècle remplis d'ordures. Ces citations, qui sont nécessaires pour faire connaître l'esprit du temps, ne passeraient point à la censure, mais passeront certainement à la lecture : ainsi M. Prault ne doit demander permission à personne, ni l'imprimer sous son nom, et il doit garder le secret à celui qui lui fait ce petit présent. M. Prault s'apercevra bien que l'ouvrage est d'un sa-

vant; ainsi il ne peut être de M. de Voltaire, qui se donne pour un ignorant.

A propos de censure, M. Prault est encore prié de ne point mettre à la fin de *Tancrède* la formule impertinente de la permission de police et du privilége; cela n'est bon qu'à rester dans les greffes pour tenir lieu de sûreté aux libraires; mais le public n'a que faire de ces pauvretés.

Je prie instamment M. Prault de vouloir bien se conformer à tout ce que dessus, et d'être sûr de mon amitié.

131. — A M. PIERRE ROUSSEAU, A BOUILLON.

27 auguste.

La personne à qui M. Rousseau écrit, touchant le petit ouvrage de mademoiselle Vadé, servira M. Rousseau dans toutes les occasions; mais cette personne ne lui a pas envoyé la petite pièce dont il était en possession, dans l'intention de porter le moindre préjudice à mademoiselle Vadé. Il paraît au contraire que cette demoiselle devait s'attendre à quelques remercîmens, attendu qu'elle a pris vivement le parti du *Journal encyclopédique* contre *l'Année littéraire*, ou *anti-littéraire*.

Ce n'est pas un bon moyen de faire connaître un ouvrage que d'en dire du mal; et le petit ouvrage envoyé était très connu, et on en a fait déjà trois éditions. Le mieux eût été de ne jamais prévenir le jugement du public, de ne point le choquer, et de ne point sacrifier son jugement et son intérêt à la crainte qu'on peut avoir de quelques misérables qui n'ont aucun crédit.

Si M. Rousseau est mécontent de l'endroit où il a

transporté son île flottante de Délos, on lui offre un château ou une maison isolée à l'abri de tous les flots : il y trouvera toutes sortes de secours, et de l'indépendance. Il y pourra transporter sa manufacture, et il fera encore mieux de se servir de la manufacture d'un négociant accrédité, dans le voisinage, qui est tout près. Il pourrait tirer de très grands avantages de ce parti, et n'aurait jamais rien à craindre.

132. — A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

Aux Délices, près Genève, 15 novembre.

MONSIEUR, dans les dernières lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire, je ne me suis occupé que de votre admirable entreprise d'élever un monument au fondateur de votre empire et de votre gloire. Je vous ai témoigné mon zèle; j'ai insisté sur la nécessité où vous êtes aujourd'hui d'achever promptement la seconde aile de votre édifice.

Je ne vous ai point dit combien les ennemis de votre nation sont fâchés contre moi; c'est encore une raison de plus qui redouble mon zèle pour la gloire de votre pays, et qui me rend la mémoire de Pierre-le-Grand plus précieuse. Me voilà naturalisé Russe, et votre auguste impératrice sera obligée, en conscience, de m'envoyer une sauve-garde contre les Prussiens.

Je voudrais savoir surtout si la digne fille de Pierre-le-Grand est contente de la statue de son père, taillée aux Délices par un ciseau que vous avez conduit.

Je vous fais encore mes complimens sur l'exemple de l'ordre, de l'observation du droit des gens, et de toutes les vertus civiles et militaires que vos compatriotes ont donné à la prise de Berlin.

133. — AU MÊME.

Ferney, par Genève, 2 décembre.

Monsieur, je dois confier à votre prudence et à votre bonté pour moi, que le roi de Prusse m'a su très mauvais gré d'avoir travaillé à l'histoire de *Pierre-le-Grand* et à la gloire de votre empire. Il m'en écrit dans les termes les plus durs, et sa lettre ménage aussi peu votre nation que l'historien. Je ne croyais pas choquer ce prince en célébrant un grand homme : je ne m'attendais pas à l'injustice que j'essuie ; mais je me flatte que votre auguste impératrice, que la digne fille de Pierre-le-Grand sera aussi contente du monument élevé à son père que le roi de Prusse en est fâché.

134. — AU MÊME.

Ferney, par Genève, 20 décembre.

Monsieur, je vous souhaite la bonne année. Votre pauvre secrétaire n'a plus que cela à faire. Votre excellence m'a cassé aux gages. Il y a un siècle que je n'ai eu de vos nouvelles, et je suis toujours dans une profonde ignorance touchant les paquets que j'ai eu l'honneur de vous envoyer. Le gentilhomme qui devait venir de Vienne à Genève est apparemment amoureux de quelque Allemande. Nuls papiers, nulle instruction pour achever votre *Histoire de Pierre-le-Grand*. Enfin ma consolation, monsieur, est de compter toujours sur vos bonnes grâces, sur votre zèle pour la mémoire d'un fondateur et d'un grand homme. Vous n'abandonnerez pas votre ouvrage. J'ai toujours le bonheur de parler

de vous avec M. de Soltikof. Il est plus digne que jamais de votre bienveillance. Vous le verrez un jour très savant, et jamais la science n'aura logé dans une plus belle âme. Je vous réitère, monsieur, mes souhaits pour votre prospérité et pour celle de votre auguste impératrice. Recevez le tendre respect de votre, etc.

135. — A MADAME D'ÉPINAY.

A Ferney, 26 décembre.

Ma belle philosophe, je ne sais ce qui est arrivé, mais il faut que M. Bouret fasse une bibliothéque de *Czars*; il a retenu tous ceux que je lui avais adressés. Il y a beaucoup de mystères où je ne comprends rien; celui-là est du nombre. Ne regrettez plus Genève, elle n'est plus digne de vous. Les mécréans se déclarent contre les spectacles. Ils trouvent bon qu'on s'enivre, qu'on se tue, qu'un de leurs bourgeois, frère du ministre Vernes, cocu de la façon d'un professeur nommé Nekre (Necker), tire un coup de pistolet au galant professeur, etc. etc. etc. Mais ils croient offenser Dieu, s'ils souffrent que leurs bourgeois jouent *Polyeucte* et *Athalie*; on est prêt à s'égorger à Neuchâtel, pour savoir si Dieu rôtit les damnés pendant l'éternité ou pendant quelques années. Ma belle philosophe, croyez qu'il y a encore des peuples plus sots que nous. Quoi! on a pris sérieusement *l'Ami des hommes!* quelle pitié! Il y eut un prêtre nommé Brown qui prouva, il y a trois ans, aux Anglais ses chers compatriotes, qu'ils n'avaient ni argent, ni marine, ni armées, ni vertu, ni courage; et ses concitoyens lui ont répondu en soudoyant le roi de Prusse, en prenant le Canada, en nous battant dans les

quatre parties du monde. Français, répondez ainsi à ce pauvre *Ami des hommes!* Je suis fâché que le cher Fréron soit encagé, il n'y aura plus moyen de se moquer de lui; mais il nous reste Pompignan pour nos menus plaisirs.

Ma chère philosophe, savez-vous que je ramène mes voisins les jésuites à leur vœu de pauvreté, que je les mets dans la voie du salut, en les dépouillant d'un domaine assez considérable qu'ils avaient usurpé sur six frères gentilshommes du pays, tous au service du roi. Ils avaient obtenu la permission du roi d'acheter à vil prix l'héritage de ces six frères, héritage engagé, héritage dans lequel ils croyaient que ces gentilshommes ne pouvaient rentrer; parce que, disent-ils dans un de leurs Mémoires que j'ai entre les mains, ces officiers sont trop pauvres pour être en état de rembourser la somme pour laquelle le bien de leurs ancêtres est engagé.

Les six frères sont venus me voir; il y en a un qui a douze ans, et qui sert le roi depuis trois. Cela touche une âme sensible; je leur ai prêté sur-le-champ sans intérêts tout ce que j'avais, et j'ai suspendu les travaux de Ferney; ils vont rentrer dans leur bien. Figurez-vous que les frères jésuites, pour faire leur manœuvre, s'étaient liés avec un conseiller d'état de Genève, qui leur avait servi de prête-nom. Quand il s'agit d'argent, tout le monde est de la même religion. Enfin, j'aurai le plaisir de triompher d'Ignace et de Calvin; les jésuites sont forcés de se soumettre, il ne s'agit plus que de quelques florins pour le Genevois. Cela va faire un beau bruit dans quelques mois; vous sentez bien que frère Croust dira à madame la Dauphine que je suis athée. Mais par le

grand Dieu que j'adore, je les attraperai bien eux et l'abbé Guion, et maître Abraham Chaumeix, et le *Journal chrétien*, et l'abbé Brizet, etc. etc. Non-seulement je mène la petite-fille du grand Corneille à la messe, mais j'écris une lettre à un ami du feu pape, dans laquelle je prouve (aussi plaisamment que je le peux) que je suis meilleur chrétien que tous ces fiacres-là; que j'aime Dieu, mon roi et le pape; que j'ai toujours cru la transsubtantiation; qu'il faut d'ailleurs payer les impôts ou n'être pas citoyen. Ma chère philosophe, communiquez cela au prophète; voilà comme il faut répondre. Ah! ah! vous êtes chrétiens! à ce que vous dites, et moi je prouve que je le suis. Il est vrai qu'on imprime une *Pucelle* en vingt chants; mais que m'importe? est-ce moi qui ai fait la *Pucelle!* c'est un ouvrage de société, fait il y a trente ans. Si j'y travaillai, ce ne fut qu'aux endroits honnêtes et pudiques. Ah! ah! maître Omer, je ne vous crains pas.

Ma belle philosophe, j'embrasse vos amis et votre fils.

136. — A M. BERTRAND.

Au château de Ferney, par Genève, 29 décembre.

Je trouve, mon cher monsieur, que le sieur Panchaud a été bien pressé; je lui avais fait écrire qu'il devait attendre votre commodité. Soyez sûr que pour moi je serai toujours à vos ordres, et que je n'aurai jamais de plus grand plaisir que celui de vous en faire.

J'ignore assez les facéties de Genève; j'ai ouï dire qu'il y avait des cocus, des professeurs galans, des marchands qui tirent des coups de pistolet, des prêtres

qui nient la divinité de J.-C., et qui, avec cela, ne veulent pas être éternellement damnés; mais je ne me mêle des affaires de cette ville que pour me faire payer les dîmes par les citoyens qui sont mes vassaux; j'ai pourtant rendu un petit service au pays, en chassant les jésuites d'un domaine assez considérable qu'ils avaient usurpé sur six frères gentilshommes suisses de votre canton, nommés MM. de Crassy. Il en coûtera malheureusement quelque chose à un secrétaire d'état de Genève, qui s'était fait le prête-nom des jésuites. L'argent réunit toutes les religions : je suis tombé à la fois sur Ignace et sur Calvin; cela ne m'a pas empêché d'envoyer à Manheim le Mémoire de votre cabinet; mais ce que je vous ai prédit est arrivé; le temps n'est pas propre.

Je vous souhaite des années heureuses, c'est-à-dire tranquilles : car pour des plaisirs vifs, je ne crois pas qu'ils soient de la compétence du Mont Jura; pourtant un de mes plaisirs les plus vifs serait de pouvoir assurer encore de vive voix M. et madame de Freydenrik de mon inviolable et tendre reconnaissance, et d'embrasser en vous un des plus dignes amis que j'aie jamais eus.

137. — A MADAME D'ÉPINAY.

19 février 1761, à Ferney.

Quoique ma belle philosophe n'écrive qu'à des huguenots, cependant un bon catholique lui envoie ces petites lettres. On suppose en les lui envoyant qu'elle est très engraissée; si cela n'est pas, elle peut passer la page 20, où l'on reprend un peu vivement l'ami Jean-Jacques d'avoir trouvé que les dames de Paris sont maigres; il ajoute qu'elles sont un peu bises; mais comme

ma belle philosophe nous a paru très blanche, elle pourra lire cette page 20 sans se démonter : à l'égard des autres pages, elle en fera ce qu'elle voudra.

On se flatte que *le Père de famille* a été joué, et qu'il l'a été avec succès; ce succès est bien nécessaire et bien important; il pourrait contribuer à mettre Diderot de l'Académie; ce serait une espèce de sauve-garde contre les fanatiques et les hypocrites de la ville et de la cour, qui blasphèment la philosophie, et qui insultent à la vertu. Pour Jean-Jacques, ce n'est qu'un misérable qui a abandonné ses amis et qui mérite d'être abandonné de tout le monde. Il n'a dans son cœur que la vanité de se montrer dans les débris du tonneau de Diogène, et d'ameuter les passans, pour leur faire contempler son orgueil et ses haillons; c'est dommage, car il était né avec quelques demi-talens, et il aurait eu peut-être un talent tout entier, s'il avait été docile et honnête.

Je fais mes complimens à toute la famille, à tous les amis de ma belle philosophe; je tiens qu'elle vaut beaucoup mieux que madame de Wolmar. Prend-elle son café, ou le café, dans l'entresol? Je la supplie aussi de me dire si les jardins de La Chevrette ne sont pas plus beaux que ceux de L'Étange. Qu'elle sache, au reste, que ceux de Ferney ne sont pas sans mérite; si elle voulait faire encore un petit voyage dans le pays, non de Vaud, mais de Gex, on lui donnerait un petit chapitre tous les matins en prenant le chocolat, ou du chocolat. Je prie le prophète de me prophétiser quelque chose de bon sur *le Père de famille*. Mille respects; et si la belle philosophe est paresseuse, mille injures.

138. — A LA MÊME.

A Ferney, 23 février.

Monsieur l'intendant de Lyon me mande qu'on a représenté à Lyon, avec le plus grand succès, *le Père de famille;* qu'il y a été attendri jusqu'aux larmes, etc. etc. etc. Je ne doute pas que cet ouvrage n'ait autant de succès à Paris. Je supplie ma belle philosophe de faire parvenir ce petit billet à Platon; la réussite de sa pièce me paraît une affaire très importante : cela réchauffe le public, cela ouvre la porte de l'Académie, cela fait taire les fanatiques et les fripons. Puissent toutes les bénédictions être répandues sur nos frères! puisse la lumière éclairer tous les yeux, et l'humanité pénétrer tous les cœurs!

139. — A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

Aux Délices, 30 mars.

Monsieur, je reçois dans ce moment, par la voie de Vienne, la lettre de votre excellence en date du 26 janvier, la lettre pour M. de Soltikof, et le Mémoire sur le Kamtschatka, dont vous voulez bien m'honorer. Vous daignez ajouter à vos bontés celle de me dire que vous travaillez à me fournir le canevas du second volume. Je suis tout prêt; je m'arrange pour mettre en œuvre tous vos matériaux, malgré celui que l'histoire d'un législateur, d'un grand homme, irrite si furieusement. Les expressions dont il se sert contre le père et contre son auguste fille sont si horribles, qu'on n'ose les répéter. J'oublie pour jamais ces injures, et celui

qui en est coupable. Elles n'ont servi qu'à redoubler mon zèle pour la gloire de Pierre-le-Grand, et pour celle de votre valeureuse nation, que sa majesté l'impératrice rend heureuse, et que votre excellence éclaire et encourage par les bienfaits qu'elle répand, et par la protection qu'elle donne aux arts.

Votre excellence doit avoir reçu la petite inscription qu'elle m'avait fait la grâce de me demander. Je la fis sur-le-champ; vos ordres m'inspirent. Voici à peu près les vers tels qu'il m'en souvient :

Ses lois et ses travaux ont instruit les mortels;
Il les rendit heureux, et sa fille l'imite;
Jupiter, Osiris, vous eûtes des autels,
Et c'est lui seul qui les mérite.

Je me flatte, monsieur, qu'une histoire vraie et authentique fera plus d'effet que tous ces éloges, qui ne sont que la bordure du tableau. Ce sont les grandes actions qui louent les grands hommes. Peut-être le paquet dans lequel j'avais inséré cette inscription a-t-il été perdu. La plupart de nos envois réciproques n'ont pas été si heureux que vos armes. Je vois que votre excellence n'a reçu encore ni l'eau des Barbades, ni les ballots envoyés à feu M. de Golowkin, ni ceux de M. le duc de Choiseul, ni ceux de notre ambassadeur à Vienne. J'en ressens une véritable peine. Je regrette surtout les papiers dont vous aviez chargé M. Pouschkin. Je vois par votre lettre, monsieur, que vous lui aviez confié un présent dont je sens tout le prix, et dont je fais les plus tendres remercîmens à votre excellence. Elle est trop bonne; mes frais sont trop peu de chose, mes peines trop bien employées. Un simple portrait de votre auguste impératrice, un de vous, monsieur, auraient fait

ma récompense la plus chère. Il n'est pas juste qu'il vous en coûte, et que vous payiez les accidens qui peuvent être arrivés à M. Pouschkin et à mes ballots. Vous ne savez donc pas que je regarde comme un des plus grands bienfaits le soin dont vous avez daigné me charger; il fait le charme et l'honneur de ma vieillesse. Recevez avec votre bonté ordinaire le tendre et inviolable respect de Voltaire pour votre excellence.

140. — AU MÊME.

Ferney, par Genève, 24 mai.

Monsieur, j'ai reçu par madame la comtesse de Bentinck, digne d'être connue de vous et d'être votre amie, la lettre dont vous m'avez honoré en date du 11-22 avril. Je savais déjà, monsieur, que vous aviez reçu sept lettres à la fois de M. de Soltikof, écrites en divers temps. Je vous en ai écrit plus de douze depuis le commencement de l'année. Il y a long-temps que votre excellence m'a fait l'honneur de m'écrire que les infidélités dans les postes et dans les voitures publiques sont une suite des fléaux de la guerre; je m'en suis aperçu plus d'une fois avec douleur. La triste aventure de M. Pouschkin a été encore un nouvel obstacle à notre correspondance, et à la continuation des travaux auxquels je me suis voué avec tant de zèle. J'ai tout abandonné pour m'occuper uniquement du second tome de l'*Histoire de Pierre-le-Grand*. J'ai été assez heureux pour trouver à acheter les manuscrits d'un homme qui avait demeuré très long-temps en Russie. Je me suis procuré encore la plupart des négociations du comte de Bassewitz. Aidé de ces matériaux, *j'en ai*

supprimé tout ce qui pourrait être défavorable, et j'en ai tiré ce qui pourrait relever la gloire de votre patrie. Je vais porter quelques nouveaux cahiers à M. de Soltikof. Je vous jure que si j'avais eu de la santé, je vous aurais épargné, et à moi-même, tant de peines et tant d'inquiétudes; j'aurais fait le voyage de Pétersbourg, soit avec M. le marquis de l'Hospital, soit avec M. le baron de Breteuil; mais puisque la consolation de vous faire ma cour, de recevoir vos ordres de bouche et de travailler sous vos yeux, m'est refusée, je tâcherai d'y suppléer de loin, en vous servant autant que je le pourrai. M. de Soltikof me tient quelquefois lieu de vous, monsieur; il me semble que j'ai l'honneur de vous voir et de vous entendre quand il me parle de vous, quand il me fait le portrait de votre belle âme, de votre caractère généreux et bienfesant, de votre amour pour les arts, et de la protection que vous donnez au mérite en tout genre. Soyez bien sûr que de tous ces mérites que vous encouragez, celui de M. de Soltikof répond le mieux à vos intentions. Il passe des journées entières à s'instruire, et les momens qu'il veut bien me donner sont employés à me parler de vous avec la plus tendre reconnaissance. Son cœur est digne de son esprit; il échaufferait mon zèle, si ce zèle pouvait avoir besoin d'être excité.

Je crois pouvoir ajouter à cette lettre que depuis les reproches cruels que m'a faits un certain homme * d'écrire l'*Histoire des ours et des loups*, je n'ai plus aucun commerce avec lui. Je sais très bien qui sont ces loups; et si je pouvais me flatter que la plus auguste

* Le roi de Prusse. Voyez sa lettre du 31 octobre 1760, page 398 du tome second de sa Correspondance.

des bergères, qui conduit avec douceur de beaux troupeaux, daigne être contente de ce que je fais pour son père, je serais bien dédommagé de la perte que je fais de la protection d'un des gros loups de ce monde.

J'ai l'honneur d'être avec l'attachement le plus inviolable et le plus tendre respect, monsieur, de votre excellence, le très humble, etc.

Le vieux mouton broutant au pied des Alpes.

141. — A M. DE LA MARCHE,

PREMIER PRÉSIDENT DU PARLEMENT DE BOURGOGNE.

Au château de Ferney, pays de Gex, 18 juillet.

M. de Ruffey, monsieur, m'a fait verser des larmes de joie, en m'apprenant que vous vouliez bien vous ressouvenir de moi, et que vous vous rendiez à la société, dont vous avez toujours fait le charme. Mon cœur est encore tout ému en vous écrivant. Songez bien qu'il y a près de soixante ans que je vous suis attaché! Mes cheveux ont blanchi, mes dents sont tombées; mais mon cœur est jeune; je suis tenté de franchir les monts et les neiges qui nous séparent, et de venir vous embrasser. J'ai honte de vous avouer que je me regarde dans mes retraites comme un des plus heureux hommes du monde. Mais vous méritez de l'être plus que moi; et je vous avertis que je cesse de l'être si vous ne l'êtes pas. Vous êtes honoré, aimé; je vous connais une très belle âme, une âme charmante, juste, éclairée, sensible; je peux dire de vous:

Gratia, fama, valetudo, contingit abundè.....
Quid voveat dulci nutricula majus alumno?

(HOR. L. 1, Ep. IV.)

Mais je ne vous dirai pas :

Me pinguem et nitidum bene curata cute vises. (Ibid.)

Je suis aussi lévrier qu'autrefois, toujours impatient, obstiné, ayant autant de défauts que vous avez de vertus, mais aimant toujours les lettres à la folie, ayant associé aux Muses Cérès, Pomone et Bacchus même ; car il y a aussi du vin dans mon petit territoire. Joignant à tout cela un peu de Vitruve, j'ai bâti, j'ai planté tard, mais je jouis. Le roi m'a daigné combler de bienfaits, il m'a conservé la place de son gentilhomme ordinaire. Il a accordé à mes terres des priviléges que je n'osais demander. Je ne prends la liberté de vous rendre compte de ma situation que parce que vous avez daigné toujours vous intéresser un peu à moi. Je suis si plein de vous que j'imagine que vous me pardonnerez de vous parler un peu de moi-même.

Monsieur le procureur-général, monsieur, me mande que vous lui avez donné *Tancrède* à lire. Il est donc aussi *Musarum cultor;* mais quel *Tancrède*, s'il vous plaît ? Si ce n'est pas madame de Courteilles ou M. d'Argental qui vous a envoyé cette rapsodie, vous ne tenez rien. Il y a une copie absurde qui court le monde ; si c'est cet enfant supposé qu'on vous a donné, je vous demande en grâce de le renier auprès de monsieur le procureur-général ; car je ne veux pas qu'il ait mauvaise opinion de moi, j'ai envie de lui plaire.

L'affaire du curé de Moens, pays de Gex, est bien étrange. Quoi ! les complices décrétés de prise de corps, et le chef ajourné ! *Tantum relligio potuit suadere !*

Agréez le tendre respect et l'attachement jusqu'à la mort de votre vieux camarade.

142. — A MADAME D'ÉPINAY.

5 auguste, à Ferney.

J'AURAI mon *corps-saint*, madame, malgré toutes vos bonnes plaisanteries; et si je n'ai pas un corps entier, j'aurai du moins pied ou aile. Je trouve cette affaire si comique, que je la poursuis très sérieusement; et j'aurai traité avec le ciel avant que vous vous soyez accommodée avec l'Angleterre.

Puisque vous avez, madame, frère Saurin à La Chevrette, je vous prie de vouloir bien vous charger d'une négociation auprès de lui. Vous savez que malgré les calamités du temps il y a quelques souscriptions en faveur de la race de Corneille. Je ne sais pas encore si nos malheurs ne refroidiront pas bien des gens; mais je travaille toujours à bon comp[illegible]. J'ai commenté *le Cid*, *Cinna*, *Médée*, *Horace*, *Pompée*, *Polyeucte*, *Héraclius*, *Rodogune*; beautés, défauts, fautes de langage, imitation des étrangers, tout est remarqué au bas des pages pour l'instruction de l'ami lecteur. J'ai envoyé à notre secrétaire perpétuel de l'Académie une préface sur *le Cid*, et toutes les notes sur *les Horaces*. Je voudrais bien que M. Saurin, mon confrère, voulût aller à l'Académie, et examiner un peu ma besogne; personne n'est plus en état que lui de juger de cet ouvrage, et il est bon qu'il ait la sanction de l'Académie, à laquelle il sera dédié.

Quelque chose qui arrive à notre pauvre patrie, Corneille sera toujours respectable aux autres nations, et j'espère que mon petit commentaire sera utile aux étrangers qui apprennent notre langue, et à bien des

Français qui croient la savoir. Je m'unis toujours aux saintes prières de tous les frères. M. le duc de Villars a pris possession de mes petites Délices; j'espère qu'il ne lui arrivera pas ce qui vient d'arriver à un beau-frère de M. de La Popelinière, et à un abbé d'Héricourt, conseiller de grand'chambre, qui se sont avisés de venir mourir à Genève pour faire pièce au docteur Tronchin. L'abbé d'Héricourt est une perte, car il était prêtre et conseiller; et malgré cela il n'était ni fanatique ni fripon.

J'ai dans l'idée, madame, que nous n'aurions point perdu Pondichéri, si M. Dupleix y était resté; il avait des ressources, nous n'aurions point manqué de vivres. Cette belle aventure me coûte le quart de mon bien.

Adieu, madame; je désespère de vous revoir, mais je vous serai toujours bien respectueusement attaché.

Une grosse fluxion sur les deux yeux me prive de l'honneur de vous écrire de ma main.

143. — A LA MÊME.

24 auguste.

Ma belle philosophe, je ne suis pas comme vous; je suis très aise que frère Saurin soit marié; il fera de bons cacouacs, nous en avons besoin; c'est aux philosophes qu'il appartient de faire des enfans. Il faudrait que tous les petits couteaux qu'on vendait pour châtrer les Mont-Soreaux, servissent aux Omer, aux Joly de Fleury, et empêchassent cette graine de pulluler. Si je me mariais, je prierais frère Saurin de faire des enfans à ma femme.

Je voudrais bien, madame, vous voir avec vos sabots, je vous montrerais les miens; vous me diriez s'ils sont du bon feseur. J'en ai réellement à Ferney. J'ai cédé les Délices au duc de Villars, qui a toujours des souliers fort mignons; mais malheureusement il n'a point de jambes, et il est venu prier Tronchin de lui en donner.

Je crois que j'ai porté malheur aux jésuites; vous savez que je les ai chassés d'un petit domaine qu'ils avaient usurpé; le parlement n'a fait que m'imiter. On me mande que le parlement de Nanci a condamné frère Menou aux galères; je crois l'arrêt fort juste; car, le moyen qu'un parlement puisse avoir tort! Frère Menou aurait bonne grâce à ramer avec l'abbé de Lacoste; mais le parlement de Nanci n'est pas français, et il n'y a point de port de mer en Lorraine. Adieu, madame; Corneille m'appelle. Permettez-moi mille complimens à tout ce qui vous environne.

144. — A M. PIERRE ROUSSEAU,

A BOUILLON.

Château de Ferney en Bourgogne, par Genève,
16 septembre.

Je ne connais pas plus, monsieur, la lettre de M. de Formey que l'*Ode sur la guerre*. Cette ode me paraît d'un homme de génie; mais il y a trop de fautes contre la langue. Elle commence par des idées très fortes, peut-être trop fortes, mais elle ne se soutient pas. Elle est d'un étranger qui a beaucoup d'esprit. Voici un autre objet qui m'intéresse véritablement. M. l'abbé d'Olivet me mande que cette lettre, que je vous envoie, doit être publique; j'y consens très volontiers. Elle

tiendra lieu d'un programme en forme, dont je n'aime pas trop l'étalage. Vous verrez par cette lettre de quoi il est question, et je crois qu'elle fera un très bon effet dans votre journal. Vous avez un beau champ pour rendre justice à notre nation, qui encourage avec tant de zèle une entreprise honorable et utile. J'ai l'honneur d'être, etc.

145. — A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

Ferney, par Genève, 24 octobre.

MONSIEUR, ne nous impatientons ni l'un ni l'autre; nous avons tous deux la même passion, nous viendrons à bout de la satisfaire. Jusqu'à ce que votre excellence ait rejeté mon idée, je persisterai dans le dessein de faire un volume *in*-4° de *Pierre-le-Grand*, et voici comme je compte proceder : j'aurai l'honneur de vous envoyer ce qui a déjà été imprimé, corrigé à la main, suivant vos instructions, avec toute la suite, écrite à demi-page; et ensuite, me conformant à vos observations pour cette seconde partie comme pour la première, je vous dépêcherai, sans perte de temps, le même volume entièrement corrigé suivant vos ordres. Trouvez-vous cet arrangement de votre goût? Soyez sûr que vous serez obéi très ponctuellement. Le *Commentaire* sur Corneille et un ouvrage immense, et je suis bien faible et bien vieux; mais je trouverai des forces quand il s'agira de Pierre-le-Grand et de vous. Les vraies passions donnent des forces en donnant du courage. Votre excellence a dû recevoir mes tendres et respectueux remercîmens pour mademoiselle Corneille; elle joue la tragédie comme son grand-père en fesait:

les filles des grands hommes en sont dignes. Si vous avez pris Colberg, comme on le dit, permettez que je vous fasse mon compliment. Recevez les tendres respects de votre, etc.

146. — MÉMOIRE A TOUS LES ANGES,

M. LE COMTE DE CHOISEUL ÉTANT ESSENTIELLEMENT COMPTÉ POUR UN D'ICEUX.

Ferney, 12 novembre.

Notre comité, qui vaut bien le vôtre, sauf respect, vu qu'il est composé de gens du tripot et de très bons acteurs, est obligé de vous déclarer qu'il ne peut être de votre avis sur la plupart de vos objections.

Nous frémissons d'indignation quand vous nous proposez de mettre notre pièce à la glace, par une confidence froide et inutile d'Olympie à sa suivante, et d'affadir le tout par une scène inutile d'amour au commencement du premier acte. Cela serait très bien inventé pour ôter tout l'effet du coup de théâtre que produit le mariage de Cassandre et d'Olympie, et pour rendre ridicules les remords de Cassandre, et pour ôter toute la force à la scène vigoureuse où l'on justifie la mort d'Alexandre; car, messieurs et mesdames, la terreur des remords et les réflexions sur la mort d'Alexandre seraient très mal placées après des scènes amoureuses. Ce n'est pas là la marche du cœur. Vous me citez *Zaïre*; mais songez-vous que le piquant des premières scènes de *Zaïre* consiste dans l'amour d'un Turc et d'une chrétienne, sans quoi cela serait aussi froid que la déclaration de Xipharès?

Nous pensons que vous vous méprenez infiniment,

sauf respect, quand vous croyez qu'Olympie est le premier rôle; il ne l'est que quand Statira est morte. Quoi! vous croyez qu'Olympie est faite pour mademoiselle Clairon? Ah! tout comme Zaïre. C'est Statira qui est le grand rôle. Ah! comme nous pleurions à ces vers:

J'ai perdu Darius, Alexandre et ma fille;
Dieu seul me reste.

C'est que madame Denis déclame du cœur, et que chez vous on déclame de la bouche.

Nous sommes respectueusement et sincèrement de l'avis du comité sur une certaine prière que fesait Cassandre, et non pas Cassander, à une certaine Antigone; il y a d'autres détails que nous avons corrigés sur-le-champ, selon les vues très justes du comité.

Nous vous envoyons une petite esquisse de nos corrections, qui, jointes à celles que vous avez déjà, est capable de boucher les trous des sifflets; mais, pour mieux faire, renvoyez-nous la pièce, et nous vous la rendrons mise au net.

Délibéré dans la troupe de Ferney, le 12 novembre de l'an de grâce 1761.

147. — A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

Ferney, par Genève, 18 novembre.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous envoyer encore l'essai d'un chapitre sur la guerre de Perse. Votre excellence doit avoir entre les mains les essais concernant la catastrophe du Czarovitz, les lois, le commerce, l'Église, la paix glorieuse avec la Suède. Il me semble qu'il n'en faudrait qu'un sur les affaires intérieures jusqu'à la mort de Pierre-le-Grand. Je suivrai exactement

vos instructions, tant pour le second volume que pour le premier; et dès que j'aurai reçu vos réflexions et vos ordres sur les nouveaux chapitres, je les travaillerai avec d'autant plus de soin, que je serai plus sûr de ne point errer. Il est étrange combien de matériaux j'avais rassemblés pour ne m'en point servir. Quel amas de détails inutiles, quelle foule de Mémoires de particuliers qui ne parlent que d'eux-mêmes au lieu de parler de Pierre-le-Grand, et enfin quelle foule d'erreurs et de calomnies m'est tombée entre les mains! J'espère avant qu'il soit peu compléter l'ouvrage, et qu'avant Pâques tout sera conformé à vos désirs. J'ai donné la préférence au plus grand des Pierres sur notre grand Pierre Corneille, et je vous la donne dans mon cœur sur tous les Mécènes de l'Europe.

J'ai l'honneur d'être avec le plus tendre respect, etc.

148. — AU MÊME.

Aux Délices, près de Genève, 14 janvier 1762.

Monsieur, il me semble que je vous avais fait mon compliment sur la conquête de Colberg un peu avant que cette place fût prise par vos armes victorieuses. Si on me reproche quelques méprises sur les événemens passés, vous voyez que je ne prédis pas mal l'avenir, et que mon vrai métier est d'être prophète. Je vous prophétise donc de plus grandes choses qui mettront le comble à la gloire de votre nation, et qui seront une belle réponse à celui qui prétendait que le mot *honneur* ne se trouvait pas dans votre langue. Il me semble que vous avez l'honneur de la victoire, de la conduite, de la magnanimité, de la probité; et je doute que celui

qui vous a outragé ait un dictionnaire pareil à son usage. J'ignore quel est cet écrivain, mais c'est à lui à corriger son livre. Pour le premier tome de *Pierre-le-Grand*, soyez sûr, monsieur, qu'il sera conforme à toutes vos vues, après mes petites représentations. Je n'ai de place que pour vous assurer du tendre respect que je conserverai toute ma vie pour votre excellence, etc.

149. — AU MÊME.

Aux Délices, près Genève, 21 mai.

Monsieur, j'ai reçu la lettre dont vous m'honorez, du 17 mars (v. s.). Je suppose que toutes celles que je vous ai écrites vous sont parvenues. J'ai été à la mort depuis que je n'ai eu l'honneur de vous écrire, et j'ai perdu une partie de ma fortune par le contre-coup de nos malheurs publics; mais j'oublie cette dernière disgrâce, et dès que j'aurai un peu réparé l'autre en reprenant un peu de santé, je me remettrai avec courage et avec plaisir à l'*Histoire de Pierre-le-Grand*.

J'avoue, monsieur, que je serais bien encouragé, si je pouvais en effet me flatter d'avoir l'honneur de vous voir et de vous posséder dans mes petites retraites. Il est digne de vous d'imiter Pierre-le-Grand, en voyageant comme lui. Vous devez bien sentir que vous seriez accueilli partout comme vous devez l'être; votre voyage serait un triomphe continuel, et on respecterait encore plus votre patrie quand on verrait un homme de votre mérite, orné des plus belles connaissances, et fait pour réussir dans toutes les cours. J'aurais souhaité que vous eussiez pris le parti d'être ambassadeur : cela m'aurait du moins rapproché de votre excellence; et tout malade que je

suis, j'aurais volé tôt ou tard pour avoir la consolation de vous voir. Je suis mortifié de n'avoir aucune nouvelle de M. de Soltikof depuis son départ : je l'aimais véritablement, et j'avais eu pour lui toutes les attentions qu'il mérite. Vous ne m'avez point dit, monsieur, si vous aviez reçu la lettre que je vous avais adressée par M. le grand-maître d'artillerie; il est triste d'avoir toujours à craindre que les paquets ne soient perdus. Je crois que le meilleur parti est d'écrire tout simplement par la poste. On doit savoir d'ailleurs que je ne vous parle point d'affaires d'état; on ne fait point la guerre à la littérature. Adieu, monsieur; j'ai l'honneur d'être avec les sentimens les plus respectueux et les plus tendres, etc.

150. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Aux Délices, ce 11 juin.

Je vous adresse, monsieur, la plus infortunée de toutes les femmes*, qui demande la chose du monde la plus juste. Mandez-moi, je vous prie, sur-le-champ, quelles mesures on peut prendre; je me chargerai de la reconnaissance : je suis trop heureux de l'exercer envers un talent aussi beau qu'est le vôtre. Ce procès, d'ailleurs si étrange et si capital, peut vous faire un honneur infini; et l'honneur, dans votre noble profession, amène tôt ou tard la fortune. Cette affaire, à laquelle je prends le plus vif intérêt, est si extraordinaire, qu'il faudra aussi des moyens extraordinaires. Soyez sûr que le parlement de Toulouse ne donnera point des armes contre lui; il a défendu que l'on communiquât les pièces à

* La veuve du malheureux Calas.

personne, et même l'extrait de l'arrêt. Il n'y a qu'une grande protection qui puisse obtenir de M. le chancelier ou du roi, un ordre d'envoyer copie des registres. Nous cherchons cette protection : le cri du public, ému et attendri, devrait l'obtenir. Il est de l'intérêt de l'état qu'on découvre de quel côté est le plus horrible fanatisme. Je ne doute pas que cette entreprise ne vous paraisse très importante; je vous supplie d'en parler aux magistrats et aux jurisconsultes de votre connaissance, et de faire en sorte qu'on parle à M. le chancelier. Tâchons d'exciter sa compassion et sa justice, après quoi vous aurez la gloire d'avoir été le vengeur de l'innocence et d'avoir appris aux juges à ne se pas jouer impunément du sang des hommes. Les cruels! ils ont oublié qu'ils étaient hommes. Ah, les barbares!

Monsieur, j'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens que je vous dois, etc.

151. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 juin.

Mes divins anges, Jean-Jacques est un fou à lier, qui a manqué à tous ses amis, et qui n'avait pas encore manqué à madame de Luxembourg. S'il s'était contenté d'attaquer *l'infâme*, il aurait trouvé partout des défenseurs, car *l'infâme* est bien décriée. Il a trouvé le secret d'offenser le gouvernement de la bourgade de Genève, en se tuant de l'exalter. On a brûlé ses rêveries dans la bourgade, et on l'a décrété de prise de corps comme à Paris; heureusement pour lui, son petit corps est difficile à prendre. Il est, dit-on, à Amsterdam : je suis fâché de tout cela. Eh! que deviendra la philosophie?

Mes divins anges, ces messieurs de la poste sont plus rétifs que leurs chevaux.

On va donc jouer *Socrate;* Dieu veuille que *Socrate* ne soit pas aussi froid que la ciguë !

Verra-t-on Henri IV à la comédie, ou se contentera-t-on de le voir sur le Pont-Neuf?

Le Droit du seigneur est-il oublié? C'est pourtant un beau droit; et il y avait une drôle de dédicace pour M. de Choiseul.

J'ai accablé mes anges d'importunités et de mémoires pour des Suisses; je leur en demande bien pardon. Mais je les conjure plus que jamais de protéger de toutes leurs ailes la veuve du roué et la mère du pendu. Comptez que ces gens-là sont innocens comme vous et moi : je ne doute pas que la veuve infortunée ne soit venue vous implorer. Ah! quel plaisir pour des âmes comme les vôtres, quand vous aurez retiré de l'abîme une famille entière! il ne vous en coûtera que de parler : vous serez comme les enchanteurs qui fesaient fuir les démons avec quatre mots.

Mes anges, c'est une étrange pièce que cette *Zelmire,* et le parterre est un étrange parterre.

Est-il vrai que M. le duc et madame la duchesse de Choiseul étaient en grande loge au triomphe de Palissot, et que ce Palissot avait donné à Bellecour un discours à prononcer quand on demanderait l'auteur, l'auteur, l'auteur?

Et que dites-vous de cet autre Palissot de Fleury, qui crie tant contre la tolérance, et qui dit que Jean-Jacques écrit contre l'existence de la religion chrétienne? Quel est le plus fin de Jean ou d'Omer?

Ah! quel siècle, quel siècle!

152. — AU MÊME.

8 juillet.

Nous ne pouvons, dans notre éloignement de Paris, que procurer des protections à cette famille infortunée; c'est à messieurs les avocats, soit du conseil, soit du parlement, à régler la forme. Les pièces originales imprimées intéressent quiconque les a lues; tout le monde plaint la veuve Calas; le cri public s'élève, ce cri peut frapper les oreilles du roi. J'ignore si cette affaire sera portée au conseil privé ou au conseil des parties: tout ce que je sais, c'est qu'elle est juste.

On m'assure que le parlement de Toulouse ne veut pas seulement communiquer l'énoncé de l'arrêt.

Il me paraît qu'on peut commencer par présenter requête pour obtenir la communication de cet arrêt et des motifs; il y a cent exemples que le roi s'est fait rendre compte d'affaires bien moins intéressantes. N'avons-nous pas des raisons assez fortes pour demander et pour obtenir que les pièces soient communiquées par ordre de la cour?

La contradiction évidente des deux jugemens, dont l'un condamne à la roue un accusé, et dont l'autre met hors de cour des complices qui n'ont point quitté cet accusé; le bannissement du fils, et sa détention dans un couvent de Toulouse, après ce bannissement; l'impossibilité physique qu'un vieillard de soixante-huit ans ait étranglé seul un jeune homme de vingt-huit ans; enfin l'esprit de parti qui domine dans Toulouse; tout cela ne forme-t-il pas des présomptions assez fortes

pour forcer le conseil du roi à se faire représenter l'arrêt?

Je demande encore si un fils de l'infortuné Jean Calas, qui est en France, retiré dans un village de Bourgogne, ne peut pas se joindre à sa mère, et envoyer une procuration quand il s'agira de présenter requête? Ce jeune homme, il est vrai, n'était point à Toulouse dans le temps de cette horrible catastrophe; mais il a le même intérêt que sa mère, et leurs noms réunis ne peuvent-ils pas faire un grand effet?

Plus je réfléchis sur le jugement de Toulouse, moins je le comprends: je ne vois aucun temps dans lequel le crime prétendu puisse avoir été commis; je ne vois pas qu'il y ait jamais eu de condamnation plus horrible et plus absurde, et je pense qu'il suffit d'être homme pour prendre le parti de l'innocence cruellement opprimée. J'attends tout de la bonté et des lumières de ceux qui protégent la veuve Calas.

Il est certain qu'elle ne quitta pas son mari d'un moment dans le temps qu'on suppose que son mari commettait un parricide. Si son mari eût été coupable, elle aurait donc été complice: or, comment ayant été complice ferait-elle deux cents lieues pour venir demander qu'on revît le procès, et qu'on la condamnât à la mort? Tout cela fait saigner le cœur et lever les épaules. Toute cette aventure est une complication d'événemens incroyables, de démence et de cruauté. Je suis témoin qu'elle nous rend odieux dans les pays étrangers, et je suis sûr qu'on bénira la justice du roi, s'il daigne ordonner que la vérité paraisse.

On a écrit à M. le premier président de Nicolaï, à M. le premier président d'Oriac, qui ont tous deux un

grand crédit sur l'esprit de M. le chancelier. Madame la duchesse d'Enville, M. le maréchal de Richelieu, M. le duc de Villars, doivent avoir écrit à M. de Saint-Florentin. On a écrit à M. de Chaban, en qui M. de Saint-Florentin a beaucoup de confiance; et M. Tronchin, le fermier-général, peut tout auprès de M. de Chaban.

Donat Calas, retiré en Bourgogne, a, de son côté, pris la liberté d'écrire à M. le chancelier, et a envoyé une requête au conseil; le tout a été adressé à M. Héron, premier commis du conseil, qui fera rendre les pièces selon qu'il trouvera la chose convenable. Je vous en envoie une copie, parce qu'il me paraît nécessaire que vous soyez informés de tout.

J'ai écrit aussi à M. Ménard, premier commis de M. de Saint-Florentin; je pense qu'il faut frapper à toutes les portes, et tenter tous les moyens qui pourront s'entr'aider, sans pouvoir s'entre-nuire.

Depuis ce mémoire écrit, j'ai reçu une lettre de M. Mariette, avocat au conseil, qui a vu la pauvre Calas, et qui dit ne pouvoir rien sans un extrait des pièces. Mais quoi donc! ne pourra-t-on demander justice sans avoir les armes que nos ennemis nous refusent? On pourra donc verser le sang innocent impunément, et en être quitte pour dire : *Je ne veux pas dire pourquoi on l'a versé?* Ah, quelle horreur! quelle abominable justice! y a-t-il dans le monde une tyrannie pareille? et les organes des lois sont-ils faits pour être des Busiris? Voici une lettre que j'écris à M. Mariette; j'y joins un exemplaire des pièces originales, ne sachant point s'il les a vues. Je supplie M. et madame d'Argental, nos protecteurs, de vouloir bien ajouter à toutes leurs

bontés celle de vouloir bien faire rendre cette lettre et ces pièces à M. Mariette. Ils peuvent, je crois, se servir de l'enveloppe de M. de Courteilles.

Je leur présente mes respects.

153. — A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

Aux Délices, 13 août.

Vous connaissez donc aussi, monsieur, le prix de la santé par les maladies! Vous avez donc souffert comme moi! Il y a quelque cinquante ans que je fais le métier, et je n'y suis pas encore entièrement accoutumé.

Je vous crois bien persuadé que les rois et les représentans des rois n'ont rien de mieux à faire que de se bien porter. On parle d'une colique violente qui a délivré Pierre Ulric du petit désagrément d'avoir perdu un empire de deux mille lieues. Il ne manquera plus qu'un Ninias à votre Sémiramis pour rendre la ressemblance parfaite. J'avoue que je crains d'avoir le cœur assez corrompu pour n'être pas aussi scandalisé de cette scène qu'un bon chrétien devrait l'être. Il peut résulter un très grand bien de ce petit mal. La Providence est comme étaient autrefois les jésuites; elle se sert de tout. Et d'ailleurs, quand un ivrogne meurt de la colique, cela nous apprend à être sobres.

Si vous n'avez pas les mémoires des Calas, ordonnez par quelle voie vous voulez qu'on vous en adresse. Cette aventure est bien mince en comparaison de tout ce qui se passe chez les grands de la terre. Mais enfin, c'est quelque chose qu'un vieillard, qu'un père de famille, accusé d'avoir pendu son fils par dévotion, et roué sans aucune preuve.

Tantum relligio potuit suadere malorum!

Voici, en attendant, deux petites relations qui pourront vous amuser quelques momens; elles supposent des mémoires précédens, mais ces mémoires enfleraient trop le paquet.

La tragédie des Calas, et celle qui se joue depuis Pétersbourg jusqu'en Portugal, ne m'ont pas fait abandonner la famille d'Alexandre *. Je n'ai pas cru devoir laisser imparfait un ouvrage sur lequel vous avez daigné m'honorer de vos conseils : vous m'avez rendu chère cette pièce à laquelle vous avez bien voulu vous intéresser. Si jamais il vous prend envie de la relire, vous n'avez qu'à commander. Pierre Corneille m'occupe encore plus que Pierre Ulric. C'est une terrible tâche que d'être obligé d'avoir toujours raison dans quatorze tomes.

Il faut donc renoncer à l'espérance de voir vos excellences dans nos jolis déserts. Cependant le théâtre est tout prêt; et quand madame l'ambassadrice voudra faire pleurer des Allobroges, il ne tiendra qu'à elle. Il faudra que mademoiselle votre fille joue Joas dans *Athalie*, et moi, si l'on veut, je serai le confident de Mathan, qui ne sert ni Baal, ni le dieu d'Israel; ma piété en sera effarouchée; mais il faut se faire tout à tous.

Que votre excellence me conserve ses bontés; j'en dis autant à madame l'ambassadrice, à qui ma nièce présente la même requête.

* *Olympie.*

154. — A M. LE COMTE DE CHOISEUL.

Ferney, 10 novembre.

Monseigneur, comme tout ce que je pourrais avoir l'honneur de vous dire se trouve dans la lettre ci-jointe, qu'il ne faut pas plus multiplier les importunités que les êtres sans nécessité, et qu'à grand seigneur peu de paroles, daignez permettre que je vous supplie de lire ma lettre à mes anges.

M. et madame d'Argental m'apprennent que vous avez bien voulu vous intéresser au rétablissement d'un ancien officier d'artillerie, qui a grande envie de tirer sur les Russes, Anglais, Hanovriens, Hessois et Prussiens; je n'ai pas osé vous solliciter, mais j'ose vous remercier : la reconnaissance enhardit.

Je jette avec douleur les yeux sur la terre et sur la mer, et sur le théâtre de Paris : je vois que les Russes et l'Opéra-comique feront du mal : je lève les yeux au ciel dans ma douleur profonde!

Je souhaite que nos grenadiers et nos marins vous donnent de beaux sujets d'*ultimatum;* car quand il s'agit d'un traité de paix, ce sont leurs sabres qui taillent vos plumes.

Vous connaissez, monseigneur, le respect infini du Suisse V..., et sa discrétion qui l'empêche de vous fatiguer de ses inutiles lettres.

Ah! j'apprends dans le moment que tout le monde vous bénit, monseigneur; et moi je vous remercie de m'avoir fait achever une *Histoire générale* qui finit par le bien que vous faites aux hommes.

Le vieil ermite des Alpes.

155. — AU MÊME.

J'AI mandé hier, monsieur, au bon homme Ralph, qu'il avait fait rire une excellence qui va dans le pays de l'ennui. Ce Loustic en est tout ragaillardi. Il dit que ce qu'il désirait le plus dans le plus sot des mondes possibles, était de réjouir un petit nombre de gens d'esprit comme vous, qui ne sont de ce siècle en aucune façon. Il prétend que si vous voulez le faire avertir par quelque rieur de vos amis, il vous fera présenter à Strasbourg de quoi vous amuser sur la route, et de quoi jeter dans le Danube.

N'oubliez pas la spirituelle, l'éloquente, la sucrée, la romanesque, la bavarde, la précieuse, la bégueule comtesse de Bentinck, quand vous voudrez savoir au juste tous les rogatons de Vienne.

Si j'étais homme à me venger d'un certain Freytag, agent du roi de Prusse, ci-devant mis au pilori en Saxe, et maintenant serré à Dusseldorf, et d'un coquin de Schmidt, faux-monnayeur de Francfort, conseiller du roi de Prusse, qui me volèrent en sauçant ma nièce dans le ruisseau, et du roi de Prusse lui-même qui employa ces dignes agens, je pourrais aller plaider à Vienne; car c'est une chose délicieuse de se ruiner au conseil aulique, pour ruiner Schmidt et mortifier cet insolent Frédéric. Je souhaite à votre excellence tous les succès dont je ne doute pas. Elle est bien persuadée de mon tendre respect.

156. — A M. PIERRE ROUSSEAU,

A BOUILLON.

Au château de Ferney en Bourgogne, par Genève, 28 novembre.

Ce que vous m'apprenez, monsieur, me surprend beaucoup, si pourtant quelque chose dans ce monde doit nous surprendre. Je vous croyais à l'abri de tout dans le pays des Ardennes, et au milieu des rochers.

Je m'imaginais que M. le duc de Bouillon y était absolument le maître, et en état de vous favoriser. Vous me paraissiez avoir sa protection; je ne vois pas ce qui a pu vous l'ôter. Si vous m'aviez averti plus tôt, j'aurais tâché de vous être utile; il aurait été peut-être plus convenable à vos intérêts que vous eussiez accepté le château que je vous offrais dans le voisinage de Genève. Vous y auriez joui de la plus grande indépendance, et vous auriez eu les débouchés les plus sûrs pour le débit de votre journal; mais votre dernier naufrage vous a conduit dans un port qui est bien au-dessus de tout ce que je pouvais vous offrir; vous n'auriez eu chez moi que de la liberté, et vous avez à Manheim la protection d'un prince aussi éclairé que bienfesant. Heureusement pour vous il n'y a dans le Palatinat que des jésuites allemands qui n'entendent pas le français, et qui ne savent que boire. Ne doutez pas que je n'aie l'honneur d'écrire à S. A. E. tout ce que je pense de vous et de votre journal. Je n'ai point ici la tragédie d'*Olympie*; je l'ai envoyée à un de mes amis dans le dessein de la corriger encore. Elle a servi aux amusemens de monseigneur l'électeur Palatin; elle a même servi aux miens.

Je l'ai fait jouer sur mon petit théâtre de Ferney; mais ce n'est pas assez de s'amuser, il faut tâcher de bien faire, et cela est prodigieusement difficile. Je suis fâché qu'un autre prince dont vous parlez vous ait pris pour un wigh, et qu'il ait cassé vos vitres; on s'attendait autrefois qu'il casserait celles de Londres. Il paraît que les temps sont bien changés, et qu'il l'est encore davantage. Les horribles malheurs qu'il a essuyés doivent, ce me semble, consoler les particuliers qui ont à se plaindre de la fortune. Je m'intéresse extrêmement, monsieur, à tous les chagrins que vous avez essuyés; et si mon faible suffrage peut contribuer à votre félicité à la cour de Manheim, vous pouvez y compter comme sur mon estime et mon attachement.

157. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney.

O anges! vous connaissez les faibles mortels, ils se traînent à pas lents. Quatre vers le matin, six le soir, dix ou douze le lendemain, toujours rentrayant, toujours rapetassant, et ayant bien de la peine pour peu de chose. Renvoyez-moi donc ma guenille, afin que sur-le-champ elle reparte avec pièces et morceaux, et que la hideuse créature se représente devant votre face, toute recousue et toute recrépie.

Mais, ô mes divins anges! le drame de *Cassandre* est plus mystérieux que vous ne pensez. Vous ne songez qu'au brillant théâtre de la petite ville de Paris, et le grave auteur de *Cassandre* a de plus longues vues. Cet ouvrage est un emblème. Que veut-il dire? que la confession, la communion, la profession de foi, etc. etc.,

sont visiblement prises des anciens. Un des plus profonds pédans de ce monde, et c'est moi, a fait une douzaine de commentaires par A et par B *, à la suite de cet ouvrage mystique, et je vous assure que cela est édifiant et curieux. Le tout ensemble fera un singulier recueil pour les âmes dévotes.

J'ai lu la belle lettre de madame Scaliger à la nièce. Nous sommes dans un furieux embarras : si mademoiselle Dumesnil est ivre, adieu le rôle de Statira. Si elle n'est pas ivre, elle sera sublime. Mademoiselle Clairon, vous refusez Olympie! mais vraiment, vous n'êtes pas trop faite pour Olympie; et cependant il n'y a que vous : car on dit que cette Dubois est une grande marionnette, et que mademoiselle Hus n'est qu'une grande catin. Tirez-vous de là, mes anges; vous serez bien habiles avec ces demoiselles de coulisses.

Et ma tracasserie avec cet animal de Gui-Duchesne **? Vous ne me l'avez jamais mise au net. Encore une fois, je ne crois pas avoir fait un don positif à Gui-Duchesne; et je voudrais savoir précisément de quel degré est ma sottise. Sot homme est celui qui se laisse duper. Oh! oh! mes anges, mon cœur n'est accessible à l'amitié que pour vous seuls; il est dur comme le pot de fer pour tout le reste, il n'y a que pour vous qu'il sache s'attendrir.

Mon plus grand malheur, vous dis-je, est la mort d'Élisabeth. Je crois mon Schouvalof disgracié. On dit la paix faite entre Pierre III et Frédéric III. Ma chère Élisabeth détestait Luc, et je n'y avais pas peu con-

* L'A, B, C. Voyez tome XXXII, *Dialogues*, page 213.

** Libraire de Paris.

tribué, et je riais dans ma barbe, car je suis un drôle de corps; mais je ne ris plus, mademoiselle Clairon m'embarrasse.

Mes divins anges, c'est bien dommage que la *Gazette littéraire*, si elle existe, se soit laissé prévenir sur le compte qu'elle pouvait rendre des *Lettres de mylady Montague*, qui paraissent en Angleterre. Les *Lettres de madame de Sévigné* sont faites pour les Français, et celles de mylady Montague, pour toutes les nations. Si jamais elles sont bien traduites, ce qui est fort difficile, vous serez enchantés de voir des choses curieuses et nouvelles, embellies par la science, par le goût et par le style. Figurez-vous que depuis plus de mille ans nul voyageur à portée de s'instruire et de nous instruire, n'avait été à Constantinople par les pays que madame de Montague a traversés; elle a vu la patrie d'Orphée et d'Alexandre; elle a dîné tête à tête avec la veuve de l'empereur Mustapha; elle a traduit des chansons turques et des déclarations d'amour, qui sont tout-à-fait dans le goût du *Cantique des cantiques*; elle a vu des mœurs qui ressemblent à celles qu'Homère a décrites; elle a voyagé avec son *Homère* à la main. Nous apprenons d'elle à nous défaire de bien des préjugés. Les Turcs ne sont ni si brutes, ni si brutaux qu'on le dit. Elle a trouvé autant de déistes à Constantinople qu'il y en a à Paris et à Londres. J'avoue que j'ai été fâché qu'elle traite notre musique et notre sainte religion avec le plus profond mépris; mais nous devons nous accoutumer à cette petite mortification.

Apprenez-moi donc, je vous en prie, ce que devient cette *Gazette littéraire*. M. le duc de Praslin l'aura-t-il vainement protégée? y travaille-t-on et y met-on un

peu de sel? car sans sel il n'y a pas moyen de faire bonne chère : c'est la sauce qui fait le cuisinier.

Je songe qu'une inscription ne peut être salée ; c'est un grand malheur; elle ne doit point être, à mon gré, en prose latine pour un roi de France : elle ne peut être en prose française; le style lapidaire ne convient point à notre langue chargée d'articles, qui rendent sa marche languissante; il faut deux vers, mais deux vers français détachés sont toujours froids; c'est alors que la rime paraît dans toute sa misère. Pourriez-vous souffrir ce distique ;

Il chérit ses sujets comme il est aimé d'eux :
C'est un père entouré de ses enfans heureux ;

ou bien,

Heureux père entouré de ses enfans heureux?

Dites-moi, je vous en supplie, s'il est vrai que M. le duc de Praslin a la bonté d'être notre rapporteur. L'affaire paraît être du ressort de M. le comte de Saint-Florentin, qui a le département de l'Église; mais M. le duc de Praslin a le département des traités et de la bienfesance; ainsi nous devons être entre ses mains. Pour moi, je me mets toujours sous vos ailes; il n'y a que là où je suis bien.

Que faites-vous de mes roués? Quand je vous dis qu'il y a des vers raboteux, n'allez pas, s'il vous plaît, me prendre si fort au mot.

Toute notre petite famille se met aux ailes de mes anges. *Le Patriarche du Jura.*

P. S. Pont-de-Vesle est toujours très aimable; on voit bien qu'il est de la famille céleste, car il se distingue aussi par le bout de ses ailes légères; mais il est

trop indifférent avec les gens qui l'aiment. Il me donne toujours des inquiétudes : je tremble qu'il ne me traite comme une de ses passions *. La mienne sera de vous aimer toujours; je ne connais point de bonheur sans elle, mais avec elle tout m'est égal.

* Cette passion, qui n'en était pas une, était madame du Deffand. Du moins le lecteur peut en juger par la conversation suivante qu'eurent ces deux amans au déclin de leur vie.

« Mon cher Pont-de-Vesle, voilà bientôt trente ans que nous sommes « liés ensemble. — Eh, eh! oui, madame. — Et notre amitié, pendant « tout ce temps, n'a pas été troublée par le moindre orage. — Non, « madame. — C'est pourtant singulier. — Oui, madame. — Mais ne « serait-ce pas parce que nous ne nous sommes jamais aimés? — Cela « est encore très possible, madame. » Et en effet, mademoiselle de Sommery racontait qu'allant voir madame du Deffand dans les derniers jours de la maladie de Pont-de-Vesle, elle fut fort surprise de la trouver hors d'état de lui répondre sur la situation de son ami. Madame du Deffand sonna aussitôt sa femme de chambre. « Eh bien! « mademoiselle, comment va-t-il? — Je n'en sais rien, madame. — « Comment! vous n'en savez rien? Ah! que je suis malheureuse!.... « Il faut y aller tout de suite. — Oui, madame. — Mademoiselle « Sommery, vous me voyez au désespoir; jamais cette fille n'a manqué « un seul jour de m'en donner des nouvelles; car dans mon cruel « malheur, c'est elle seule qui soutient ma fugitive espérance. » La femme de chambre revint bientôt. — « Il va fort bien, madame. — Ah! « tant mieux! — Il est beaucoup mieux qu'hier. — Hélas! je respire. « Non, mademoiselle Sommery, je ne m'en serais jamais consolée, « s'il eût été plus mal. — Madame, il était couché sur un canapé, et « m'a reconnue. — Oh! bon! — Oui, madame; sitôt qu'il m'a aperçue, « il a remué la queue. — Comment! qu'est-ce que vous dites donc « là, mademoiselle? — Mais, madame, ne m'avez-vous pas envoyé « savoir des nouvelles de Médor! » Pauvre femme de chambre! toi qui connaissais si bien ta maîtresse, tu étais loin de te douter qu'elle dût jamais s'intéresser à d'autre santé qu'à celle de son chien!

158. — A M. BERTRAND.

Au château de Ferney, 9 janvier 1763.

Votre Dictionnaire doit faire fortune, mon cher philosophe; il est neuf, il est utile, et il me paraît très bien fait. Je crois qu'il faudra dorénavant tout mettre en dictionnaire. La vie est trop courte pour lire de suite tant de gros livres : malheur aux longues dissertations! Un dictionnaire vous met sous la main et dans le moment, la chose dont vous avez besoin; ils sont utiles, surtout aux personnes déjà instruites, qui cherchent à se rappeler ce qu'ils ont su.

Je vous suis infiniment obligé de votre très bon livre : vous pouvez ajouter, dans une seconde édition, à l'article *Fer*, que tous ceux qui ont voulu entreprendre des fabriques de fer fondu avec M. de Réaumur, se sont ruinés. Dès qu'il était instruit d'une découverte faite dans les pays étrangers, il l'inventait sur-le-champ; il avait même inventé jusqu'à la porcelaine : il faut avouer d'ailleurs que c'était un fort bon observateur.

Vous êtes bien bon de dire que vous ajoutez peu de foi à la baguette divinatoire. Est-ce qu'il y aurait des gens qui y crussent à Berne? Pour moi, j'ai beaucoup de foi à toutes vos observations; j'y ajoute l'espérance de vous revoir quelque jour; et la charité, c'est-à-dire l'amitié qui unit les philosophes, voilà mes trois vertus théologales. Ne m'oubliez pas, je vous en prie, auprès de M. et de madame de Freydenrik.

Votre très attaché et très fidèle serviteur.

159. — A M. PIERRE ROUSSEAU,

A BOUILLON.

A Ferney, 7 mars.

Je n'ai jamais conçu, monsieur, comment vous vous étiez fait esclave, pouvant être libre. Votre journal avait une grande réputation; vous y auriez travaillé dans le château de Ferney beaucoup plus facilement qu'ailleurs, étant à un pas d'une ville de commerce, et pouvant établir toutes vos correspondances sans demander permission à personne. Malheureusement j'ai prêté cette habitation pour une année. Je ne vous conseille pas d'aigrir M. le duc de Bouillon; si je peux vous servir auprès de lui, dites-moi précisément ce que vous lui demandez; prescrivez-moi aussi ce que je dois écrire à M. l'abbé Coyer : vous serez servi sur-le-champ. Vous me mandâtes il y a quelque temps que je vous avais écrit à Bouillon; cela m'étonna beaucoup. Il faut que ce soit quelqu'un qui ait pris mon nom, car il me semble qu'il y a plus de quatre mois que je ne vous ai adressé de lettre dans ce pays-là. Je suis malade, je perds la vue; mais je ne perdrai jamais ni l'envie de vous servir, ni l'estime véritable avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

160. — A M. DAMILAVILLE.

Le 26 mars.

Est-il donc bien vrai que maître Marin a été fourré à la Bastille pour quatre vers d'une tragédie oubliée, composée par maître Dorat? On m'a envoyé ces

quatre vers. Ils peuvent regarder les rois fainéans de la première race; mais comment peut-on les appliquer à un roi qui a gagné deux batailles en personne; qui a volé de Flandre en Allemagne; qui a pris Fribourg en relevant d'une maladie mortelle; qui tient conseil tous les jours, et qui est lui-même son premier ministre? tout cela est exactement vrai. Je ne peux croire qu'on lui ait fait l'outrage de mettre Marin à la Bastille. Je vous prie, mon cher frère, de me dire ce qui en est.

Voulez-vous bien avoir la bonté d'envoyer, par la petite poste, ce chiffon à madame de Florian?

Je soupire après les feuilles de l'*Encyclopédie*, que mon frère m'a promises.

J'embrasse toujours mes frères.

161. — AU MÊME.

28 mars.

Mon cher frère, vraiment l'aventure de l'Académie est tout-à-fait singulière! Mais comment se peut-il faire qu'il n'y ait eu que quatre boules noires? Il faut que mes confrères soient de bien bonnes gens.

Mademoiselle Clairon ne vient plus à Ferney; mais si mon frère y vient, je ne regretterai personne; car la philosophie et l'amitié me sont bien plus précieuses que des tragédies. J'ai mandé à mon frère et à l'ange d'Argental, que la tragédie d'*Olympie*, que j'avais donnée à Manhein, était imprimée je ne sais où, et que j'avais été obligé d'en envoyer une copie plus correcte. Mon ange d'Argental veut la faire jouer après Pâques; il est bien le maître. Il légitimera ce bâtard comme il lui plaira; mais si on joue la pièce, je crois

qu'il serait bon d'en empêcher le débit à Paris, avant qu'elle eût été sifflée ou supportée.

Je prie mon frère d'en conférer avec mon ange.

Le livre sur la Tolérance, dont il a paru quelques exemplaires en Suisse et à Genève, est intitulé les *Lettres toulousaines*. Ce livre est d'un bon parpaillot, nommé Decourt, fils d'un prédicant. Il y a des anecdotes assez curieuses; mais nous avons craint que ce livre ne fît un peu de tort à la cause des Calas, et l'auteur le supprime de bonne grâce, jusqu'à ce que le parlement toulousain ait envoyé ses procédures et ses motifs.

Quant au traité véritable de la Tolérance, ce sera un secret entre les adeptes. Il y a des viandes que l'estomac du peuple ne peut pas digérer, et qu'il ne faut servir qu'aux honnêtes gens : c'est une bonne méthode dont tous nos frères devraient user.

Je n'ai point encore vu la lettre de Jean-Jacques à Christophe; j'ai grand'peur qu'elle ne fasse du mal à la philosophie.

Est-il vrai qu'on a envoyé à M. le marquis de Pompignan la relation de son voyage à Fontainebleau, et qu'il est résolu d'aller faire rire en personne tout Versailles? Faites-lui, je vous prie, mes baise-mains.

J'embrasse mes frères.

162. — AU MÊME.

Mai.

Pour le coup, c'est au premier commis des Vingtièmes que j'écris. Je vous prie, mon cher frère, de me dire si on paye les trois vingtièmes pour l'année 1763.

On me les demande pour la partie de mes terres qui n'est pas franche; car ce que j'ai acquis pour m'arrondir est sujet aux charges de l'état. C'est peu de chose, et il est très juste de payer des taxes nécessaires; mais on devait donc avertir dans l'édit que le troisième vingtième supprimé se paierait cette année.

A présent, mon cher frère, je parle aux philosophes; le cœur me saigne toujours de les voir dispersés et peu unis : ils ne font pas tout le bien qu'ils pourraient faire; ils pourraient, s'ils s'entendaient, faire triompher la raison. Le premier service est, ce me semble, d'ôter l'ivraie et les chardons de la terre qu'on cultive, et c'est à quoi le Jean Meslier me paraît bien propre.

Ce bon homme, qui ne prétend à rien, et qui avertit les hommes en mourant, est un merveilleux apôtre. Ne puis-je vous envoyer quelques *Meslier* par M. de Courteilles, dont les paquets ne sont jamais ouverts?

On dit que *la Mort de Socrate* est froide; je m'y attendais, mais j'en suis bien fâché. La philosophie n'est pas faite pour le théâtre, à moins qu'un intérêt très grand et des passions très vives ne soutiennent la pièce.

Que fait Thiriot? que font tous les frères?

Faites-moi l'amitié, je vous prie, de faire parvenir l'incluse à M. Marmontel.

163. — AU MÊME.

7 mai.

Les choses changent, mon cher frère, selon les temps. Par le dernier ordinaire, je souhaitais le débit de l'*Histoire générale*, et par celui-ci je souhaite qu'on enferme tout sous quatre clefs jusqu'à nouvel ordre. Le président de Meynières et l'abbé de Chauvelin prétendent qu'on m'a fourni quelques fausses dates et quelques faits peu exacts sur les affaires du parlement, quoique ces dates et ces faits soient d'après les *Nouvelles ecclésiastiques*, dont assurément le parlement ne doit pas être mécontent.

Il faut donc attendre les Mémoires qu'on doit m'envoyer; c'est pour le moment présent le seul parti que j'aie à prendre.

Je vous écris très à la hâte, et je vous réitère ma prière à propos du paquet de M. le comte de Bruc.

164. — AU MÊME.

9 mai.

C'est pour vous confirmer, mon cher frère, que je ne peux me dispenser d'attendre les remarques que M. d'Argental a eu la bonté de me promettre de la part de M. le président de Meynières et de M. l'abbé de Chauvelin. Je dois certainement attendre ces remarques et y déférer; ils sont instruits, et ils veulent bien m'instruire; c'est à moi de profiter de leurs lumières et de les remercier. L'enchanteur Merlin n'a donc qu'à tenir bien renfermés tous les grimoires que les frères Cramer

lui ont envoyés : il n'y perdra rien; on pourra m[illegible] pour plus de facilité, imprimer à Paris les deux chapitres qu'il faudra corriger. Il serait bon que le nom de ce Merlin fût absolument ignoré de tout le monde; il faut qu'il soit le libraire des philosophes : cette dignité peut mener un jour à la fortune ou au martyre; ainsi, il doit être invisible comme les rose-croix.

Plus je vieillis et plus je deviens implacable envers *l'infâme!* quel monstre abominable! J'embrasse tendrement tous les frères.

Dites-moi, je vous en conjure, des nouvelles du paquet que je vous ai adressé pour M. le comte de Bruc; si vous ne l'avez pas reçu, il est important que vous le redemandiez, et M. Janel vous le fera remettre sans doute en payant. M. D'Alembert ne vous a-t-il pas fait remettre six cents livres? Je crois que je vous en dois davantage pour le payement des livres que vous avez eu la bonté de me faire avoir.

Est-il vrai que le parlement fait des difficultés sur les édits du roi? Ces édits m'ont paru de la plus grande sagesse.

Les Anglais, nos vainqueurs, sont obligés de s'imposer des taxes pour payer leurs dettes; il faut au moins que les vaincus en fassent autant.

Souvenez-vous encore, mon cher frère, qu'il y a un Anglais chargé d'un paquet pour M. D'Alembert; et si vous voyez ce cacouac, ayez la bonté de le lui dire.

Voilà bien des articles sur lesquels je vous supplie de me répondre. Adieu; ne vous verrai-je point avant de mourir?

Je rouvre ma lettre pour vous dire, mon cher frère,

qu'il est important que vous alliez voir M. Janel. Je suis au désespoir de ce contre-temps. Vous offrirez le payement du paquet qu'on a retenu. C'est une bagatelle qui ne peut faire de difficulté; mais le point essentiel est qu'on vous rende la lettre pour M. le comte de Bruc, l'un de nos frères, très zélé. Il faut au moins obtenir que M. Janel ne nous fasse pas de la peine; c'était, ne vous déplaise, un *Meslier* dont il s'agissait; c'était un de mes amis qui envoyait ce *Meslier* à M. de Bruc: ni la lettre ni la brochure ne sont parvenues. Je vous ai écrit trois fois sur cette affaire sans avoir eu de réponse. M. de Janel est généreux et bienfesant; il ne refusera pas de nous tirer de ce petit embarras. Je vous répète que je n'avais aucune part ni à la lettre écrite à M. de Bruc, ni à la brochure. Ce paquet fut retenu dans les premiers jours où l'on parlait du Mandement de Jean-Jacques à Christophe, et il y a quelque apparence que ce Mandement de Jean-Jacques nous aura nui. Je m'en remets à votre prudence; mais je vous assure que la chose mérite d'être approfondie.

J'ai reçu tous les livres que vous avez eu la bonté de m'envoyer.

165. — AU MÊME.

11 mai.

Je vous ai écrit au sujet de l'*Histoire générale*, et je vous ai prié en dernier lieu d'empêcher l'ami Merlin de rien débiter avant que j'eusse reçu les Mémoires que M. le président de Meynières et M. l'abbé de Chauvelin ont la bonté de me fournir, et sur lesquels je compte rectifier les derniers chapitres.

Je vous ai encore prié de faire savoir à Protagoras

qu'un Anglais était chargé d'une lettre pour lui. Voilà à peu près la substance de tout ce que j'ai mandé à mon frère depuis un mois. J'y ajoutais peut-être que *l'infâme* était traitée dans nos cantons comme elle le mérite, et que le nombre des fidèles se multipliait chaque jour, ce qui est une grande consolation pour les bonnes âmes.

Il est bien douloureux que la poste soit infidèle, et que le commerce de l'amitié, la consolation de l'absence soient empoisonnés par un brigandage digne des housards. C'est répandre trop d'amertume sur la vie: je me sers cette fois-ci de la voie de M. d'Argental sous l'enveloppe de M. de Courteilles.

Il faut encore que je vous dise que je vous ai demandé des nouvelles de l'arrangement des finances. On nous a mandé que le parlement s'opposait aux vues de la cour, et que le roi pourrait bien tenir un lit de justice. Voilà ma confession faite.

Je suis toujours dans une grande inquiétude sur le paquet de M. de Bruc. Nous vivons dans un bois rempli de voleurs : faut-il donc en France être oppresseur ou opprimé; et n'y a-t-il pas un état mitoyen ?

Je vous embrasse, mon frère, vous et tous les frères.

166. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 19 mai.

Je ne sais si vous êtes instruit, mon cher monsieur, que M. le duc de Praslin protége beaucoup une gazette littéraire qu'on va faire à Paris, concernant les livres étrangers. S'il y a quelque chose de vous, monsieur, ou

de quelqu'un de vos amis, je me ferai un plaisir extrême de contribuer à leur faire rendre la justice qui leur sera due. Ce serait surtout une occasion bien favorable pour moi d'être à portée de vous donner des témoignages d'une estime qui égale mon amitié; tout ce qui viendra de vous me sera bien précieux, et devra l'être à ceux qui aiment les connaissances utiles. Vous connaissez, monsieur, l'inviolable attachement de votre très humble et très obéissant serviteur.

167. — A M. LE DUC DE PRASLIN.

Aux Délices, 21 mai.

Monseigneur, mes anges m'ayant envoyé de votre part la copie de votre lettre circulaire, et m'ayant appris que vous protégez la *Gazette littéraire*, que même vous ne seriez pas fâché que je fournisse quelques matériaux à cet ouvrage, j'ai senti sur-le-champ mon zèle se ranimer plus que mes forces. J'ai broché un petit essai sur les productions qui sont parvenues à ma connaissance ce mois-ci : je l'ai envoyé à M. de Montpéroux, à qui j'ai voulu laisser une occasion de vous servir, loin de la lui disputer; je connais trop l'envie qu'il a de vous plaire pour vouloir être dans cette occasion autre chose que son secrétaire.

Je me trouve heureusement plus à portée que personne de contribuer à l'ouvrage que vous favorisez, et qui peut être très utile; j'ai des correspondances en Italie, en Angleterre, en Allemagne et en Hollande. Si vous l'ordonnez je ferai venir les livres nouveaux imprimés dans tous ces pays; j'en ferai et enverrai des extraits très fidèles, que vous ferez rectifier à Paris,

et auxquels les auteurs que vous employez à Paris donneront le tour et le ton convenables.

Si ma santé ne me permet pas d'examiner tous les livres, et de dicter tous les extraits, vous pourriez me permettre d'associer à cet ouvrage quelque savant laborieux dont je reverrai la besogne; vous sentez bien qu'il faudrait payer ce savant, car il serait Suisse.

J'ajoute encore qu'il faudrait, pour être servi promptement, et pour que l'ouvrage ne fût point interrompu, faire venir les livres par la poste: en ce cas, je crois qu'on pourrait écrire de votre part aux directeurs des postes de Strasbourg, de Lyon et de Genève, qui me feraient tenir les paquets. En un mot, je suis à vos ordres; je serai enchanté d'employer les derniers jours de ma vie, un peu languissante, à vous prouver mon tendre attachement et mon respect.

168. — A M. DAMILAVILLE.

23 mai.

Je suis toujours extrêmement en peine, mon cher frère, d'un paquet chrétien adressé à un comte de Bruc, et d'une lettre profane au notaire de Laleu. La poste a oublié le droit des gens. Cramer avait donc oublié les droits de l'amitié et son devoir de libraire de ne vous pas présenter le deuxième tome russe! Eh bien! les anges ont donc tout apaisé, tout concilié; mais messieurs crieront encore, messieurs veulent toujours avoir raison: ils pourront l'avoir avec le contrôleur-général, mais non pas avec moi, qui ne suis que contrôleur des fanatiques.

Sed quid dicis de la Lettre à Christophe, et *quid di-*

cunt? Et Palissot, Palissot, qui imprime trois volumes contre les philosophes! Mais si *Socrate* réussit, bénissons Dieu, car une telle pièce ne peut obtenir de succès que de la disposition générale des esprits en faveur de la philosophie. Je vous ai demandé trois fois le manuscrit de l'article *Idolâtrie*, que frère Platon doit avoir, et dont j'ai un besoin pressant. Vous m'aviez fait espérer quelques articles encyclopédiques; secourez donc un pauvre malade.

169. — AU MÊME.

25 mai.

J'ai reçu, mon cher frère, vos lettres consolatoires, ou consolatrices, des 18 et 20 mai, avec le mémoire du sieur Martel. Il a sans doute martel en tête; mais il me paraît un brave homme. Je crois que M. Varin aura plus de peine que lui à se tirer d'affaire: il résulte de tout cela que nous avons perdu le Canada. Les pauvres emprisonnés ressemblent aux damnés de Belphégor: tous les maris disent que ce sont leurs femmes qui les ont fourrés en enfer, et les femmes disent que c'est la faute de leurs maris.

Je vous dépêche *Olympie*, et je vous en avertis par ce billet, mon cher frère. Si vous la recevez, c'est un signe qu'il y a encore de la bonne foi sur la terre; alors je m'enhardirai, et je vous en enverrai un autre exemplaire.

Je vous réitère mes prières pour l'article *Idolâtrie*, et j'espère que, dans l'occasion, vous voudrez bien vous ressouvenir de ceux dont vous m'avez flatté. Je ne les ferai lire à personne, et je vous les renverrai fidèlement.

Je m'en remets à la Providence sur la destinée de l'*Histoire générale*. Il me paraît que messieurs doivent approuver au moins le chapitre du concile de Trente; cela doit les mettre de bonne humeur. Si vous voyez M. de Beaumont, faites-lui, je vous prie, mes très tendres complimens; sa profession est d'être l'appui des malheureux, il est digne d'être votre ami.

J'ai toujours sur le cœur le Curé adressé à l'adepte Bruc. Il est dur aux ouvriers de la vigne de manquer une façon; mais j'espère toujours en la miséricorde de Dieu, qui bénira nos travaux.

170. — A M. BERTRAND.

Au château de Ferney, 6 juin.

J'AI envoyé, monsieur, un petit article * concernant votre Dictionnaire, et je ne perdrai aucune occasion de faire valoir votre mérite. J'ai pris cette occasion pour indiquer votre cabinet d'histoire naturelle, et pour en donner envie aux amateurs.

Voyez, monsieur, si vous pourriez me faire parvenir tout ce qui sera digne des lecteurs raisonnables dans les pays étrangers. Sauriez-vous à quel libraire d'Hollande, d'Allemagne et d'Italie je pourrais m'adresser? Pourriez-vous vous charger de la correspondance? Je tâcherais de vous la rendre utile. Il vous serait aisé de me faire parvenir, par MM. Fischer, tout ce qu'il y aurait de nouveau.

Je ne manquerai pas de parler aussi du nouvel ou-

* Cet article est un de ceux qui, dans mon édition, ont été pour la première fois imprimés dans le Recueil des OEuvres de Voltaire. Voyez tome XLIII, le second des *Melanges litteraires*, page 341.

vrage que vous m'avez envoyé; tout ce que vous faites est digne des honnêtes gens. Je ne pourrai mieux vous faire valoir le journal dont il est question, qu'en lui fournissant de nouvelles occasions de vous rendre justice. Je vous prie de vouloir bien me faire une réponse prompte, afin que je sache sur quoi je pourrai compter. Ne doutez pas des sentimens avec lesquels je serai toute ma vie, monsieur,

Votre très humble, etc.

171. — A M. DAMILAVILLE.

15 juin.

Mon cher frère, il est plus que probable que M. Janel, qui m'a écrit, n'a agi que par des ordres supérieurs et très supérieurs. On ne veut pas que certains ouvrages entrent dans Paris; mais j'ose me flatter qu'on les lit, qu'on en fait son profit en secret, et qu'on est beaucoup plus éclairé et beaucoup plus philosophe que le public ne pense. La preuve en est, qu'on est très loin de persécuter ceux qui ont envoyé ces ouvrages, dans lesquels les honnêtes gens s'éclairent. Il y a des ministres qui sont aussi de très bons cacouacs. Vous me direz : Comment se sont-ils déclarés, il y a quelques années, contre certains sages? c'est que ces sages avaient un peu trop effarouché l'amour-propre des grands; c'est qu'ils prêchaient un peu trop l'égalité, laquelle ne peut ni plaire aux grands, ni subsister dans la société.

Il y a donc un maître à danser qui répond à Jean-Jacques, et les maîtres en Israel ne lui répondent pas!

Je vous supplie de m'envoyer le projet de finances. Je le trouve ridicule sur l'énoncé; mais j'aime tout ce qui semble tendre à tort ou à travers au bien de l'État.

Voici deux *Mesliers* que je hasarde sous l'enveloppe de M. de Courteilles et de M. d'Argental. Envoyez-en donc un à M. le comte de Bruc, notre adepte, chez M. le marquis de Rosmadec, rue de Sèvres.

Il ne faut pas mettre la chandelle sous le boisseau. L'*Essai sur l'Histoire générale* est un énorme ouvrage qui ne peut se débiter qu'avec le temps : une mauvaise farce se vend en deux jours, un bon livre en quatre ans.

Où va frère ambulant et frère dormant Thiriot? Il me semble qu'il devait loger chez vous.

Et moi n'aurai-je jamais la consolation de vous posséder? Je ne l'espère pas, tant que vous serez chargé de nos vingtièmes.

Pouvez-vous faire parvenir les incluses à frère Helvétius et frère Diderot? Je suis zélé.

172. — AU MÊME.

19 juin.

Quelqu'un* ayant dit que l'extinction des jésuites rendrait la France heureuse, quelqu'un ayant répondu que pour compléter son bonheur il fallait se défaire des jansénistes, quelqu'un se mit à dire ce qui suit :

Les renards et les loups furent long-temps en guerre.
Les moutons respiraient ; des bergers diligens
Ont chassé par arrêt les renards de nos champs :
Les loups vont désoler la terre.
Nos bergers semblent, entre nous,
Un peu d'accord avec les loups.

Je vous demande pardon, mon cher frère, de vous avoir demandé si on payait cette année le troisième vingtième; j'ai su qu'on le payait, et je trouve cela très

juste : car il faut acquitter les dettes de l'État. Tout bon citoyen doit penser ainsi.

Que fait frère Thiriot? Vous verrai-je?

Vous noterez qu'Omer a gardé madame de Lauraguais pendant sa petite-vérole, quoiqu'il ne la gardât pas par état, et qu'il a fait des vers dignes de sa prose en faveur de l'Inoculation. Je les aurai, ces beaux vers, et nous rirons, mes frères.

173. — AU MÊME.

23 juin.

Mon cher frère, vous m'annoncez par votre lettre du 18 que Robin-Mouton débite, contre la foi des traités, le tome de l'*Histoire générale* avec les feuilles qui ne doivent pas y être. J'en ai parlé à Gabriel Cramer, qui jure Dieu et Servet qu'il n'a envoyé aucun exemplaire à Robin-Mouton. Si ce Robin-Mouton a acheté de Merlin, par quelque colporteur aposté, les exemplaires impurs, et s'il les vend, il faut l'écorcher, ou du moins il faut lui faire peur. Mais que puis-je faire? Je crois qu'il ne me convient que de me taire, et m'en rapporter à M. d'Argental. Au reste, tout ce que j'ai souhaité, c'est que mon nom ne parût pas; car en vérité il m'importe assez peu que le livre soit condamné ou non. On a tant brûlé de livres bons ou mauvais, tant de mandemens d'évêques, tant d'ouvrages dévots ou impies, que cela ne fait plus la moindre sensation. Les livres deviennent ce qu'ils peuvent. Je n'ai travaillé à cette nouvelle édition que pour faire plaisir aux frères Cramer; je n'y ai pas le plus léger intérêt : mais pour la personne de l'auteur, c'est autre chose. Je ne voudrais

pas être obligé de désavouer mon ouvrage, comme Helvétius. On ne peut jamais procéder que contre le livre, et contre l'auteur, quel qu'il soit. On désignera si on veut un *Quidam*. On ordonnera des recherches. On n'en fera pas à Ferney, ni aux Délices. Pourquoi d'ailleurs en faire? parce qu'on a réimprimé dans une *Histoire générale* la lettre de Damiens, imprimée par le parlement même! Dira-t-on que cette lettre fait soupçonner que les discours de la grand'salle tournèrent la tête de Damiens! Ne l'a-t-il pas avoué? Cela n'est-il pas formellement dans son procès-verbal? Le parlement a fait imprimer cet aveu de Damiens; et moi, je n'ai pas dit un seul mot qui pût jeter le moindre soupçon sur aucun membre du parlement. Il faudra donc chercher d'autres motifs de condamnation. Or, si on cherche d'autres motifs, pourquoi irai-je parler dans les papiers publics de la lettre de Damiens, qui ne peut être l'objet de la censure qu'on peut faire? Il me semble que cette démarche de ma part ne servirait qu'à réveiller des idées qu'il faut assoupir. De plus, je m'avouerais l'auteur de l'ouvrage, et en ce cas je fournirais moi-même des armes à la malignité : ce serait prier ceux qui voudraient me nuire de me condamner juridiquement sous mon propre nom.

En voilà trop, mon cher frère, sur une chose qui n'aurait pas fait le moindre bruit, si l'esprit de parti ne fesait pas des monstres de tout.

Permettez que je vous adresse cette lettre pour M. Mariette. Il est bien étrange que M. le procureur-général de Toulouse n'ait pas encore envoyé les pièces quand le terme est expiré.

174. — AU MÊME.

12 juillet.

Orate, fratres.

Dieu bénit nos travaux. Jean-Jacques, l'apostat, n'a pas laissé de rendre de grands services par son *Vicaire savoyard.*

Presque tout le peuple de Genève est devenu philosophe. On a trouvé très mauvais que le Conseil de Genève ait fait brûler le livre de Jean-Jacques; ce n'est pas ainsi, disent-ils, qu'on doit traiter un citoyen. Deux cents personnes, parmi lesquelles il y avait trois prêtres, sont venues faire de très fortes remontrances; mais il faut que vous sachiez que Jean-Jacques n'a été condamné que parce qu'on n'aime pas sa personne.

Admirez la Providence. L'auteur de l'*Oracle des fidèles*, livre excellent, trop peu connu, était un valet de chambre d'un conseiller-clerc de la seconde des enquêtes, nommé Nigon de Bercy, cloître Notre-Dame: il est venu chez moi, il y est; c'est une espèce de sauvage comme le curé Meslier.

Vous rendriez service aux frères, si vous vous fesiez informer chez le conseiller Nigon de Bercy ce que c'est qu'un Savoyard nommé Simon Bugex, qui a été chez lui en qualité de valet de chambre et de copiste. Apparemment ce Simon Bugex, auteur de l'*Oracle des fidèles*, était paroissien du vicaire savoyard de Jean-Jacques.

C'est bien dommage que la tragédie de *Socrate* soit un ouvrage détestable; mais on ne peut le faire bon et jouable.

On trouve les Remontrances du parlement un libelle séditieux; mais je ne me mêle pas de ces affaires-là.

Je n'ai point vu la lettre que Jean-Jacques a écrite à Paris, dans laquelle ce fou traite les philosophes aussi mal que les apôtres, afin qu'il ne lui reste aucun ami sur la terre.

J'ai lu les *Quatre Saisons* du cardinal de Bernis. Il y a la valeur de vingt-quatre saisons au moins. Les campagnes que j'habite ne sont pas si fertiles, il s'en faut de beaucoup. Quelle terrible profusion de vers!

Je prie mon cher frère de me mander s'il a reçu des paquets par M. d'Argental. La poste est une belle invention, mais il y faut un peu de fidélité, et même de l'indulgence.

Je prie mon cher frère de m'envoyer sur-le-champ la lettre de Jean-Jacques, s'il en a une copie. N'est-ce pas une lettre à M. le duc de Luxembourg, qui tient seize pages? On dit qu'elle a été lue de M. le Dauphin.

Ma tendre bénédiction à tous les frères.

Orate, fratres, et vigilate.

175. — AU MÊME.

12 auguste.

Je commence par dire à M. le ministre du Vingtième, que M. Marinval ou Morinval, directeur de Lyon, a payé pour moi mes trois vingtièmes pour toute l'année 1763, quoique je ne dusse en payer la moitié qu'au mois de septembre prochain; mais j'aime à m'acquitter de bonne heure de mes petits devoirs de bon citoyen et de bon sujet; c'est ainsi que sont faits les véritables philosophes.

J'ai déjà supplié mon frère de me faire tenir le *Radoteur* ou le *Radotage*; on dit que c'est un bon ou-

vrage, qui a été fait sous les yeux de M. le contrôleur général. Je vous avoue que je crois que les ministres en savent toujours plus que moi ; je pourrais leur dire seulement ce que Despréaux disait au roi : Sire, je me connais mieux en vers que votre majesté.

J'ai demandé aussi à frère Thiriot la lettre de Jean-Jacques, qui a fait, dit-on, quelque bruit à Paris.

Est-ce que mon frère connaît le conseiller Nigon ? C'est une chose bien extraordinaire qu'un Savoyard sans éducation ait si bien ramoné la cheminée des cagots.

Il me paraît que M. de Forbonnais avait fait autrefois un fort bon livre de finance ; mais, comme dit François : *Magis magnos clericos non sunt magis magnos sapientes*.

Le présomptueux, l'ambitieux, mauvais sujets de comédie.

176. — A M. L'ABBÉ MIGNOT.

Aux Délices, près de Genève, 13 auguste.

Mon cher neveu, je ne doute pas qu'avec votre minois et votre ventre également rebondis, vous n'ayez un furieux crédit en parlement. Je mets entre vos mains l'affaire la plus importante : il s'agit d'une farce anglaise indignement tirée de la sainte Écriture, qu'on dit faite par ces coquins d'Anglais, qui ne respectent pas plus l'ancien Testament que nos flottes. Quelque polisson s'est avisé d'imprimer à Paris, et de débiter, sous mon nom, cette facétie anglicane. Il est important pour votre salut que votre oncle ne soit pas excommunié, attendu qu'étant mon héritier, vous seriez damné

aussi par le troisième concile de Latran. Je vous remets le soin de mon âme, et vous embrasse de tout mon cœur. Votre vieil oncle, V.

177. — A M. DAMILAVILLE.

13 auguste.

Je prends le parti d'ennuyer mon frère de mes affaires temporelles. Je lui ai rendu compte de mes trois vingtièmes ; c'est un passe-port pour mes paquets, et le cahier ci-joint, adressé à M. Mariette, concerne un dixième ; ainsi je suis parfaitement en règle avec la poste.

Madame d'Argental eut la bonté de faire remettre chez M. de Courteilles un gros paquet pour mon frère, le 3 août ; je suppose qu'il l'a reçu, et que c'est de lui dont il me parle dans sa lettre du 5 juillet, laquelle devait être datée du 5 auguste.

L'affaire du dixième est bien plus embarrassante que celle du vingtième. Je paye très volontiers de justes impôts au roi ; mais il serait dur d'être dépouillé d'une dîme qui appartient à ma terre depuis deux cents ans, par un prêtre que j'ai comblé de biens, et qui me fait sous main un procès dans le temps même qu'il conclut avec moi l'échange le plus avantageux, et que le roi le ratifie.

Cette conduite sacerdotale touchera mon frère, et je me flatte qu'elle n'étonnera pas le corps des adeptes.

O Platon ! ô Anaxagoras ! que dites-vous de mon vilain ?

178. — AU MÊME.

14 auguste.

Mon cher frère, ma philosophie est réduite à ne vous parler que de procès depuis quelque temps. Les vingtièmes et les dîmes ont été mes problèmes, et voici un nouveau procès que vous m'annoncez au sujet d'une farce anglicane. S'il y avait une étincelle de justice dans messieurs de la justice, ils verraient bien que l'affectation de mettre mon nom à la tête de cet ouvrage est une preuve que je n'en suis point l'éditeur; ils verraient que le titre, qui porte Genève, est encore une preuve qu'il n'a pas été imprimé à Genève; mais Omer ne connaît point les preuves; je me crois obligé de le prévenir. J'envoie à mon neveu d'Ornoy, conseiller au parlement, un pouvoir de poursuivre criminellement les éditeurs du libelle; et à vous, mon cher frère, j'envoie cette déclaration, que je vous supplie de faire mettre dans les Petites-Affiches en cas de besoin, et dans tous les papiers publics, le tout pour sauver l'honneur de la philosophie.

Je vous ai dépêché, parmi les paperasses immenses dont je vous ai accablé, une procédure concernant les jésuites mes voisins. Le serrurier de mon village, ayant travaillé pour eux, fut payé en deux voies de bois de chauffage; les créanciers d'Ignace se sont imaginé que ce pauvre homme avait acheté des jésuites une grande forêt : ils l'ont assigné à venir rendre compte au parlement de Paris. J'ai donc produit les défenses de mon serrurier, car il faut défendre les faibles; et je vous les ai adressées pour mon procureur Pinon Ducoudrai. A

quoi faut-il passer sa vie! et quel embarras je vous donne! Il faut que vous soyez bien philosophe pour le souffrir. *Vive felix!*

179. — A M. PIERRE ROUSSEAU,

A BOUILLON.

Ferney, 14 auguste.

Je ne sais, monsieur, ce que c'est que les Mélanges dont vous parlez; j'ai depuis quelque temps très peu de correspondances à Paris. L'aventure de Jean-Jacques Rousseau et sa lettre un peu indécente à M. l'archevêque de Paris ont été un peu funestes à la correspondance des gens de lettres. Il n'a plus été permis d'envoyer aucun imprimé par la poste; je sais seulement qu'on imprime à Paris beaucoup de sottises, mais qu'on ne peut y en faire entrer aucune. On y a imprimé sous mon nom une prétendue tragédie anglaise intitulée *Saül*, que je n'ai jamais vue. Je reçois assez régulièrement votre journal qui m'instruit et m'amuse; je souhaite qu'il vous soit aussi utile qu'il m'est agréable. Je ne suis guère occupé que d'agriculture cet été; mais si je peux trouver quelque chose digne d'entrer dans votre greffe, et quelque manière de vous l'envoyer, je m'en ferai un vrai plaisir. J'ai l'honneur d'être, etc.

180. — A M. DAMILAVILLE.

21 auguste.

Il est bon que mes frères sachent qu'hier soir cent personnes vinrent, pour la troisième fois, protester en

faveur de Jean-Jacques contre le Conseil de Genève, qui a osé condamner le *Vicaire savoyard*. Ils disent qu'il est permis à tout citoyen d'écrire ce qu'il veut sur la religion ; qu'on ne peut le condamner sans l'entendre ; qu'il faut respecter les droits des hommes, et on prétend que cela pourrait bien finir par une prise d'armes. Je ne serais pas fâché de voir une guerre civile pour le *Vicaire savoyard* : je ne crois pas qu'il y en ait dans Paris pour *Saül* et *David*.

J'espère que mon cher frère aura la charité de m'envoyer cette pièce édifiante, que je ne connais point du tout.

Voici encore un petit mot pour M. Mariette. J'importune beaucoup mon frère ; mais quand on a un procès contre la sainte Église, il faut bien s'adresser aux sages. J'embrasse mon sage frère.

181. — AU MÊME.

23 auguste.

Mon cher frère, ne bénissez-vous pas Dieu de voir le peuple de Calvin prendre si hautement le parti de Jean-Jacques ? Ne considérons point sa personne, considérons sa cause. Jamais les droits de l'humanité n'ont été plus soutenus ; il n'y a point d'exemple de pareille aventure dans l'histoire de l'Église. *Fratres, orate, et vigilate.*

J'apprends qu'un forban de libraire de Paris vient d'imprimer *le Droit du seigneur* tout défiguré, d'après quelque copie informe faite à la Comédie ; cela, joint à l'aventure de *David*, m'oblige de faire mettre dans les papiers publics un petit avertissement : à qui puis-je mieux m'adresser qu'à mon cher frère ?

Je suis bien sûr que vous avez eu la bonté de faire rendre tous mes paquets à M. Mariette. Quand recommencera-t-il l'affaire des Calas ?

Voyez-vous quelquefois Élie de Beaumont, qui est à mon gré si supérieur à Christophe ?

Salut à l'*Encyclopédie*.

182. — AU MÊME.

26 auguste.

Que dit mon cher frère du peuple genevois ? que disent nos chers frères de la liberté que doit avoir, selon les lois, tout vicaire savoyard ? Avouez donc que voilà un plaisant événement. Ne vous ai-je pas dit que de deux mille personnes de toutes les parties du monde, et même jusqu'à des Espagnols, que j'ai vus dans mes retraites, je n'en ai pas vu une seule qui ne fût de la paroisse de ce vicaire ? L'affaire va grand train chez les honnêtes gens.

Orate, fratres, et vigilate.

Permettez qu'on vous adresse ce petit morceau pour M. Mariette. Mille tendres complimens.

183. — AU MÊME.

1er septembre.

J'ai reçu la tragédie hébraïque dont mon cher frère a bien voulu me régaler ; cet ouvrage est sans doute de quelque jeune prêtre gaillard, tout plein de sa sainte Écriture, lequel a travaillé dans le goût du révérend père Berruyer. L'éditeur est aussi un plaisant ; les noms

des personnages sont à faire mourir de rire : la Pythonisse, fameuse sorcière en Israel, etc.

Mais l'éditeur a un peu manqué à la probité en fourrant là mon nom; il m'a toujours paru que messieurs les libraires avaient pour la probité une extrême négligence.

Je ne crois pas qu'on soit assez bête à Paris pour traiter sérieusement les amours du bon roi David. Je voudrais bien savoir si Le Franc de Pompignan a traduit en vers magnifiques la belle chanson de l'oint du Seigneur : *Beatus qui tenebit et allidet parvulos ad petram.* L'oint du Seigneur était furieusement vindicatif.

Vous avez raison, mon cher frère, il n'y a rien de si difficile que de faire une bonne inscription en deux vers pour une statue, et surtout dans le temps présent.

Si on envoie des troupes en Normandie, cela gâtera les deux vers : je vous demande encore en grâce, mon cher frère, de vouloir bien faire parvenir à M. Mariette ces questions pour mon affaire temporelle et spirituelle.

A l'égard de mes trois vingtièmes, je crois que M. de Marinval vérifie les états du receveur de Gex : en tout cas, j'ai payé; et si le parlement de Dijon rend un arrêt contre les vingtièmes, il ne me fera pas rendre mon argent.

Vous devez avoir des honnêtes gens de reste. Vous en êtes-vous défait pour le bien des âmes ? J'ai grand'-peur que cette tragédie de *Saül* ne fasse grand tort à l'ancien Testament; car enfin tous les traits rapprochés du bon roi David ne forment pas le tableau d'un Titus ou d'un Trajan. M. Hut, qui a fait imprimer à Londres l'*Histoire de David*, l'appelle sans façon le

Néron de la Palestine. Personne ne l'a trouvé mauvais: voilà un bien abominable peuple! Tendresse aux frères.

184. — A M. THIRIOT.

3 septembre.

J'AI essayé de faire l'inscription en deux vers de plusieurs manières; je n'ai été content d'aucune.

Il y a assez d'espace sur le piédestal pour quatre vers, en fesant les lettres un peu plus petites.

Je crois que l'inscription suivante conviendrait assez:

> Esclaves prosternés sous un roi conquérant,
> De vos pleurs arrosez la terre.
>
> Levez-vous, citoyens, sous un roi bienfesant:
> Enfans, bénissez votre père.

J'ai déjà écrit à M. Pigalle; je prie M. Thiriot de lui faire mes très humbles complimens.

185. — A M. DAMILAVILLE.

7 septembre.

DICUNT, mon cher frère, qu'on a imprimé à Paris un catéchisme qu'on appelle, je crois, le *Caloyer*. Je ne suis guère curieux de voir ces drogues-là; je suis assez occupé de mon procès. Vous devez avoir reçu, par M. d'Argental, un gros paquet que j'ai pris la liberté de vous envoyer; vous voyez à quel point j'abuse de votre bonté.

Il vient dans ce moment chez moi un homme qui dit avoir vu ce *Caloyer*; il dit que cela doit faire un très grand effet. Tant mieux, si l'ouvrage inspire la vertu et la haine de la superstition.

La même personne m'assure qu'il paraît quelquefois des écrits dans ce goût, qu'on a la mauvaise foi de m'attribuer; j'espère qu'au moins mes amis me rendront justice.

Orate, fratres, et vigilate.

Je vous embrasse bien tendrement.

186. — AU MÊME.

9 septembre.

Mon cher frère, il ne s'agit pas aujourd'hui d'affaires temporelles. Je vous confie que madame la duchesse d'Enville a emporté une demi-douzaine d'exemplaires des *Œuvres pies*. Une autre personne en emporte une demi-douzaine; le nombre des fidèles s'augmente prodigieusement; il nous faut surtout de saintes femmes. Vous devez avoir quelques exemplaires dont vous n'aurez pas encore disposé; je vous demande en grâce d'envoyer ceux-ci par la petite poste, mais surtout sans les contre-signer. Envoyez-en des vôtres à mademoiselle Clairon; il est juste qu'elle possède les anathèmes lancés contre ceux qui l'anathématisent. Mon cher frère, je compte sur votre zèle : je m'imagine que frère Platon a été bien content du *Caloyer;* ce *Caloyer* fait beaucoup d'effet, et j'en bénis Dieu.

Mandez-moi, je vous prie, si vous avez reçu ce paquet, et si vous en avez fait l'usage que je vous supplie d'en faire. Dieu vous ait en aide, mon très cher frère.

187. — AU MÊME.

15 septembre.

Autre mémoire, mon très cher frère, je ne finis point; mais enfin une dîme, étant un double vingtième, a quelque rapport à votre ministère.

Je commence à croire que ce *Caloyer*, dont on a tant parlé et que je cherche, n'est point imprimé; mais s'il l'est, je vous prie de me le dire.

J'avais bien prévu, quand je vis le *Dictionnaire de l'Académie*, que le libraire ferait banqueroute. La veuve Brunet a très bien justifié ma prédiction; mais ce que je n'avais pas prévu, c'est qu'elle violerait un dépôt d'environ huit mille livres, provenant des souscriptions du *Corneille*. Il est triste que mes pauvres enfans perdent cette somme.

188. — AU MÊME.

A Ferney, 21 septembre.

Je conviens que ce vers

En fesant des heureux, un roi l'est à son tour,

figurerait très bien au bas de la statue de Louis XV; mais je ne saurais me résoudre ni à me citer, ni à me piller. Si vous n'êtes pas content des quatre vers que je vous ai envoyés, aimeriez-vous mieux ces deux-ci:

Il chérit ses sujets comme il est aimé d'eux:
C'est un père entouré de ses enfans heureux;

ou bien,

Heureux père entouré de ses enfans heureux?

Je ne suis point de l'avis de frère Thiriot, qui veut de la prose : notre prose française est l'antipode du style lapidaire. Je ne haïrais pas les deux vers, et surtout le dernier, et surtout *Heureux père,* etc. Ils jurent un peu avec les Remontrances des parlemens; mais je crois que le roi en serait assez content.

Si vous avez encore de ces ouvrages édifians dont vous me parlez, je vous prie toujours d'en envoyer à mademoiselle Clairon ; elle est intéressée, plus que personne, à l'avilissement de ceux qui osent condamner son art. On jugera de la sorte d'esprit de madame la duchesse de Choiseul par l'effet que ces petits ouvrages feront sur elle; si on peut trouver encore quelques exemplaires, on ne manquera pas de les adresser à mon cher frère : il est fait pour rendre service au genre humain.

Je suppose que personne n'est assez hardi pour débiter le *Caloyer* publiquement; c'est bien là le cas de *piscis hic non omnium.*

J'attends que le philosophe D'Alembert soit revenu de chez Denys de Syracuse pour lui écrire. J'embrasse tendrement mon cher frère Thiriot et tous les frères.

189. — A M. PIERRE ROUSSEAU,

A BOUILLON.

1er octobre.

Je peux vous assurer, monsieur, que je partage vos peines autant que j'estime votre journal; il m'a fait tant de plaisir, que depuis un an c'est le seul que je fasse venir, et que j'ai renvoyé tous les autres : soyez encore très sûr qu'on a arrêté pendant plus d'un mois tous les imprimés qui venaient de Genève. La lettre d'un homme qui porte votre nom peut en avoir été la cause; on peut

encore avoir eu d'autres raisons. Je me servirai de l'adresse que vous me donnez, dès que j'aurai quelque chose qui pourra convenir à votre greffe. Il y a un excellent ouvrage qui paraît à Lyon depuis quelques jours, sous le titre d'Avignon; c'est une lettre d'un avocat à l'archevêque de Lyon, concernant la légitimité du prêt à intérêt*; on y confond l'insolence fanatique de quelques pères de l'Oratoire, chargés aujourd'hui de l'éducation de la jeunesse lyonnaise. Ces énergumènes, plus intolérans et plus intolérables que les jésuites, voulaient faire regarder l'intérêt de l'argent comme un péché, et immoler Lyon au jansénisme. Je vais écrire à l'auteur pour l'engager à vous envoyer l'ouvrage par la voie de M. Naudet. Je ne sais si vous savez que six cents citoyens de Genève ont fait coup sur coup quatre protestations contre le jugement du Conseil qui a fait brûler l'*Émile* de Jean-Jacques; ils disent qu'un citoyen de Genève est en droit de tourner en ridicule la religion chrétienne tant qu'il veut, et qu'on ne peut le condamner qu'après avoir conféré amiablement avec lui. Cela est assez plaisant dans la ville de Calvin : un temps viendra où il arrivera la même chose dans la ville où l'on prétend que Simon Barjone a été crucifié la tête en bas.

190. — A M. DAMILAVILLE.

4 octobre.

Mon cher frère, voici d'abord un paquet qu'on m'a envoyé de Hollande pour vous.

A l'égard de mademoiselle Clairon, il importe peu

* Par M. Prost de Royer, avocat à Lyon. Voyez la Lettre de Voltaire, de ce même jour 1er octobre, dans la *Correspondance generale*.

qu'elle mérite ou non l'attention qu'on a de lui envoyer ce que vous savez : elle est intéressée à décrier ce qui condamne son état ; et, quoi que puissent penser ses amis sur les gens de lettres, ils pensent uniformément sur l'objet dont nous nous occupons ; ils sont très capables de répandre, sans se compromettre, ce qui doit percer peu à peu dans l'esprit des honnêtes gens. Je vous avoue, mon cher frère, que je sacrifie tout petit ressentiment, tout intérêt particulier à ce grand intérêt de la vérité. Il faut assommer une hydre qui a lancé son venin sur tant d'hommes respectables par leurs mœurs et par leur science. Vos amis, et surtout votre principal ami, doivent regarder cette entreprise comme leur premier devoir, non pas pour se venger des morsures passées, mais pour se garantir des morsures à venir, pour mettre tous les honnêtes gens à l'abri, en un mot, pour rendre service au genre humain. Il est clair qu'il faut nettoyer la place avant de bâtir, et qu'on doit commencer par démolir l'ancien édifice élevé dans des temps barbares. Les petits ouvrages que vous connaissez peuvent servir à cette vue : je pense que c'est sur ces principes qu'il faut travailler. Les ouvrages métaphysiques sont lus de peu de personnes, et trouvent toujours des contradicteurs ; les faits évidens, les choses simples et claires sont à la portée de tout le monde, et font un effet immanquable.

Je voudrais que votre ami eût assez de temps pour travailler à rendre ce service ; mais il a un ami qui est actuellement à sa terre, et qui a tout ce qu'il faut pour venger la vertu et la probité si long-temps outragées. Il a du loisir, de la science et des richesses ; qu'il écrive quelque chose de net, de convaincant ; qu'il le fasse

imprimer à ses dépens, on le distribuera sans le compromettre, je m'en chargerai ; il n'aura qu'à m'envoyer le manuscrit : cet ouvrage sera débité comme les précédens que vous connaissez, sans éclat et sans danger. Voilà ce que votre ami devrait lui représenter.

Parlez-lui, engagez-le à obtenir une chose si aisée et si nécessaire. On se donne quelquefois bien des mouvemens dans le monde pour des choses qui ne valent pas celle que je vous propose. Employez, votre ami et vous, toute la chaleur de vos belles âmes dans une chose si juste.

Je demande pardon à frère Thiriot, c'est-à-dire à frère indolent, d'être aussi indolent que lui, et de ne lui point écrire ; mais je compte que ma lettre est pour vous et pour lui.

J'aime mieux, pour une inscription, deux vers que quatre ; ce distique

Il chérit ses sujets comme il est aimé d'eux ;
Heureux père entouré de ses enfans heureux,

n'est peut-être pas vrai aujourd'hui ; mais il peut l'être avant que la statue soit érigée, quand toutes les Remontrances du parlement seront oubliées.

A-t-on imprimé le *Plaidoyer* contre les Bernardins ? Si vous l'avez, mon cher frère, je vous supplie de me l'envoyer. Plût à Dieu que vous pussiez m'envoyer aussi quelque édit qui abolît les Bernardins !

Je ne peux trop vous remercier de la bonté que vous avez eue de faire parvenir mes mémoires et mes lettres à l'avocat du conseil. Je vous supplie de lui faire tenir encore cette lettre.

Je ne sais si j'aurai jamais la consolation de vous voir, et si je vous aimerai plus que je ne vous aime.

Voici encore un petit mot pour M. Helvétius; je ne sais où il est; je vous recommande ce petit mot.

191. — AU MÊME.

17 octobre.

Mon cher frère, vous savez que je m'adresse à vous pour le spirituel et pour le temporel. Voici une lettre pour M. Mariette, qui regarde l'un et l'autre: je vous supplie de lire le paquet; vous y verrez qu'on ne laisse pas de trouver dans ce siècle-ci de la protection contre la sainte Église, mais qu'il y a toujours de grandes précautions à prendre contre elle, malgré cette protection même.

Plusieurs personnes me parlent du *Mandement* du sieur évêque du Puy, frère du célèbre Pompignan; voudriez-vous bien avoir la bonté de me le faire venir? il faut bien lire quelque chose d'édifiant. Saurin a-t-il fait imprimer sa tragédie?

Buvez à ma santé, je vous prie, avec frère Thiriot, et ne m'oubliez pas auprès des autres frères; mais surtout conservez-moi une amitié qui me console de n'être pas à portée de m'entretenir avec vous.

192. — AU MÊME.

29 octobre.

J'ai reçu, mon cher frère, l'inlisible ouvrage du digne frère du sieur Le Franc de Pompignan: je sais bien qu'il ne mérite pas de réponse; cependant on m'assure qu'on en fera une qui sera courte, et qu'on tâchera de rendre plaisante. Tout ce qui est à craindre, c'est que

le public ne soit las de se moquer des sieurs Le Franc de Pompignan.

Heureux nos frères que leurs ennemis soient si ennuyeux !

Je vous demande en grâce de vouloir bien envoyer le paquet ci-joint à son adresse.

Frère Protagoras se contente de rire de *l'infâme*; il ne l'écrase pas, et il faut l'écraser.

193. — AU MÊME.

4 novembre.

Mon cher frère et mes chers frères, vous avez bien raison de dire que les peuples du Nord l'emportent aujourd'hui sur ceux du Midi; ils nous battent et ils nous instruisent. M. D'Alembert se trouve dans une position qui me paraît embarrassante; le voilà entre l'impératrice de Russie et le roi de Prusse, et je le défie de me dire qui a le plus d'esprit des deux. Jean-Jacques, dans je ne sais quel de ses ouvrages, avait dit que la Russie redeviendrait bientôt esclave, malheureuse et barbare. L'impératrice l'a su; elle me fait l'honneur de me mander que tant qu'elle vivra elle donnera très impoliment un démenti à Jean-Jacques. Ne trouvez-vous pas comme moi cet *impoliment* fort joli? sa lettre est charmante; je ne doute pas qu'elle n'en écrive à M. D'Alembert de plus spirituelles encore, attendu qu'elle sait très bien se proportionner.

Gardez-vous bien, je vous en supplie, de solliciter mademoiselle Clairon pour faire jouer *Olympie*; c'est assez qu'on la joue dans toute l'Europe, et qu'on la traduise dans plusieurs langues : on vient de la représenter à

Amsterdam et à La Haye avec un succès semblable à celui de *Mérope*; on va la jouer à Pétersbourg. Laissez aux Parisiens l'opéra-comique et les réquisitoires. La France est au comble de la gloire, il faut lui laisser ses lauriers. Le *Mandement* du digne frère de Pompignan m'a paru un ouvrage digne du siècle. On m'a montré pourtant une petite réponse * d'un évêque son confrère; il me paraît que ce confrère n'entre pas assez dans les détails; apparemment qu'il les a respectés, et que l'évêque du Puy s'étant retiré dans le sanctuaire, on n'a pas voulu l'y souffleter.

194. — AU MÊME.

16 novembre.

Cette petite plaisanterie est trop peu de chose, et a été faite trop à la hâte. Une bonne âme prépare un ouvrage plus étendu, plus salé et plus utile; on doit servir la bonne cause et la patrie, tant qu'on respire. Je m'unis à ces sentimens, à mon cher frère et à tous les frères.

Il n'est pas mal que l'ennuyant et ignorant méchant homme, auteur d'un mauvais livre, reçoive la lettre ci-jointe en attendant mieux; il verra du moins qu'il n'a pas affaire à des ingrats. Mandez-moi, je vous prie, mon cher frère, si vous avez reçu plusieurs paquets; il y en a deux qui doivent vous être arrivés par Lyon: en faites-vous quelque usage?

Embrassez nos frères, etc.

* *Instruction pastorale* de l'humble évêque d'Alétopolis. Voyez tome XLIe, *Facéties*, page 171.

195. — AU MÊME.

17 novembre.

Mon cher frère, vous devez avoir reçu plusieurs paquets de moi, et vous en recevrez encore. Votre petit billet du 12 vient de m'être rendu. Vous me dites que la nymphe Clairon a reçu une brochure; c'est sans doute un Cramer qui la lui a envoyée; mais vous devez en avoir beaucoup par M. d'Argental et par d'autres voies. Je vous supplie de me mander si tout cela est parvenu entre vos mains.

Quant au digne frère de l'auteur des chansons hébraïques, on nous fait espérer une instruction très pastorale, qui sera plus approfondie et meilleure que celle de l'évêque d'Alétopolis. Sitôt qu'elle pourra me parvenir, je ne manquerai pas de vous en faire part; mais, au nom de Dieu, mandez-moi si vous avez reçu des nouvelles de Lyon, de Besançon et de M. d'Argental depuis un mois. Je vous suis attaché plus que jamais.

196. — AU MÊME.

1er décembre.

Mon cher frère, voici encore quelques *Quakers** qui me sont parvenus, je ne sais comment.

Comme il faut un peu s'amuser en fesant la guerre, je joins à ce paquet un conte à dormir debout, que vous n'aurez peut-être pas le temps de lire; mais frère Thiriot en aura le temps après avoir fait sa méridienne, ou pour faire sa méridienne.

Il y a ici une lettre bien importante pour M. Mariette, que je recommande à la bonté de mon frère. Il y en a

* *Lettres d'un Quaker*, etc. Voyez tome XLIe, *Facéties*, pag. 156 et suiv.

aussi d'autres qu'on peut mettre à la petite poste, le tout en faveur de la bonne cause, que nous devons toujours avoir devant les yeux.

Avez-vous reçu une *Tolérance?* c'est un ouvrage pour les frères, et on croit que cette petite semence de moutarde produira beaucoup de fruit un jour; car vous savez que la moutarde et le royaume des cieux, c'est tout un.

Eh bien! que font les parlemens? veulent-ils faire renaître le temps de la Fronde? ont-ils le diable au corps? Mais ce ne sont pas là nos affaires; notre grande affaire est *d'éc. l'inf.*

N. B. Ne pourriez-vous pas faire tenir adroitement un *Quaker* à Merlin ou à Cailleau? Il pourrait imprimer icelui.

197. — AU MÊME.

6 décembre.

Je croyais que vous aviez des *Tolérances*, mon très cher frère. Un jeune M. Turrettin de Genève s'est chargé d'un paquet pour vous. Il est digne de voir les frères, quoiqu'il soit petit-fils d'un célèbre prêtre de Baal. Il est réservé, mais décidé, ainsi que sont la plupart des Genevois. Calvin commence dans nos cantons à n'avoir pas plus de crédit que le pape. Le bon grain lève de tous côtés, malgré l'abominable ivraie qui couvre nos campagnes depuis si long-temps.

Vous avez sans doute vu la petite *Lettre du Quaker*. Je connaissais depuis long-temps le livre attribué à Saint-Évremond. Ce n'est pas assurément son style, et Saint-

Évremond d'ailleurs n'était pas assez savant pour composer un tel ouvrage. Il est de Dumarsais; mais il est fort tronqué et détestablement imprimé. Quand trouvera-t-on quelque bonne âme qui donne une jolie édition du *Meslier*, du *Sermon*, et du *Catéchisme de l'honnête homme?* Ne pourrait-on pas en faire tenir, sans se compromettre, au bon Merlin? Je ne voudrais pas qu'un de nos frères hasardât la moindre chose; mais quand on peut servir son prochain sans risque, on est coupable devant Dieu de se tenir les bras croisés.

Il doit vous arriver une *Tolérance* par une autre voie que celle que je prends pour vous écrire. Je suis zélé; mais j'aime à prendre quelques petites précautions, afin de ne point donner d'ombrage à la poste par de trop gros paquets, portant le timbre de Genève. On dit que toutes les affaires financières et parlementaires vont s'arranger.

Dieu soit béni! Et vive le roi et Pompignan!

198. — AU MÊME.

11 décembre.

Vous devez à présent, mon cher frère, avoir reçu quelques *Tolérances*. Il est vrai qu'elles ont été bien reçues des personnes principales à qui les premiers exemplaires ont été adressés, dans le temps que M. Turrettin était chargé de votre paquet. Je crois même vous l'avoir déjà dit; mais il faudra bien du temps pour que ce grain lève et ne soit pas étouffé par l'ivraie.

Vous savez sans doute que le livre attribué à Saint-Évremond est de Dumarsais, l'un des meilleurs encyclopédistes. Il est bien à désirer qu'on en fasse une édition

nouvelle plus correcte. Je n'aime point le titre, *Par permission de Jean*. L'ouvrage est sérieux et sage; il ne lui faut pas un titre comique.

Je vous supplie de vouloir bien m'envoyer encore un exemplaire, car j'ai marginé tout le mien suivant ma louable coutume.

Un libraire de Rouen, nommé Besogne, m'a bien la mine d'avoir imprimé cet ouvrage; si on le lui renvoyait corrigé, il pourrait en faire une édition plus supportable.

Je reçois exactement ce qu'on m'envoie de Paris, mais je crois m'apercevoir que le timbre de Genève n'est pas toujours respecté chez vous. Les livres vous arrivent très difficilement par la poste, à moins qu'ils ne parviennent sous l'adresse des ministres; et c'est une liberté qu'on ne peut prendre que très rarement.

Vous avez dû recevoir, mon cher frère, un petit paquet pour amuser frère Thiriot.

Vous ai-je mandé que j'avais été fort content de *Warwick*, et que je conçois de grandes espérances de son auteur?

Ne pourriez-vous pas, mon cher frère, charger Merlin de me faire avoir le *Droit ecclésiastique*, composé par M. Boucher d'Argis? On dit que c'est un fort bon livre, et qu'il y a beaucoup à profiter.

La nouvelle déclaration du roi, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, doit faire renaître la confiance, et rendre le roi et le ministère plus chers à la nation: il est évident que le roi ne veut que ce qui est juste et raisonnable; il veut payer les dettes de l'état, et soulager le peuple. J'ose espérer que cette déclaration donnera du crédit aux effets publics.

Mon cher frère, recevez mes tendres embrassemens, et embrassez pour moi les frères.

199. — AU MÊME.

13 décembre.

Il doit vous arriver, mon cher frère, une *Tolérance* par Besançon, que vous ne recevrez que quelques jours après ce billet, et dont je vous prie de m'accuser la réception.

Il est arrivé un grand malheur; les Cramer avaient envoyé leur ballot à Lyon; vous pouvez juger s'il y avait des exemplaires pour vous et pour vos amis. Un M. Bourgelat, chargé de l'entrée des livres, n'a pas voulu laisser passer cette cargaison. On dit pourtant que ce Bourgelat est philosophe et ami de M. D'Alembert. Serait-il possible qu'il y eût de faux frères parmi les frères! Excitez bien vivement le zèle de Protagoras. Mandez-moi si *la Tolérance* n'excite point quelques murmures. Les Cramer ont été obligés de faire prendre à leur ballot un détour de cent lieues, qui est aussi périlleux que long.

Je vous embrasse dans la communion des fidèles.

200. — AU MÊME.

16 décembre.

Mon cher frère, je n'en ai plus, voilà mon reste. Puisse quelque zélé serviteur de Dieu et de monseigneur du Puy en Velai, quelque Merlin, quelque Besogne, imprimer à Paris cette correction fraternelle!

Si je puis trouver des *Tolérances*, je vous en ferai parvenir. Il faut espérer que le débit n'en sera pas défendu, puisque les ministres approuvent l'ouvrage, et

que madame de Pompadour en a été très contente. Un ministre même a dit que tôt ou tard cette semence porterait son fruit. Je ne sais pas quel est le saint homme auteur de ce petit Traité, mais il me semble qu'il ne peut que rendre les hommes plus doux et plus sociables. Je défie même Omer de Fleury de faire un réquisitoire contre cette homélie.

Il est vrai que *Ce qui plaît aux dames* fait un assez plaisant contraste avec le livre de *la Tolérance:* aussi je vous ai adressé ce livre théologique comme à un de nos saints apôtres; et *Ce qui plaît aux dames,* à frère Thiriot, qui n'est pas si zélé, et qu'il a fallu réveiller par un conte.

J'ai communiqué à frère Gabriel Cramer le contenu de votre dernière lettre; il vous rendra compte probablement, par cet ordinaire, du paquet dont vous lui parlez.

Il faut que vous sachiez d'ailleurs que je suis à deux lieues de Genève; que nous sommes quelquefois assiégés de neige, et que nous n'avons pas toujours nos lettres de bonne heure.

Conservez-moi votre amitié; embrassez tous les frères.

201. — AU MÊME.

19 décembre.

Mon cher frère, pourquoi M. Bertin a-t-il quitté? est-ce M. de Laverdy qui a sa place? le roi aura-t-il plus d'argent? le public sera-t-il soulagé? Voilà des questions qu'on peut faire à un homme de finance; mais j'aime encore mieux vous parler de *la Tolérance* et de *Ce qui plaît aux dames.* Peut-être n'est-il pas convenable qu'une bagatelle aussi gaie que le conte de

messire Jean Robert paraisse dans le même temps qu'un ouvrage aussi sérieux que celui de *la Tolérance*. L'un ne ferait-il pas tort à l'autre, et ne dira-t-on pas que ces deux écrits sont des jeux d'esprit, et qu'un homme qui traite à la fois de la religion et des fées est également indifférent pour ces deux objets? Cette réflexion ne peut-elle pas faire quelque tort à la tolérance qu'on attend des plus honnêtes gens du royaume et des mieux disposés?

D'ailleurs, en imprimant le conte, n'est-ce pas lui ôter sa fleur, et vous priver du plaisir d'en être dépositaire? Vous êtes le maître absolu, faites comme vous voudrez; tâchez que mon nom ne soit pas à la tête du conte. Je vois bien que vous me forcerez d'en faire de nouveaux, car un conte tout seul est trop peu de chose, et l'hiver est bien long. *Ce qui plaît aux dames* est tiré en partie d'un vieux roman, et a même été traité en anglais par Dryden *. Tous les autres seront de ma façon, et n'en vaudront pas mieux.

Je fais des vœux au ciel pour que le livre de Dumarsais devienne public. Je m'en remets à votre sagesse, qui égale votre zèle. Ce livre, d'une morale saine, sera appuyé par quelques ouvrages de nos frères qui travaillent dans les pays étrangers. On sert de tous côtés la bonne cause, et si son ennemie l'*infâme* subsiste encore chez les sots et chez les fripons, ce ne sera pas chez les honnêtes gens.

Que fait le tiède Thiriot? Embrassez, je vous prie, pour moi, le grand frère Platon que j'aime, et que

* *The Wife of Bath*, traduction en vers anglais de l'ancien conte *The Wif of Bathe*, de Chaucer, qui lui-même l'avait pris de quelque romancier plus ancien que lui.

j'honore comme je le dois. Si on imprime *le Quaker*, il ne faut pas oublier de mettre Shaftesbury, *petit-fils* et non fils du comte Shaftesbury, chancelier d'Angleterre.

C'est à la page 13 : *Celui que tu appelles le héros du parti philosophiste était le fils du comte Shaftesbury.*

Metttez à la place de ces mots : *Celui que tu appelles le héros du parti philosophiste était petit-fils du comte Shaftesbury, grand-chancelier d'Angleterre.* Le grand-père n'était qu'un politique, le petit-fils était un philosophe, etc.

Pour mieux faire et pour vous épargner de la peine, mon cher frère, voici un exemplaire corrigé.

202. — AU MÊME.

21 décembre.

On m'envoie de Languedoc cette chanson, sur l'air *D'un inconnu* :

> Simon Le Franc, qui toujours se rengorge,
> Traduit en vers tout le vieux Testament.
> Simon les forge
> Très durement ;
> Mais pour la prose écrite horriblement,
> Simon le cède à son puîné Jean-George. *

Cependant on me mande aussi de Paris que l'édition publique de la *Lettre du Quaker* pourrait faire grand tort à la bonne cause ; que les doutes proposés à Jean-George sur une douzaine de questions absurdes, rejaillissent également contre la doctrine et contre l'endoctrineur ; que le ridicule tombe autant sur les mystères que sur le prélat ; qu'il suffit du moindre Gauchat, du moindre Chaumeix, du moindre polisson orthodoxe, pour faire naître un réquisitoire de maître Omer ; que cet esclandre ferait grand tort à *la Tolérance* ; qu'il ne

* Ces vers sont au tome XII, page 348.

faut pas sacrifier un bel habit pour un ruban; que ces ouvrages sont faits pour les adeptes, et non pour la multitude.

C'est à mon très cher frère à peser mûrement ces raisons. Je me souviens d'un petit bossu qui vendait autrefois des *Mesliers* sous le manteau; mais il connaissait son monde, et n'en vendait qu'aux amateurs.

Enfin, je me repose toujours sur le zèle éclairé de mon frère; nous parviendrons infailliblement au point où nous voulions arriver, qui est d'ôter tout crédit aux fanatiques dans l'esprit des honnêtes gens; c'est bien assez, et c'est tout ce qu'on peut raisonnablement espérer. On réduira la superstition à faire le moindre mal qu'il soit possible. Nous imiterons enfin les Anglais, qui sont depuis près de cent ans le peuple le plus sage de la terre comme le plus libre.

Je n'entends pas parler de frère Thiriot. Je sais l'aventure des Bigots. Voilà le seul bigot qu'on ait puni. Pardon de cette mauvaise plaisanterie. Bonsoir, mon cher frère.

203. — AU MÊME.

26 décembre.

Je souhaite à mon cher frère, pour l'an de grâce 1764, une santé inébranlable; quelque excellente place dans la finance, qui lui laisse le loisir de se livrer aux belles-lettres. Je lui souhaite une vinée abondante dans la vigne du Seigneur avec l'extirpation de *l'infâme.*

Je souhaite à mon frère Thiriot un zèle moins tiède. Que dites-vous de ce ronfleur-là, qui ne m'a pas dit seulement un mot du conte de *Ma mère l'oie,* que je lui ai envoyé?

On parle de *l'Anti-financier*; vaut-il la peine qu'on en parle? Je supplie mon cher frère de vouloir bien me l'envoyer. M. de Laverdy a-t-il déjà changé tout le système des finances? Il me semble qu'on a banni quinze ou seize personnes avec le sieur Bigot. Pourquoi envoyer quinze ou seize citoyens dépenser leur argent dans les pays étrangers? Ce n'est pas les punir, c'est punir la France. Nous avons une jurisprudence aussi ridicule que tout le reste; cependant tout va et tout ira.

S'il y a quelque chose de nouveau, je supplie mon cher frère de m'en faire part. Il est surtout prié de faire commémoration de moi avec frère Platon. N'y a-t-il pas deux volumes de planches de l'*Encyclopédie* que l'on distribue aux souscripteurs? Briasson et compagnie m'ont oublié. J'attends cette *Encyclopédie* pour m'amuser et pour m'instruire le reste de mes jours.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde.

204. — A M. BERTRAND.

Ferney, 26 décembre.

Je conviens avec vous que les juifs et les chrétiens ont beaucoup parlé de l'amour fraternel; leur amour ressemble assez par les effets à la haine : ils n'ont regardé et traité comme frères que ceux qui étaient habillés de leur couleur; quiconque portait leur livrée était regardé comme un saint; celui qui ne l'était pas était saintement égorgé en ce monde et damné pour l'autre. Vous croyez, mon cher ami, que c'est de l'essence même du christianisme qu'il faut tirer toutes les preuves pour la nécessité de la tolérance; c'est cepen-

dant sur les préceptes et les intérêts de cette religion que les charitables persécuteurs fondent leurs droits cruels. Jésus-Christ me paraît, comme à vous, doux et tolérant; mais ses sectateurs ont été dans tous les temps inhumains et barbares : le parti le plus fort a toujours vexé le plus faible au nom de Jésus-Christ, et pour la gloire de Dieu. Lorsque nous vous persécutons, nous papistes, nous sommes conséquens à nos principes, parce que vous devez vous soumettre aux décisions de notre mère sainte Église. Hors de l'Église, point de salut. Vous êtes donc des rebelles audacieux; lorsque vous persécutez, vous êtes inconséquens, puisque vous accordez à chaque charbonnier le droit d'examen : ainsi vos réformateurs n'ont renversé l'autorité du pape que pour se mettre sur son trône. Aux décisions des conciles vous avez fièrement substitué celles de vos synodes, et Barneveldt a péri comme Jean Hus. Le synode de Dordrecht vaut-il mieux que celui de Trente? Qu'importe que l'on soit brûlé par les conseils de Léon x ou par les ordres de Calvin?

Quel remède à tant de folies et de maux qui désolent le meilleur des mondes? S'attacher à la morale, mépriser la théologie, laisser les disputes dans l'obscurité des écoles où l'orgueil les a enfantées, ne persécuter que les esprits turbulens qui troublent la société pour des mots. *Amen! amen!*

Le malade de Ferney, qui ne voudrait persécuter personne que les brouillons, embrasse tendrement l'hérétique charitable et bienfesant.

205. — AU MÊME.

Ferney, 30 décembre.

Mon cher philosophe, tandis que le Traité de *la Tolérance* trouve grâce devant les catholiques, je serais très affligé qu'il pût déplaire à ceux même en faveur desquels il a été composé. Il y aurait, ce me semble, peu de raison et beaucoup d'ingratitude à eux de s'élever contre un factum fait uniquement en leur faveur. Je ne connais point l'auteur de ce livre; mais j'apprends de tous côtés qu'il réussit beaucoup, et qu'on a même remis entre les mains des ministres d'état un mémoire qu'ils ont demandé pour examiner ce qu'on pourrait faire pour donner un peu plus de liberté aux protestans de France.

J'ai cherché dans ce livre s'il y a quelques passages contre la révélation; non-seulement je n'en ai trouvé aucun, mais j'y ai vu le plus profond respect pour les choses même dont le texte pourrait révolter ceux qui ne se servent que de leur raison. Si ce texte, mal entendu peut-être par ceux qui n'en croient que leurs lumières et à qui la foi manque, inspire malheureusement quelque indifférence, cette indifférence peut produire du moins un très grand bien, car on se lasse de persécuter pour des choses dont on ne se soucie point, et l'indifférence amène la paix.

Je crois qu'on a envoyé un exemplaire de cet ouvrage à M. de Correvon, qui l'avait demandé plusieurs fois. Il y a long-temps que je n'ai eu de ses nouvelles. Vous me ferez plaisir de lui dire que cet ouvrage a fait la plus grande impression dans l'esprit de nos ministres d'état qui l'ont lu.

J'espère d'ailleurs que nous viendrons à bout de notre jésuite intolérant, qui ne veut pas qu'un huguenot réussisse dans une demande très naturelle et raisonnable à un prince catholique.

206. — A M. DAMILAVILLE.

31 dé[illegible]

J'IGNORE, mon cher frère, si vous avez reçu en dernier lieu une *Tolérance* par Besançon, et une autre par l'adresse que vous m'avez donnée : l'un de ces deux paquets était pour frère Protagoras, à qui je vous supplie de faire rendre ce petit billet.

Je suis un peu effarouché de ce qu'on a retenu à la poste de Paris deux paquets que frère Cramer envoyait à M. de Trudaine et à M. de Montigni. Il est très vraisemblable qu'on écrira beaucoup contre l'ouvrage le plus honnête qu'on ait fait depuis long-temps, et peut-être la précaution que j'ai prise de le communiquer à la cour avant de le livrer au public, lui nuira plus qu'elle ne lui servira.

Au reste, je pense que la fermentation au sujet des finances empêchera qu'on ne songe à la philosophie. Quand les hommes sont bien occupés d'une sottise, ils ne songent pas à en faire une autre : chaque impertinence a son temps. Celle de votre archevêque est-elle vraie ? avait-il préparé un gros Mandement dans le goût de celui du fou du Pu[illegible] Velai ? est-il vrai que le roi l'a menacé d'un petit ma[illegible]yre à Pierre-Encise, et que le Mandement a été supprimé ?

Mais ne verrai-je point *l'Anti-finan[illegible]* qui est supprimé aussi ? Tous vos gros paque[illegible], [illegible]r frère,

m'arrivent, et les miens ne vous arrivent pas toujours. Il est plus aisé aux livres de sortir de France que d'y venir.

Vous ne m'avez pas dit un mot de frère Thiriot. L'amitié permet un peu de paresse; mais il abuse de cette permission : il n'est pas tolérant, il est indifférent, et l'oubli total n'est pas d'un cœur bien fait.

A demain le premier jour de 1764, qui probablement produira autant de sottises que les précédentes, sans recourir à l'*Almanach de Liége*.

Permettez-vous que je vous adresse cette lettre pour un homme très malheureux, dont le fils est plus malheureux encore? Ne pouvez-vous pas ordonner qu'on la contre-signe dans votre bureau? L'adresse est dedans, sur un petit morceau de papier.

207. — AU MÊME.

1763.

VRAIMENT le ridicule de ce nouvel arrêt manquait à ma chère patrie. Nous sommes les polichinelles de l'Europe. Courage, messieurs!

Je prie mon cher frère de m'envoyer les édits du roi, qui me paraissent plus sages que celui contre la petite-vérole. Est-il vrai que Messieurs font des remontrances sur ces édits? Qu'ils se chargent donc des dettes de l'état.

Que je voudrais que mon frère vînt dans ma retraite philosopher avec ses amis!

J'ai lu il y a long-temps les prétendues *Richesses de l'état*. L'auteur est parent de Gribouille : il propose de donner 750 millions au lieu de 300, pour nous soulager.

208. — A M. LE DUC DE PRASLIN.

Ferney, décembre.

Monseigneur, je défie mes trente-neuf confrères de l'Académie de trouver des termes pour vous exprimer ma reconnaissance; ma nièce est dans le même embarras que moi. J'ai fait parvenir à mon ingrat curé les nouvelles de la protection que vous nous donnez. On lui a dit que le roi entendait garder ses traités avec ses voisins; il a répondu qu'il se.... moquait des traités; qu'il aurait mes dîmes; qu'il plaidait au parlement de Dijon; que son affaire y était entamée depuis longtemps; qu'il m'enterrerait au plus tôt, et qu'il ne prierait point Dieu pour moi. Je sens bien, monseigneur, que je serai damné de cette affaire-là; mais il est si doux d'avoir votre protection dans ce monde, qu'on prend gaîment son parti pour l'autre. Je suis bien sûr que vous soutiendrez votre dire avec le parlement de Bourgogne, s'il a la rage de juger comme Perrin Dandin, s'il prétend que l'affaire étant déjà entamée au parlement, elle doit y rester. Vous nous permettrez bien alors de recourir à vos bontés, n'est-ce pas, monseigneur?

Vous voulez des assassinats, en voici une paire dans le paquet de M. d'Argental. Pendant que je vous envoie des tragédies, M. de Montpéroux vous fait sans doute le récit de la farce de Genève; vous verrez comme les enfans de Calvin ont changé. Il est assez plaisant de voir tout un peuple demander réparation pour Jean-Jacques Rousseau. Ils disent qu'il est vrai qu'il a écrit contre la religion chrétienne; mais que ce

n'est pas une raison assez forte pour oser donner une espèce d'assigné pour être ouï, à un citoyen de Genève; que si un citoyen de Genève trouve la religion chrétienne mauvaise, il faut discuter ses raisons modestement avec lui, et ne pas le juger sans l'avoir entendu, etc.

Vous entendrez parler bientôt de la cité de Genève, et je crois que vous serez obligé d'être arbitre entre le peuple et le magistrat; car vous êtes garant des lois de cette petite ville comme du traité de Vestphalie. Cela vous amusera, et vous aurez le plaisir d'exercer vos talens de pacificateur de l'Europe.

A propos, monseigneur, ceci n'est pas une dépêche de Rome moderne; ce n'est pas un mémoire sur les diètes de Pologne; ce ne sont pas des nouvelles des deux frères qui se disputent la Perse; ce n'est pas un détail des sottises de ce pauvre Grand-Mogol, c'est votre conjuration *, ce sont vos roués, c'est une attrape qui vous amusera. Je ne vous dirai point que cela fera fondre en larmes, je mentirais; mais cela peut attacher, cela fera raisonner, et vous serez amusé; et un ministre a souvent besoin de l'être.

Vous pèserez, quand il en sera temps, l'importance extrême dont il est de mettre la conspiration sous le nom d'un jeune novice jésuite qui, grâce à la bonté du parlement, est rentré dans le monde, et qui comme Colletet et tant d'autres, attend son dîner du succès de son ouvrage. Je m'imagine que les girouettes françaises tournent actuellement du côté des jésuites; on commence à les plaindre; les jansénistes ne font point de pièces de théâtre, ils sont durs, ils sont fanatiques, ils

* *Le Triumvirat.*

seront persécuteurs, on les détestera; on aimera passionnément un pauvre petit diable de jésuite qui donnera l'espérance d'être un jour un Lemierre, un Colardeau, un Dorat. Je persisterai toujours à croire qu'il faut donner un nom à ce jeune jésuite; le public aime à se fixer. Si on ne nomme personne, on me nommera, et tout sera perdu.

Mais pourquoi ne faites-vous pas faire une tragédie à M. Thomas? Quel homme a écrit avec plus de force que lui? quel homme a plus d'idées? Il est jeune, et j'ai besoin d'un coadjuteur.

Enfin, monseigneur, vous ne nous abandonnerez pas, madame Denis et moi, dans notre querelle avec la sainte Église. Nous espérons que vous voudrez bien vous damner pour nous; rien n'est plus beau que d'aller au diable pour faire du bien aux gens qu'on protége.

Agréez, je vous en conjure, mon attachement, ma reconnaissance et mon profond respect.

Le Vieux de la montagne.

209. — A MADAME D'ÉPINAY.

2 mars 1764, à Ferney.

En vous remerciant, madame, de la bonté que vous avez d'informer des gens de l'autre monde du bel établissement que vous faites dans celui-ci. Vous serez toujours ma belle philosophe, quand même vous m'auriez oublié. Je me mets aux pieds de madame votre fille, à condition qu'elle sera philosophe aussi.

Savez-vous bien que je suis quelquefois en commerce de lettres avec M. votre fils? Mais je lui demande par-

don de n'avoir pas répondu à sa dernière lettre; j'étais extrêmement malade. Je ne sors presque plus du coin de mon feu; tout s'affaiblit chez moi, hors mon respectueux attachement pour vous. La tranquillité dont je jouis est la seule chose qui me fasse vivre. Je crois, madame, que vous avez mieux que de la tranquillité; vous devez jouir de tout le bonheur que vous méritez; vous faites celui de vos amis, il faut bien qu'il vous en revienne quelque chose. Si avec cela vous avez de la santé, il ne vous manque rien. Pardonnez-moi, s'il vous plaît, de ne vous pas écrire de ma main; je deviens un peu aveugle; mais on dit que quand il n'y aura plus de neige sur nos montagnes, j'aurai la vue du monde la plus nette. Je ne veux pas vous excéder par une longue lettre; vous êtes peut-être occupée actuellement à coiffer la mariée. Je présente mes très humbles respects à la mère et à la fille.

210. — A M. BERTRAND,

Ferney, 28 auguste.

Dans le fond de mon ermitage,
Loin de l'illusion des cours,
Réduit, hélas! à vivre en sage,
Ne l'ayant pas été toujours,
Et ne l'étant qu'en mon vieux âge,
La retraite est mon seul recours,
Je ne ferai plus de voyage.

Que la Gloire avec les Amours
Couronnent, devers Cracovie,
Un prince aimé de sa patrie,
Qui lui promet de si beaux jours;
Trop éloigné de sa personne,
Je me borne à former des vœux;
On lui décerne une couronne,
Et je voudrais qu'il en eût deux.

Voilà, mon cher philosophe, les prédictions de Nostradamus de Ferney, que vous pouvez montrer à M. le comte de Mnizek, à qui je présente mes respects.

J'ai déjà lu avec grand plaisir quelque chose de votre *Logique*; je me flatte que bientôt il en paraîtra dans la *Gazette littéraire* un extrait dont vous ne serez pas mécontent.

Conservez toujours un peu de bonté pour ce vieux malade qui est obligé de dicter vers et prose.

211. — A MADAME D'ÉPINAY.

25 septembre.

Un de nos frères, madame, que je soupçonne être le prophète bohémien, m'a écrit une belle lettre, par laquelle il veut quelques exemplaires d'un livre diabolique, auquel je serais bien fâché d'avoir la moindre part. Ma conscience même serait alarmée de contribuer au débit de ces œuvres de Satan; mais comme il est très doux de se damner pour vous, madame, et surtout avec vous, il n'y a rien que je ne fasse pour votre service. Je fais chercher quelques exemplaires à Genève: ces hérétiques les ont tous fait enlever avec avidité. La ville de Calvin est devenue la ville des philosophes; il ne s'est jamais fait une si grande révolution dans l'esprit humain qu'aujourd'hui. C'est une chose étonnante, que presque tout le monde commence à croire qu'on peut être honnête homme sans être absurde; cela me fait saigner le cœur.

Je vous prie, madame, de me recommander aux prières des frères. Je prie Dieu continuellement pour eux comme pour vous, et pour la propagation du saint

Évangile. Vous savez qu'Esculape-Tronchin va inoculer les parlemens, tandis que vos Welches condamnent l'inoculation. Il n'y a, révérence parler, parmi les Welches que nos frères qui aient le sens commun. Vous, madame, qui joignez à ce sens commun les grâces et l'esprit, vous êtes Française et nullement Welche; et moi, madame, je suis à vos pieds pour toute ma vie.

212. — A LA MÊME.

16 novembre.

Il me paraît, madame, que vous avez un curé digne de vous : c'est vous, sans doute, qui nommez à la cure; c'est l'homme du monde dont, après vous, j'ambitionne plus le suffrage. M. Dubut ou Desbuttes, car je ne sais pas précisément son nom, le remercie bien fort de ses cerisiers. Il est bien vieux, ce M. Desbuttes; mais s'il a le bonheur de manger des cerises de votre curé, il en jettera les noyaux au nez des superstitieux et des fanatiques, qui, je crois, n'approchent jamais de votre paroisse.

Je vois que tous les climats se ressemblent, quoique les esprits ne se ressemblent pas : si vous avez froid, nous sommes gelés; si vous avez un pouce de neige, nous en avons deux pieds; si vous perdez quelques-uns de vos poulets, tous les nôtres meurent; mais vous avez des Frérons, des Pompignans, un *Journal chrétien*, et nous n'avons rien de tout cela. Vous vivez, madame, dans votre belle retraite avec vos philosophes; moquez-vous des sottises de toutes les espèces. Que ne puis-je en rire avec vous! mais il n'y a pas moyen de rire quand on souffre tant de votre absence.

Je crois comme vous, madame, que la scène française expire aux pieds de l'Opéra-Comique; il n'y a que les femmes qui la soutiennent, comme il n'y a qu'elles qui fassent les agrémens de la société. Les hommes sont pitoyables au théâtre, et je ne sais s'ils valent beaucoup mieux ailleurs.

Je ne peux avoir l'honneur de vous écrire et de vous remercier de ma main; je redeviens toujours aveugle avec les neiges; je crois que je suis le premier qui ait éprouvé un aveuglement périodique. Il n'en est pas de même de mes sentimens; mon estime et mon tendre respect pour vous ne souffrent jamais d'altération.

213. — A M. BERTRAND.

A Ferney, 21 novembre.

Mon cher philosophe, vous êtes un homme charmant, un bon ami, un philosophe véritable. L'article dont vous me parlez était d'un fripon, d'un délateur, et non pas d'un nouvelliste. Depuis quand est-il permis d'accuser les particuliers, de son autorité privée, dans les papiers publics? un tel abus est punissable.

Je n'ai nul commerce avec les auteurs de l'ouvrage dont vous me parlez; mais quels qu'ils soient, ils seront pénétrés pour vous de reconnaissance. Présentez mes respects, je vous en prie, à MM. les comtes de Mnizek. J'ai l'honneur de faire réponse à M. le banneret, qui a eu la bonté de m'écrire.

Il vint dîner hier un damné avec moi, qui me soutint que la morale était une chose divine, et que la *Somme* de saint Thomas était ridicule. Le scélérat ajoutait que les dogmes avaient amené la discorde sur la terre, et

que la morale amenait la paix : je vous avoue que j'eus peine à me contenir en entendant ces blasphèmes. Je n'aurais pas manqué de le déférer au consistoire de Genève, si j'avais été dans le territoire immense de cette fameuse république.

Un homme aussi intolérant que moi ne souffre pas une telle hardiesse, qui serait capable, à la fin, de porter les hommes à se pardonner les uns les autres leurs sottises. Ce serait porter l'abomination de la désolation dans le lieu saint.

Je crains bien, monsieur, que dans le fond vous ne soyez entiché de cette horrible doctrine : en ce cas, je romprai avec vous tout net ; cependant je vous aime de tout mon cœur.

214. — AU MÊME.

A Ferney, 1er janvier 1765.

Mon cher philosophe, je vous assure que je ne prends aucun intérêt au livre dont vous me parlez. Je cultive mes champs, et je m'embarrasse fort peu de ce qu'on écrit et de ce qu'on fait ailleurs. Je suis assez embarrassé de mes affaires sérieuses, et je n'ai guère le temps de me mêler des petits amusemens dont vous me faites part. Tout ce que je sais bien certainement, c'est que le livre en question est de plusieurs mains. Il y a plus de deux mois que le hasard a fait tomber entre les miennes quelques manuscrits de l'ouvrage.

Un de ces articles est écrit de la propre main d'un des premiers pasteurs de votre religion réformée, ou prétendue réformée. Tout cela vous regarde, et non pas moi : je ne suis qu'un pauvre cultivateur qui vous

aime tendrement, et qui ne dispute jamais. Quand vous serez Turc, je chanterai *Alla!* avec vous; quand vous serez païen, je sacrifierai avec vous aux Muses : tous les hommes sont frères, et les meilleurs frères sont ceux qui cultivent les lettres.

Je suis très fraternellement à vous pour ma vie.

215. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Décembre.

Mon cher ange, il y a plus d'un D'Éon et plus d'un Vergi *: lisez et jugez. Voyez s'il n'est pas de l'intérêt du ministère et du bien public d'imposer silence à ces malheureux, qui vivent de calomnies, et qui osent se dire gens de lettres. Je m'en rapporte à la bonté, à la prudence et au zèle éclairé de M. le duc de Praslin.

Dites-moi donc comment vous vous portez, mes divins anges. Votre thermomètre est-il à dix degrés au-dessous de la glace, comme le nôtre? Je perds les yeux, les oreilles, la poitrine, les pieds, les mains et la tête; mais il me reste toujours un cœur fait pour vous adorer.

Au nom de Dieu, quand le doux temps viendra, comme dit Pluche, venez avec lui pour être le médiateur de Genève. Vous savez que cette fourmilière importune le roi, et demande un ministre qui règle le pas des fourmis. Tout cela, en vérité, est le comble du ridicule. Il y a deux mois que ces pauvres gens pouvaient s'accorder très aisément; deux ou trois sottises,

* Du Vergi (Treyssac), Bordelais, auteur de quelques romans peu connus, eut à Londres de vifs démêlés avec le fameux ou la fameuse D'Éon.

à la tête desquelles est l'orgueil, les ont brouillés plus que jamais. Il serait difficile de dire bien précisément pourquoi; et je crois que les médiateurs seraient bien étonnés qu'on les ait fait venir pour de semblables bagatelles. Mais enfin, venez, vous qui êtes le plus aimable et le plus conciliant de tous les hommes, comme le plus juste. Que cette aventure me produise le bonheur de ma vie; vous verrez madame votre tante en chemin, et cette visite ne sera peut-être pas inutile.

Quand vous serez à Genève, vous recevrez vos paquets de Parme plus tôt qu'à Paris. Vous ferez aussi bien les affaires avec M. le duc de Praslin par lettres que de bouche. Vous êtes, d'ailleurs, déjà au fait des tracasseries genevoises; enfin, je ne vois point d'homme plus propre que vous pour ce ministère. Je suis convaincu qu'il ne tient qu'à vous d'être nommé; et si vous ne l'êtes pas, je ne vous le pardonnerai de ma vie. Berne et Zurich enverront des magistrats; il faut que la France en fasse autant.

J'ajoute à toutes ces raisons un point bien important, c'est qu'on aura la comédie à Genève, pendant la médiation, pour préparer les esprits à la concorde et à la gaîté. Enfin voilà probablement la seule occasion que j'aurai d'embrasser mon ange avant ma mort.

Voici une lettre d'un mauvais plaisant de Neuchâtel, que je vous envoie pour vous tenir en joie. On m'assure dans le moment que le roi de Prusse est très malade; cela pourrait bien être; il m'écrivit, il y a un mois, que je l'enterrerais, tout cacochyme et tout vieux que je suis; mais je n'en crois rien, ni lui non plus.

Je pense que l'affaire des dîmes est accrochée, comme on dit en style de dépêches; il n'y a pas grand

mal. Je suis rempli de la plus tendre et de la plus respectueuse reconnaissance pour toutes les bontés de M. le duc de Praslin, et confus des peines qu'il a daigné prendre. Lorsque j'ai vu que les Genevois n'étaient plus occupés sérieusement que de la prééminence de leurs rues hautes sur leurs rues basses, et qu'ils étaient résolus de fatiguer le ministère de France pour savoir si le conseil des Vingt-cinq a le pouvoir négatif ou non dans tous les cas; j'ai jugé à propos de faire avec mon curé ce que le conseil genevois aurait dû faire avec les citoyens: j'ai fait un très bon accommodement avec le curé; il m'a rendu maître de tout, et, Dieu merci, je n'ai plus de procès qu'avec Fréron.

J'étais curieux, avec juste raison, de savoir ce que contenait cette vieille demi-page. Le mot d'*infâme* a toujours signifié le jansénisme, secte dure, cruelle et barbare, plus ennemie de l'autorité royale que le presbytérianisme, et ce n'est pas peu dire, et plus dangereuse encore que les jésuites, ce qui devient incroyable; mais cependant c'est ce qui est. Si le roi sait mon grimoire, il sait que je n'écris jamais qu'en loyal sujet à des sujets très loyaux.

Lekain est sombre, et moi aussi; je lui conseille de venir chez moi pour s'égayer. J'ai acheté un petit domaine en Suisse. Mademoiselle Clairon viendra à Ferney, et j'y passerai quelques jours pour elle. *

Comme je ne reçois le manuscrit du petit prêtre

* Lorsque mademoiselle Clairon, cette actrice si célèbre, arriva à Ferney, elle se jeta de suite aux genoux de Voltaire. L'auteur de *la Pucelle* se jeta aussi aux siens; et dans les transports de sa joie il s'écria: « Mademoiselle, à présent que nous sommes à terre, qu'allons-nous « faire? »

qu'aujourd'hui, vous ne pourrez recevoir la nouvelle leçon que dans quinze jours. Il est bon d'ailleurs d'accorder du temps au zèle de ce jeune homme. Il dit que la scène des deux tyrans ne fera jamais un prodigieux effet, parce qu'une conférence entre deux méchans hommes n'intéresse point; mais elle peut attacher par la grandeur de l'objet et par la vérité des idées, surtout si elle est bien dialoguée et bien écrite. Selon lui c'est la scène de Julie, errant dans les rochers de cette île triumvirale, qui doit intéresser; mais il faut des actrices. *

L'idée de faire imprimer le tout par Cramer m'était venue par deux raisons : la première, que j'évitais le honteux désagrément de passer par les mains de la police, qui peut-être se serait rendue difficile sur l'histoire des proscriptions, depuis les vingt-trois mille juifs égorgés pour un veau, jusqu'aux massacres commis par les Camisards des Cévènes. La seconde raison est que sur l'inspection d'une feuille imprimée, je corrige toujours vers et prose. Les caractères imprimés parlent aux yeux bien plus fortement qu'un manuscrit. On voit le péril bien plus clairement; on y court, on fait de nouveaux efforts, on corrige, et c'est ma méthode.

Je renonce cependant à ma méthode *favorite* pour satisfaire un libraire de Paris **, qui est un véritable homme de lettres, fort au-dessus de sa profession, et dont je veux me faire un ami.

M. le duc de Praslin vous aura sans doute envoyé tout le manuscrit avant que vous receviez ma lettre, et

* C'est du *Triumvirat* que Voltaire parle en ce moment. Il avait eu l'intention de donner cette pièce sous le nom d'un jeune ex-jésuite.

**Lacombe, auteur de plusieurs ouvrages.

vous serez en état de juger en dernier ressort. Je vous supplie très instamment de passer au petit ex-jésuite, ces vers de Fulvie :

> Après m'avoir offert un criminel amour,
> Ce protée à ma chaîne échappa sans retour.

J'ai eu dessein d'exprimer les débauches qui régnaient à Rome dans ces temps illustres et détestables ; c'est le fondement des principales remarques. Je veux couler à fond la réputation d'Auguste ; j'ai une dent contre lui depuis long-temps pour avoir eu l'insolence d'exiler Ovide, qui valait mieux que lui. Quoi ! l'aimable Ovide exilé en Scythie ! ah, le barbare ! Brutus, où étais-tu ?

Où êtes-vous, mes divins anges ? Il fait froid, que je me fourre dessous vos ailes.

216. — A M. LE MARQUIS DE XIMÉNÈS.

Ferney, 3 février 1766.

Je n'ai rien à vous mander, monsieur le marquis, et cependant je vous écris. J'ai pensé mourir de froid et de fluxion de poitrine. Je ne suis pas encore tout-à-fait en vie ; mes dernières volontés sont, que vous ayez la bonté de faire rendre les deux chiffons ci-joints à vos deux protégés, MM. de Laharpe et de Chamfort. Je vous serai très obligé de vouloir bien être mon exécuteur testamentaire. Je vous prie par ce codicille de continuer à être inflexible sur les mauvais ouvrages et sur le mauvais goût ; de juger des choses malgré les noms, de ne jamais souffrir le galimatias, se trouvât-il dans Pierre Corneille ; de trouver le roman de Julie détestable au nez des dames qui l'admiraient en y bâillant, etc. etc.

Je me fais faire un petit tombeau dans mon cime-

tière. Pompignan se ferait enterrer sur le maître-autel. Vous ferez, s'il vous plaît, mon épitaphe, et vous y direz que je pensais comme vous. Vivez heureux.

217.—A MADAME D'ÉPINAY.

6 juillet, *partira par Lyon je ne sais quand.*

Je bénis la Providence, ma respectable et chère philosophe, de ce que votre pupille va devenir tuteur; s'il y a un corps qui ait besoin de philosophes, c'est assurément celui dans lequel il va entrer. Les philosophes ne rouent point les Calas, ils ne condamnent point à un supplice horrible des insensés qu'il faut mettre aux Petites-Maisons. De quel front peut-on aller à *Polyeucte* après une pareille aventure? Le tuteur, élevé par sa tutrice, sera digne de l'emploi auquel il se destine. On attend beaucoup de la génération qui se forme; la jeunesse est instruite, elle n'arrive point aux dignités avec les préjugés de ses grands-pères. J'ai, Dieu merci, un neveu dans le même corps, qui a été bien élevé et qui pense comme il faut penser. La lumière se communique de proche en proche; il faut laisser mourir les vieux aveugles dans leurs ténèbres; la véritable science amène nécessairement la tolérance. On ne brûlerait pas aujourd'hui la maréchale d'Ancre comme sorcière, on ne ferait pas la Saint-Barthélemi; mais nous sommes encore loin du but où nous devons tendre: il faut espérer que nous l'atteindrons. Nous sommes, en bien des choses, les disciples des Anglais; nous finirons par égaler nos maîtres.

Vous devez à présent, ma chère et respectable philosophe, jouir d'une santé brillante, et moi je dois être

languissant : aussi suis-je. Puisque Esculape est à Paris, que vos bontés me soutiennent.

Permettez que je fasse les plus tendres complimens au tuteur. Tout notre petit ermitage est à vos pieds.

218. — A LA MÊME.

26 septembre.

Si vous êtes chèvre, madame, il n'y a personne qui ne veuille devenir bouc ; mais vous m'avouerez que de vieux singes, devenus tigres, sont une horrible espèce. Comment se peut-il faire que les êtres pensans et sensibles ne cherchent pas à vivre ensemble dans un coin du monde, à l'abri des coquins absurdes qui le défigurent ? Je jouis de cette consolation depuis quelques années ; mais il y a des êtres qui me manquent : j'aurais voulu vivre surtout avec vous et vos amis. Il est vrai que le petit nombre de sages répandus dans Paris peut faire beaucoup de bien en s'élevant contre certaines atrocités, et en ramenant les hommes à la douceur et à la vertu. La raison est victorieuse à la longue ; elle se communique de proche en proche. Une douzaine d'honnêtes gens qui se font écouter produit plus de bien que cent volumes : peu de gens lisent, mais tout le monde converse, et le vrai fait impression.

Votre petit Mazar, madame, a pris, je crois, assez mal son temps pour apporter l'harmonie dans le temple de la Discorde. Vous savez que je demeure à deux lieues de Genève : je ne sors jamais ; j'étais très malade quand ce phénomène a brillé sur le noir horizon de Genève. Enfin il est parti, à mon très grand regret, sans que je l'aie vu. Je me suis dépiqué en fesant jouer sur mon petit théâtre de Ferney des opéra comiques pour ma con-

valescence ; toute la troupe de Genève, au nombre de cinquante, a bien voulu me faire ce plaisir. Vous croyez bien que l'auteur de *la Henriade* a fait jouer *Henri IV*. Nous avons tous pleuré d'attendrissement et de joie quand nous avons vu la petite famille se mettre à genoux devant ce bon roi. Tout cela est consolant, je l'avoue ; mais il y a trop de méridiens entre vous et moi : mon malheur est que mon château n'est pas une aile du vôtre ; c'est alors que je serais heureux. Madame Denis pense comme moi ; permettez-nous d'embrasser M. Grimm. Adieu, madame ; vivez heureuse, agréez mon très tendre respect.

219. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 29 octobre.

Puissiez-vous, mon chevalier, passer par chez nous en allant en Italie avec M. Duclos ; et quand vous serez à Ferney, puissent les neiges et les glaces vous boucher tous les chemins !

[illegible] le procès de l'ingratitude contre la générosité. Jean-Jacques me paraît un charlatan fort au-dessus de ceux qui jouent sur les boulevards. C'est une âme pétrie de boue et de fiel. Il mériterait la haine, s'il n'était accablé du plus profond mépris.

On m'a mandé beaucoup de bien de mademoiselle Durancy. Le public, qui d'abord l'avait mal reçue, a changé d'avis. Cela lui arrive souvent à ce bon public ; c'est une assemblée de fous qui devient sage à la longue.

Recevez, mon chevalier, mes tendres remercîmens de votre souvenir, et les sincères complimens de madame Denis et de tout notre petit ermitage.

220. — A M. BERTRAND.

A Ferney, 31 octobre.

Je voudrais, monsieur, que la maison de Lausanne fût encore à moi, elle serait bientôt à vous.

Mais voici ce qui m'arriva : feu M. Montrond, en fesant son marché avec moi, me demanda combien j'avais encore de temps à vivre ; je me fis fort de vivre neuf ans : cela parut exorbitant, mais je n'en démordis point, et je fis mon marché pour neuf ans ; le contrat fut dressé sur ce pied-là ; les neuf années sont révolues, je vis encore, et M. de Montrond est mort, la maison ne m'appartient plus. Si j'avais su que vous voulussiez un jour vous transplanter à Lausanne, j'aurais pris le parti de vivre plus long-temps, et de faire un meilleur marché. Si vous étiez un vrai philosophe, si vous aimiez la retraite, j'ai un petit ermitage auprès de Ferney que je vous céderais de tout mon cœur, et qui ne vous coûterait rien, pas même de remercîmens, car cela n'en mérite pas. Mais je vois que vous aimez le grand monde, et que la superbe ville de Lausanne est l'objet de vos plus tendres souhaits. Les miens sont de vous revoir. Je vais prévenir M. D'Alembert de votre arrivée à Paris ; il vous connaîtra avant de vous avoir vu : il vaut mieux prendre ce parti que de vous envoyer une lettre pour lui, qui augmenterait le port considérablement.

Le procès de Jean-Jacques contre M. Hume est le procès de l'ingratitude contre la générosité. Jean-Jacques est un monstre. Savez-vous bien que ce fou avait persuadé à ses amis que je cabalais avec vous pour le faire chasser de la Suisse ? C'est le plus détestable extravagant

que j'aie jamais connu. Cette dernière aventure achève de le couvrir d'opprobre. Je ne crois pas qu'il puisse vivre en Angleterre ; il faut qu'il aille chez vos Patagons hauts de neuf pieds : quoiqu'il n'en ait qu'environ quatre et demi, il leur prouvera qu'il est plus grand qu'eux.

Adieu, mon cher philosophe; je vous embrasse tendrement. Je serai enchanté de vous revoir.

221. — A M. LE MARQUIS DE XIMÉNÈS.

A Ferney, 18 mars 1767.

Je vous ai déjà mandé, monsieur le marquis, que je n'avais jeté sur le papier que des notes informes, de simples indications pour me faire souvenir de ce que je dois dire quand vous m'aurez envoyé le reste. Si vous ne me l'envoyez pas, que puis-je faire? rien; je sais bien que Racine est rarement assez tragique; mais il est si intéressant, si adroit, si pur, si élégant, si harmonieux; il a tant adouci et embelli notre langue, rendue barbare par Corneille, que notre passion pour lui est bien excusable. M. de Laharpe est tout aussi passionné que nous; il s'indigne avec moi qu'on ose comparer le minéral brut de Corneille à l'or pur de Racine.

Vous savez qu'il a répondu à l'abbé de Rancé, et que l'épître du moine vaut beaucoup mieux que l'épître de l'abbé. Je présume qu'il vous a envoyé les corrections nécessaires qu'il a faites à ce bel ouvrage. Je me flatte que vous en ferez faire plusieurs copies pour l'édification de ceux qui aiment la raison et les vers.

Si vous n'avez vu *les Scythes* que dans l'édition des

Cramer, vous n'avez point vu la pièce. Je la corrige tous les jours, et j'y ai fait plus de cent vers nouveaux; on n'a jamais fini avec une tragédie. Il est beaucoup plus aisé de faire toute l'*Histoire* de Rollin qu'une seule pièce de théâtre. Je ne sais si on jouera *les Scythes* avant ou après Pâques, et si même on les jouera jamais. J'ai fait cette pièce pour m'amuser et pour la jouer à Ferney. Si elle peut servir à faire gagner quelque argent aux comédiens de Paris, à la bonne heure. Nous fermons notre théâtre à Ferney tant que madame la Dauphine sera en danger. Je vous assure pourtant que je ne crois pas qu'elle meure; et ma raison, c'est que les médecins l'ont condamnée.

Adieu, monsieur; mille tendres respects du meilleur de mon cœur.

222. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 22 avril.

Je réponds à la lettre du 14, dont mon cher ange m'honore, dans le cabinet d'*Elochivis* *, à deux grandes parasanges de Babylone. Comme je suis à trois cent mille pas géométriques de votre superbe ville, et que vos Persans m'écrivent toujours des choses contradictoires, je suis très souvent le plus embarrassé de tous les Scythes; mais je crois mon ange, de préférence à tout. Je pense ne pouvoir mieux faire que de lui envoyer la pièce scythe, bien nettement ajustée. Si cet exemplaire ne suffit pas pour sa comédie, il sera aisé d'en faire encore un autre sur ce modèle. Je suis convaincu que tous les prétextes des ennemis leur étant

* Anagramme de M. de Choiseul.

ôtés, ayant sacrifié : *Il est mort en brave homme*, qui est pourtant fort naturel, ayant épargné aux gens malins l'idée de viol, qui pourtant est piquante, ayant donné la raison la plus valable du mariage d'Obéide, raison prise dans l'amour même d'Obéide pour Athamare ; raison touchante, raison tragique, raison même que mes anges ont toujours voulu que j'employasse ; ayant enfin distillé le peu qui me reste de cerveau pour apaiser les Welches, et pour plaire aux bons Français, j'espère que tant de peines ne seront pas perdues.

Ceux qui demandent que le mariage d'Obéide avec Indatire soit nécessaire, n'entendent point les intérêts de leurs plaisirs. Cela est bon dans *Alzire*, cela serait détestable dans *les Scythes*. Les deux vieillards doivent faire un très grand effet au quatrième acte, s'ils peuvent jouer d'une manière attendrissante ; et surtout si les Welches sont capables de faire réflexion que deux bonnes gens de quatre-vingts ans, sans armes, et consignés à la porte d'Athamare, ne peuvent commander une armée, surtout quand l'un des deux vieillards est évanoui. Le malheur de tous vos comédiens, c'est de jouer froidement ; ils n'ont point d'âme, ils n'arrivent jamais qu'à moitié. Je le dirai toujours, jusqu'à ce que je meure, *les Scythes* bien joués doivent faire un grand effet. Madame de Laharpe fait pleurer quand elle dit :

Ah, fatal Athamare !
Quel démon t'a conduit dans ce séjour barbare ?
Que t'a fait Obéide ? etc.

et madame Dupuits, qui a une voix touchante, augmente l'attendrissement. Il y a l'infini entre jouer avec art, et jouer avec âme.

Je vous ai soumis, mon cher ange, ma réponse à ma-

demoiselle Sainval; je n'ai écrit que des politesses vagues à mademoiselle Dubois; je ne me suis engagé à rien : vous savez que je ne ferai que ce que vous voudrez; mais je vous répète encore qu'il faut reprendre *les Scythes* après Pâques, malgré la cabale, ou plutôt malgré les cabales; car il y en a quatre contre nous. Il faut que mademoiselle Durancy fasse pleurer, afin que M. le maréchal de Richelieu ne la fasse pas enrager, s'il ne lui fait pas autre chose.

On fait une nouvelle édition des *Scythes* à Genève; on en fait une en Hollande; on en va faire une encore à Lyon : cela peut servir de prétexte à Lacombe pour diminuer un peu l'honoraire de Lekain; mais il n'y perdra rien, il aura toujours ses six cents francs. Puisse-t-il être beau comme le jour, et être un amant charmant quand il viendra, au troisième acte, se jeter aux genoux d'Obéide! puisse-t-il avoir une voix sonore et touchante! puissent les confidens n'être pas des buffles! puissent le seul véritable théâtre de l'Europe n'être pas entièrement sacrifié à l'Opéra-Comique!

Grâce au ridicule retranchement fait par la police à la première scène du troisième acte, Sozame ne dit mot, et joue un rôle pitoyable; je le fais parler de manière que la police n'aura rien à dire.

Je vous remercie tendrement vous et Élochivis; je suis terriblement vexé, et si on ne réprime pas l'insolence des commis, je serai obligé d'aller mourir ailleurs.

A propos de mourir, savez-vous, mon divin ange, que je n'ai guère de santé; mais qu'importe? je suis aussi gai qu'homme de ma sorte. Je n'ai actuellement que la moitié d'un œil, et vous voyez que j'écris très lisiblement. Je soupçonne avec vous que le tyran du tri-

pot * a contre vous quelque rancune qui n'est pas du tripot. N'y a-t-il pas un fou de Bordeaux, nommé Vergi, qui aurait pu vous faire quelque tracasserie? Ce monde est hérissé d'anicroches. Jean-Jacques est aussi fou que les D'Éon et les Vergi, mais il est plus dangereux.

N. B. Vous serez peut-être surpris que Luc m'écrive toujours; j'ai trois ou quatre rois que je mitonne : comme je suis fort jeune, il est bon d'avoir des amis solides pour le reste de la vie. Divin ange! ces quatre rois ne valent pas seulement une plume de vos ailes.

Couple céleste, couple aimable, vous savez si vous m'êtes chers! Mais ce que vous ne saurez jamais bien, c'est le bonheur et la félicité suprême que goûte mon cœur, des hommages purs qu'il vous rend chaque jour dans le temple d'Hyperdulie.

223. — A M. LE DUC ***.

Au château de Ferney, par Genève, 20 juillet.

MONSEIGNEUR, je suis trop respectueusement attaché à votre auguste nom, et à la personne de votre altesse sérénissime, pour ne lui pas donner avis que La Beaumelle, retiré à présent au pays de Foix, dans la petite ville de Mazères, fait réimprimer à Avignon le livre abominable, dans lequel ce calomniateur ose accuser monseigneur le duc, votre père, d'avoir fait assassiner le sieur Vergier, ancien commissaire de marine. Cette horreur, jointe à tant d'autres, doit certainement être réprimée. L'audace criminelle de ce misérable donne du cours à ses livres, surtout dans les pays

* Le duc de Richelieu.

étrangers. Je suis persuadé que si votre altesse sérénissime daigne dire ou faire dire un mot à M. de Saint-Florentin, on préviendra aisément cette nouvelle édition. Vous verrez, monseigneur, dans le mémoire ci-joint, la page où ce coquin ose ainsi vous outrager. Vous y verrez ses autres crimes. Jamais l'abus de l'imprimerie n'a rien produit de si coupable. Les sentimens que la France a pour votre personne autorisent la liberté que je prends.

Je suis avec un profond respect, etc.

224. — A MADAME D'ÉPINAY.

20 novembre.

Ma belle philosophe a donc aussi chez elle un petit théâtre. Ma belle philosophe, qui sait bien qu'il vaut mieux jouer la comédie que de jouer au whist, se donne donc ce petit amusement avec ses amis. C'est assurément le plaisir le plus noble, le plus utile, le plus digne de la bonne compagnie qu'on puisse se donner à la campagne; mais il est bien plaisant qu'on excommunie dans le faubourg Saint-Germain ce que l'on respecte à Villers-Coterets. Il est vrai qu'on n'a jamais eu tant de raisons d'excommunier les comédiens ordinaires du roi. On prétend qu'ils sont en effet diaboliques; le public les fuit comme des excommuniés. On dit que ce tripot est absolument désert, et que de toutes les troupes, après celle de la Sorbonne, c'est la plus vilipendée. Il y en a une à Genève qui le dispute à la Sorbonne; c'est la horde des prédicans. Depuis que le grand Tronchin l'a quittée, et qu'elle est abandonnée des médecins, elle est à l'agonie. Les autres citoyens ne se portent guère

mieux; leur petite convulsion dure toujours. Il sera fort aisé de leur donner des lois, et impossible de leur donner la paix. Heureux qui se tient paisiblement dans son château! Il me paraît que ma belle philosophe prend ce parti neuf mois de l'année; ainsi je me tiens d'un quart plus philosophe qu'elle; mais elle est faite pour Paris, et moi je ne suis plus fait que pour la retraite.

Je suis bien respectueusement, véritablement, tendrement attaché à ma belle philosophe.

2[illegible]5. — [illegible] LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, 1er mars 1768.

Vous m'avez envoyé, monsieur, du vin de Champagne quand je suis à la tisane; c'est envoyer une fille à un châtré. Je comptais au moins avoir la consolation d'en boire quelques verres avec vous, si vous pouviez passer encore par notre ermitage. Mais madame Denis part cette semaine pour Paris, pour des affaires indispensables; et moi je serai obligé, dès que je pourrai me traîner, d'aller consommer avec M. le duc de Virtemberg une affaire épineuse, dont dépend la fortune qui me reste, et celle de ma famille entière.

J'envoie à M. de Chenevières ce que vous demandez. M. le duc de Choiseul et M. Bertin en ont été très contens. L'auteur, qui est inconnu, souhaiterait que M. le contrôleur-général en fût un peu satisfait.

J'ai été très affligé que M. de Laharpe ait donné un certain second Chant. Il savait qu'il ne devait jamais paraître; il l'a pris dans ma bibliothéque sans me le dire; cette imprudence a eu pour moi des suites très désagréables. Je lui pardonne de tout mon cœur; il n'a

point péché par malice ; je l'aime. J'ai été assez heureux pour lui rendre quelques services, et lui en rendrai tant que je serai en vie.

Mes respects à madame de Rochefort. Si je suis en vie l'année qui vient, et si vous allez dans vos terres, n'oubliez pas, monsieur, un solitaire qui vous est dévoué avec un attachement inviolable.

P. S. Voici ce qu'on m'envoie de Lyon ; je vous en fais part comme à un homme discret, dont je connais la sagesse et les bontés. Pourriez-vous, monsieur, me faire savoir des nouvelles de la santé de la rei

226. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

Au château de Ferney, ce 13 septembre.

Mon très illustre et très aimable confrère, que j'aimerai tant que je vivrai, si vous vous portez bien, si vous êtes libre d'affaires, il faut que vous sachiez qu'il y a un Buri qui croit avoir fait une *Histoire de Henri IV*. Il court une critique de cette histoire, qui fait une très grande impression par le style audacieux et tranchant dont elle est écrite, et par les fautes qu'elle relève ; mais il y a bien autant de fautes dans la critique que dans l'histoire. L'auteur de la critique est visiblement un huguenot qui ne relève les erreurs de Buri que sur ce qui regarde les huguenots. Cet auteur s'appelle La Beaumelle ; il demeure au Carlat, dans le pays de Foix, patrie de Bayle, dont il n'est pas assurément concitoyen. Voici comme il parle du roi dans son libelle, page 24 : « Je voudrais que ceux qui publient des Vies « particulières des princes ne craignissent point de « nous ennuyer en nous apprenant comment ils furent

« élevés. Par exemple, je vois avec un charme infini, « dans l'*Histoire du Mogol*, que le petit-fils de Sha-« Abas fut bercé pendant sept ans par des femmes; « qu'ensuite il fut bercé pendant huit ans par des « hommes; qu'on l'accoutuma de bonne heure à s'ado-« rer lui-même, et à se croire formé d'un autre limon « que ses sujets; que tout ce qui l'environnait avait « ordre de lui épargner le pénible soin d'agir, de pen-« ser, de vouloir, et de le rendre inhabile à toutes les « fonctions du corps et de l'âme; qu'en conséquence, « un prêtre le dispensait de la fatigue de prier de sa « bouche le grand Être; que certains officiers étaient « préposés pour lui *mâcher noblement*, comme dit « Rabelais, le peu de paroles qu'il avait à prononcer. » Voici maintenant comme ce maraud parle de vous, page 30 : « Du reste, il a copié cette faute de M. le pré-« sident Hénault, guide peu sûr, abréviateur infidèle, « hasardeux dans ses anecdotes; trop court sur les « grands événemens pour être lu avec utilité; trop long « sur des minuties pour être lu sans ennui; trop attentif « à ramasser tout ce qui est étranger à son sujet, tout « ce qui l'éloigne de son but, pour obtenir grâce sur « les réticences affectées, sur les négligences de son « style, sur les omissions de faits importans, sur la « confusion qui règne dans ses dates; auteur estimable « pourtant, sinon par l'exécution, du moins par le pro-« jet, mais fort inférieur à Marcel *, quoiqu'il l'ait fait « oublier. »

* Guillaume Marcel, avocat, mort en 1708, auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire de France. L'ouvrage dont il est ici question a pour titre : *Histoire de l'origine et du progrès de la Monarchie françoise*. Paris, 1683-86, 4 vol. in-12. Il n'était pas besoin de l'ouvrage du président Hénault pour faire oublier cette sèche compilation chronologique.

C'est ce même La Beaumelle qui, dans ses *Mémoires de Maintenon*, insulte toutes les grandes maisons du royaume, et prodigue le mensonge et la calomnie avec l'audace qu'un historien fidèle n'aurait jamais, et que quelques sots ont prise pour la noble hardiesse de la vérité. Je sais qu'il fait actuellement une *Histoire de Henri IV*, dans laquelle il essaie de vous réfuter sur plusieurs points. Cet homme a de l'esprit et de la lecture, un style violent, mais serré et ferme, qui éblouit le lecteur; il est protégé par deux ou trois dames qui ont été élevées à Saint-Cyr, et dont il tient les *Lettres de madame de Maintenon*, qu'il a fait imprimer. Le roi, instruit de l'insolence de cet homme, qui a été prédicant à Genève, lui a fait défense, par M. de Saint-Florentin, d'exercer son talent de médire. Cette défense lui a été signifiée par le commandant du pays de Foix.

Mon zèle et mon amitié ne m'ont pas permis de vous laisser ignorer ce qui intéresse également la vérité, la nation et vous. Je vous crois à portée de faire un usage utile de tout ce que je vous mande; je m'en remets à votre sagesse, et je vous prie de me continuer une amitié qui fait la consolation de ma vie.

Je vous prie, mon cher et illustre confrère, de dire à madame du Deffand qu'elle sera toujours dans mon cœur.

227. — AU MÊME.

A Ferney, 17 octobre.

Vous négligez trop, mon cher et illustre confrère, une affaire importante et un ami qui prend vos intérêts plus que vous-même. Le petit livre en question est débité sous le nom de M. le marquis de Belestat, et non de Be-

loste ; le résident de France à Genève s'était trompé sur le nom. L'ouvrage passe pour être savant et écrit d'un style vigoureux, dans le goût de celui de La Bruyère. Il se fait des partisans par son audace et par des anecdotes historiques inconnues jusqu'aujourd'hui : pour moi, je crois la plupart de ces anecdotes fausses, et le style plus insolent que ferme et ingénieux.

Je suis lié avec le marquis de Belestat, jeune homme de mérite, académicien de Toulouse et de Montpellier. Je puis vous assurer qu'il n'est point l'auteur de cet écrit, et qu'il en est incapable de toute manière : je crois connaître l'auteur. Que vous coûterait-il de faire chercher, par l'abbé Boudot, à la Bibliothéque du roi, 1°. si l'on trouve dans les premiers états de Blois que les états chargèrent leurs députés de dire au roi et à la reine-mère *que les parlemens sont les états-généraux du royaume au petit pied.*

2°. S'il est vrai que, dans le contrat de mariage de Jeanne de Bourbon avec le père de Henri IV, elle prit le titre de majesté *fidelissime.*

Je supprime les autres anecdoctes sur lesquelles je suis assez instruit. Encore une fois, ne méprisez ni mon zèle, ni ces points d'histoire ; vous savez combien votre gloire m'est chère, je l'aime presque autant que la vérité ; mais certainement je ne prendrai pas la liberté de combattre pour vous sans votre ordre : je suis de ces officiers subalternes qui ne font rien sans l'agrément de leur général. Je vous embrasse très tendrement, et vous souhaite toujours les jours les plus longs et les plus heureux, s'il y a du bonheur à nos âges.

228. — A M. L'ABBÉ BOUDOT.

28 décembre, à Ferney, par Genève.

Je vous remercie, monsieur, des instructions que vous avez bien voulu me donner; si j'étais aussi savant que vous, M. le président Hénault serait bientôt vengé. Heureusement l'ouvrage du marquis de Belestat n'a point passé à Paris, il n'est connu que dans les provinces et dans les pays étrangers; mais il ne fera jamais de tort à l'*Abrégé chronologique* dont vous avez vérifié toutes les dates.

L'abbé de La Bleterie a beau vouloir jeter du ridicule sur cette exactitude si estimable, le ridicule est d'oser la mépriser; mon devoir est de vous estimer; c'est un devoir que je remplis dans toute son étendue.

J'ai l'honneur d'être avec bien de la reconnaissance, monsieur, votre très humble, etc.

229. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

1769.

Vous allez être surprise, mademoiselle : je vous demande une cure. Vous allez croire que c'est une cure de quelque malade pour qui je vous prie de parler à M. Tronchin, ou la cure de quelque esprit faible que je recommande à votre philosophie, ou la cure de quelque pauvre amant à qui vos talens et vos grâces ont tourné la tête. Rien de tout cela; c'est une cure de paroisse que je vous demande. Un drôle de corps de prêtre du pays de Henri IV, demeurant à Paris, paroisse Sainte-

Marguerite, meurt d'envie d'être curé du village de Cazeaux. M. le marquis de Villepinte nomme à cette cure; le prêtre croit que j'ai du crédit auprès de vous.

230. — A MADAME D'ÉPINAY.

4 juin.

Je ne puis dire autre chose à ma philosophe que ce que j'écris à mon philosophe D'Alembert. Je voudrais que tous ceux qui pensent pussent faire un peuple à part, et n'eussent jamais rien de commun avec la canaille idiote, fanatique, persécutante, fourbe, atroce, ennemie du genre humain.

Je suis bien malade, madame, et d'une faiblesse extrême. Un homme tel que M. le comte de Schomberg, sera ma consolation; je n'ai pas tous les jours de pareilles aubaines. Loin de gêner un pauvre malade, il lui fera oublier tous ses maux.

Puisque les lettres au prophète de Bohême sont exactement rendues à ma philosophe, on ne manquera pas d'adresser quelques paquets à M. de Fontaine.

Mille tendres respects.

Et les chiens s'engraisseront
De ce sang qu'ils lècheront.

231. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, 3 juillet.

J'ai reçu, monsieur, l'honneur de la vôtre du 25 juin. Je suis bien persuadé que le médecin Bigot * vous guérira un jour de cette maladie que vous appelez la peste **. Votre tempérament est excellent, et je souhaite passionnément que le médecin s'affectionne à son malade. J'ai reçu quelquefois des lettres de madame Bigot ***, qui ne me paraissait point du tout embarrassée.

A propos de médecin, j'avais écrit il y a deux ans à M. de Sénac, sur les bontés de qui j'ai toujours compté. Il s'agissait d'un jeune homme de mes parens, mousquetaire du roi, à qui on avait fait une opération bien douloureuse. M. de Sénac me manda qu'il ne croyait pas qu'il y eût de remède; il ne s'est pas trompé : le jeune homme est mort dans de cruelles douleurs.

Vous voyez donc quelquefois M. le duc de La Vallière? c'est un des plus aimables hommes du monde, et qui ne laisse pas d'être philosophe. Je ne lui écris point du fond de ma solitude, mais je lui suis toujours très tendrement attaché.

Je voudrais bien, monsieur, que vous fussiez chef de brigade dans la compagnie Écossaise; celui qui la commande n'est pas fier comme un Écossais; mais heureux les Français qui lui ressemblent un peu! on n'a point plus d'esprit et de raison. Je ne connais point les *Lettres hébraïques;* mais, selon ce que vous me mandez, il

* M. le duc de Choiseul.

** Le duc de Villeroy, capitaine des gardes-du-corps.

*** Madame la duchesse de Choiseul.

n'y a qu'à faire lire la *Bible* à l'auteur* pour y répondre. L'impotent convulsionnaire a mal pris son temps pour faire opérer sur lui un miracle; la mode en est passée, le pauvre homme est venu trop tard.

Je suis bien fâché que la famille de ce pauvre Morsan soit si impitoyable. Il faut espérer que sa bonne conduite et le temps adouciront ses malheurs et le cœur de ses parens. Je lui ai dit, monsieur, de quelles bontés vous l'avez honoré : il y est sensible comme il le doit : je vous présente ses très humbles remercîmens et les miens.

Je viens de lire l'*Histoire*** dont vous me faites l'honneur de me parler. Elle est sûrement d'un jeune homme qui quelquefois a été assez modeste pour imiter mon style: on m'a dit que c'est un jeune maître des requêtes; mais je n'en crois rien. Quoi qu'il en soit, ceux qui m'imputent cet ouvrage sont bien injustes. Il est évident que l'auteur a fouillé dans de vieilles archives dont je ne puis avoir la moindre connaissance, étant hors de Paris depuis plus de vingt ans. Ainsi loin de prétendre que l'auteur a dit ce que d'autres avaient rapporté avant lui, il faut avouer au contraire qu'il a avancé des choses que personne n'avait jamais dites; comme, par exemple, les emprunts de Louis XII et de François Ier. Cela ne se peut trouver que dans des registres que je n'ai jamais vus. D'ailleurs je trouve que sur la fin il y a des expressions très peu mesurées. MM. de Bruguières*** sont fort méchans, et fort dangereux. Je compte bien que vous aurez la bonté, ainsi que M. D'Alembert, de confondre

* Pluche.

** Du parlement de Paris, imprimée en Hollande.

*** Gens du parlement.

la calomnie qui a la cruauté de m'imputer un tel ouvrage.

Vous connaissez mon très tendre attachement, qui ne finira qu'avec ma vie.

232. — A MADAME D'ÉPINAY.

17 auguste.

Il y a un mois, ma belle philosophe, que le solitaire des Alpes devrait vous avoir écrit; mais je ne fais pas toujours ce que je veux : ma santé n'est pas aussi forte que mon attachement pour vous.

Je trouve que notre cher prophète est bien sage et bien habile d'avoir fait le voyage de Vienne; il sera connu et protégé par madame la dauphine, long-temps avant qu'elle parte pour Paris. Il est impossible que son mérite ne lui procure pas quelque place avantageuse, et il sera peut-être un jour à portée de faire un bien réel à la philosophie. Je vous prie, madame, de lui dire combien je l'approuve et combien j'espère.

On dit que *les Guèbres*, dont vous me parlez, rencontrent quelques difficultés sur la permission de se montrer en public. Cela est bien injuste; mais il est à croire que cette petite persécution finira comme la pièce, par une tolérance entière. Les esprits de tous les honnêtes gens de l'Europe penchent vers cette heureuse tolérance. Il est vrai qu'on commence toujours à Paris par s'opposer à tout ce que l'Europe approuve. Notre savante magistrature condamna l'art de l'imprimerie dès qu'il parut. Tous les livres contre Aristote, toutes les découvertes faites dans les pays étrangers, la cir-

culation du sang, l'usage de l'émétique, l'inoculation de la petite-vérole ; elle a proscrit les représentations de *Mahomet*, elle pourrait bien en user ainsi avec *les Guèbres* et *la Tolérance*. Mais à la fin la voix de la raison l'emporte toujours sur les réquisitoires ; et puisque l'*Encyclopédie* a passé, *les Guèbres* passeront, surtout s'ils sont appuyés par le suffrage de ma belle philosophe. Il faut que les sages parlent un peu haut pour que les sots soient enfin obligés à se taire. Je connais l'auteur des *Guèbres;* je sais que ce jeune homme a travaillé uniquement dans la vue du bien public; il m'a écrit qu'il espérait que les philosophes soutiendraient la cause commune avec quelque chaleur. C'est dommage qu'ils soient quelquefois désunis; mais voici une occasion où ils doivent se rallier.

Puissent-ils, madame, se rassembler tous sous vos drapeaux ! Je fais des vœux du fond de ma retraite, pour que les disciples de saint Paul ne persécutent point les disciples de Zoroastre. D'ailleurs, en qualité de jardinier, je dois m'intéresser à Arsame, la jardinière. Vous êtes un peu jardinière aussi : voyez que de raisons pour crier en faveur des *Guèbres*.

J'ajoute à toutes ces raisons, que je suis serviteur du soleil autant que les Parsis. Je n'ai de momens passables que quand cet astre veut bien paraître sur mon horizon; ainsi, c'est ma religion que je défends. Cependant il y a une divinité que je lui préfère encore, c'est celle que je vis à Genève il y a quelques années: elle avait de grands yeux noirs et infiniment d'esprit: si vous la connaissez, madame, ayez la bonté de lui présenter mes très humbles respects.

233. — A Mme LA COMTESSE DE ROCHEFORT,

SOUS LE NOM DE MADAME CL[redacted]R.

Ferney, 31 auguste.

J'ai reçu la vôtre qui m'a fait une grande joie; car, quoique vous n'ayez pas *dix-huit ans*, cependant vous raisonnez comme une femme de quarante, et outre cela vous avez un très bon petit cœur, ce qui vous attirera toujours beaucoup d'amis. Un homme qui vous a vue dans votre province, nous disait l'autre jour en famille : Cette madame Clotier est très belle, mais elle pourrait se passer de beauté.

Nous sommes toujours très attachés, ainsi que M. votre époux, à M. l'abbé Bigot *, et à M. d'Ermide **. MM. de Bruguières ***, nos ennemis, nous accuseraient en vain de vendre de la contrebande; nous n'en vendons point. Toutes nos marchandises sont du crû de France; et pourvu qu'on ne nous desserve pas auprès de M. le Prieur ****, nous nous moquons de MM. de Bruguières et des financiers. Nous souhaitons seulement que vous n'ayez plus la peste, et nous espérons toujours que M. Bigot sera votre médecin; qu'il conservera toujours sa bonne réputation, malgré la tante ***** qui est, je crois, une bonne femme.

Notre manufacture va toujours son petit train, et nous comptons dans quelques semaines pouvoir vous envoyer des échantillons. Nous reçûmes, il y a un

* Le duc de Choiseul.

** Le prince de Beauvau.

*** Gens du parlement.

**** Louis xv.

***** Madame Dubarri.

mois, un maroquin rouge fort propre : nous ne savions d'où il venait; mais enfin nous avons jugé qu'il vient de votre boutique, car vous n'avez que du beau et du bon : c'est une justice qu'on rend à madame Clotier et à monsieur son cher époux. Je suis, madame Clotier, avec un profond respect,

Votre très humble servante et commère,

GIRAFOU.

234. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, 1770.

Je me hâte, monsieur, de vous remercier de vos bontés; je crains que ma lettre ne vous trouve pas dans vos terres du Gévaudan; mais elle vous sera renvoyée à Paris ou à Versailles. Pourquoi n'ai-je pas eu la consolation de rendre mes hommages à ce couple aimable dans ma solitude? Elle est bien triste; nous y sommes tous malades. Mon ombre a cependant été consolée et égayée par M. D'Alembert et M. de Condorcet, pendant quinze jours. J'aurais bien dû me vanter de ma fortune à mes deux consolateurs du Vivarais dont je regrettais plus que jamais la présence. Que madame la philosophe *dix-neuf ans* nous aurait animés! que M. le chef de brigade nous en aurait dit de bonnes *! Je ne peux plus écrire tant je suis faible; mais j'aurai pensé et senti.

M. D'Alembert est actuellement à Lyon, et s'achemine tout doucement en Provence.

* M. le comte de Rochefort était lieutenant des gardes-du-corps du roi.

Nous jetons enfin les fondemens de Versoy. Nous y bâtissons, madame Denis et moi, la première maison; ce n'est pas que l'aventure des rescriptions m'ait laissé le moyen de bâtir, mais le zèle fait des efforts, et l'envie de mettre la première pierre dans la ville de M. le duc de Choiseul, m'a fait passer par-dessus tout. Je sais bien que je n'habiterai pas cette maison, mais madame Denis en jouira, et je suis content. En attendant, je me flatte d'être encore assez heureux pour voir M. et madame de Rochefort honorer Ferney de leur présence. On ne peut finir plus agréablement sa carrière.

Je ne pourrai vous présenter si tôt le *Siècle de Louis XIV* et de *Louis XV*. C'est un ouvrage aussi difficile qu'immense. Il y a deux ans que j'y travaille; mais il sera fini bientôt.

Pendant que je fais mes efforts pour élever ce monument à la gloire du roi et de ma patrie, la calomnie prend des pierres pour écraser l'auteur; le jansénisme hurle, les dévots cabalent; on ne cesse de m'imputer des brochures contre des choses que je respecte et dont je ne parle jamais. Les assassins du chevalier de La Barre voudraient une seconde victime; vous ne sauriez croire jusqu'où va la fureur de ces ennemis de l'humanité : la solitude, les maladies, rien ne les désarme, rien ne les apaise; il s'élève une espèce d'inquisition en France, tandis que celle d'Espagne pleure d'avoir les griffes coupées et ses ongles arrachés; ceux mêmes qui méprisent et qui affligent le plus le chef prétendu de l'Église, se font une gloire barbare de paraître les vengeurs de la religion, tandis qu'ils humilient le pape : ils deviennent persécuteurs pour avoir l'air d'être chrétiens; on immole tout, jusqu'à la raison, à une fausse

politique. Adieu, monsieur; j'en dirais trop; je m'arrête. Donnez-moi votre adresse quand vous serez à Paris, et un moyen sûr de vous faire parvenir ce que je pourrai attraper de nouveau et de digne d'être lu par vous; il faut faire un choix dans la multitude des brochures qui viennent de Hollande.

Adieu, couple aimable; je vous souhaite à tous deux un bon voyage. Agréez mes respectueux sentimens.

Le vieil ermite.

235. — AU MÊME.

Ferney, 12 mars.

Vous avez bien raison, monsieur, de demander ma bénédiction; car enfin je suis capucin : j'ai reçu mes patentes de notre général qui réside à Rome *. J'ai le droit de porter le cordon de saint François, et j'aurais baptisé mademoiselle votre fille très proprement, et tout aussi bien qu'un curé, si j'avais été à Paris. J'ai prié Dieu avec ferveur pour la santé de l'accouchée, et pour la prospérité de toute la famille.

J'ai vu avec horreur mes voisins les Genevois s'égorger. L'Eglise abhorre le sang! Nous avons beaucoup d'émigrans dans le pays de Gex; cela peuplera la colonie de M. le duc de Choiseul. On aligne aujourd'hui les rues de la ville qu'il fait bâtir **. Je n'aurai pas la

* Voltaire fut aggrégé à l'ordre des capucins au commencement de l'année 1770. Voyez sa lettre au duc de Richelieu, du 9 février 1770. Il y dit que ses titres dans le tiers-ordre sont *Fils spirituel de saint François, et père temporel* (*Correspondance générale.*) Ses patentes lui furent expédiées par le général de l'ordre, Dalamballa.

** Versoy, sur le bord du lac de Genève, à une lieue et demie de cette ville.

satisfaction de voir cette ville; je suis dans toute la faiblesse de la décrépitude, et malade au lit; mais mon cœur bat très fortement pour vous, et sera à vous deux tant qu'il battra.

Le paquet que je vous avais envoyé il y a trois mois, n'est pas le seul qui ait été perdu. Dieu soit béni!

Recevez la bénédiction du frère François.

236. — A M. BERTRAND.

19 mars.

Je suis, monsieur, aussi honteux que reconnaissant; tous les bienfaits sont de votre côté, et tous les torts sont du mien. Je vous devais depuis long-temps une réponse à une lettre charmante que vous m'aviez écrite; mais que ne vous dois-je point pour l'article *Droit canonique!* Je ne sais rien de mieux pensé, de plus méthodique, de plus vrai; vous avez un esprit juste et un cœur droit, et vous immolez la prêtraille à la vérité et à l'intérêt public : votre courage est aussi respectable que votre écrit est bien fait. Il y aura peut-être quelques endroits qu'on vous demandera la permission d'élaguer, parce qu'ils sont déjà traités dans quelques autres articles.

Si vous avez du loisir, si vous voulez rendre service au genre humain, donnez-nous encore quelque chose sur la primitive Église; sur l'égalité des prêtres et des évêques; sur les usurpations de la cour romaine; sur tout ce qui vous passera par la tête : tout ce qui sortira de cette tête achèvera d'éclairer les autres cervelles. Il faut que le feu de la vérité porte la lumière dans les

yeux de tous les hommes honnêtes, et brûle les yeux des tyrans.

On ne peut vous estimer et vous aimer plus que votre collaborateur.

237. — AU MÊME.

Ferney, 7 mai.

Je suis beaucoup plus malade, monsieur, que je ne l'étais lorsque j'ai eu la consolation de vous voir avec M. d'Osterwald. Si je reviens au monde, ce sera pour m'occuper de tout ce qui pourra servir à votre entreprise : elle m'est plus chère que la manufacture de montres que j'ai établie dans mon village, et qui prospère plus que je ne l'osais espérer.

Vous me ferez un extrême plaisir de m'envoyer la *Primauté du Pape*, la *Législation du Divorce*, et le *Traité de l'Amitié perpétuelle entre la Pologne et Catherine*.

J'ai reçu ce que vous avez bien voulu m'envoyer par le coche. Vous me paraissez bien mieux fourni que les libraires de Genève, qui ne vendent que des romans de France et des opéra-comiques.

Je vous demande en grâce, monsieur, de ne vous point constituer en frais pour m'envoyer les livres dont vous me gratifiez. Permettez que je vous les rembourse, et envoyez-moi tout ce que vous croirez pouvoir contribuer à la petite *Encyclopédie* à laquelle j'aurais bien voulu travailler avec vous. J'attends surtout, avec impatience, le *Traité de l'Amitié perpétuelle*; mais comme il est fait par un ennemi, je crois qu'il faut s'en défier *audi et alteram partem*. Tout ce que je sais bien posi

tivement, c'est que le prince Repnin lui-même a fourni tous les mémoires à M. Bourdillon, et qu'il a fait imprimer deux mille Bourdillons à La Haye.

Ne m'oubliez pas, je vous prie, auprès de M. d'Osterwald.

Votre très fidèle ami V. sans cérémonies.

238. — A M. NECKER.

A Ferney.

Présentez, mon cher philosophe, je vous en supplie, mes respects et mes remercîmens à la belle philosophe qui vous a écrit en ma faveur. Dites-lui que ce cœur qui est recouvert d'une peau assez mince, et que M. Pigalle a laissé entrevoir comme derrière un rideau d'étamine jaune, est entièrement à elle. Je le lui dirai sans doute moi-même, dès que je pourrai écrire. En attendant, suppliez-la de me permettre d'être de la communion de Cicéron, qui examinait les choses et qui en doutait. Plus j'avance en âge, et plus je doute. Mais ne doutez, je vous prie, ni de la sincère estime ni de la véritable amitié du vieux malade de Ferney.

239. — A Mme LA COMTESSE DE ROCHEFORT.

Ferney.

Vous avez été attaquée dans votre foie, madame, et vous avez été saignée trois fois; M. D'Alembert, qui a été votre garde-malade, vous dira qu'autrefois, selon l'ancienne philosophie et l'ancien Testament, les passions étaient dans le foie, et l'âme dans le sang. Aujourd'hui on dit que les passions sont dans le cœur, et

pour l'âme, elle est je ne sais où. La mienne, quelque part qu'elle soit, a été sensible comme elle le doit, à votre danger et à votre convalescence. N'ayez donc point, madame, de colique hépatique si vous ne voulez pas que j'aie le transport au cerveau, et allez en Bourgogne, puisque vous me donnez l'espérance que je verrai l'une des deux personnes à qui je suis également attaché.

Il est vrai que l'orateur * dont vous me parlez me vint voir le même jour que M. D'Alembert arriva. S'ils s'étaient rencontrés, la scène aurait été beaucoup plus plaisante; mais quoiqu'il n'y eût que deux acteurs, elle n'a pas été sans agrémens.

Le bout des ciseaux de M. l'abbé Terrai a donc coupé aussi votre bourse! c'est sans doute pour notre bien, puisque c'est pour celui de l'état : nous devons l'en remercier. Je lui ai le double, et au-delà, de l'obligation que vous lui avez. Je ne sais pas s'il pourra contribuer à la colonie de Versoy, mais il a furieusement dérangé celle de Ferney. C'est grand dommage, cela prenait un beau train; les étrangers venaient peupler ce désert, les maisons se bâtissaient de tous côtés, le commerce, l'abondance, commençaient à vivifier ce petit canton; un mot a tout perdu, et ce mot est, *car tel est notre plaisir*. Cette catastrophe empoisonne un peu mes derniers jours; mais il faut se soumettre.

Je vous enverrai dans quelques jours un petit amusement. Vivez gaîment, couple heureux et si digne de l'être.

A propos, je remercie bien tendrement M. de Rochefort de m'avoir donné de vos nouvelles; j'en ai

* M. l'avocat-général Séguier.

quelquefois aussi de M. l'abbé Bigot, de fort agréables; mais elles ne me rendent pas la santé que je crois avoir perdue sans retour. J'ai eu beau me faire capucin, je n'ai pas prospéré depuis ce temps-là, et je crois que je verrai bientôt saint François, mon bon maître. Je suis très aise de laisser sur la terre des personnes qui l'embellissent comme vous.

Je vous prie d'agréer ma bénédiction.

Frère FRANÇOIS, *capucin indigne.*

240. — A M. LE BARON DE GRIMM.

10 octobre.

MON cher prophète, je suis le bon homme Job *; mais j'ai eu des amis qui sont venus me consoler sur mon fumier, et qui valent mieux que les amis de ces Arabes. Il est très peu de gens de ces temps-là, et même de ces temps-ci, qu'on puisse comparer à M. D'Alembert et à M. de Condorcet. Ils m'ont fait oublier tous mes maux; je n'ai pu malheureusement les retenir plus longtemps. Les voilà partis, et je cherche ma consolation en vous écrivant, autant que mon accablement peut me le permettre.

Ils m'ont dit, et je savais sans eux à quel point les Welches sont déchaînés contre la philosophie. Voici le temps de dire aux philosophes ce qu'on disait aux sergens, et ce que saint Jean disait aux chrétiens : Mes enfans, aimez-vous les uns les autres; car qui diable vous aimerait?

Ce maudit *Système de la Nature* me fait un mal

* Voyez dans la *Correspondance générale* la lettre à M. de Grimm, du 1er novembre 1770.

irréparable. On ne veut plus souffrir de cornes dans le pays, et les lièvres sont obligés de s'enfuir, de peur qu'on ne prenne leurs oreilles pour des cornes.

On a beau dire, avec discrétion, qu'on ne fait point d'anguilles avec du blé ergoté; qu'il y a une intelligence dans la nature, et que Spinosa en était convaincu; on a beau être de l'avis de Virgile, le monde est rempli de Bavius et de Mævius. Embrassez pour moi, je vous prie, M. D...., quand même il n'admettrait pas l'intelligence ainsi que Spinosa. Ne m'oubliez pas auprès de ma philosophe. Le vieux malade ne l'oubliera jamais, et vous sera dévoué jusqu'à son dernier soupir.

241. — A MADAME D'ÉPINAY.

6 novembre.

La fièvre me prit, madame, dans le temps que j'allais vous écrire. Il n'est pas étrange qu'on ait le sang en mouvement quand on est occupé de vous. Franchement, je suis bien malade; mais le plaisir de vous répondre fait diversion.

Oui, madame, j'ai lu le troisième volume qui contient la réfutation du Pernety, et je sais très bon gré à ce Pernety de nous avoir valu un si bon livre.

Comment pouvez-vous me dire que je ne connais point l'abbé Galiani! est-ce que je ne l'ai pas lu? Par conséquent je l'ai vu. Il doit ressembler à son ouvrage comme deux gouttes d'eau, ou plutôt comme deux étincelles. N'est-il pas vif, actif, plein de raison et de plaisanterie? Je l'ai vu, vous dis-je, et je le peindrais.

On fait actuellement un petit *Dictionnaire encyclopédique*, où il n'est pas oublié à l'article *Blé*.

Le mot d'impôt, et tout ce qui a le moindre rapport à cette espèce de philosophie, me fait frémir, depuis que le philosophe M. l'abbé Terray m'a pris deux cent mille francs, qui fesaient toute ma ressource, et que j'avais en dépôt chez M. de Laborde. Il n'y a que vous, madame, qui puissiez me faire supporter la philosophie sur la finance, parce que sûrement vous mettrez des grâces dans tout ce qui passera par vos mains.

Je veux croire qu'on a très bien raisonné; mais le pain vaut quatre à cinq sous la livre au cœur du royaume, et à l'extrémité où je suis.

L'idée qu'on ne nous charge que parce que nous sommes utiles est très vraie. On ne fait porter des fardeaux qu'aux bêtes de somme, et Dieu nous a faits chevaux et ânes. Si nous étions oiseaux, on s'amuserait à nous tirer en volant.

En voilà trop pour un pauvre vieillard qui n'en peut plus, et qui est entre les mains des contrôleurs-généraux et des apothicaires.

Mes complimens à vos beaux yeux, ma charmante philosophe, quoique les miens ne voient goutte. Mille respects.

242. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 12 décembre.

SCIPION, à la fin de la scène seconde du cinquième acte, après ces mots, *mériter son estime.*

(à un tribun.)

Vous, au prochain rivage, ayez soin de guider
Et la reine et les siens, qu'il vous faudra garder;
Mais en mêlant surtout à votre vigilance
Des plus profonds respects la noble bienséance.
Les ordres du sénat qu'il faut exécuter,
Sont de vaincre les rois, non de les insulter.

Gardons-nous d'étaler un orgueil ridicule
Que nous impute à tort un peuple trop crédule.
Conservez d'un Romain la modeste hauteur;
Le soin de se vanter rabaisse la grandeur.
Dédaignez avec moi des vanités frivoles;
Soyez grand par les faits, et simple en vos paroles.
Mais Massinisse vient. *

Voilà, mes anges, un petit allongement pour la queue trop écourtée de *Sophonisbe*. Je vous prie de communiquer à Lekain cette petite satire des Romains ampoulés qu'on a trop mis sur le théâtre. Je n'aime point cette enflure et ces échasses que les sots admirent et écoutent bouche béante.

Au reste, quand vous aurez relevé de couche votre infante, quand vous aurez déterminé la guerre ou la paix au sujet d'une île déserte dans l'autre monde, mandez-moi, je vous prie, si vous faites jouer M. Lantin de Damerey. Mandez-moi surtout si M. le duc de Duras est à Paris; s'il revient; quand il revient: c'est pour une affaire qui pourra amuser mes anges.

Il faudra du courage.

Préparez-vous.

Vous ne laisserez pas d'être surpris.

* Ces vers se trouvent dans les Variantes de *Sophonisbe;* mais comme ils ne sont pas conformes à l'original, on les rétablit ici très exactement.

243. — A MADAME D'ÉPINAY.

16 janvier 1771.

Je vous ai envoyé, madame, l'article *Blé*, et vous avez dû trouver qu'on n'y traite pas l'abbé Galiani avec la même dureté qu'ont les économistes; je ne vous ai point écrit, parce que j'étais très malade : je perds les yeux dès qu'il y a de la neige sur la terre, et bientôt je les fermerai pour toujours. J'ai cru d'ailleurs que cet article *Blé* valait mieux que mes lettres; la différence entre les économistes et moi, c'est qu'ils écrivent, et que je sème, et bien m'en a pris d'avoir été plus laboureur qu'écrivain. La famine est dans notre pays; il y a trois mois qu'une livre de pain blanc coûte neuf sous : vous êtes plus heureux à Paris. Si vous vouliez vous réduire à venir mener chez nous la vie patriarcale, comme vous le disiez dans votre dernière lettre, vous auriez peut-être de la peine à vous y accoutumer. Les patriarches n'étaient point dans les neiges six mois de l'année; et puis, toute philosophe que vous êtes, serez-vous jamais assez philosophe pour quitter Paris? Vous n'en ferez rien, madame; vous trouverez Paris insupportable, et vous l'aimerez. On prétend que cette grande ville est un peu folle pour le moment présent, et que tout le monde y fait son château en Espagne; j'aimerais bien mieux que vous eussiez un beau château dans mon voisinage.

Adieu, madame; probablement je n'aurai jamais la consolation de vous revoir, mais vous serez toujours ma chère et belle philosophe.

244. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 mars.

Je vous renvoie, mon cher ange, le cinquième service du souper d'Atrée, car il faut bien vous renvoyer quelque chose ; et il m'est impossible de rien faire du manuscrit que j'ai reçu de M. de Thibouville, concernant M. Lantin. Je suis absolument aveugle, et quand j'aurais les meilleurs yeux du monde, je n'aurais pas pu déchiffrer son horrible griffonnage ; mais quand il se serait servi d'un secrétaire de ministre, je n'y aurais rien compris. Je m'en suis fait lire quelques lignes ; la première commence ainsi : *Vous savez, Scipion, si vous m'avez aimée.* Au diable si jamais Scipion a aimé cette drôlesse ; et quand il l'aurait aimée, il ne fallait pas assurément qu'elle lui fît de telles agaceries. Ce vers n'est pas de moi ; il y en a aussi quelques autres qui n'en sont pas. En un mot, je n'y entends rien. Je sais bien que je ne suis pas dans ma patrie, et que je mourrai dans une terre étrangère ; mais il ne faut pas qu'on dénature ainsi mon bien de mon vivant.

Si vous avez quelque goût pour la besogne de M. Lantin, il faudrait lui envoyer l'exemplaire que Lekain a reçu en dernier lieu, sans quoi il ne pourra plus savoir où il en est, s'étant malheureusement dessaisi du seul exemplaire corrigé qui lui restât ; mais *les Pélopides* sont à mon gré un ouvrage bien autrement important ; il serait fort aisé de le faire représenter aux noces de madame la comtesse de Provence. La mort de ma nièce de Florian m'obligerait alors de faire un voyage à Paris, et le délabrement de mes affaires serait un nouveau

motif; mais vous savez que mon cœur en aurait un autre bien plus pressant. Vous savez qu'il y a vingt-deux ans que je n'ai eu la consolation de vous voir ; je ne doute pas que vous n'ayez quelque scribe sous la main qui puisse transcrire *les Pélopides.*

245. — A M. LE COMTE DE SAINT-PRIEST.

A Ferney, 17 juin.

Monseigneur, le triste état de ma santé ne m'a pas permis de remercier plus tôt vôtre excellence au nom de ma petite colonie et au mien : elle a perdu un grand appui dans M. le duc de Choiseul ; mais la protection dont vous voulez bien l'honorer lui tiendra lieu de tout.

Je crois que le sieur Pinel partira bientôt chargé de quelques montres qu'il a commandées à ces artistes ; je crois que voilà la première fois qu'un petit village de France a commercé avec la Turquie, la Russie, la Hollande et l'Espagne.

Cette entreprise singulière commence à être de quelque utilité, et mérite certainement l'attention du gouvernement, auquel d'ailleurs nous n'avons demandé aucun secours : notre colonie ne veut que la liberté de travailler et de faire venir de l'argent en France ; elle a eu jusqu'à présent toutes les facilités possibles, malgré les obstacles qu'elle a trouvés.

Si la première tentative du sieur Pinel réussit en Turquie, il y a lieu d'espérer que mon village des horloges réussira. On a bâti déjà plusieurs maisons assez grandes, de pierres de taille, qui ne sont pas communes dans nos hameaux, et qui ne sont pas même, dit-on, en trop grande quantité dans Stamboul.

Je regarde ce petit établissement comme un prodige, supposé qu'il dure : je l'ai encouragé par des dépenses immenses pour un particulier, sans y avoir d'autre intérêt que celui de faire le bien de l'état, autant qu'il est en moi. Mon âge ne me permet pas l'espérance de voir de grands progrès; mais les premiers essais sont déjà très heureux : mes colons ont un avantage singulier, celui de travailler à bien meilleur marché qu'à Paris et à Londres, et surtout d'être d'excellens artistes; ils fournissent même en France beaucoup d'horlogers, qui mettent hardiment leurs noms aux ouvrages qui se font chez moi.

La Turquie pourra être un meilleur débouché encore que Paris, lorsque la paix sera faite; car enfin il faudra bien qu'elle se fasse.

Les princes chrétiens ne se sont jamais accordés pour renvoyer les Turcs au-delà du Bosphore, et probablement ils resteront encore long-temps, malgré les armes victorieuses des Russes.

Dans ma solitude, entre les Alpes et le mont Jura, je ne puis amuser votre excellence par des nouvelles que vous avez sans doute de Paris. S'il y avait quelques livres nouveaux imprimés à Genève, qui pussent occuper vos momens de loisir, je m'offrirais à être votre commissionnaire, et vous verriez, par mon zèle et par mon exactitude, combien vos ordres me seraient chers.

J'ai l'honneur d'être, etc.

246. — A M. BERTRAND.

A Ferney, 10 décembre.

Je vous envoie, monsieur, par le coche de Berne, un petit article nouveau sur la superstition, dans lequel on rend aux révérends pères dominicains, confrères de Jacques Clément, toute la justice qui leur est due. Cela se trouve dans le huitième tome des *Questions sur l'Encyclopédie*, que vous pourrez envoyer à monsieur votre neveu pour son édification.

Ne croyez-vous pas que cette horrible aventure pourra devenir très utile au roi de Pologne? Rien n'est plus avantageux que d'avoir des ennemis détestés du genre humain. Les confédérés ont amassé des charbons ardens sur leur tête, et ont affermi la couronne sur la tête du roi. Mais que dites-vous de cinq têtes couronnées assassinées en peu de temps dans ce siècle de la philosophie? Pour moi, je dis que Lucrèce vivait du temps des proscriptions : *tantum relligio*, etc.

Le très malade vieillard vous embrasse de tout son cœur.

247. — A MADAME D'ÉPINAY.

14 auguste 1772.

Le vieux malade de Ferney a entrevu M. le comte de Valori, qui lui a paru très digne d'être votre ami : je voudrais bien l'avoir vu un peu plus à mon aise, mais j'étais extrêmement malade; c'est à quoi je passe ma vie, qui s'en va finir. Le grand docteur Tronchin sait bien qu'il ne peut pas la prolonger, car il n'est pas venu me voir; on dit qu'il est piqué que je n'aie point

parlé de lui à madame sa fille, que je vis un moment il y a un an. Il a raison de vouloir qu'on parle de lui; mais je l'oubliai tout net, et je vois qu'il punit les péchés d'omission.

Puissiez-vous, madame, en commettre beaucoup de commission! On a bien peu de temps dans ce monde pour goûter de ces consolations-là.

Voici un bouquet pour la Saint-Barthélemi; une bonne âme me fait ce présent quelques jours à l'avance, et j'ai l'honneur de vous l'envoyer.

248. — A MADAME NECKER.

Ferney, 27 septembre.

Madame, à propos de mademoiselle Camp *, dont vous me faites l'honneur de me parler, peut-être ne serait-il pas impossible de mettre à profit l'attendrissement universel qu'elle a excité. Peut-être des hommes principaux ne s'éloigneraient-ils pas de proposer le renouvellement de l'arrêt du conseil du 15 septembre 1685, qui permet de se marier légalement devant le juge du lieu. Des personnes de la plus grande considération ont approuvé cette idée. Peut-être enfin seriez-vous plus capable que personne de la faire réussir. Je ne vois les choses qu'à travers des lunettes de cent lieues. Vous les voyez de près, et avec des yeux excellens, et qui sont aussi beaux que bons. Les miens sont bien vieux et sont privés de la vue tous les hivers. Il me reste à peine des oreilles pour vous entendre. Voilà mon état; jugez si je ne dois pas dire comme le bon homme Lusignan :

* Son mariage avec le marquis de Bombelles avait été déclaré nul.

Mais à revoir Paris je ne dois plus prétendre.
Vous voyez qu'au tombeau je suis prêt à descendre.

Je vous demande pardon de citer de mes vers. Mais Lekain qui les joue, et qui les fait trop valoir, me servira d'excuse. Je l'ai trouvé supérieur à lui-même. Ce n'est pas moi assurément qui ai fait mes tragédies, c'est lui. Nous avons, grâce à ses soins, une troupe à Châtelaine qui égale celle de Paris, et qui nous a fait sentir des choses dont on ne se doutait pas à Genève.

Hélas! madame, que ferais-je à Paris? L'abbé de Caveyrac y est : cela ne suffit-il pas? Il a fait *un si beau panégyrique de la révocation de l'édit de Nantes!!!* La Beaumelle y est aussi : ces grands hommes sont la gloire de la France. Il n'en faut pas trop; la multitude se nuirait. Je défriche des terrains qui étaient incultes depuis cette *révocation si heureuse*. Je bâtis des maisons; j'établis des colonies et des manufactures; je tâche d'être utile dans mon obscurité. Je me tiens trop récompensé, madame, par tout ce que vous avez la bonté de me dire, et par le petit secret que vous daignez me confier sur la statue. Je n'en abuserai pas; mais comptez que je sens jusqu'au fond de mon cœur tout ce que je vous dois. Je vous assure que je suis très fâché de mourir sans vous revoir. Mais je vous aime comme si j'avais le bonheur de vous voir tous les jours.

J'en dis autant à monsieur Necker. Conservez tous deux vos bontés pour le vieux malade de Ferney.

249. — A MADAME D'ÉPINAY.

23 octobre.

Cette Épître à Horace, ma chère philosophe, n'est ni finie ni montrable; elle me ferait mille fois plus de tracasseries que les Épîtres de saint Paul; il faut attendre du moins que *les Lois de Minos* aient essuyé le premier feu de la cabale. J'ai parlé à Horace avec la liberté qu'on avait chez Mécénas; mais les Mécénas d'aujourd'hui pourraient trouver ma liberté très insolente; c'est déjà une grande folie à mon âge de faire des vers, c'en serait une plus grande de les faire courir. M. d'Argental n'a qu'une ébauche d'une partie de cette Épître : j'ai été obligé de le consulter sur certaines convenances, au fait desquelles il est plus que personne; mais il s'en faut beaucoup que la pièce soit achevée.

Recevez mes très justes excuses, vous et votre prophète. Encore une fois, ce petit ouvrage, tel qu'il est, est très indigne de vous : vous l'aurez quand j'aurai la vanité de croire vous plaire, et quand je pourrai croire qu'il ne déplaira pas à des personnes qu'il faut ménager.

Mille tendres respects, etc.

250. — A. M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Ferney, ce 28 décembre.

Quand madame Denis vous épousera, il faudra bien qu'elle écrive, quand ce ne serait que pour signer son nom, à moins que son aversion pour l'écriture ne lui en donne aussi pour le sacrement du mariage.

Je vous prie de me mander si vous êtes un peu con-

tent des répétitions. Je voudrais bien que notre plaidoyer pût réussir. Nous avons contre nous une cabale aussi forte que celle qui accable M. de Morangiès ; mais je tiens qu'il faut être extrêmement insolent, et ne s'étonner de rien.

Je puis donc compter que vous avez eu la bonté de faire copier le plaidoyer conformément au dernier factum de Lekain ; mais j'ai peur que le français dans lequel il est écrit ne soit pas entendu, car il me paraît qu'on parle aujourd'hui la langue des Goths et des Vandales. Si on ne fait plus de cas de l'harmonie des vers, si on compte ses oreilles pour rien, j'espère au moins que les yeux ne seront pas mécontens. Le spectacle sera beau, majestueux et attachant. Autrefois il fallait plaire à l'esprit, à présent il faut frapper la vue. Que diraient les Anacréon, les Sophocle, les Euripide, les Virgile, les Ovide, les Catulle, les Racine et les Chaulieu, s'ils revenaient aujourd'hui sur la terre ? *O tempora! o mores!*

Voulez-vous bien aussi avoir la bonté de me dire quel rôle prend Molé ? Qu'est-ce donc que cet Albert ? Est-ce Albert d'Autriche ? est-ce Albert le grand ? est-ce le petit Albert ?

Dupont, auteur de cette pièce *, est-il le Dupont auteur des *Éphémérides du citoyen ?* Vous m'enverrez au diable avec mes questions, et vous ferez bien ; mais je n'en aurai pas pour vous moins d'amitié et moins de

* Cette pièce d'*Albert* était, non pas de M. Dupont, mais de M. Leblanc, auteur de *Manco-Capac*. C'était un drame assez médiocre, dont le sujet était un trait de la vie de l'empereur Joseph II. On en défendit la représentation à la fin du règne de Louis XV, à l'époque dont parle Voltaire ; mais on la permit dans les premiers temps de celui de Louis XVI, et la pièce n'eut aucun succès.

reconnaissance. Revenons en Crète ; je viens de m'apercevoir que dans la première scène de l'acte second, on joue un peu au propos interrompu. Le sauvage dit à Dictime :

Nous voulons des amis ; méritez-vous de l'être ?

et Dictime lui réplique :

Je ne te réponds pas que ta noble fierté
Ne puisse de mon roi blesser la dignité.

Ce n'est pas répondre catégoriquement ; il faut dire :

Oui, Teucer en est digne, et peut-être aujourd'hui
En l'ayant mieux connu vous combattrez pour lui.

DATAME.

Nous !

DICTIME.

Vous-même. Il est temps que nos haines finissent,
Que pour leurs intérêts nos deux peuples s'unissent.
Mais je ne réponds pas, etc.

Cela est mieux dialogué. Vous aurez sans doute le temps de faire insérer ce petit dialogue nécessaire. Mandez-moi donc quand vous comptez épouser madame Denis, afin qu'elle vous écrive.

Que vous me faites plaisir par tout ce que vous m'écrivez sur madame la duchesse d'Enville ! Je n'ai jamais douté de ses sentimens et moins encore de son cœur. Quand le moment opportun sera arrivé, je ferai alors auprès d'elle tout ce que vous désirez. Je désire que vous soyez aussi convaincu de mon empressement à vous plaire, que je le suis moi-même de ses sentimens invariables. Il n'y a que les girouettes qui varient au gré des vents ; mais l'attachement qu'elle et moi nous vous portons ne variera jamais.

N. B. Il est clair que la pièce imprimée par Valade l'a

été sur le manuscrit de M. d'Argental, car on y trouve ce vers :

Tout pouvoir a son *terme* et cède au préjugé.

Il y a dans mon manuscrit et dans l'édition de Cramer, *tout pouvoir a sa borne;* M. d'Argental a voulu absolument *son terme*. Il n'a pas songé qu'avoir son terme, signifie *finir : tout pouvoir finit et cède au préjugé*, n'a pas de sens; et s'il en forme un, c'est celui-ci : *tout roi est détrôné par le préjugé;* ce qui est absurde. Il ne faut que trois ou quatre contre-sens pareils pour gâter entièrement une scène passable. Si c'est vous qui avez fait cette correction, vous avez été dans une grande erreur. Il est plus difficile d'écrire correctement qu'on ne pense; mais aussi rien ne m'est plus aisé que de vous dire combien mon cœur est plein de reconnaissance et d'attachement pour vous, et qu'il ne cessera de vous aimer que quand il cessera de battre.

251. — AU MÊME.

Ferney, janvier 1773.

Mon jeune candidat est venu chez moi tout effaré : on va jouer, m'a-t-il dit, *les Druides* d'un illustre auteur de Paris, nommé M. l'abbé Leblanc, qui a déjà donné un *Mogol* avec beaucoup de succès. Ces *Druides* sont précisément la même chose que mes *Crétois :* ils veulent immoler une jeune fille, et on les en empêche. Je me vois dans la douloureuse nécessité d'imprimer ma pièce avant que celle de M. l'abbé Leblanc soit jouée. Mon pauvre jeune homme m'a assuré qu'il avait fondé de grandes espérances sur son île de Candie *. Il

* Nom moderne de l'île de Crète, lieu de la scène de la tragédie des *Lois de Minos*.

est fort affligé ; je l'ai consolé comme j'ai pu ; mais, au fond, je ne vois pas qu'il ait d'autre parti à prendre. Je lui ferai part des conseils que vous voudrez bien lui donner. Comme je ne connais point Paris, et que tout est changé depuis environ vingt-quatre ans que j'ai passé par cette ville, je ne puis lui rien dire sur le parti qu'il doit prendre.

Mes respects au quatuor, etc.

252. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, 3 février.

Non vraiment, monsieur, je n'ai point reçu les deux lettres dont vous me parlez, qui étaient contre-signées ; il arrive fort souvent que les commis ne veulent point se charger de ces contre-scings. Écrivez-moi tout uniment à mon adresse, et vous pouvez compter que la lettre me parviendra ; mettez seulement une R au bas, car très souvent je prends votre écriture pour celle d'un autre.

Si vous voyez M. le chancelier et M. le maréchal de Richelieu, je vous recommande ces pauvres *Lois de Minos ;* je les avais beaucoup retravaillées depuis votre départ de Ferney. Un fripon m'ôte tout le fruit de mon travail. Je ne me plains pas des libelles que le libraire Valade débite tous les huit jours contre moi et mes amis ; j'aurais mauvaise grâce de ne vouloir pas qu'on me calomnie, quand on a l'insolence de faire tant de mauvais libelles contre M. le chancelier lui-même ; mais je ne trouve point du tout bon qu'on me vole, et que la police souffre ce vol public. Je présente sur cette affaire une petite requête à M. le grand-référendaire.

Mettez bien le cœur au ventre à M. de Richelieu; il doit être fort mécontent des tours qu'on lui joue dans son tripot.

J'ai eu bien raison d'écrire contre les cabales; tout est cabale, de la Foire jusqu'à Versailles, et des curés de villages jusqu'au pape. Les bruits les plus ridicules courent l'Europe; mais tout tombe au bout de huit jours dans un éternel oubli.

Je vous supplie, vous et madame Dix-neuf-ans, de ne me point oublier. Je suis actuellement cent pieds sous les neiges; c'est un fléau plus terrible que les Cléments et les Sabatiers. Conservez vos bontés au vieux malade de Ferney.

253. — A M. DE THIBOUVILLE.

12 février, à Ferney.

Je vous envoie, mon cher Baron, le billet que vous me demandez.

Vous devez actuellement, vous et M. d'Argental, connaître celui qui m'a joué ce tour cruel, et que j'ai deviné dès le premier moment; cela doit vous dégoûter de messieurs de la Comédie.

Le comédien qui se plaint de Valade, se plaint sans doute de ce que ce libraire a mis trop tôt en vente l'indigne ouvrage qu'il lui avait vendu; en un mot, cette infamie est démontrée.

J'écris à M. le maréchal de Richelieu, et je le supplie d'empêcher les comédiens de jouer une pièce si horriblement défigurée. Valade a menti impudemment à M. de Sartine. Il n'y a dans tout le pays, autour de Genève, d'autre exemplaire des *Lois de Minos* actuel-

lement, que celui que Grasset, libraire, habitué à Lausanne, a fait venir de Paris, et que Grasset lui-même m'a envoyé. J'ai cette infâme édition entre les mains. Grasset même, voulant l'imprimer, y a mis des pages blanches pour y faire les corrections nécessaires. Il est bien étrange qu'on n'ait pas fait saisir à Paris l'édition de Valade, sur laquelle il n'a nul droit.

L'état où je suis ne me permet pas d'en dire davantage sur cette malheureuse affaire; je ne veux pas croire qu'elle ait contribué à augmenter mon mal.

Je suis très fâché de toutes les peines que cette perfidie vous a causées, et j'oublie mon chagrin pour ne m'occuper que du vôtre.

254. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, mars.

Mon cher Christin * m'a montré, monsieur, la lettre que vous lui avez écrite; vous lui avez fait une belle peur, et à moi encore davantage. Je ne serais pas étonné qu'en effet il y eût de ces incidens singuliers dans les mauvaises pièces qu'on joue aujourd'hui sur votre théâtre. Vous dites à Christin que vous m'avez écrit sous l'enveloppe de M. Marin; je n'ai point reçu cette lettre. Il faut que quelque malin enchanteur ait escamoté ce que vous m'écriviez : cela redouble encore mes inquiétudes. Je suis un peu comme Atticus, attaché à César et à Pompée, et par conséquent fort embarrassé. Je

* Il était avocat à Saint-Claude. Son amour pour la vérité et la justice lui fit prendre la défense des serfs du mont Jura. Il s'associa dans cette noble entreprise le généreux défenseur des Sirven et des Calas.

trouve la comparaison d'Atticus fort bonne, car cet Atticus était malingre comme moi; mais ne pouvant plus supporter la vie, il se tua, et je ne me tue point; je suis seulement confondu de ce que César, qui vous croit probablement ami de Pompée, vous ait défendu de rire devant lui.

Mais voici quelque chose de plus sérieux. Il est bien étrange qu'à mon vingt-huitième accès de fièvre, entre les bras de la mort, je vous envoie deux apologies, l'une sur l'infâme édition de Valade, l'autre sur M. Morangiès : ces objets vous ont trop intéressé pour que je ne fasse pas un effort sur les douleurs qui m'accablent.

Vous m'écrivez, le 23 février : « M. le maréchal de « Richelieu assure que *les Lois de Minos* ont été im- « primées sur un exemplaire arrivé de Lausanne, et « M. de Sartine proteste avoir vu l'exemplaire et plu- « sieurs autres. »

Je vous dirai d'abord que M. de Sartine me dit tout le contraire dans sa lettre du 19 février. A l'égard de M. le maréchal, j'ignore si ses occupations lui ont permis d'examiner l'affaire; mais pour peu qu'il y eût apporté la moindre attention, il eût vu qu'il est impossible que ce Valade ait eu un exemplaire de Lausanne;

1°. Parce que la pièce n'a jamais encore été imprimée ni à Lausanne, ni à Genève;

2°. Parce que j'ai envoyé à M. de Sartine une attestation en forme du libraire de Lausanne, qui donne un démenti à ce malheureux Valade;

3°. Parce que l'édition de Valade n'est conforme qu'à un manuscrit de Lekain, donné à Lekain par

MM. d'Argental et de Thibouville; manuscrit dans lequel on a inséré plusieurs vers qui ne sont point de moi, et que je n'ai jamais vus que dans cette misérable édition : ces vers étrangers peuvent me faire beaucoup d'honneur, mais je ne suis point un geai qui se pare des plumes du paon.

4°. Si Valade avait reçu un exemplaire de Lausanne ou de Genève, il le montrerait; mais il n'en a jamais eu d'autres que ceux de son édition détestable. Le fripon alla porter un de ses exemplaires furtivement imprimés à un censeur royal, obtint une permission tacite de s'emparer du bien d'autrui, et dit ensuite que son édition était conforme à cet exemplaire qu'il avait montré. Voilà comme il a trompé M. de Sartine et Lekain lui-même.

5°. Vous devez plus que personne savoir que l'édition de Valade n'est point conforme à ma pièce, puisque je vous en confiai les premières épreuves que je fesais imprimer à Genève lorsque vous partîtes de Ferney.

Depuis votre départ je fis changer ces épreuves, et je retravaillai l'ouvrage avec d'autant plus de soin, que je comptais le dédier à M. le maréchal de Richelieu. J'avais fait la pièce en huit jours; je mis un mois à la corriger. Elle n'est point encore imprimée; ainsi il est impossible que ni Valade, ni personne au monde ait eu cette édition qui n'est pas faite.

Étant donc démontré qu'il n'y a jamais eu encore d'édition des *Lois de Minos*, ni à Lausanne, ni à Genève, il est démontré que Valade a imprimé sur le manuscrit de Lekain, ou sur une copie de ce manuscrit qu'on lui a vendue.

Valade m'a écrit pour me demander pardon ; il m'a mandé qu'il était pauvre et père de famille. Je lui ai fait écrire que je le récompenserais s'il me disait la vérité, et il ne me la dira pas.

Au reste, je souhaite que mon ouvrage soit digne de M. le maréchal de Richelieu à qui je le dédie, et du roi de Suède et du roi de Pologne, pour qui je l'ai composé. Si je meurs de ma maladie, je mourrai du moins avec cette consolation.

Quant à M. de Morangiès, l'affaire est plus sérieuse; et vous y êtes intéressé de même. C'est vous qui, par amitié pour M. le marquis de Morangiès le lieutenant-général, son père, me pressâtes d'écrire en faveur de son fils. Un avocat nommé Lacroix, auteur d'une feuille périodique intitulée *le Spectateur*, a fait un libelle infâme contre M. de Morangiès et contre moi. Voici ma réponse; je l'ai envoyée à M. le chancelier, et j'espère qu'on en permettra l'impression dans Paris : « Je crois apprendre un peu à M. Lacroix son devoir. « Je crois que M. le comte de Morangiès doit paraître « très innocent et très imprudent à quiconque n'a pas « renoncé aux lumières du sens commun, et j'attends « respectueusement la décision des juges. »

En voilà trop pour un mourant, mais non pour l'intérêt de la vérité; et il n'y en aura jamais assez pour les sentimens avec lesquels je vous suis attaché.

Je vous envoie un neuvième dont plusieurs endroits vous feront rire quand vous n'aurez rien de mieux à faire. Pour madame *Dix-neuf-ans*, on dit qu'elle n'a été occupée que de danser chez madame la Dauphine. Tâchez tous deux de venir voir cet été madame votre mère, et de faire chez nous une longue pause.

Embrassez tous deux pour moi mon cher D'Alembert, quand vous le verrez. L'oncle et la nièce vous font les plus tendres complimens.

255. — A MADAME D'ÉPINAY.

8 juillet 1774.

Quoi! ma philosophe a été comme moi sur la frontière du néant, et je ne l'ai pas rencontrée! je n'ai point su qu'elle fût malade! Je ne doute pas que son ancien ami Esculape-Tronchin ne lui ait donné dans ce temps funeste des preuves de son amitié pour elle, et de son pouvoir sur la nature : si cela est, je l'en révérerai davantage, quoiqu'il m'ait traité un peu rigoureusement.

Mes misérables quatre-vingts ans sont les très humbles serviteurs de vos étouffemens et de vos enflures; et sans ces quatre-vingts ans, je pourrais bien venir me mettre à côté de votre chaise longue.

J'ai reçu, il y a long-temps, des nouvelles d'un de vos philosophes, datées du pôle arctique, mais rien de l'autre, qui est encore en Hollande; je ne sais pas actuellement où est M. Grimm; on dit qu'il voyage avec messieurs de Romanzow; il devrait bien leur faire prendre la route de Genève; il est bon que ceux qui sont nés pour être les soutiens du pouvoir absolu voient les républiques.

J'admire le roi de s'être rendu à la raison, et d'avoir bravé les cris du préjugé et de la sottise; cela me donne grande opinion du siècle de Louis XVI. S'il continue, il ne sera plus question du siècle de Louis XIV. Je l'estime trop pour croire qu'il puisse faire tous les changemens dont on nous menace. Il me semble qu'il

est né prudent et ferme; il sera donc un grand et bon roi. Heureux ceux qui ont vingt ans comme lui, et qui goûteront long-temps les douceurs de son règne! Non moins heureux ceux qui sont auprès de votre chaise longue! Je suis fixé sur le bord du lac, et c'est de ma barque à Caron que je vous souhaite du fond de mon cœur la vie la plus longue et la plus heureuse.

Agréez, madame, mes très tendres respects, etc.

256. — A LA MÊME.

A Ferney, 28 janvier 1775.

La fille de l'arrière-petite-fille du grand Corneille, madame, lit les *Conversations d'Émilie*. Elle s'écrie à chaque page : Ah! la bonne maman! la digne maman! Et moi je me dis tout bas : Pourquoi ne puis-je être aux pieds de l'auteur! pourquoi mes quatre-vingt-un ans me privent-ils du bonheur de la voir et de l'entendre! pourquoi me faut-il finir ma vie si loin d'elle! Ah! mademoiselle de Belzunce, que vous êtes heureuse!

Je ne sais où est M. Grimm. S'il est à Paris, il vous fait sa cour sans doute, et je vous demande votre protection, madame, pour qu'il se souvienne de moi.

Vous datez de votre grabat. Il y a trois mois que je ne suis sorti du mien. Je suppose que votre joli grabat est vers la place de Vendôme; c'est là que j'adresse mes très sincères remercîmens et mes très humbles respects.

257. — A M. DE MALESHERBES.

Ferney, 26 février

Monsieur, un vieillard qui n'en peut plus a repris un peu de vie en recevant votre excellent discours. J'admire la générosité de votre cœur, autant que votre éloquence; car je suppose que c'est de vos bontés que je tiens ce chef-d'œuvre. Je vois que vous m'avez pardonné d'avoir été d'une opinion qui n'était pas la vôtre; vous avez senti combien je devais être affligé autrefois, et combien même je le suis encore, et je le serai jusqu'au dernier moment de ma vie, d'une cruauté inutile dont on ne peut se souvenir qu'avec horreur. Vous avez été plus sage que moi; vous avez séparé cette barbarie des services rendus par ceux qui l'ont commise, et moi j'ai tout confondu. Voilà comme les passions sont faites. Mes plus grandes passions aujourd'hui sont la reconnaissance que je vous dois, monsieur, et le regret de n'avoir pu vous entendre.

Je mets à vos pieds l'ouvrage d'un jeune homme qui m'avait d'abord donné quelques espérances, mais il n'a pas tenu ce qu'il promettait.

J'ai l'honneur d'être, etc.

258. — A M. DEVAINES,

PREMIER COMMIS DES FINANCES.

Ferney, 20 avril.

Je vous renvoie, monsieur, le meilleur ouvrage de M. de Laharpe. Son *Menzikof* n'arriva qu'hier dans ma Sibérie. Les postes de notre Tobolskoi sont arrangées

de façon que les gros paquets m'arrivent presque toujours un jour trop tard. Je suis exact et fidèle en vers et en prose. J'ai résisté à la tentation de faire copier l'ouvrage ; j'en ai retenu seulement quelques vers malgré moi, et surtout ceux qui conviennent au climat que j'habite. Permettez-moi de mettre dans ce paquet ma lettre de remercîmens pour M. de Laharpe. Je voudrais bien en écrire une à M. Turgot et à M. de Trudaine pour notre pays de Tobolsk et de l'Irtish.

Vous m'avez envoyé une tragédie en vers ; permettez, monsieur, que je vous en adresse une en prose. Si vous avez le temps de la lire avant de la remettre entre les mains de M. de Condorcet, votre ami, vous trouverez le sujet bien intéressant et bien terrible. C'est une pièce qui ne peut être encore représentée, et qui le sera peut-être au sacre du roi. Je crois qu'il y a une grosse cabale contre cet ouvrage ; mais j'espère que les honnêtes gens le favoriseront, et que vous serez à leur tête. Pour moi, je ne puis faire que des vœux secrets : je ne puis paraître, et c'est là ma douleur. Cette pièce m'a fait verser bien des larmes ; puissent-elles ne pas être inutiles !

Vous trouverez, monsieur, dans ce même paquet, une lettre pour M. de Condorcet, avec des papiers pour M. de Beaumont l'avocat. Vous verrez que ma triste destinée est, depuis long-temps, d'oser élever ma voix contre les barbares oppresseurs de l'innocence. Vous frémirez peut-être, mais votre suffrage pourra faire réussir la pièce. Que ne puis-je être auprès de vous avec M. de Condorcet et M. de Laharpe !

M. de Condorcet m'a mandé que vous êtes comme M. Turgot, l'ami des lettres ainsi que de l'ordre dans

les finances, et que je pouvais vous présenter ce petit recueil d'un jeune homme, et joindre ce paquet sans crainte d'abuser de vos bontés. Il ajoute que je peux vous demander la permission de vous adresser deux ou trois paquets semblables. Je suis accoutumé à faire tout ce que M. de Condorcet me prescrit; ainsi j'espère que vous ne désapprouverez pas mon importunité.

Le vieux malade de Ferney.

Si, par un hasard malheureux, M. de Condorcet n'était point à Paris, je vous supplie de vouloir bien faire rendre à M. Élie de Beaumont le paquet qui contient cette pièce tragique, avec la lettre de M. d'Étallonde, et la mienne, que vous trouverez enveloppée avec celle que j'écris à M. de Condorcet.

259. — A MADAME NECKER.

Ferney, 13 juin.

Je ne puis attendre, madame, le retour de madame Suard à Paris, pour vous remercier de vos bontés, et pour vous présenter les hommages de madame Denis et les miens. Elle a été à la mort pendant un mois entier, et est encore très languissante. Pour moi, madame, qui ai appris à souffrir depuis quatre-vingt-un ans, j'achève ma carrière avec une grande consolation, et je l'égaie même quelquefois, puisque vous daignez me conserver votre souvenir et vos bontés.

Madame Suard m'a appris que vous-même n'êtes pas exempte des maux auxquels cette faible nature humaine est sujette, et que vous êtes réduite au lait d'ânesse. Je suis affligé de votre état, beaucoup plus que du

mien. Je me résigne aisément pour moi-même, mais non pas pour vous, madame ; car il me semble que de la manière dont la nature s'est complu à vous faire, vous n'étiez point destinée à souffrir comme nous, et à tâter de nos misères.

Je m'intéresse à votre santé, autant que ceux qui sont assez heureux pour vous faire une cour assidue, et pour se partager entre M. Necker et vous; il permettra que je le remercie ici de la bonté dont il m'a honoré. Vous jouissez tous deux dans Paris de l'extrême considération que vous méritez. Je suis condamné à mourir loin de vous. Je serai du moins pénétré, jusqu'au dernier moment de ma vie, des sentimens que je vous ai voués, de la reconnaissance que je vous dois, et de la respectueuse estime que vous inspirez à quiconque a eu le bonheur de vous connaître.

Le vieux malade de Ferney.

260. — A M. DE MALESHERBES.

Ferney, 12 novembre.

Vous ne vous contentez pas, monseigneur, des bénédictions de la France; vous étendez vos bontés jusqu'aux frontières de la Suisse. J'étais dans un état assez douloureux, après un de ces petits avertissemens que la nature donne souvent aux gens de mon âge, lorsque madame de Rosambo a daigné faire une apparition dans ma retraite avec monseigneur votre gendre et ses cousins issus de germain de Télémaque. J'ai vu chez moi deux familles de grands hommes; et quoique mon état ne m'ait point permis de jouir de cet honneur autant que je l'aurais voulu, je me suis senti consolé autant qu'ho-

noré. Vous avez joint à cet avantage que je vous dois une lettre charmante dont vous me permettrez de vous faire les plus tendres et les plus sincères remercîmens. Madame de Rosambo est comme vous, monseigneur; elle porte la consolation partout où elle paraît; elle tient de vous le don d'attirer tous les cœurs autour d'elle.

Je crains d'abuser des momens que vous donnez au bien public, en vous parlant des obligations que je vous ai, et de la bonté généreuse avec laquelle vous en avez daigné user envers moi; mais ces bontés ne sortiront jamais de ma mémoire.

J'ai l'honneur d'être avec le plus sincère et le plus profond respect, monseigneur, votre, etc.

261. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 21 janvier 1776.

Un des plus vieux malades du pays de Gex, un homme pénétré de chagrins et de regrets, un cœur attaché tendrement à M. et à madame de Rochefort, tant qu'il battra dans son vieil étui, demande à M. et madame de Rochefort où ils sont, ce qu'ils font, ce qu'ils pensent. Leur montre est faite depuis long-temps; mais où l'envoyer, où l'adresser? êtes-vous en Champagne, à la cour? Dans quelque endroit que vous soyez, n'oubliez pas ce pauvre homme. Quand je dis ce pauvre homme, ce n'est pas dans le goût du Tartufe.

Je suis enterré sous dix pieds de neige; je suis presque aveugle; je n'ai plus qu'un souffle de vie, et c'est pour vous aimer.

262. — A M. DEVAINES.

Ferney, ce 28 février.

PARDON, monsieur; mais si vous voulez bien avoir la bonté d'ordonner qu'on m'envoie l'édit ou l'ordonnance concernant l'école militaire, je vous serai infiniment obligé. Je vois bien que je n'aurai pas si tôt les édits en faveur du peuple enregistrés. Les Welches sont plus Welches que jamais; mais un Français tel que vous me console. Il est bien clair que c'est faire brûler par le bourreau les édits du roi, que de faire brûler cette brochure intitulée *les Inconvéniens des droits féodaux* *; cette brochure ne contient, à ce qu'il me paraît, que les principes de M. Turgot, l'abolissement des corvées, le soulagement du peuple et le bien de l'état. Je ne sais comment tout ceci tournera, mais je vois de loin des serpens qui mordent le sein qui les a réchauffés.

Vous savez qu'il n'est plus question de fatiguer M. Turgot de tant de vaines représentations; l'affaire est consommée. Nos chétifs états ne doivent plus se livrer qu'aux sentimens de reconnaissance. Les fermiers-généraux veulent absolument nous arracher trente mille francs; ils les auront: on ne peut acheter trop cher sa liberté; car ce n'est que par la liberté que l'homme est heureux. Je n'ai actuellement d'autre négociation en tête que celle de placer M. de Laharpe au rang de ceux qui donnent les prix; c'est une place qui lui est bien due, après qu'il en a tant gagné.

Voici, monsieur, ce *Sésostris* **, qui est un peu moins

* Par M. de Boncerf, premier commis de M. Turgot.

** Voyez tome XII, *Contes*, page 82. On avait un peu douté que

incorrect que la copie qui court dans Paris. Je ne sais si Messieurs feront brûler ce petit ouvrage, et si la brochure excommuniera l'auteur comme hérétique sentant l'hérésie. On prétend que Messieurs, dans leurs Remontrances, ont dit qu'ils ne doutaient pas que les bontés et l'humanité de Sésostris ne l'engageassent à maintenir les corvées, et à faire travailler les gens loin de chez eux, sans leur donner ni à manger ni à boire. Mais le roi d'Égypte leur aura répondu, sans doute, que ses ancêtres donnaient du pain et des ognons à ceux qui bâtissaient des pyramides. J'ai surtout la plus grande espérance dans la vertu persévérante de M. Turgot. Je maintiendrai toujours, malgré la Sorbonne et Messieurs, que le ministre qui protége le peuple, et qui inspire à Pharaon l'esprit de sagesse et d'économie, vaut beaucoup mieux que le ministre des sept vaches maigres et des sept vaches grasses, qui ne fit manger du pain au peuple qu'en le rendant esclave.

Je suis très fâché, monsieur, d'être trop vieux pour voir encore un an ou deux de ce Sésostris dont vous êtes le lecteur; j'attends avec impatience ces édits enregistrés ou non enregistrés. Ceux que j'ai lus jusqu'à présent me paraissent tout-à-fait dans le goût chinois. Ils encouragent à la vertu et ils promettent le bonheur : ces deux choses sont de votre ressort.

Voilà beaucoup de Sésostris qui se mettent sous votre protection.

ce conte allégorique fût véritablement de Voltaire; mais cette lettre ôte à cet égard toute incertitude.

263. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Ferney, 7 mars.

Mais vraiment, vous parlez à un malade de quatre-vingt-trois ans comme s'il était de votre espèce, comme s'il était toujours jeune, comme s'il vivait dans le grand monde, comme s'il pouvait vous amuser dans vos momens perdus, comme si la mort, cette compagne si hideuse, ne l'avait pas déjà entraîné à moitié dans son tombeau; enfin, comme si ce n'était pas de là qu'il vous écrit. Pensez-vous, d'ailleurs, que je sois grand-maître des postes? J'avais envoyé, par M. de Sartine, à M. le comte d'Argental les insipides rogatons dont vous me parlez, et M. d'Argental ne les a point reçus. On ne sait plus ni à quel ministre on peut s'adresser pour faire passer un livre, ni à quel saint il faut se vouer pour le faire. Trouvez-moi une adresse sûre, et je vous ferai tenir tout ce que vous me demanderez; mais je ne vous enverrai rien de mieux que votre épitaphe de l'ami Fréron.

Savez-vous que j'ai reçu une lettre très tendre d'une dame qui est sûrement parente de Fréron, si elle n'est pas sa veuve? Elle m'avoue que ce pauvre diable est mort banqueroutier, et elle me conjure de marier sa fille, par la raison, dit-elle, que j'ai marié la petite-fille de Corneille; elle me propose le curé de la Magdeleine pour l'entremetteur de cette affaire; ces curés se fourrent partout. J'ai répondu que si Fréron a fait *le Cid* et *Cinna*, je marierai sa fille sans difficulté.

M. d'Argental s'est bien donné de garde de m'avouer les dégoûts que le tripot vous a donnés à tous deux : c'est un ministre qui ne veut pas révéler la turpitude

de sa cour. Vous êtes plus confiant, mon cher Baron *, et je n'y suis que plus sensible.

On dit que vous allez avoir *Henri IV* à la Comédie Française, à l'Italienne, et chez Nicolet : qu'on le fasse du moins parler comme il parlait.

Quoique je n'aie pas grande foi aux discours de Paris, voulez-vous bien cependant me mander ce qu'on pense, dans cette babillarde ville, de l'affaire de M. le maréchal de Richelieu; mais surtout dites-moi au juste en quel état est la santé de madame d'Argental.

Pour ma santé, mon cher marquis, vous saurez au juste que le vieux malade causait hier avec un apothicaire de Genève. Hélas! il n'a que trop souvent de tels entretiens. A propos, dit le malade à l'apothicaire, de quoi guérit l'épine-vinette? de rien du tout, me dit-il, ainsi que la plupart des remèdes. Et où trouve-t-on, lui dit le malade, des pastilles d'épine-vinette? On les fait à Dijon, répliqua-t-il : j'en ai chez moi par hasard une petite boîte. Envoyez-la-moi tout à l'heure, fit le malade; il l'envoya, et je vous l'envoie.

Envoyez-moi un cœur différent du mien, si vous ne voulez plus être aimé; car j'aurai cette passion pour tout le temps qu'il me restera de vie.

Mes maladies me condamnent à vivre absolument dans la solitude; mais si quelque voyageur passe vers ma caverne, en allant à Paris, je vous enverrai par lui beaucoup de sottises. Pour madame Denis, elle ne vous enverra rien, car elle n'écrit à personne. Personne ne vous est plus attaché que moi, monsieur le marquis; c'est un bonheur que je sens et auquel je me livre.

* Par allusion au célèbre acteur de ce nom, dont M. de Thibouville remplissait souvent les rôles sur les théâtres de société.

264. — A M. DEVAINES,

PREMIER COMMIS DES FINANCES.

Ferney.

Je n'interromprais point aujourd'hui, monsieur, vos occupations pour vous écrire deux pages, quoique je sois encore tout plein des édits, des remontrances des pères de la patrie, et de la chanson qui court les rues :

O les fichus pères !
O gué !
O les fichus pères !

quoique je vienne de lire les *Mémoires* de Sulli, et que je ne fasse nulle comparaison entre Sulli second et Sulli premier; quoique enfin j'eusse bien des choses à vous dire sur tout cela.

Votre amitié et votre indulgence, monsieur, veulent bien, malgré toutes vos occupations, me demander deux pages. J'ai l'honneur de vous en envoyer quatre; elles sont écrites par toute une province; je ne suis que le secrétaire. Votre parlement nous donne l'exemple des remontrances*; mais nous le suivons sans crainte de nous égarer sur les traces de cet auguste corps, toujours impartial et toujours infaillible.

Vous savez, monsieur, que, depuis le 25 du mois, je combats en champ clos, sous les étendards de M. D'Alembert, contre Gilles Letourneur, écuyer de Gilles Shakespeare. Je vous réitère ma prière d'assister à ce beau fait d'armes, et je vous prends pour juge du camp. A l'égard de l'édit des jurandes, j'ai toujours une grande curiosité de voir comment on s'y sera pris pour les conserver et les réprimer. Je ne puis réprimer les élans de

nos cœurs, depuis que je sais que vous vivez tranquille; je sens qu'il s'élance vers vous, et cela fait toute ma joie.

Neglecto dominus splendidior rei
Intaminatis fulget honoribus. (Hor.)*

Jouissez de votre repos, monsieur, et de l'amitié des honnêtes gens, qui rend ce repos si agréable.

Permettez-moi de glisser dans ma lettre un petit billet pour votre ami M. le marquis de Condorcet. Mon âme et mon corps sont dans un état bien triste; mais on dit que c'est ce qui arrive à la plupart des gens de mon âge : heureusement que vous en êtes la consolation. Je fais mes adieux en cas que je parte, et je serai très fâché, monsieur, de partir sans avoir pu embrasser un homme aussi aimable et aussi officieux que vous.

A propos, je ne sais où est M. Turgot, ni ne sais ce qu'il fait. Me trouverez-vous un apoplectique trop importun, si je m'adresse à vous pour lui dire qu'il y a sur les frontières de la Suisse un mourant qui lui est plus attaché que tous les vivans de Paris?

* *Contemptæ dominus splendidior rei....* (L. III, Od. 16.)
Intaminatis fulget honoribus. (*Ibid.* Od. 2.)

FIN DES LETTRES INÉDITES DE VOLTAIRE.

TABLE DES LETTRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE.